Le Monde

Le Monde des livres
Paroles d'artistes à Verdun

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15904 – 7 F – VENDREDI 15 MARS 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Fin du sommet antiterroriste

Les participants au sommet mondial antiterroriste de Charm el Cheikh ont déclaré leur soutien aux accords de paix israélo-palestiniens. Jacques Chirac a pour sa part défendu le « dialogue critique » avec l'Iran. p. 2

■ Une identité taïwanaise affichée

La revendication identitaire à Taïwan gagne en force. Jean-Pierre Cabestan et Lung Yingtai expriment leurs points de vue sur ce sujet. p. 4 et 14

■ Un pacte avec les agriculteurs

Jacques Chirac propose un pacte de confiance aux agriculteurs à l'occasion du 50e anniversaire de la FNSEA. La crise traversée par l'organisation syndicale à l'occasion de son congrès a laissé une impression de malaise. p. 7

■ M. Emmanuelli condamné

L'ancien trésorier du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, a été condamné, dans le cadre de l'affaire Urba, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et deux ans de privatisation des droits civiques. p. 30

■ Des micro-labos pour enfants



Au Palais de la découverte, ateliers et animations permettent aux plus jeunes de s'initier à des activités scientifiques. p. 23

■ Une horloge dans le cerveau

La clé de notre horloge interne qui régule les mécanismes du sommeil se situe dans la glande pinéale. Explications et découvertes. p. 21

■ Cricket en folie

Des émeutes à Calcutta ont suivi l'élimination de l'Inde par le Sri Lanka en demi-finale de la Coupe du monde de cricket. p. 22

■ La disparition de Kieslowski

L'auteur de la trilogie *Bleu, Blanc, Rouge* est mort à Varsovie à l'âge de cinquante-quatre ans. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0315 - 7,00 F

Banques et assurances françaises affichent de mauvais résultats

L'UAP a perdu 2 milliards de francs l'an dernier

LES COMPTES des groupes financiers français pour l'année 1995 se suivent et se ressemblent. Après Paribas qui a perdu 4 milliards de francs, c'est au tour de l'UAP, le premier assureur de l'Hexagone, d'annoncer une perte de 2 milliards de francs, la première de son histoire. Encore les analystes et la Bourse considèrent-ils que la compagnie n'a pas procédé au grand « nettoyage » espéré. La BNP, le premier actionnaire de l'UAP, n'a pas trop souffert des pertes de l'assureur et a pu annoncer une progression de 7,7 % de ses profits (1,78 milliard de francs). Mais sa rentabilité reste faible.

Même la Société générale, considérée comme l'une des banques françaises les mieux gérées et dont les bénéfices sont restés stables à 3,8 milliards, affiche des performances très moyennes en regard des grandes banques étrangères. Quant au groupe d'assurances AGF, le milliard de francs de bénéfices réalisé l'an dernier lui permet tout juste de pouvoir espérer une privatisation dans des conditions pas trop difficiles. Le Crédit lyonnais n'en est pas là et son redressement s'avère plus difficile que prévu. Un contentieux l'oppose toujours à Bercy sur l'affichage définitif de ses comptes pour 1995.

Ces résultats illustrent la fragilité d'un système financier français qui a le plus grand mal à s'adapter à un environnement radicalement transformé en quelques années avec une concurrence toujours plus forte et des marchés dont la dimension devient planétaire. Une restructuration en profondeur du système financier devient urgente. Les banquiers l'appellent de leurs voeux. Selon le président de la Société générale, Marc Viénot, les pouvoirs publics n'ont cependant « *rien fait* » et ne font rien dans ce sens. M. Viénot a déclaré, mercredi 13 mars, que l'ancien secrétaire d'Etat aux finances, Hervé Gaymard, « *avait envisagé une réforme du circuit financier* », mais que la direction du Trésor « *est passée à d'autres dossiers* ».

Lire page 17





Des victimes du tabac indemnisées aux Etats-Unis

Une décision sans précédent de la firme Liggett

LE PLUS PETIT des fabricants de cigarettes américains, Liggett, connu pour ses marques Chesterfield et Eve, a ouvert une brèche dans le front uni des cigarettiers américains en acceptant, mercredi 13 mars, d'indemniser les victimes du tabac.

Au terme d'un règlement à l'amiable, le fabricant s'engage à verser jusqu'à 5 % de son bénéfice imposable annuel pendant vingt-cinq ans (avec un maximum d'environ 250 millions de francs par an) aux plaignants qui dénoncent les méfaits de la nicotine.

Les géants de l'industrie Philip Morris et BAT, *via* sa filiale américaine, ont contre-attaqué, annonçant qu'ils continueraient à se défendre « *farouchement* ». Derrière cet accord qui réjouit les anti-fumeurs, ils dénoncent, comme de nombreux financiers, une ruse de Bennett Le Bow, patron de Liggett, qui tente de prendre le contrôle du troisième fabricant mondial de cigarettes, RJR Nabisco.

Lire page 18

Les souvenirs de Jackie Kennedy dispersés aux enchères

WASHINGTON
de notre correspondante

La vente aux enchères ne s'ouvre que dans cinq semaines à New York, mais fait déjà tourner les têtes. Deux ans après sa mort, Jacqueline Kennedy-Onassis continue de fasciner l'Amérique, et les Américains espèrent bien percer le charme inaccessible de cette icône des années 60, lorsque près de 1 200 objets lui ayant appartenu seront mis en vente par Sotheby's, du 23 au 26 avril.

Tiré à 100 000 exemplaires, le catalogue s'arrache ; le 12 mars, près de 30 000 personnes l'avaient déjà commandé par correspondance. C'est un coin de voile levé sur la vie de Jackie Kennedy ; on voit pour la première fois des photos de l'appartement de quatorze pièces qu'elle occupa sur la Cinquième Avenue, de 1964 à 1994. Ce sont ses deux enfants, Caroline et John, qui ont choisi les objets ainsi proposés au public, après avoir fait don, selon le souhait de la famille Kennedy, des pièces d'intérêt historique à la John F. Kennedy Library Foundation à Boston. Présentant les objets personnels de leur mère en préface du catalogue, Caroline et John émettent l'espoir qu'ils « *apportent au monde non seulement leur beauté et leur esprit propres, mais aussi un peu des siens* ».

Pourtant, lorsque Sotheby's aura clos cette vente, lorsque quelques millions de dollars auront changé de mains, Jackie Kennedy sera toujours un mystère. Beaux, précieux, raffinés, émouvants même parfois, ces centaines d'objets ne révèlent en fait pas grand-chose de l'intimité d'une grande dame tour à tour radieuse et tragique, mais surtout pudique et secrète, que les Américains ont tant admirée et si peu connue.

Certes, ils vont pouvoir acquérir la collection complète des discours d'investiture des présidents des Etats-Unis, de George Washington à John Kennedy, annotée de la main du président assassiné, deux des célèbres rocking-chairs dans lesquels John Kennedy aimait à se balancer pour soulager ses douleurs au dos, la lampe sous laquelle il lisait le *Washington Post* dans sa maison de Georgetown, ou deux de ses sacs de golf frappés de l'inscription « *J.F.K. Washington DC* ».

Les plus fortunés pourront faire monter les enchères pour le bureau Louis XVI sur lequel fut signé, en 1963, le traité d'interdiction des essais nucléaires, pour deux aquarelles de John Singer Sargent, ou la bague ornée d'un énorme diamant de 40,42 carats, un cadeau d'Aristote Onassis, mise à prix un demi-million de dollars. Les pragmatiques pourront choisir entre trois selles de cheval ayant appartenu à Jackie Kennedy-Onassis et même acheter sa dernière voiture, une BMW 325 vert olive de 1992.

Mais que sauront-ils de Jackie Kennedy, sinon qu'elle fut une femme d'art et de goût ? Quelques menus objets de la vie quotidienne permettront, peut-être, de la saisir davantage, comme ces cendriers, ces paniers d'osier, ce petit livre rouge de conjugaison des verbes français, celui d'une écolière dont le nom, Jacqueline Bouvier, est inscrit sur la couverture, et ce collier de trois rangs de fausses perles qu'elle portait souvent à la Maison Blanche, avec lequel John-John aimait jouer. « *Je veux ces perles qui me rappelleront, chaque fois que je les porterai, une époque où tout était possible. Un conte de fées semblait se réaliser et j'avais dix-sept ans*, écrit la romancière Patricia Volk, dans le *New York Times*. *Je veux les perles de l'Histoire.* »

Sylvie Kauffmann

Le destin d'une promotion Bac + 2



VALÉRIE

ELLE A l'espoir chevillé au corps, bien que ce soit très dur certains jours, lors de ces entretiens d'embauche où l'on s'entend dire pour la énième fois, après avoir tout essayé : « *Mais, vous n'avez rien fait depuis un an !* » Cela peut être carrément désespérant. Pourtant, Valérie refuse de caler et continue de croire en une chance qui, un jour, finira par se présenter.

Valérie, âgée de vingt-quatre ans, est l'une des quarante-quatre jeunes de la promotion 1993 de l'IUT de Vannes – département gestion. Comme ses camarades, elle aura connu l'angoissante plongée dans le monde du travail et son passage quasi obligé qui a pour nom chômage.

Depuis trois mois, Valérie, bac + 2, travaille à mi-temps dans un collège comme documentaliste, payée au SMIC horaire, grâce à un contrat emploi-solidarité (CES) : « *C'est mieux que le chômage. On gagne un peu d'argent et ça motive pour chercher ailleurs. Et tous ceux que le collège a pris en CES avant moi ont apparemment trouvé du boulot...* » Surtout, cela lui permet de conserver un optimisme que l'environnement morose des sinistres faubourgs d'Hennebont, près de Lorient, avec ses enfilades de pavillons mal tenus et ses jardinets rabougris, n'a pas entamé.

Lire pages 12 et 13

International	2	Aujourd'hui	21
France	7	Agenda	24
Société	10	Abonnements	24
Horizons	12	Météorologie	24
Carnet	16	Mots croisés	24
Entreprises	17	Culture	25
Finances/marchés	19	Radio-Télévision	29

Le silence des intellectuels catholiques

L'ACADÉMIE FRANÇAISE s'est toujours flattée d'accueillir dans ses rangs d'illustres hommes d'Eglise. Le cardinal Jean-Marie Lustiger, qui y sera reçu jeudi 14 mars, est le vingtième d'une liste d'éminences qui comprend déjà les noms de Loménie de Brienne, Bernis, Baudrillart, Grente, Daniélou, Tisserant, sans oublier le cardinal Decourtray, auquel le nouvel académicien rendra hommage. En accueillant Mgr Lustiger, l'Académie entend marquer la continuité de l'empreinte du catholicisme dans la culture française. C'est pour cette unique raison que l'archevêque de Paris a accepté un honneur dont il confie volontiers qu'il se serait fort bien passé.

Il faut toutefois se demander si cet intellectuel-né, éclectique, voire touche-à-tout, dévorant tout ce qui se publie, y compris la bande dessinée, excité par le débat d'idées, n'est pas l'arbre qui cache une épaisse forêt de silence. Où est passée, en effet, la grande génération des intellectuels catholiques qui, d'Henri de Lubac à Michel de Certeau, de François Mauriac à Maurice Clavel, de Marie-Dominique Chenu à Yves Congar, de *Jacques Maritain* à *Jean Daniélou*, fut, de l'après-guerre au début des années 70, partie prenante du débat philosophique, littéraire, théologique, publiant, argumentant, polémiquant, quitte à prendre des coups ? Que cette génération n'ait pas eu d'héritiers – sauf rares exceptions – ne laisse pas aujourd'hui d'étonner.

Au cours d'un récent colloque marquant le vingtième anniversaire de l'édition française de la revue *Communio*, l'historien René Rémond rappelait qu'avant de disparaître, la dernière *Semaine des intellectuels catholiques*, en 1974, avait choisi pour thème la transmission des valeurs et tenté de dépasser, déjà, une période dominée par la vulgate des sciences humaines.

Henri Tincq

Lire la suite page 15

PROCHE-ORIENT Le président américain, Bill Clinton, a participé, jeudi 14 mars, à une réunion du gouvernement israélien, convoqué en « cabinet de sécurité » au lendemain du sommet de Charm el Cheikh. Dès son arrivée dans l'Etat juif, mercredi soir, M. Clinton a affirmé que *« les Etats-Unis se tiennent aujourd'hui et plus fort que jamais au coude à coude avec Israël »*. M. Clinton a promis, jeudi, de débloquer 100 millions de dollars pour la lutte antiterroriste. ● FORT de la solidarité internationale exprimée à Charm el Cheikh, Shimon Pérès, le premier ministre israélien, a pu réaffirmer une nouvelle fois qu'il mobiliserait *« toutes les ressources d'Israël pour avancer vers la paix »*. ● LA DÉCLARATION finale du sommet met l'accent sur le soutien politique et économique au processus de paix et prône une *« coordination »* dans la lutte contre *« les actes de terreur »*.

Bill Clinton assure Israël d'une solidarité « plus forte que jamais »

Après le sommet de Charm el Cheikh, le président américain, des représentants de la CIA et du FBI ont participé à la réunion du « cabinet de sécurité » israélien. Washington débloquera 100 millions de dollars pour lutter contre le terrorisme

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Si le sommet de Charm el Cheikh suscitait, dès mercredi 13 mars au soir, des commentaires très partagés, aussi bien chez les Israéliens que parmi les Palestiniens, une chose incite toujours à l'unanimité en Israël : la visite d'un président des Etats-Unis. Bill Clinton, qui a entamé, dès la fin du sommet en Egypte, son troisième séjour sur le territoire de l'Etat juif en dix-huit mois, n'a pas déçu son auditoire.

Sitôt descendu, à Tel Aviv, de *Air Force One*, l'appareil présidentiel, dans lequel avait pris place Shimon Pérès pour le voyage de Charm el Cheikh, l'hôte de la Maison Blanche a fait part, à la tribune dressée sur le tarmac, d'un *« message du peuple américain »* : *« Les Etats-Unis se tiennent aujourd'hui et plus fort que jamais au coude à coude avec Israël. Nous serons à vos côtés, jusqu'à ce que les Israéliens constatent que la paix dans la sécurité est une réalité sur cette terre. »*

La présence du président et de plusieurs hauts fonctionnaires américains (CIA, FBI et renseignements militaires), jeudi matin, aux délibérations du gouvernement de M. Pérès, réuni en « cabinet de sécurité », devait permettre de concrétiser un peu plus cette déclaration d'amitié. *« Alliés stratégiques »* extrêmement proches l'un de l'autre, les deux Etats devaient notamment signer plusieurs accords bilatéraux visant à renforcer leur coopération dans les domaines militaire et de la sécurité (*Le Monde* du 13 mars). Une discussion approfondie a également commencé entre les experts des deux pays – ainsi que dans les médias israéliens – sur l'opportunité de contracter un traité de défense mutuelle.

« AVANCER VERS LA PAIX »

Pour conserver sa liberté d'action, sauvegarder sa réputation de superpuissance militaire régionale et ne pas être contraint par les Etats-Unis à signer le traité international de non-prolifération nucléaire, Israël, jusqu'ici, a toujours repoussé l'offre américaine. Mais si le processus de paix avec les Etats arabes doit continuer, notamment avec la Syrie, le pays, aujourd'hui plus que jamais, a besoin d'être rassuré.

Le sommet de Charm el Cheikh, même s'il n'aboutit pas à des mesures multilatérales très précises, même si chacun des participants avait ses arrière-pensées, même, enfin, si les Israéliens ne sont pas parvenus à obtenir une condamnation unanime de leur nouvel ennemi numéro un, l'Iran, le sommet, et



peut-être surtout la présence de treize délégations arabes, fut en soi de nature à impressionner favorablement une opinion publique secouée par la vague d'attentats.

A nouveau – il ne le faisait plus depuis dix jours –, M. Pérès a pu parler de *« mobiliser toutes les ressources d'Israël pour avancer vers la paix »*, même s'il n'a pas voulu annoncer une date pour la reprise des négociations avec les Palestiniens. A nouveau, les partisans de la poursuite du processus de paix avec les Palestiniens s'expriment en public. Mercredi soir, à la télévision publique, Léah Rabin, la veuve de l'ancien premier ministre, assassiné le 4 novembre 1995 par un extrémiste juif, a dit qu'en dépit de tout elle restait *« optimiste »*. *« C'est difficile,* a-t-elle ajouté, *je suis bien placée pour le savoir, mais nous devons absolument rester fermement dans la voie que nous avons choisie. Parce que c'est la seule. »*

D'accord, répondent majoritairement les représentants politiques des 2,4 millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires, *« mais il faut aller plus vite et plus loin. Il faut s'attaquer à la cause première de la violence, qui est qu'Israël occupe toujours l'essentiel des régions palestiniennes. »* Signé par six petits partis nationalistes laïcs (FPLP, FDLP, FIDA, PPP, FLA et le Mouvement pour la construction démocratique de Haïder Abdel Chafi), le communiqué envoyé aux organes de presse ne s'arrête pas à ce constat.

DÉFINIR LES FRONTIÈRES

Lançant un appel pour que s'ouvrent *« immédiatement »* les négociations sur le statut définitif des territoires conquis en juin 1967 par Israël, Jérusalem-Est compris – ces négociations doivent en principe commencer le 4 mai et durer trois ans au maximum –, les signataires soulignent que *« les accords conclus jusqu'ici, la poursuite de la colonisation des terres palestiniennes, l'isolement* (pour les Palestiniens) *de Jérusalem et toutes les demi-solutions proposées n'ont apporté ni la sécurité ni la stabilité pour aucun des deux peuples. »* Selon eux, *« la seule fondation réaliste et honorable pour la fin des cycles de violences, c'est une séparation politique, la souveraineté et des frontières sûres, pour le peuple palestinien en Cisjordanie et à Gaza. »*

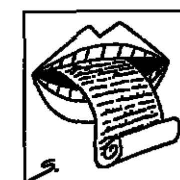
Cette vision des choses, qui supposerait qu'Israël définisse enfin ses frontières et qui laisserait au jeune Etat juif près des trois quarts du territoire de la vieille Palestine du mandat britannique, est partagée, on le sait, par de nombreux Israéliens épris de paix. Mais il n'en fut pas question à Charm el Cheikh, et il n'en est pas encore question dans les milieux dirigeants d'Israël.

Il n'est pas question non plus, à ce stade, d'évacuer la « zone de sécurité » que les soldats de Tsahal occupent depuis quinze ans dans le sud du Liban (11 % du territoire national libanais). Mercredi, à l'heure où le sommet des *« bâtisseurs de la paix »* se tenait à Charm el Cheikh, plusieurs centaines de combattants chiites du Hezbollah libanais (formation pro-iranienne) attaquaient plusieurs positions israéliennes dans la « zone ». L'aviation de l'Etat juif a répliqué par des raids. Le Hezbollah a annoncé que deux de ses combattants avaient été tués. Les conférences passent, les réalités sur le terrain proche-oriental ne changent pas assez vite.

Patrice Claude

Coopérer contre « la terreur »

DANS LEUR DÉCLARATION finale, les participants au sommet de Charm el Cheikh *« expriment leur soutien total au processus de paix au Proche-Orient »* et œuvreront *« afin qu'il débouche sur une paix juste, durable et globale »*. Ils *« affirment leur détermination à promouvoir la sécurité et la stabilité, et à empêcher les ennemis de la paix de parvenir à* (la) *destruction des chances réelles de paix dans la région »*. Ils condamnent aussi *« tous les actes de terreur, sous toutes leurs formes* (...), *quels que soient les motifs et les auteurs, y compris les récents actes terroristes en Israël »*, et *« demandent à tous les gouvernements de se joindre à eux pour* (...)*s'y opposer »*.



VERBATIM

« A cette fin », ils décident notamment :

« – de soutenir les accords israélo-palestiniens » et d'œuvrer au *« renforcement politique et économique »* des négociations *« afin d'améliorer la sécurité des deux parties avec une attention spéciale aux actuels besoins économiques pressants des Palestiniens.*

– (...) de promouvoir la coordination des efforts bilatéraux, régionaux et internationaux pour mettre un terme aux actes de terreur, de s'assurer que les instigateurs (...) soient déférés devant la justice, de soutenir les efforts de toutes les parties pour empêcher que leur territoire soit utilisé à des fins terroristes et d'empêcher les organisations terroristes d'organiser leur recrutement, leur approvisionnement en armes ou leur récolte de fonds.

– de faire un maximum d'efforts pour identifier et déterminer les sources de financement de ces groupes, de coopérer pour les stopper et de fournir un entraînement, des équipements et d'autres formes de soutien à ceux qui agissent contre eux.

– de composer un groupe de travail, ouvert à tous les participants au sommet, pour préparer des recommandations sur la meilleure manière d'appliquer les décisions comprises dans ce communiqué et de faire un rapport aux participants dans les 30 jours. » – (AFP.)

Les participants au sommet veulent sauver la paix

CHARM EL CHEIKH
de nos envoyés spéciaux

La diplomatie photogénique de Bill Clinton s'est enrichie d'un nouveau cliché, mercredi 13 mars, dans la station balnéaire égyptienne de Charm el Cheikh, au bord de la mer Rouge. Un peu écrasée par la stature imposante du président américain, la photo de famille réalisée à l'issue de la conférence des « bâtisseurs de la paix » n'a cependant pas manqué de contrepoids avec la présence de deux ennemis d'hier, aujourd'hui *« partenaires de paix »*, Yasser Arafat et Shimon Pérès, de l'autre co-parrain du processus de paix, le président russe Boris Eltsine, entourés d'une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement arabes et occidentaux.

A cause du traumatisme provoqué, en Israël, par la récente vague d'attentats-suicides qui a ensanglanté le pays avec pour conséquence la dramatisation de l'enjeu des élections législatives du 29 mai, cette nouvelle étape dans la marche vers la paix au Proche-Orient n'a pas été sanctionnée, comme à Washington en septembre 1993 et au Caire 1995, d'une poignée de main entre M. Pérès et M. Arafat. L'essentiel était ailleurs et d'ores et déjà acquis : la solidarité internationale envers les deux *« partenaires de paix »* aux prises avec le terrorisme était éclatante, en dépit de la bouderie des Syriens et des Libanais. La rencontre s'est finalement achevée par l'adoption sans surprise d'une déclaration qualifiée, dans l'entourage du chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, de *« bon texte (...) à la fois ferme et équilibré »*.

Lors des discours préliminaires, chacun s'en est tenu fidèlement à sa partition. Hôte de la conférence, le président égyptien Hosni Moubarak a exprimé sa compassion à l'égard des Israéliens avant d'inviter les Palestiniens, durement handicapés par le bouclage des territoires autonomes et occupés, à ne pas *« succomber au défaitisme »*, car, leur a-t-il dit, *« la communauté internationale ne vous abandonnera pas »*. Propos de bon aloi dans la mesure où ses interlocuteurs, notamment français, ont trouvé M. Arafat, soumis à toutes sortes de pression, *« sombre et démoralisé »*.

TROIS OBJECTIFS

« Pour des raisons d'agenda », Bill Clinton avait renoncé à rencontrer M. Arafat, puis a finalement accepté de le recevoir *in extremis*, M. Chirac ayant insisté pour qu'il revienne sur son refus. *« C'eût été un signe extraordinairement négatif qui aurait jeté une ombre sur le sommet »*, a-t-on souligné dans l'entourage de M. de Charette. Après avoir dénoncé *« les ennemis de la paix qui s'en sont pris à des victimes israéliennes mais aussi palestiniennes et américaines »*, le président américain a assuré que *« la paix va résister, va grandir »*.

M. Pérès, lui, s'en est pris plus violemment encore au *« serpent du terrorisme »*, dont, à l'en croire, la tête se situe en Iran. *« Le terrorisme n'a pas de frontière,* a-t-il ajouté, *et il n'y aura pas de frontière pour le combattre »*. Rappelé à ses devoirs par le premier ministre israélien – *« Nous ne demandons pas aux Palestiniens de nous protéger mais simplement de faire leur travail »* –, le chef de l'Autorité palestinienne a redit son souci de *« déraciner le terrorisme »* et dénoncé nommément les agissements *« des ailes extrémistes »* du Hamas et du Djihad islamique. Optimiste, forcément optimiste, M. Arafat a assuré que la victoire des terroristes sera *« limitée dans le temps »*.

La déclaration finale est un modèle d'équilibre – et à la limite des lieux [illegible] du texte ont été pesé au trébuchet pour être recevables par tous les participants. Trois objectifs ont été mis en exergue : soutien au processus de paix, détermination à défendre la sécurité et la stabilité de la région, condamnation de tous les actes de *« terreur »*, quelle que soit leur motivation. Comme le souhaitaient les Etats-Unis et Israël, la lutte contre le terrorisme y a été très largement évoquée même si le mot de terreur, plus vague que celui de terrorisme, lui a été substitué à plusieurs reprises.

Comme le voulaient les pays arabes présents à Charm el Cheikh, ainsi que les Etats de l'Union européenne qui, le 10 mars, à Palerme, avaient adopté un texte commun et promis de jouer au sommet un *« rôle plein et actif »*, le sort des Palestiniens n'a pas été oublié. Comme il l'avait été dans la première version américaine, jugée par beaucoup *« très déséquilibrée »*.

La déclaration finale évoque ainsi *« l'attention spéciale »* qui doit être accordée *« aux besoins économiques présents des Palestiniens »*. Dans son intervention au cours de laquelle il avait pris soin de rapprocher l'émotion suscitée en France par la récente vague d'attentats-suicides de celle entraînée, selon lui, par la *« tragédie de Hébron »* qui, en février 1994, avait coûté la vie à 29 Palestiniens, Jacques Chirac qui, à Charm el Cheikh a rencontré M. Arafat à trois reprises, a insisté sur le fait que le développement économique des territoires doit accompagner une paix *« qui ne s'ancrera dans les esprits que si les peuples en perçoivent les dividendes »*. Le président de la République a profité du sommet pour indiquer que la France signera, dimanche, une série de protocoles financiers avec l'Autorité palestinienne pour un montant de 80 millions de francs (l'aide européenne, pour 1996, devrait s'élever à plus de 1,5 milliard de francs). Il a aussi annoncé qu'en tant que président en exercice du G7, il lancera, en juin, lors du sommet de Lyon, un appel au soutien financier à cette paix en devenir, auquel, a-t-il précisé, le Japon a déjà répondu par avance.

Le président français, au cours d'une brève conférence de presse, a préféré mettre l'accent sur le développement plutôt que de revenir sur les mesures *« concrètes »* contre le terrorisme demandées par Israël. Il a ainsi estimé qu'en faisant preuve de mauvais esprit on pouvait aisément qualifier d'*« hypocrites »* les mesures qui devraient permettre prochainement – selon les conclusions du groupe d'experts qui a été créé, mercredi, et qui devra rendre un rapport dans trente jours – de priver les réseaux terroristes d'argent. Au-delà des formules de prudence, la question du bouclage est, malgré tout, restée sans réponse claire. M. Clinton se félicitait à l'issue de la conférence de la possibilité qui venait d'être accordée à *« 35 camions »* chargés de vivres, de ravitailler la bande de Gaza. M. Chirac a indiqué, pour sa part, avoir obtenu de M. Pérès la promesse que serait levée l'interdiction de la pêche au large de Gaza. Le premier ministre israélien, en dépit des sollicitations des uns et des autres, s'est bien gardé d'en dire trop sur les intentions de son gouvernement.

Jacques de Barrin,
Alexandre Buccianti,
Gilles Paris

M. Chirac défend le « dialogue critique » avec l'Iran

Après le sommet de Charm el Cheikh, Jacques Chirac a défendu, mercredi 13 mars, le *« dialogue critique »* de l'Union européenne (UE) avec l'Iran, que Washington et Israël accusent de soutenir le terrorisme anti-israélien et veulent placer sous embargo. Dans un entretien à France 2 et TF 1, le président français a déclaré que *« l'embargo, le rejet, ne bénéficient finalement qu'aux plus extrémistes »*. *« Vous avez actuellement des élections en Iran,* a-t-il ajouté. *Les libéraux ont un résultat plus qu'honorable. C'est eux qu'il faut encourager. »* Selon lui, les Européens, au cours de leur dialogue, *« sans aucune complaisance (...) expriment à l'Iran un certain nombre d'idées, notamment dans le domaine des droits de l'homme »*. L'un des *« résultats positifs »* de ce dialogue, a-t-il dit, est que l'UE a pu obtenir *« qu'un certain nombre de citoyens iraniens d'origine juive, qui étaient condamnés, soient épargnés »*.

COMMENTAIRE

« UN ACTE POLITIQUE MAJEUR » ?

Après des images de terreur, des images de paix. Après Jérusalem et Tel-Aviv, Charm el Cheikh. D'un côté, des kamikazes qui sèment la mort, de l'autre des chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à la hâte, qui veulent exorciser leurs peurs.

Peur que, par la faute de quelques-uns, le processus de paix au Proche-Orient soit irréversiblement compromis. Peur que, de lâchetés en compromissions, la violence l'emporte définitivement sur la réconciliation. Peur enfin qu'à la provocation réponde, sous l'effet d'une colère mal contenue, une répression aveugle. La raison a prévalu sur l'émotion. Le sommet de Charm el Cheikh a changé d'appellation : de sommet *« antiterroriste »*, il est joliment devenu *« sommet des bâtisseurs de paix »*. Israéliens et Américains, d'une part, Arabes et Européens, de l'autre, sont très vite convenus que paix et sécurité étaient les deux faces d'une seule et même politique, que des innocents ne pouvaient être tenus pour responsables de la folie de quelques-uns ou du ressentiment de quelques autres.

Cela va sans dire. Mais d'aucuns ont jugé que cela irait peut-être mieux encore en le disant, qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud. L'approche d'échéances électorales en Israël, aux Etats-Unis, et accessoirement en Russie, n'est probablement pas étrangère, entre autres raisons conjoncturelles, voire politiciennes, à cette convocation précipitée des grands de ce monde sur les rives de la mer Rouge.

Aucun sommet n'aura rassemblé en si peu de temps, et pour si peu de temps, un tel aréopage. Une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres aussi. Autant de discours. Une déclaration pétrie de bonnes intentions et une photographie de famille. Le tout conclu en moins d'une demi-journée. L'avenir dira si, comme l'a assuré Hervé de Charette, le chef de la diplomatie française, le sommet de Charm el Cheikh pourra être, un jour, qualifié d'*« acte politique majeur »*.

J. de B.

■ **LIBAN : une grève partielle a été observée, mercredi 13 mars,** dans les douze camps palestiniens du Liban, pour protester contre le sommet de Charm el Cheikh. Quelque huit mille personnes se sont aussi rassemblées devant le siège de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), à Tyr, pour réclamer le retrait d'Israël de la zone qu'il occupe dans le sud du pays. Le gouvernement a décrété jour chômé le jeudi 14 mars, date de la première invasion israélienne en 1978. – *(AFP.)*

Le ministre français de l'économie en visite à Gaza

AU PROCHE-ORIENT, *« la paix passe par le développement économique »*, a souligné Jacques Chirac, mercredi, lors du sommet de Charm el Cheikh avant d'appeler à *« une plus large mobilisation* [financière] *»* en faveur des Palestiniens. A l'image de la Norvège et du Japon, le président français a mis à profit la tribune du sommet pour annoncer un effort accru de Paris à l'égard de l'Autorité palestinienne, effort que devrait concrétiser la visite, dans la bande de Gaza, le week-end prochain, du ministre de l'économie et des finances.

Samedi 16 mars – avant de se rendre en Israël, où il sera reçu le lendemain par Shimon Pérès –, Jean Arthuis signera en effet avec Yasser Arafat le protocole d'aide financière pour l'année 1996. D'un montant de 80 millions de francs, l'enveloppe servira pour l'essentiel à financer les études en vue de la construction d'un port à Gaza. En 1995 déjà, la France avait déjà mis à la disposition des Palestiniens 55 millions pour ce même projet. Les crédits n'ont pas été utilisés. Ils viendront s'ajouter à ceux prévus pour 1996.

La construction d'un port dans la bande de Gaza est un projet prioritaire pour les Palestiniens, dont l'essentiel des exportations transite, faute d'alternative, par Israël. Lorsque les territoires sont bouclés, comme actuellement, la bande de Gaza se retrouve rapidement au bord de l'asphyxie. Mais si le financement de l'étude de faisabilité, auquel participent entre autres la Banque européenne d'investissement (BEI), les Hollandais et les Allemands, est acquis, la mobilisation des capitaux pour la construction du port proprement dit s'annonce plus difficile. Selon les experts, l'investissement devrait dépasser 500 millions de francs.

Quoi qu'en dise M. Chirac, l'aide directe française au profit des territoires palestiniens reste modeste. Même en ajoutant les crédits de la coopération culturelle, scientifique et technique, ainsi que divers dons dans le domaine de la santé et de l'eau, l'effort de la France atteint laborieusement 100 millions de francs. Un pays comme le Tchad est dix fois mieux traité par Paris. Un autre élément de comparaison est la perte quotidienne supportée par l'économie palestinienne du fait du bouclage des territoires par Israël : de l'ordre de 50 millions de francs, selon des responsables de l'Autonomie palestinienne.

Jean Arthuis signera avec Yasser Arafat le protocole d'aide pour 1996, d'un montant de 80 millions de francs

En fait, l'essentiel de l'aide française transite par l'Union européenne (UE), le principal bailleur de fonds de la communauté internationale sur lequel peuvent s'appuyer les Palestiniens. Selon un pointage effectué par Bruxelles, tous canaux confondus, les Quinze ont fourni en 1995, à eux seuls, 45 % de l'aide financière totale promise à Yasser Arafat. Contrairement à ce que leur influence politique régionale peut laisser croire, les Etats-Unis viennent largement derrière (19 %), dépassés même par l'Arabie saoudite, indiquent les chiffres de la Banque mondiale.

Les promesses faites cette année ne devraient pas chambouler ce classement. L'Union européenne s'est engagée à fournir 120 millions d'écus (1 écu égale 6,34 francs) en 1996, contre 71 millions de dollars pour les Etats-Unis (1 dollar égale 5 francs). Il reste que le bouclage des territoires par l'État juif ne facilite pas l'acheminement d'une aide à la reconstruction, dont chacun est *convaincu* qu'elle constitue un antidote à la violence.

J.-P. T.

La crise mexicaine n'a pas interrompu les flux de capitaux des pays industrialisés vers le tiers-monde

La croissance des investissements privés a surtout bénéficié à l'Asie, au détriment de l'Amérique latine et de l'Afrique

Malgré la crise mexicaine, les transferts nets de capitaux des pays industrialisés vers ceux du tiers-monde, notamment les fonds privés, ont continué à croître en 1995, selon les *Tableaux de la dette* publiés par la Banque mondiale. Seuls les investissements de portefeuille ont diminué l'an dernier comme en 1994. Mais la polarisation des flux sur l'Extrême-Orient s'est encore accentuée au détriment de l'Amérique latine. L'aide publique destinée aux pays les plus pauvres, notamment d'Afrique, s'affaiblit.

LA CRISE MEXICAINE n'a que brièvement interrompu les flux de capitaux vers les pays en développement, qui ont atteint le montant record de 231 milliards de dollars en 1995, mais un rééquilibrage s'est produit entre les prêts et les dons publics, stagnants ou en baisse, et les investissements privés directs, qui reprennent. De même, la polarisation géographique au profit de l'Extrême-Orient et au détriment de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne s'est accentuée. Les *Tableaux de la dette* publiés mardi 12 mars par la Banque mondiale confirment les indications partielles données auparavant par l'Institut de la finance internationale (IFI) ou par la Banque des règlements internationaux de Bâle et tracent un paysage en noir et blanc.

Au positif, les flux de capitaux ont continué à croître en 1995 : la hausse atteint 11,5 %. Certes, l'opération de sauvetage du Mexique, qui a représenté 11,1 milliards de versements nets (compte tenu des remboursements déjà intervenus) y a contribué. Mais celle-ci mise à part, on a plutôt constaté une reprise, après une quasi-stagnation en 1994. Parallèlement, le poids de la dette (le « stock » atteint 2 000 milliards de dollars) ne s'est pas aggravé : sauf en Afrique subsaharienne, il a été largement compensé par la croissance économique et la forte hausse des exportations (17 %), et la dette ne représente plus que 150 % des exportations au lieu de 163 %.

Autre signe encourageant : la croissance des flux de capitaux privés, qui *« se sont remis beaucoup plus vite qu'on ne pensait »* du choc de la dévaluation mexicaine de décembre 1994, selon les experts de la Banque mondiale, et dont les perspectives apparaissent *« favorables »*, voire *« brillantes »*. Les « investissements directs » en particulier ont continué leur progression, même s'ils ne retrouvent pas encore le rythme du début des années 90 (leur montant avait triplé entre 1990 et 1993) : ils ont été *« stimulés par la mondialisation rapide de la production, par la participation croissante des pays en développement aux échanges internationaux et par les progrès des politiques économiques des bénéficiaires »* et par la poursuite des programmes de privatisation.

Seuls les investissements dits « de portefeuille », correspondant à des apports de fonds propres ou à des achats en Bourse, ont diminué. Ce recul est dû à la hausse des taux d'intérêt américains à partir de février 1994, à la crise mexicaine, et enfin aux *« inquiétudes suscitées par les risques de surchauffe »* en Asie orientale au second semestre 1995. D'autre part, les investisseurs, après avoir élargi la part des « marchés émergents » dans leur portefeuille, ont sélectionné ceux qui semblaient offrir les placements les plus rentables et les plus sûrs. Ce qui a accru la « volatilité » des capitaux, mais pousse aussi les gouvernements à s'en protéger par des politiques macroéconomiques plus rigoureuses, notamment en portant plus d'attention à l'évolution des taux de change et de la balance des comptes courants.

Le tableau est nettement plus sombre pour les fonds publics, qui ont stagné, si l'on exclut l'opération de sauvetage du Mexique effectuée par les Etats-Unis et le Fonds monétaire international. L'aide publique au développement est tombée à son plus bas niveau depuis vingt ans, et la part des crédits dits « concessionnels » (à faible taux) qui vont aux pays les plus pauvres a décru aussi. Une évolution dangereuse *« au moment même où beaucoup de ces pays s'appliquent à restaurer la croissance et à réduire la pauvreté »*, souligne Kwang W. Jun, un des rapporteurs.

Ces transformations s'accompagnent d'une *« concentration »* jugée *« préoccupante »*, qui s'est accentuée en 1995. Douze pays attirent les trois quarts des flux privés et 80 % des investissements directs, alors que les pays les plus pauvres n'en bénéficient guère. L'Asie de l'Est est la grande gagnante depuis 1994 ; l'an dernier elle a reçu notamment 60 % des capitaux privés et plus de la moitié des investissements directs (essentiellement dans quatre pays : Chine, Corée, Malaisie et Indonésie, dans l'ordre).

En revanche, la part de l'Amérique latine dans les investissements privés a continué à décliner. Mais les situations y sont de plus en plus contrastées : si les investissements directs ont chuté au Mexique, ils ont repris en Argentine au cours de l'année 1995 ; la dette représente 129 % des exportations du Chili, mais plus de trois fois celles de l'Argentine, et plus de vingt-cinq fois celles du Nicaragua...

Enfin, malgré une progression des exportations de matières premières et des accords de réduction de la dette, la situation des pays d'Afrique subsaharienne a continué de se détériorer. Leur dette représente en moyenne 269 % de leurs exportations. Destinataire principal de l'aide publique au développement, l'Afrique est touchée par l'affaiblissement de celle-ci : en 1995, seuls l'Afrique du Sud et le Nigéria ont bénéficié d'arrivées de capitaux privés.

Guy Herzlich

Le « boom » de 1990-1993

Le montant des capitaux destinés au tiers-monde est passé, selon les *Tableaux de la dette*, de 102 milliards de dollars en 1990 à 231 milliards en 1995. Mais dès 1993 il avait atteint 207,2 milliards de dollars. L'an dernier, l'augmentation a été inférieure à 6 % si l'on défalque du total le « paquet mexicain ». La croissance a été due aux fonds privés, qui ont été multipliés par 3,5 entre 1990 et 1993 pour atteindre 154 milliards de dollars cette année-là. En particulier, les « investissements de portefeuille » ont « explosé », passant de 3,7 à 45,6 milliards de dollars, avant de retomber les années suivantes, alors que les investissements étrangers directs n'ont cessé d'augmenter depuis 1990, de même que les crédits et obligations, même si le rythme s'est ralenti après 1993. La progression des investissements directs, qui ont dépassé 90 milliards de dollars en 1995, est particulièrement favorable car, à la différence des crédits ou des émissions de bons, ceux-ci ne sont pas générateurs d'endettement.

Une rencontre entre les présidents haïtien et dominicain marque le début d'une tentative de réconciliation entre les deux pays

René Préval et Joaquin Balaguer veulent effacer cent ans d'incompréhension mutuelle

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Après plus d'un siècle de tensions, parfois sanglantes, et de malentendus, Haïti et la République dominicaine ont fêté leurs retrouvailles. Au pouvoir depuis un peu plus d'un mois, le président René Préval voulait marquer l'importance qu'il attache à la République dominicaine, seul voisin d'Haïti, en lui réservant sa première visite officielle.

Sensible à cet égard, le président dominicain Joaquin Balaguer a multiplié les gestes d'amitié envers son homologue haïtien. Lors d'une cérémonie empreinte d'émotion, il a décoré le président Préval de l'ordre de Duarte, Sanchez et Mella, la distinction la plus élevée en République dominicaine. Bousculant le protocole, les deux chefs d'Etat ont prolongé leurs entretiens tête à tête durant plus de six heures.

Comme deux voisins qui se retrouvent après une longue brouille, ils ont évoqué le passé, parlé art et littérature, sans pour autant esquiver les dossiers épineux qui obscurcissent les relations bilatérales : *« Dans un climat de franchise et d'amitié »*, selon René Préval, les deux hommes ont abordé la difficile situation des *braceros*, les coupeurs de canne à sucre haïtiens employés sur les plantations dominicaines, ainsi que la présence à Saint-Domingue d'anciens putschistes haïtiens. Ils se sont promis de normaliser leurs relations commerciales, traditionnellement dominées par la contrebande, et sont convenus de lutter ensemble pour la défense de l'environnement insulaire.

DES PROJETS CONCRETS

Les deux présidents ont insisté sur leur volonté d'instaurer un *« climat de paix et de démocratie »* entre les deux Républiques se partageant l'île d'Hispaniola. Ils ont désigné une commission mixte, formée de ministres et de représentants du secteur privé pour traduire en projets concrets la nouvelle volonté de coopération.

Ces retrouvailles sont d'autant plus remarquables que le président Balaguer est souvent apparu comme l'un des chantres de l'« anti-haïtianisme » durant sa longue carrière politique. Au crépuscule de sa vie, qui se confond avec un demi-siècle d'histoire dominicaine, et cinq mois avant la fin de son dernier mandat présidentiel, il a choisi de passer à l'histoire comme l'initiateur d'une nouvelle ère d'entente cordiale entre Haïti et la République dominicaine. Compte tenu de son passé et de sa personnalité, cette nouvelle orientation engage l'Etat dominicain et son successeur, quel qu'il soit.

Pour la communauté internationale, et particulièrement pour l'Union européenne qui, à travers les programmes de la convention de Lomé, a incité les deux pays à se rapprocher, la visite du président Préval à Saint-Domingue constitue une agréable surprise confortant le processus de démocratisation en Haïti.

« En deux jours, les présidents Préval et Balaguer ont effacé cent ans de mésentente et d'incompréhension », notait un chef d'entreprise, membre de la nombreuse délégation qui accompagnait le chef d'Etat haïtien. Avant même que les techniciens de la commission mixte se mettent au travail, le sommet présidentiel a permis de fructueux contacts entre les hommes d'affaires, les artistes et les journalistes des deux Républiques siamoises de l'île d'Hispaniola.

Jean-Michel Caroit

L'ONU rejette les accusations sur sa politique au Rwanda

EN RÉPONSE à un rapport, réalisé par des experts indépendants à la demande de 37 pays donateurs, *dénonçant son incapacité à empêcher* le génocide au Rwanda, l'ONU a accusé à son tour, lundi 11 mars, les Etats membres du Conseil de sécurité d'avoir ignoré des appels répétés à renforcer les forces de l'organisation dans ce pays.

Selon le rapport, le secrétariat général de l'ONU a reçu des *« avertissements très clairs »* de la part des services de renseignement de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), en janvier 1994, sur des projets *d'attaques contre les* « casques bleus », destinées à les obliger à quitter le pays ainsi que sur des plans de génocide... quatre mois avant que les tueries ne commencent.

Le rapport, rendu public lundi à New York, accuse le secrétariat général de n'avoir pas répondu aux appels du chef de la Minuar, le général canadien Roméo Dallaire, de renforcer les forces de l'ONU sur place afin de protéger la population civile. Bien au contraire, le Conseil de sécurité a ordonné, le 21 avril 1994, le retrait de la majorité de ses troupes, ramenant une force de 2 500 hommes, qui aurait pu éviter les massacres, à un contingent de 270 hommes seulement.

Selon le porte-parole de l'ONU, Sylvana Foa, les appels répétés de Boutros Boutros-Ghali pour augmenter les troupes et muscler le mandat de la mission de l'ONU au Rwanda *« sont du domaine public »*. Mme Foa affirme également que le rapport contient des *« erreurs et des appréciations non fondées »* qui donnent au document *« un air révisionniste »*.

Le rapport note que *« le fantôme de la Somalie »* avait rendu les Etats-Unis très circonspects, après la mort de 18 de leurs soldats durant la tentative de capture du chef de guerre somalien Mohamed Farah Aïdid, en octobre 1993. Un diplomate, qui siège au Conseil de sécurité, a refusé de commenter le rapport, estimant qu'il s'agissait d'un point de vue *« qui ne fait pas nécessairement autorité »* et qu'il a été rédigé *« avec une grande vision rétrospective »*. – (AFP.)

Amnesty lance une campagne mondiale sur les droits de l'homme en Chine

L'organisation appelle les opinions publiques occidentales à une vigilance sans relâche

L'activité militaire a été moyenne, mercredi 13 mars, dans le détroit de Formose après le lancement d'un nouveau missile par Pékin. Cependant, la méthode brutale mise en œuvre envers Taïwan est emblématique de la quasi-inexistence d'un Etat de droit en Chine continentale, bien reflétée par la situation des droits de l'homme, sur quoi Amnesty lance une campagne mondiale de sensibilisation.

« LA CHINE, qui compte le cinquième de la population du monde, est une importante puissance militaire et virtuellement le premier marché planétaire. Est-ce là une raison pour qu'elle se sente au-dessus des principes fondamentaux qui gouvernent l'ordre international, y compris un noyau dur de droits de la personne qui s'imposent à tous, absolument ? » Ex-garde des sceaux et ex-président du Conseil constitutionnel, actuellement sénateur (PS), Robert Badinter avait été invité par Amnesty à présider, mercredi 13 mars à Paris, la conférence de presse de lancement, pour la France, d'une campagne de sensibilisation mondiale lancée par cette organisation humanitaire sur la situation des droits de l'homme en Chine. La concomitance de l'événement avec les manœuvres de Pékin devant Taïwan était un hasard, puisque la campagne était en préparation depuis six mois.

Les organisateurs avaient, entre autres, invité à leur tribune Danielle Mitterrand, présidente de France-Libertés, pour manifester que, face à l'énormité du problème, les efforts devaient se conjuguer. *« On ne prend pas assez en compte la continuité et la gravité de la violation des droits de l'homme en Chine »*, observa encore M. Badinter. Renvoyant, pour une approche plus détaillée, à l'ouvrage *Chine, le règne de l'arbitraire*, publié par Amnesty pour lancer, précisément, la campagne, l'ancien ministre de la justice énuméra quelques spécificités de l'empire du Milieu : *« Un usage considérable de la détention administrative, qui se divise en " mises à l'abri pour enquête " (900 000 cas, qu'on sache, en 1990 sous ce seul chapitre) et " rééducation par le travail " ; un déni de la liberté religieuse, tant à l'endroit des Tibétains* [bouddhistes] *que des chrétiens ou des musulmans ; l'atteinte à la liberté de procréer, que l'on doit bien distinguer d'une politique volontariste de contrôle des naissances, et qui comporte des sanctions envers qui dépasse le quota et des pressions pour un avortement forcé ; une pratique de la torture qui apparaît comme institutionnalisée ; un usage de la peine de mort qui place de loin la Chine au premier rang mondial, puisque les 2 780 condamnations et 2 050 exécutions connues pour 1994 représentent des chiffres trois fois plus élevés que pour tout le reste de la planète ; à quoi on peut ajouter un vrai système (dira-t-on un trafic ?)de prélèvement d'organes, reins notamment, sur les cadavres des suppliciés. »*

LE SOUVENIR DE TIANANMEN

Mais, compte tenu du défi posé par un gouvernement qui ne pratique en rien les règles démocratiques – comme devait le rappeler lors de la conférence Cao Chongguo, président pour la France de la Fédération pour la démocratie en Chine, en un émouvant témoignage vécu sur ce que fut le massacre de Pékin des 3 et 4 juin 1989 –, quel espoir d'évolution concevoir ? Marc de Montalembert, président d'Amnesty France, assura que *« les échos d'une campagne mondiale seront entendus en Chine »* : du fait de l'existence désormais d'un *« débat, sur place, à propos des droits de l'homme, y compris parmi certains responsables conscients que l'ouverture économique impose de forger une bonne image et un véritable Etat de droit »* ; et aussi du fait de l'existence de médias « globaux », comme Internet.

La méthode dès lors prônée est que les opinions des pays démocratiques veillent sans relâche à ce que leurs gouvernants, mais aussi les entreprises nationales travaillant en Chine, ne laissent aucun répit aux autorités de Pékin sur les droits de l'homme. La venue en France, en avril, du premier ministre Li Peng, dont le principe n'a pas été contesté, serait suivie à la loupe par un *« comité d'accueil »* (le mot est de Cao Chongguo) dénommé « N'oublie pas Tiananmen », qui ne manquera pas de manifester les sentiments que lui inspire celui qui est tenu pour un acteur-clé du massacre de juin 1989.

J.-P. C.

La revendication d'une identité taïwanaise se renforce dans l'île

TAÏPEH

de notre envoyé spécial



ANALYSE

« Déjà au moment de Tiananmen [la répression du « printemps de Pékin » en 1989], *je m'étais sentie devenir étrangère à la Chine continentale »*, nous dit ce fonctionnaire de rang moyen, d'origine taïwanaise mais pleinement intégrée à une administration largement venue du continent dans les fourgons de Tchiang Kaï-chek en 1949 et qui a longtemps fonctionné sur le dogme d'une Chine unique, avec la réunification pour objectif à long terme. *« Aujourd'hui, s'ils* [les dirigeants de Pékin] *continuent leurs gesticulations, ils vont nous pousser à déclarer l'indépendance. »* Et en cas de guerre ? *« Y a-t-il d'autre choix ? »* Dans ces propos se trouvent tous les malentendus de l'actuelle crise.

Chinois, les Taïwanais ne nient pas l'être. Comme ceux de presque toute l'Asie du Sud-Est, ils sont les descendants de vagues d'émigration qui ont commencé aux XVI[e] et XVII[e] siècles à partir de la côte orientale chinoise. Cette émigration avait une fonction économique : un fils de la famille, dans un village, partait faire fortune dans le commerce à l'aide de subsides claniques, et renvoyait une part de son enrichissement pour améliorer le sort commun. Il n'aurait pourtant pas envisagé sa dernière demeure ailleurs que sur le continent, dans la terre familiale, sur le continent. C'est ainsi que les ancêtres du président taïwanais Lee Teng-hui, l'âme damnée de Pékin, sont encore révérés dans le village d'origine de la famille, au Fujian.

LIENS DISTENDUS

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à la faveur du développement, ce rapport à la terre ancestrale a changé sensiblement pour la plupart des communautés d'Asie du Sud-Est. Sans se rompre, le lien s'est distendu. La relation à la Chine a perdu en émotion ce qu'elle a gagné en matérialisme avec l'ouverture économique : l'argent des 55 millions de Chinois d'outre-mer va désormais en Chine pour y créer un profit exportable et édifier des empires financiers extérieurs au continent. En retour, les dirigeants de Pékin ont encouragé ces communautés à adopter la nationalité de leur pays de résidence.

Ils ne l'ont pas fait dans le cas de Taïwan, faite *« province sacrée »* du fait des séquelles de la guerre mondiale, de la deuxième guerre civile chinoise (1945-1949), puis de la guerre froide, lesquelles ont conduit à une situation gelée où les pouvoirs régnant à Pékin et Taipeh, rivaux mais issus du même creuset, s'accordaient sur le principe d'une convergence à terme. Environ 20 % de la population de l'île venue avec Tchiang Kaï-chek vaincu par Mao Zedong, maintinrent les autres 80 % dans ce système mental construit (c'est souvent le cas en Chine) sur un massacre, en 1947 – dont le bilan définitif reste à établir, même si le président Lee a exprimé des excuses au nom du Kouomintang, parti continental dont il a hérité.

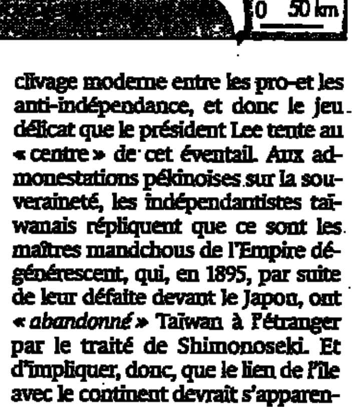
Pour autant, cette histoire reste sensible, car il faut remonter à la fin du XIX[e] siècle pour comprendre le clivage moderne entre les pro-et les anti-indépendance, et donc le jeu délicat que le président Lee tente au « centre » de cet éventail. Aux admonestations pékinoises sur la souveraineté, les indépendantistes taïwanais répliquent que ce sont les maîtres mandchous de l'Empire dégénérescent, qui, en 1895, par suite de leur défaite devant le Japon, ont *« abandonné »* Taïwan à l'étranger par le traité de Shimonoseki. Et d'impliquer, donc, que le lien de l'île avec le continent devrait s'apparenter à celui qu'ont avec lui les communautés d'outre-mer...

NON-DIT

Tout celà, naturellement, fonctionne dans le registre du non-dit, ou du peu dit. Mais cela se lit dans le succès dangereux d'une scène jouée encore le jeudi 14 mars, où le drapeau de la Chine populaire a été une nouvelle fois brûlé en mer, à proximité de la cible, où, la veille, le quatrième missile continental était tombé.

Cette revendication identitaire de moins en moins implicite se détecte également dans les réactions locales à l'arrivée de l'armada américaine, dont le premier porte-avions a déjà envoyé, jeudi, ses appareils patrouiller dans les eaux environnant l'île. Il ne faut pas, a dit le porte-parole du ministère des affaires étrangères de Taïpeh, que ce soit *« des étrangers qui partent en guerre »* pour le compte de l'île. *« Tout mouvement de la part des Etats-Unis est calculé en fonction de leurs propres intérêts. Nous ne pouvons attendre d'eux qu'ils servent les nôtres. »* Ce langage peut rassembler tant les indépendantistes que les partisans de Lee Teng-hui, que ceux qui prônent le dialogue et le rapprochement avec Pékin. A la limite, il pourrait plaire à Pékin, si le régime continental était d'humeur à dialoguer.

Francis Deron



Trente sorties de Sukhoï 27

La chasse aérienne de la République populaire de Chine a, pour la deuxième journée consécutive, effectué, le mercredi 13 mars, au départ d'aéroports du continent (Pékin ne dispose pas de porte-avions), une trentaine de sorties de ses Sukhoï 27, en manœuvres conjointes avec dix bâtiments de guerre circulant au sud-ouest du détroit de Formose. L'agence communiste Chine nouvelle a précisé que les forces aériennes du continent ont entamé un nouveau programme d'entraînement adapté aux conditions d'une *« guerre régionale et de haute technologie »*.

Les continentaux ne sont plus enchaînés à la propagande

PÉKIN

de notre correspondant

Avec le regain de tension dans le détroit de Taïwan, le cinquième de l'humanité – les habitants du continent – est soumis à un nouveau lavage de cerveau. Les Chinois ont pour seul rendez-vous formel quotidien avec le pouvoir le bulletin de 19 heures de la télévision nationale, qui leur énonce la vérité du moment : depuis près d'un an, Taïwan a été comme kidnappée par un individu peu recommandable, Lee Teng-hui. Encore ne voit-on pas le président taïwanais à l'écran : on entend la dernière bordée d'insultes à son endroit qu'on lira demain dans le *Quotidien du peuple*, organe du PCC.

De reportages sur la vie réelle à Taïwan, pas l'ombre. Les rares images que les continentaux ont vues ces dernières années de leurs cousins insulaires étaient celles, il est vrai peu glorieuses, d'échanges de coups au Parlement : manière d'illustrer que le « chaos » s'installe dans l'île à la faveur de la démocratisation. Les gesticulations pékinoises sont, en revanche, montrées de façon insistante, avec des vues de manœuvres où rivalisent nuques rasées et armes étincelantes. On y voit aussi, bien sûr, tel ou tel dirigeant, dont à l'occasion le chef de l'Etat, Jiang Zemin, suivant ces évolutions martiales d'un air pénétré.

Cette propagande mord-elle sur le public ? On peut en douter. Les Chinois en ont vu d'autres. Ils s'informent autrement. Ils écoutent les radios étrangères en langue d'origine ou dans la leur (la station la plus populaire est RFI en chinois). Les privilégiés lisent, selon leur rang dans la nomenklatura, les journaux de Hongkong ou d'Occident – et de Taïwan ! – qui circulent semi-officiellement dans les bureaux. Ils regardent CNN. Les autres recourent à l'arme du pauvre : le bouche-à-oreille, favorisé par le téléphone. C'est au continent qu'est destiné le tiers des communications internationales au départ de Taïwan.

L'absence de sondages ne permet guère de savoir si les vociférations de Pékin passent la rampe. Peut-être en est-il ainsi auprès d'une minorité désireuse d'en découdre tant avec un spectre indépendantiste à Taïwan qu'avec le monde industrialisé. A trois reprises dans cette moitié du siècle – à l'occasion de conflits en Corée (1950-53), contre l'Inde (1962) et contre le Vietnam (1979) –, la Chine de Mao puis de Deng est partie en guerre sans qu'une sérieuse opposition intérieure à ces aventures puisse se manifester : la propagande occupait le terrain.

F. D.

Massacre dans une école maternelle en Ecosse

Un tueur fou a assassiné seize enfants et leur institutrice. Les autorités envisagent un renforcement des contrôles de sécurité

DUNBLANE

de notre envoyé spécial

8 h 45, mercredi 13 mars : les 725 élèves de l'école primaire de Dunblane sont rassemblés dans la cour, comme chaque matin, un quart d'heure avant le début des classes. A 9 h 15, les vingt-neuf élèves de première année de la classe de Gwenne Mayor entrent avec leur maîtresse dans la salle de gymnastique. A 9 h 30, un homme fait irruption dans l'école avec quatre armes à feu, se forçant un passage en blessant deux enseignants sur son chemin. Il ouvre ensuite le feu indistinctement sur les gamins et gamines de cinq à six ans. Trois minutes après, on compte quinze morts parmi les enfants, plus M[me] Mayor ; treize autres étaient blessés, dont trois grièvement. L'un d'eux devait décéder à l'hôpital. Peu avant l'arrivée de la police, le meurtrier se donne la mort. Un seul des enfants présents dans la salle de gymnastique est sorti indemne du massacre ; deux autres y ont échappé parce qu'ils étaient malades.

Le responsable de cette tuerie est un célibataire de quarante-trois ans habitant la ville voisine de Stirling, Thomas Watt Hamilton. Obsédé par les jeunes garçons et par les armes, il était connu dans la région pour avoir ouvert des clubs de jeunes et pour fréquenter les associations de tir. On n'ignorait pas qu'il aimait s'approcher de très près des gamins, qu'il encourageait à se mettre torse nu et en short et dont il collectionnait les photos. Il avait été mis à la porte du mouvement scout il y a vingt-deux ans pour comportements douteux, et ses efforts répétés pour y reprendre des responsabilités n'avaient pas abouti. Il s'en était plaint en haut lieu et avait même écrit à la reine la semaine dernière.

La police avait reçu des informations et des plaintes, mais affirme n'avoir jamais eu de preuves pour étayer ses soupçons. Toutefois, les clubs qu'ouvrait Hamilton les uns après les autres ne faisaient guère long feu, les parents retirant rapidement leurs enfants après que ceux-ci leur avaient fait part de ce qui se passait ces après-midi-là, outre le football et les exercices de tir. On peut toutefois se demander pourquoi Thomas Hamilton avait pu obtenir plusieurs permis de port d'arme mais aussi pourquoi, si les preuves manquaient, on avait conseillé aux écoles de la région de ne pas l'admettre dans leurs locaux.

Pourquoi Dunblane ? Un drame ne semblait pas devoir se produire dans ce charmant bourg de 7 000 âmes situé entre Glasgow et Edimbourg, sur la route des Highlands. Cité-dortoir pour ceux qui ont choisi de vivre en dehors des grandes villes où ils travaillent, enroulée autour de sa belle cathédrale gothique, Dunblane aligne ses maisons avec jardin le long de rues coquettes et n'a rien à voir avec les HLM démoralisants des banlieues d'Edimbourg et de Glasgow, ravagées par le chômage, la drogue et les gangs. C'est une communauté écossaise étroitement unie, solidaire, *« où tout le monde se connaît, où, quand on rencontre un ivrogne le samedi soir, on le ramène en voiture chez lui »*, confie un habitué du pub situé face à la gare.

Bref, une petite ville sans histoires – *« une charmante ville »*, répète-t-on comme pour s'en convaincre à nouveau – où cohabitent le député local, le conservateur Michael Forsyth, ministre des affaires écossaises, et son rival travailliste au sein du cabinet fantôme. *« Si c'est arrivé ici, c'est que cela pourrait se produire n'importe où »*, dit un habitant encore sous le choc, comme tout le monde ici. *« Je n'arrive pas à réaliser ! Est-ce la rançon des temps dans lesquels nous vivons ? Nous ne sommes pourtant pas aux Etats-Unis. On se croirait au Rwanda alors que, là-bas, ils n'ont pas la chance d'avoir un système d'éducation comme le nôtre. »*

Un passant nous tourne le dos dans la rue en grommelant qu'il n'y comprend rien. Un autre raconte que ses enfants étaient à l'école primaire, qu'un de ses fils est passé par un club dirigé par Hamilton, mais qu'il en a très vite retiré le gamin, traumatisé par des attouchements. *« Il a voulu se venger d'être mis à l'écart par la population, d'avoir été contraint de fermer ses clubs, des lettres dénonçant son comportement. »* Malgré tout, l'incompréhension et l'horreur demeurent : comment a-t-on pu passer à un tel extrême, quel déclic s'est produit dans la tête du forcené pour qu'il agisse ainsi ?

Un Irlandais du Nord qui a choisi de vivre à Dunblane pour sa tranquillité se prend la tête entre les mains : il avait quitté sa ville d'Enniskillen, théâtre d'un sanglant massacre de l'IRA il y a plusieurs années. *« Tout le monde ici connaît quelqu'un qui a eu un enfant blessé ou tué ce matin »*, ajoute-t-il. Après avoir exprimé leur peine – ou un soulagement mêlé de gêne pour les parents qui ont retrouvé leurs enfants sains et saufs –, les gens de Dunblane sont rentrés à la maison, en cette froide journée où souffle un vent glacial sur une terre recouverte d'une fine couverture de neige. En famille, entre amis, ils absorbent le choc qui a bouleversé à jamais leur vie, celle de leurs enfants et toute cette communauté étroitement unie. Mercredi soir, les rues étaient vides, les gens étaient calfeutrés chez eux, certains même agressifs à l'égard de la meute de journalistes débarquée quelques heures plus tôt et dont un ou deux offraient de l'argent pour des témoignages.

« Tout le monde ici connaît quelqu'un qui a eu un enfant blessé ou tué ce matin »

De Charm el Cheikh, où il assistait au sommet contre le terrorisme, le premier ministre britannique, John Major, a également exprimé sa détresse. Le Royaume-Uni est, depuis quelques mois, traumatisé par la violence à l'école, et par la violence tout court. 1995 a été marquée par les révélations les plus ignobles sur les époux West, tueurs en série de jeunes filles à la dérive. Il ne se passe plus de semaine sans l'annonce d'agressions ou de meurtres dans les quartiers défavorisés ou dans les banlieues résidentielles. La mort, en décembre, dans le grand Londres, de Philip Lawrence, un directeur d'école poignardé par un adolescent alors qu'il assurait la sécurité à la sortie de son établissement, a choqué l'opinion comme la classe politique et leur a fait prendre conscience du péril.

Une commission d'enquête a tout de suite été réunie pour étudier les moyens de lutter contre ce nouveau fléau; son rapport devrait être publié fin mars. Le gouvernement avait décidé, la semaine dernière, de permettre à la police de veiller au maintien de l'ordre à l'intérieur des écoles. On envisage d'installer des caméras de sécurité, des portiques de détection d'armes, de cadenasser toutes les issues sauf une. Certains demandent que l'on révise les textes sur le port d'arme pour éviter que des personnes instables puissent avoir un fusil ou un pistolet à leur disposition.

Mais aucune mesure de sécurité, drastique soit-elle, ne permettra d'empêcher un déséquilibré de commettre un acte de folie. Comme celui de Thomas Hamilton, qui a ouvert le feu sur des enfants qui faisaient leurs premiers pas dans la vie, dans cette école sur la route de Doune, à quelques kilomètres seulement de cette bourgade célèbre jadis pour la beauté de ses pistolets.

Patrice de Beer

Les Etats-Unis organisent une conférence à Ankara pour armer les Bosniaques

L'initiative de Washington est jugée « mal venue » à Paris

En dépit des protestations européennes, les Etats-Unis sont en train de mettre en œuvre leur projet d'armer les Bosniaques. Un représentant de l'administration, James Pardew, a annoncé, lundi 11 mars, que Washington allait verser 100 millions de dollars pour un programme d'assistance militaire dit *« Entraînement et équipement »*, dont le contenu sera exposé, lors d'une conférence internationale, le 15 mars à Ankara.

LA RÉUNION d'Ankara, à laquelle les Américains ont convié une quarantaine d'Etats, est jugée *« mal venue »* à Paris, où l'on indique que la France n'y participera pas au niveau politique et se contentera d'envoyer un « observateur », comme les autres pays de l'Union européenne. *« S'il y a de l'argent disponible, il vaut mieux l'utiliser pour la reconstruction »*, a déclaré, mardi 12 mars, le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay. Le même jour, le porte-parole du Kremlin faisait savoir que le président Eltsine avait décidé *« d'autoriser la coopération militaire avec les pays de l'ex-Yougoslavie »*, c'est-à-dire en clair avec la partie serbe.

Hostiles sur le fond à la démarche américaine, les Européens redoutent de surcroît que Serbes et Croates ressentent comme une provocation particulière le fait que Washington ait choisi Ankara pour principal partenaire dans cette affaire. La Turquie, solide alliée des Etats-Unis dans l'OTAN, et particulièrement désireuse de venir en aide aux Musulmans bosniaques, est aussi parmi les pays dont toute intervention dans les Balkans est de nature à ranimer les vieux ressentiments historiques. Le « Turc », c'est l'ennemi dans le jargon des nationalistes serbes et croates, qui aujourd'hui encore désignent ainsi les Musulmans bosniaques.

APPROCHE PRAGMATIQUE

Les Européens estiment que la fourniture d'une aide militaire à l'un des ex-belligérants va exactement à l'encontre des efforts déployés pour pacifier la région, réconcilier les trois communautés de Bosnie et tenter de les faire revivre ensemble. Ils avaient obtenu que soit inscrit dans l'accord de paix, à Dayton, une sorte de moratoire : une période de six mois durant laquelle l'embargo sur les armes ne serait que progressivement levé et qui devait être mise à profit par les parties pour engager des discussions sur la réduction des armements. S'ils admettent que les disparités des forces militaires en présence ont été un facteur d'incitation à la guerre, les Européens estiment qu'il faut rechercher *« l'équilibre par le bas, pas par le haut »*.

Les Américains ont une approche beaucoup plus pragmatique et aussi plus intéressée. Ils veulent pouvoir *retirer leurs soldats de Bosnie* avant la fin de l'année, si possible sans laisser derrière eux une situation explosive et sans encourir le reproche d'abandonner encore une fois les Musulmans bosniaques à leur sort. Il faut, dans cette optique, donner aux Bosniaques les moyens de dissuader l'agresseur, former les cadres de l'armée, l'équiper. *« Il est très facile pour la Bosnie de se procurer des armes*, constatait, d'autre part, avec un certain réalisme, un haut responsable américain de passage à Paris récemment, *il y a des pays qui ne demandent qu'à lui en fournir. »*

Les Occidentaux ont fait fortement pression sur Sarajevo ces derniers mois pour obtenir que les moudjahidins venus d'Iran ou d'ailleurs pour prêter main-forte aux combattants bosniaques quittent le territoire. Il n'en resterait plus aujourd'hui que quelques-uns, qui ont adopté la nationalité bosniaque et qui se font discrets. La conférence d'Ankara vise apparemment, dans l'esprit des Américains, à susciter et à encadrer autant que possible les propositions d'assistance militaire, pour que Sarajevo soit moins tenté de se tourner vers des amis non fréquentables.

Le programme d'assistance militaire ne sera pas destiné à une seule communauté, mais *« à la fédération croato-musulmane »*, affirmait lundi James Pardew. C'est cependant les moins bien équipés, c'est-à-dire les Bosniaques, qu'il vise essentiellement. Richard Holbrooke l'expliquait en ces termes, avant de quitter le département d'Etat le mois dernier : *« Le but n'est pas seulement d'établir l'équilibre entre les Serbes de Bosnie et la fédération croato-musulmane, mais aussi entre les Bosniaques et les Croates à l'intérieur de la fédération. C'est pourquoi nous soutenons les Bosniaques. »*

Le négociateur des accords de Dayton, interrogé sur sa vision de l'avenir, disait ne rien tant redouter que l'*« Anschluss »*, c'est-à-dire l'annexion d'une partie du territoire bosniaque par la Croatie de Franjo Tudjman, qui réduirait la Bosnie à un mini-Etat musulman, pris en étau entre ses deux grands voisins serbe et croate.

TENTATIVE DE SAUVETAGE

Les Américains tentent encore de sauver cette fédération croato-musulmane sur laquelle ils ont construit le plan de paix de Dayton (toutes les dispositions militaires et institutionnelles de ce plan reposent sur le principe que la Bosnie est constituée de deux entités, l'une serbe, l'autre croato-musulmane). Mais visiblement, ils ont des doutes sur sa survie.

De Mostar à Sarajevo, une recrudescence des tensions entre Croates et Musulmans est en effet perceptible ces dernières semaines. Aider les Musulmans bosniaques à augmenter leur *« capacité de défense »*, c'est peut-être tenter de prévenir un éclatement de la fédération, mais c'est aussi se préparer à son éventualité.

Claire Tréan

■ **Le conseil d'administration de la Banque mondiale** a approuvé un plan pour permettre à la Bosnie de régler ses arriérés (2,2 milliards de francs environ) vis-à-vis de l'institution de développement et ainsi de devenir membre de la banque, indique cette dernière dans un communiqué publié mercredi 13 mars. Le plan de règlement des arriérés prévoit leur conversion en un nouveau prêt de la Banque sur trente ans. Il devrait se monter à environ 550 millions de dollars (2,7 milliards de francs). – *(AFP.)*

Belgrade semble prêt à collaborer avec le TPI

La Serbie est, semble-t-il, prête à collaborer avec le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye en permettant aux enquêteurs internationaux d'interroger deux témoins présumés des massacres de Srebrenica, où quelque huit mille Musulmans bosniaques sont portés disparus depuis la chute de cette ancienne *« zone de sécurité »* de Bosnie orientale.

Deux anciens soldats des forces serbes de Bosnie ont été arrêtés le 3 mars à Novi Sad, dans le nord-est de la Serbie. Le procureur général du TPI, Richard Goldstone, a indiqué que des enquêteurs du tribunal international se trouvaient mardi 12 mars à Belgrade pour obtenir des renseignements plus complets à leur sujet, et a assuré que *« la coopération de tous les gouvernements d'ex-Yougoslavie (avec le TPI) s'améliore »*. L'enquêteur américain sur les crimes de guerre, John Shattuck, a, pour sa part, déclaré qu'il pensait que la Serbie livrerait les deux témoins-clés au Tribunal de La Haye. – *(Reuter.)*

Violences, pillages et intimidations se multiplient à Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

Qu'ils soient sous contrôle serbe ou bosniaque, les faubourgs de Sarajevo sont actuellement livrés aux « bandits ». Violences, pillages, intimidations, vols et expulsions sont le quotidien des rares Serbes sarajéviens qui désirent vivre dans la capitale réunifiée. La terreur règne notamment à Grbavica, le dernier quartier de Sarajevo encore sous contrôle de Pale, le fief des séparatistes serbes. Des hordes de jeunes hommes ont récemment débarqué et forcent les gens à partir vers une « République serbe » ethniquement pure. Les gangs agissent avec une double motivation.

La première est politique – sans doute orchestrée par Pale – et consiste à empêcher que démonstration soit faite que les Sarajéviens peuvent encore vivre ensemble, même après quatre ans de guerre. La seconde motivation est criminelle, les jeunes voyous profitant de l'aubaine pour piller les appartements, s'approprier les biens des Musulmans et Croates chassés en 1992, avant qu'ils ne reviennent, le 19 mars prochain. L'IFOR a intensifié sa présence à Grbavica, espérant qu'une démonstration de force suffira à intimider les jeunes Serbes. Plus de deux cents soldats français et italiens patrouillent dans les rues, et sont chargés d'éviter au maximum que pillages et incendies s'accentuent avant l'arrivée de la police bosniaque. De sources occidentales, on indique que Grbavica pourrait être *« le lieu d'un baroud d'honneur, ou plutôt d'horreur »*, des extrémistes toujours au pouvoir à Pale.

Dans les quartiers déjà rendus au gouvernement bosniaque, après quatre années de présence de l'armée serbe, la situation n'est pas stabilisée. Des gangs, venus de Sarajevo cette fois, s'en prennent violemment à la maigre population serbe qui a décidé de demeurer en ville. Dans le faubourg d'Ilidza, rendu aux Bosniaques le 12 mars, plus d'une centaine de méfaits auraient été commis à l'encontre de vieillards serbes en vingt-quatre heures, selon la police de l'ONU. *« C'est une honte, vraiment une honte, que des gens de Sarajevo adoptent le même comportement que celui de Serbes dont ils dénoncent la violence »*, a souligné le porte-parole de l'ONU.

Au Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), on note également des cas de vols et d'intimidations. *« C'est extrêmement triste, car nous avions conseillé à ces gens de rester à Sarajevo »*, déclare le porte-parole du HCR, Chris Janowski. Il ajoute toutefois que le barcèlement des Serbes d'Ilidza ne paraît pas motivé par des considérations politiques. *« La situation est incontrôlée*, dit-il. *Il nous semble que les policiers de la Fédération croato-bosniaque tentent réellement de stopper les agissements des voyous à chaque fois que nous le réclamons. »*

TERRORISME ETHNIQUE

D'un côté, à Grbavica, il y aurait donc un terrorisme politique et ethnique, ce qui confirme la manière dont Pale a mené cette guerre depuis des années. La population serbe est poussée vers la sortie, et les infrastructures sont pillées afin de ne restituer aux Bosniaques qu'un quartier misérable. De l'autre côté, à Ilidza, il y aurait un terrorisme purement criminel, les voyous bosniaques profitant de l'anarchie pour s'enrichir sur le dos des Serbes qui se cramponnent à leurs maisons (de deux mille à cinq mille personnes, selon les estimations). En regardant les chaînes de télévision de Pale et de Sarajevo, la différence est d'ailleurs notable. Tandis que la première appelle à l'exode et à la division ethnique, la seconde témoigne des incidents d'Ilidza – sans toutefois émettre de condamnation ferme.

Le gouvernement bosniaque, selon des diplomates occidentaux, devrait comprendre qu'il n'a aucun intérêt à ce qu'un parallèle soit établi entre les deux situations. L'OTAN et l'ONU, tout en dénonçant la politique serbe, prennent donc soin de conseiller à Sarajevo de mettre fin aux actions de sa pègre. Car la poignée de Serbes qui, au terme de plusieurs semaines d'intenses pressions de Pale, ont choisi de rester dans la capitale, méritent tout le respect que Sarajevo doit à ses citoyens. Ces gens ont souvent protégé leurs voisins musulmans et croates, en 1992, lorsque l'armée serbe a encerclé la ville. Ils sont indéniablement sarajéviens et, même peu nombreux, un symbole d'une société multiethnique dont les Bosniaques ont toujours clamé qu'ils étaient les meilleurs protecteurs.

Rémy Ourdan

Les Russes bombardent l'ouest de la Tchétchénie alors que les affrontements ont repris à Grozny

Les témoignages font état de viols et de pillages à Sernovodsk

Des combats se sont de nouveau déroulés, jeudi matin 14 mars, entre les forces russes et les Tchétchènes dans le nord de Grozny. Ce quartier est un de ceux dont s'étaient emparés les indépendantistes lors de leur offensive, la semaine dernière, sur Grozny, officiellement sous contrôle russe depuis février 1995. Dans le même temps, les forces russes ont bombardé la place forte tchétchène de Bamout, dans le sud-ouest de la petite République.

MOSCOU
de notre correspondante

Les forces russes en Tchétchénie poursuivaient, jeudi 14 mars, leurs *opérations de « nettoyage »* au canon à Grozny, après avoir repris des bombardements aériens contre la place forte tchétchène de Bamout, dans le sud-ouest de la petite République. Alors que les premiers témoignages sur le sort de Sernovodsk (ouest), bombardée toute la semaine passée par les forces russes, parvenaient à Moscou, le président indépendantiste, Djokhar Doudaev, affirmait, mercredi, sur les ondes de Radio-Liberty, que quatre autres localités proches de Sernovodsk étaient désormais encerclées et bombardées de la même manière. Parmi elles, le village de Samachki, qui fut déjà le théâtre d'un massacre commis par les troupes russes en avril 1995. Boris Eltsine, de son côté, a déclaré à l'issue du sommet de Charm el Cheikh, selon Interfax, que si la Russie a été *« critiquée dans le passé »* à cause de la Tchétchénie, *« maintenant ce n'est plus le cas »*. Les chefs d'Etat étrangers admettent, selon lui, que la Russie y est confrontée au *« terrorisme international »*.

Avec ses 15 000 habitants et presque autant de réfugiés, Sernovodsk était une ville *« pacifiée »*, dont le maire, Boris Kiev, avait passé un accord avec l'armée russe, s'engageant à ne pas laisser entrer les combattants tchétchènes contre la promesse que la ville serait épargnée. Ayant réussi, le 9 mars, à fuir la ville encerclée et bombardée depuis six jours, il déclare maintenant regretter d'avoir refusé l'assistance de Djokhar Doudaev. Son témoignage, cité par le quotidien *The Moscow Times*, fait état de massacres, de viols et de pillages commis quand les troupes russes sont finalement entrées dans la ville, aux deux tiers détruite.

Le maire affirme avoir vu des soldats attacher un pneu aux pieds d'un jeune de dix-huit ou dix-neuf ans qui leur avait résisté, l'arroser d'essence et l'enflammer. Il pense qu'il y a eu plus de cent morts parmi les habitants, dont une dizaine de milliers avaient réussi à sortir au deuxième jour des bombardements. Une journaliste suisse, qui a pu entrer dans Sernovodsk malgré le blocus, affirme que beaucoup de maisons ont été brûlées, apparemment après avoir été pillées, de même que la mosquée, où des morts avaient été amenés au début de l'assaut. Le sort des blessés, comme des hommes pris par les troupes russes dans Sernovodsk, reste comme toujours inconnu. Le Comité international de la Croix-Rouge, comme les autres organisations humanitaires et les journalistes, n'était toujours pas autorisé, mercredi, à se rendre dans la ville.

Sophie Shihab

L'Allemagne décide un gel budgétaire pour freiner le déficit public

BONN
de notre correspondant

Confrontée à la dégradation de la conjoncture et donc à de moindres rentrées fiscales, l'Allemagne a décidé de prendre des mesures d'urgence. Le ministre des finances, Theo Waigel, a annoncé, mercredi 13 mars, un gel des dépenses publiques dans le cadre du budget 1996 afin de combler un « trou » évalué par plusieurs sources parlementaires proches du pouvoir à 14 milliards de marks (près de 50 milliards de francs). Cette procédure de régulation budgétaire, déjà utilisée à l'automne dernier, permet au ministre des finances de mettre son veto à toute dépense supérieure à 500 000 marks prévue dans le budget en cours. M. Waigel n'a pas donné d'indications précises sur le déficit public allemand en 1996, mais il a indiqué qu'il serait *« difficile »* de le maintenir, comme prévu, en-deçà de la barre des 60 milliards de marks (210 milliards de francs). Le budget adopté par le Parlement à l'automne 1995, était basé sur des prévisions de croissance de 2,5 %, or il apparaît maintenant qu'elle ne dépassera pas 1 % en 1996.

L'annonce récente d'un recul du PIB au quatrième trimestre 1995 puis celle d'un taux de chômage record en février (4,27 millions de personnes officiellement enregistrées) justifie les prévisions les plus pessimistes, même si plusieurs experts, comme le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer, estiment qu'un début de reprise devrait intervenir dans les prochains mois.

Avec une telle dégradation de ses finances publiques, l'Allemagne aura du mal à respecter à temps les critères prévus par le traité de Maastricht en vue du passage à la troisième phase de la monnaie unique en 1999. De plus en plus de responsables politiques de l'opposition s'attendent à une prochaine augmentation de la TVA, sans doute après les élections régionales du 24 mars prochain dans trois Länder.

Le SPD, qui estime que le gel budgétaire annoncé par Theo Waigel est une mesure trop timide, réclame une véritable loi de finances rectificative. De manière surprenante, les sociaux-démocrates ne remettent pas en cause la réduction drastique des déficits, et ne suivent pas certains économistes allemands qui réclament un accroissement provisoire de la dépense publique pour doper l'activité. *« Le gouvernement tue la conjoncture »*, estimait, il y a quelques jours, l'institut DIW de Berlin, connu pour son inspiration keynésienne.

A Bonn, les mauvaises nouvelles économiques affaiblissent l'assise du pouvoir. A nouveau, les rumeurs de formation d'une « grande coalition » entre la CDU et le SPD occupent la « une » des grands quotidiens. Ces rumeurs, énergiquement démenties par le chancelier Kohl, ne pourront être prises au sérieux qu'au lendemain des élections régionales, dans l'hypothèse, peu probable, où le parti libéral FDP subirait une nouvelle défaite historique.

Lucas Delattre

Attaque insolite d'un ministre contre la Bundesbank

Un ministre proche du chancelier Helmut Kohl a lancé, mercredi 13 mars, une attaque inhabituelle contre la politique des taux d'intérêt de la Bundesbank, en l'accusant de favoriser le chômage. *« La politique des taux restrictive menée par la Bundesbank est un obstacle à l'innovation en Allemagne »*, a affirmé le ministre de la recherche et de la technologie Juergen Ruettgers, à Hanovre. *« A mon avis, il n'y a aucune raison pour que la Bundesbank freine trop longtemps et trop fermement sur les taux. L'attente nous coûte des emplois »*.

Londres collaborera avec Paris et Bonn pour fabriquer un nouveau blindé

LE MINISTÈRE britannique de la défense a annoncé, mercredi 13 mars, que le Royaume-Uni s'associait à la France et à l'Allemagne pour la construction d'un blindé de combat d'infanterie (le VBCI) et qu'il rejoignait l'Agence de l'armement, créé par ces deux mêmes pays dans le but de constituer une agence européenne avec ceux qui le voudront.

Selon le secrétaire d'Etat à la défense, James Arbuthnot, *« la France et l'Allemagne se sont félicitées de cette décision et elles sont d'accord pour que les trois pays participent au projet sur des bases égales »* de coopération.

Le programme VBCI, en cours d'élaboration entre Paris et Bonn, concerne un véhicule à roues, d'une masse de 27 tonnes, qui pourrait être conçu en plusieurs versions et suffisamment armé pour amener des combattants sur le champ de bataille. En France, le VBCI est susceptible de remplacer des véhicules de la famille des AMX-10P, AMX-10RC et VAB. Il donne lieu à des propositions, de part et d'autre du Rhin, d'entreprises telles que Panhard (groupe PSA), Renault Véhicules Industriels (RVI) ou GIAT Industries en France, et Kraus-Maffei, Thyssen, Mak ou Mercedes en Allemagne qui, à partir de ce programme, organiseront des coopérations européennes. Du côté des Britanniques, le projet VBCI intéresse Alvis, GKN et Vickers.

UNE AGENCE EUROPÉENNE

A terme le programme, qui commencera en l'an 2000 pour aboutir à des véhicules en service après 2007, donnerait lieu à la fabrication de 3 000 exemplaires pour les trois pays. L'entrée de la Grande-Bretagne devrait cependant être l'occasion d'une révision du projet pour tenir compte des caractéristiques et des performances propres aux besoins britanniques.

En se basant sur le VBCI, aussi, le Royaume-Uni a manifesté son désir de rejoindre l'Agence de l'armement que Français et Allemands ont créée, au début de cette année, pour *« harmoniser leurs besoins respectifs »* en matière de productions militaires et pour permettre *« une rationalisation de leurs capacités industrielles »* dans le domaine de la défense. C'est le 7 décembre 1995, à Baden-Baden, lors d'un « sommet » conjoint, que Helmut Kohl et Jacques Chirac ont formé le projet de cette agence. *« Le Royaume-Uni*, a déclaré M. Arbuthnot, *va participer avec la France et l'Allemagne à leur travail actuel pour l'installation de cette agence. »*

Une fois établies les conditions définitives de la participation des Britanniques au programme VBCI, Londres entamera des discussions avec Paris et Bonn sur les modalités de cette nouvelle agence européenne de l'armement, à laquelle d'autres pays, comme l'Italie, ont été conviés.

Le siège de cette structure européenne serait à Bonn. L'an dernier, la France et l'Allemagne avaient durement critiqué le choix du Royaume-Uni en faveur de l'hélicoptère d'attaque américain Apache, au détriment de l'hélicoptère franco-allemand Tigre. On notera toutefois que M. Arbuthnot n'a pas précisé si, par sa participation à une agence européenne de l'armement, la Grande-Bretagne s'engageait en même temps à donner la préférence systématiquement à des achats ou à des projets en Europe. La doctrine britannique en la matière reste exprimée dans le principe *« best value for money »* – *« le meilleur retour d'investissement possible au moindre coût »*.

Au début de cette année, cependant, un rapport parlementaire, commun aux deux commissions de la défense et de l'industrie et du commerce aux Communes, a demandé au gouvernement qu'il préserve désormais les intérêts de son industrie de défense par la coopération en Europe.

Jacques Isnard

L'opposant Hocine Aït Ahmed de retour à Alger

ALGER. Après plus de trois ans d'absence, le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, est rentré en Algérie, mardi 13 mars, pour participer au second congrès de son parti, qui doit s'achever vendredi. La direction du FFS a démenti tout *« projet de rencontre »* entre M. Ahmed et le président Liamine Zéroual. Estimant n'avoir pas reçu des garanties suffisantes pour sa sécurité de la part des autorités, le dirigeant du FFS a fait savoir qu'il quitterait le pays à l'issue du congrès.

Organisé dans la station balnéaire du Club des Pins, près d'Alger, ce congrès est boycotté par certains responsables du FFS. Dans un communiqué publié mardi dans la presse locale, quatre d'entre eux, Saïd Khelil, Saïd Hamdani, Rachid Halet et Hamid Lounaouci, ont critiqué les conditions de préparation de ce congrès et accusé M. Aït Ahmed de pratiquer *« un exercice solitaire du pouvoir »*. Le FFS, à forte dominante kabyle, a été l'un des principaux artisans du « contrat de Rome », signé, en janvier 1995, avec le Front islamique du salut (FIS). – *(AFP.)*

Steve Forbes se retire de la course à la présidence américaine

WASHINGTON. Le milliardaire Steve Forbes a décidé de se retirer de la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre, a annoncé, mercredi 13 mars, un responsable de sa campagne, William Dal Col. Il devait annoncer officiellement sa décision jeudi à Washington. Son abandon laissera quatre candidats dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection du 5 novembre : le sénateur Robert Dole, assuré de l'investiture, le commentateur ultra-conservateur Patrick Buchanan, l'ancien diplomate Alan Keyes et le représentant de Californie, Robert Dornan.

Steve Forbes avait obtenu, à l'issue des primaires du *super tuesday*, l'appui de 84 délégués, contre 82 pour Pat Buchanan et 761 pour Bob Dole. Déçu par ces résultats, M. Forbes avait envisagé son retrait pour la première fois, mardi soir, s'il ne remportait pas de grands succès lors des primaires du Middle-West, la semaine prochaine. Il n'a finalement pas attendu ce verdict. Le fils du magnat de la presse Malcom Forbes a dépensé quelque 30 millions de dollars de sa fortune personnelle depuis le début de la campagne, en bombardant les chaînes de télévision de publicités agressives contre ses concurrents. Son principal slogan se résumait à une réforme radicale du système fiscal américain avec l'instauration d'une *flat tax*, un taux d'imposition unique. – *(AFP.)*

AMERIQUES

■ **COLOMBIE : des guérilleros des Forces armées révolutionnaires** de Colombie (FARC) ont utilisé un âne chargé de dynamite, actionnée à distance, pour attaquer un commissariat à Chalan (nord du pays), tuant onze policiers, ont indiqué, mercredi 13 mars, des sources militaires à Bogota. Après cinq heures d'affrontement, les quelque 80 assaillants, qui ont achevé les policiers blessés, ont détruit le commissariat, la mairie et l'école de la ville. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ETATS-UNIS/MEXIQUE : au moins 190 immigrants meurent** chaque année en tentant de traverser la frontière mexicaine vers les Etats-Unis, selon une enquête réalisée par l'université de Houston (Texas) et publiée mercredi 13 mars. La plupart d'entre eux périssent noyés en traversant le rio Grande, sont tués en sautant d'un train ou meurent de déshydratation, ajoute le rapport. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : plusieurs dizaines de milliers de manifestants** ont défilé, mercredi 13 mars, dans huit villes du pays pour exiger des hausses de salaire compensant l'envolée des prix (73 % en un an). Ces défilés se sont déroulés sans incident, sauf à Barquisimento (sud-ouest de Caracas), où des heurts ont opposé étudiants et policiers. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Entre 16 et 18 millions de jeunes latino-américains âgés de 13 à 17 ans travaillent pour survivre,** selon une étude de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal) publiée mercredi 13 mars à Santiago du Chili. Cette fourchette représente environ 17 % de cette tranche de population et ces adolescents, souligne l'étude, reconduisent la pauvreté d'une génération à l'autre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : les élections municipales se dérouleront le 19 mai à** Saint-Pétersbourg, deuxième ville de Russie, un mois plus tôt que la date initialement prévue, a annoncé, mercredi 13 mars, le maire réformateur, Anatoli Sobtchak. Ce dernier a précisé qu'il briguerait un nouveau mandat. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : Aux élections municipales de Bavière,** la CSU (Union chrétienne sociale) a recueilli, dimanche 10 mars, 43,1 % des voix, confirmant ainsi sa place de premier parti du grand Land du Sud. Le parti d'opposition social-démocrate SPD a obtenu (25,7 %), selon les résultats officiels publiés mercredi à Munich. La CSU améliore son score de 0,6 point par rapport aux élections de 1990, le SPD recule de 2 points. Quant à l'Alliance 90/les Verts (écologistes), elle a obtenu 6,9 % des suffrages (+1,5 point). Les Républicains (extrême-droite) passent de 5,3 % à 1,8 % tandis que le FDP (parti libéral, membre de la coalition au pouvoir) n'a obtenu que 1,6 % (-0,8 %). – *(AFP.)*

ECONOMIE

■ **CÔTE D'IVOIRE : à la suite d'une récolte exceptionnellement élevée** de cacao (de l'ordre d'un million de tonnes), la Côte d'Ivoire envisage de ne pas commercialiser une partie de sa récolte intermédiaire afin de redresser les prix, a-t-on appris auprès de l'Organisation internationale du cacao (ICCO). Premier producteur mondial, la Côte d'Ivoire envisagerait de conserver pour un usage interne près de 100 000 tonnes cueillis lors de la récolte intermédiaire qui se déroule entre avril et juillet, ce qui représenterait une grande partie de celle-ci. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les négociations vont reprendre entre Moscou et ses créanciers publics** pour un nouveau rééchelonnement de la dette russe, le quatrième depuis 1993, a-t-on appris, mercredi 13 mars, de sources concordantes. Le président du Club de Paris, qui regroupe les créanciers publics, Christian Noyer, doit se rendre en fin de semaine à Moscou pour discuter avec les autorités de ce nouveau rééchelonnement, auquel l'accord passé par la Russie avec le Fonds monétaire international (FMI) a ouvert la voie. En février, le Fonds a annoncé l'octroi d'un crédit record de 10 milliards de dollars (50 milliards de francs) à la Russie, qui sera débloqué en fonction du respect d'un programme économique s'étalant sur trois ans. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : le ministre sud-africain des finances, Chris Liebenberg,** a présenté, mercredi 13 mars, le deuxième budget post-apartheid, qui reste fidèle aux grandes lignes de rééquilibrage social tracées l'an dernier mais accentue la discipline fiscale et le soutien à la création d'emplois. Malgré une augmentation des dépenses de 10,4 % à 173,2 *milliards de rands* (environ 220 milliards de francs), l'impératif de rigueur se reflète avec la réduction du déficit de 6 à 5,1 % du PNB. Le premier budget touché par les mesures de rigueur est celui de la défense (– 5 %). Parallèlement, pour augmenter ses revenus, le ministère des finances compte imposer, dès cette année, les bénéfices des fonds de retraite – jusque-là exemptés de toute taxe –, malgré l'opposition des syndicats et des milieux d'affaires. – *(AFP.)*

■ **SUEDE : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,1 % en février comme en janvier, portant la hausse en glissement à 1,7 % sur douze mois, a annoncé jeudi 14 mars l'Office des statistiques. – *(AFP.)*



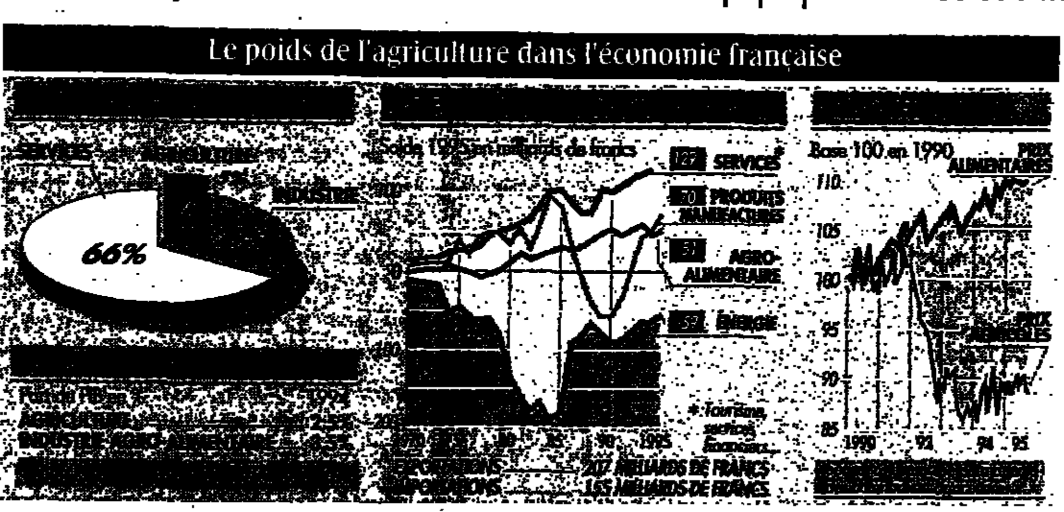
AGRICULTURE Le congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) s'est achevé, mercredi 13 mars, à Versailles, par l'élection du conseil d'administration, qui devrait reconduire Luc Guyau, le 28 mars, à la présidence de l'organisation. Les opposants se sont exprimés en marge du congrès pour dénoncer le fonctionnement et les choix du principal syndicat d'agriculteurs, qui célèbre son 50e anniversaire, jeudi, à Paris, en présence de Jacques Chirac et d'Alain Juppé. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE devait prononcer, à cette occasion, un discours proposant la définition d'un « pacte de confiance » entre la nation et ses agriculteurs. ● LES SYNDICATS MINORITAIRES réclament avec de plus en plus d'insistance la révision des critères de représentativité, qui les excluent des principaux organismes de cogestion de la profession.

Le congrès de la FNSEA s'est achevé sur une démonstration d'unité

Alors que les opposants avaient choisi de s'exprimer en marge des travaux, la seconde journée des assises du principal syndicat agricole a permis à son président, Luc Guyau, de constituer autour de lui une équipe plus soudée et d'interpeller, à son habitude, les pouvoirs publics

LUC GUYAU, qui a toutes les chances d'être réélu président, le 28 mars, par le conseil d'administration de la FNSEA, n'a eu de cesse, tout au long de la dernière journée du 50e congrès de cette organisation, réuni à Versailles, de minimiser la crise qui avait agité ces assises. Sa tâche a d'ailleurs été grandement facilitée par la quasi-désertion des quatre « dissidents » qui, quelques jours auparavant, avaient déclenché la tempête.

Après une apparition éclair, Gérard Lapie, ancien secrétaire général, était parti en province à l'enterrement d'un ancien dirigeant du syndicat ; Michel Teyssedou, ancien secrétaire général adjoint, avait regagné, selon la rumeur, sa châtaigneraie cantalienne ; l'Aveyronnais Michel Fau, patron de l'Association de développement agricole, qui gère quelque 600 millions de francs, était invisible ; le Vosgien Daniel Grémillet rasait les murs dans les couloirs du palais des congrès.



REPRISE EN MAIN

Sans jouer vraiment sur du velours, car la FNSEA restera plusieurs années ébranlée par la révolution de palais avortée qui l'a fait vaciller, M. Guyau s'est employé à reprendre le cours des choses en main. Il s'est appuyé, pour ce faire, sur sa garde rapprochée, composée d'hommes tels que l'Alsacien Eugène Schaeffer, Dominique Chardon (Gard), Henri de Benoist (représentant les producteurs de blé) ou Yves Salmon, le directeur général de la FNSEA.

Commentant les débats de la veille, occasion de laver du linge sale en famille (*« J'avais presque honte »*, disait un délégué), l'énergique Vendéen a lancé : *« Les quatre administrateurs qui ont mis sur la place publique les raisons de leur opposition n'ont pas eu le courage de s'exprimer devant nous. Ils en avaient pourtant l'entière liberté. Jusqu'au dernier moment, nous leur avons proposé des fonctions importantes. Ils on dit "non". Je ne les ai pas exclus. Ils sont partis. Si l'on commence à découper l'agriculture entre "industriels" et "paysans", c'est la fin de tout. Notre force, c'est le croisement des éléments, l'équilibre de l'ensemble. Je récuse l'idée que la FNSEA sacrifierait toute réflexion de fond, à long terme, pour privilégier les questions d'urgence. »*

Le nouveau conseil d'administration, qui élira le bureau fin mars, a été substantiellement renouvelé, puisqu'un tiers des élus y siégeront pour la première fois.

DÉBATS « RUGUEUX »

On retrouve dans l'équipe des caciques quasi indéboulonnables – le représentant des planteurs de betteraves, Dominique Ducroquet, ou Etienne Lapèze (Lot), sorte de mémoire de tout ce que la FNSEA a connu de manœuvres et d'anecdotes –, mais il faudra compter aussi avec les figures montantes, comme l'Aveyronnais Christian Deleris, qui n'hésitera pas à mettre les points sur les « i » et à défendre des thèses proches de celles de M. Teyssedou : par exemple, sur l'inévitable question du plafonnement des primes et sur la justification des soutiens publics, de plus en plus importants en faveur d'une profession agricole de moins en moins nombreuse.

Comme les dissidents avaient tourné casaque et comme il fallait afficher, à la veille des cérémonies du cinquantenaire, jeudi, sous la présidence de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, une unité de bon aloi, M. Guyau eut la voie libre pour prononcer un discours syndical classique, égrenant récriminations catégorielles, victoires arrachées au gouvernement et flèches décochées aux bureaux parisiens et aux *« bruxellocrates qui* (...) *préparent des embûches »*.

Tout y est passé, de la crise des fruits et légumes et l'absence d'une vraie politique de la montagne jusqu'à la viande aux hormones, la prime à l'herbe – qu'il faut revaloriser –, les bananes, la jachère, les grandes surfaces, la pollution par les nitrates (*« Nous ne sommes tout de même pas des empoisonneurs ! »*). Après avoir estimé que le congrès avait enregistré des débats *« ouverts, parfois rugueux, toujours utiles »*, M. Guyau a même trouvé le moyen de demander une prime pour les éleveurs de juments allaitantes, au même titre que les vaches, aujourd'hui. Et pourquoi pas, demain, les ânesses ?

La tradition étant retrouvée, et la confiance, comme la bonne ambiance et la connivence, étant revenues, Philippe Vasseur a pu prononcer une longue allocution de clôture en forme de plaidoyer pour *« dix mois bien remplis »*. Le ministre de l'agriculture ne pouvait aller trop loin dans les annonces, contraint, selon la tradition républicaine, de laisser la primeur des orientations essentielles au président de la République. Il a été applaudi, cependant, ni plus ni moins que M. Guyau ou Christiane Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs, qui avait plaidé pour une *« démarche syndicale éthique, soutenue par une doctrine humaniste, où la valeur de l'homme ne se compare pas à celle des quintaux ou des hectares »*, et condamnné le *« discours libéral ambiant, qui vénère le dieu Marché »*.

Les conjurés, pendant ce temps, hésitaient entre deux stratégies : la traversée du désert ou la constitution d'un courant, minoritaire mais activiste et prêt, le jour venu, à sonner la relève.

F.G.

La « dictature de l'urgence »

« Notre syndicalisme ne peut plus fonctionner comme il l'a fait jusqu'à présent : avoir un discours sans la pratique qui le concrétise » **écrivent les quatre administrateurs qui ont décidé de quitter les instances dirigeantes de la FNSEA dans un document remis à la presse mercredi 13 mars.** ***« Notre syndicalisme,*** **estiment-ils,** ***gère les problèmes au jour le jour sans aucune vision globale. Face à des échéances redoutables internationales ou européennes, il faut se préparer soigneusement par une réflexion permanente et approfondie »*****, pour dégager quel doit être demain** ***« le rôle des agriculteurs dans la société »*****.**

Le texte ajoute : ***« Nous refusons la dictature de l'urgence parce qu'elle tue l'analyse et interdit la mise en place de solutions durables... Il ne s'agit pas de nier le marché – c'est un indicateur économique évident –, mais ses lois peuvent être améliorées. Le marché ne doit pas être une machine à broyer les hommes qui produisent pour nourrir les autres. »***

Le retour sur la scène des syndicats minoritaires

ALORS que la quinquagénaire FNSEA se présente affaiblie par des dissensions internes qui se sont exprimées de façon vive mais cachée lors de la première journée, à huis clos, du congrès réuni à Versailles, les autres organisations agricoles vont-elles opportunément tenter un retour sur la scène ? Le moment est propice, à supposer qu'elles en aient l'envie et les moyens, car pour *être minoritaires*, la Confédération paysanne (orientée à gauche), la Coordination rurale (droite) et le Modef (Mouvement de défense des exploitations familiales, proche du PCF) n'en sont pas moins des syndicats légitimes, et leur représentativité, sectorielle ou géographique, *ne peut être mise en doute*.

C'est une hantise constante de la FNSEA de voir ressurgir périodiquement des concurrents qui troublent le bel ordonnancement de la cogestion de la politique agricole depuis plus de quarante ans et les critères de redistribution de la manne publique (167,1 milliards de francs en 1994 dont 74,1 au titre de la protection sociale et de la solidarité). Le Conseil de l'agriculture française (CAF), qui regroupe la FNSEA, le CNJA, le Crédit agricole, la Mutualite sociale, les coopératives et les chambres d'agriculture, n'a en effet jamais accepté d'ouvrir ses rangs aux « trublions » qui voudraient voir modifier le régime d'attribution des subventions ou les règles de financement des syndicats par le biais de la formation.

Le rite des « mardis mensuels », que Philippe Vasseur observe scrupuleusement, comme ses prédécesseurs, et au cours desquels sont examinés paritairement toutes sortes de sujets économiques, fiscaux, diplomatiques et législatifs, consacre parfaitement cette cogestion institutionnelle. Luc Guyau, qui le préside, n'a jamais accepté que d'autres représentants syndicaux participent au conclave entre initiés.

Mais le temps est loin où un député de la majorité (de gauche) pouvait s'adresser à un de ses collègues de l'opposition (de droite), en octobre 1981, en ces termes : *« Vous avez juridiquement tort car vous êtes politiquement minoritaire »*. Il en va de même pour le monde syndical. Quand il s'agit d'ouvrir le dialogue et de construire l'agriculture de demain, la politique visant à privilégier ouvertement une organisation, fût-elle vieille d'un demi-siècle et ramifiée dans tout le pays, ne se justifie plus. Sans trop le dire, les pouvoirs publics ne s'y trompent pas.

M. Vasseur a reçu, quelques jours après son installation, la Confédération paysanne. Et, il y a quelques jours, immédiatement après la conférence annuelle réunie à Matignon, il a reçu, à Anch (Gers), le président de la Coordination rurale, Jacques Laigneau, en ne cherchant pas à dissimuler le caractère officiel de l'entretien. Quant au Modef, les portes des mairies ou des préfectures ne lui sont pas systématiquement fermées, là où il est influent. Un nombre non négligeable de retraités se réclament de lui. Le président de la République lui-même a donné le « la » pendant son séjour dans le Doubs, le 8 mars. Il a écouté, entre autres, Agnès Courgey, porte-parole départementale de la Confédération paysanne, lui parler de la condition féminine avant de déclarer que *« l'agriculture de cette région pouvait être considérée comme un modèle »*.

DES CONDITIONS SÉVÈRES

Ensemble, les organisations minoritaires, qui ont rassemblé 37 % des voix aux élections aux chambres d'agriculture en janvier 1995, demandent l'abrogation du décret de 1990 fixant des conditions sévères pour être considéré comme représentatif – au niveau départemental ou national – et donc siéger dans certains organismes de concertation et de cogestion par lesquels transitent des financements notables : cinq ans d'ancienneté, un minimum de 15 % aux scrutins pour les chambres, une présence dans la moitié des départements de la région, un poids électoral significatif dans au moins 25 départements...

Si bien qu'un syndicat peut être « légal » à Privas ou à Saint-Lô et être moins qu'un figurant à Paris. *« Alors que nous avons eu 20 % des voix aux élections professionnelles l'an dernier, et qu'en Loire-Atlantique, dans le Finistère, le Puy-de-Dôme ou la Guyane, nous sommes majoritaires, nous n'avons pas de siège aux conseils des offices interprofessionnels, au fonds d'assurance formation ou à l'association nationale de développement »*, s'indigne Bénédicte Hermelin, permanente à la Confédération paysanne. Un recours a été introduit devant le tribunal administratif.

La Coordination rurale stigmatise l'inégalité de traitement dont elle est victime : *« Au titre de la formation et du développement, la FNSEA touche 30 millions quand nous n'en avons qu'un, alors qu'aux élections, elle n'a eu que cinq ou six fois plus de voix que nous. Dans le Calvados, l'Eure-et-Loir ou la Nièvre, nous sommes très forts mais, au niveau national, on nous ignore ! »*, assure M. Laigneau, qui précise que son organisation, *« très anti-Maastricht »*, est *« hostile au système généralisé des primes »*.

Doyen des syndicats minoritaires, le Modef, créé en 1959 dans la mouvance du PC, n'a plus l'aura des années 60, quand le fameux « comité de Guéret », qui regroupait autour de lui toutes les organisations du centre du pays, lançait des actions musclées en faveur de l'indexation des prix : 4,67 % des voix seulement aux chambres l'an dernier, au lieu de 8,8 % en 1983. Il est vrai qu'il n'avait présenté des candidats que dans cinquante-huit départements. Mais dans la zone d'appellation du cognac, où, entre les grandes maisons de négoce liées aux multinationales et les petits viticulteurs demeurent des relations de lutte de classes, le Modef est encore bien vivant : comme dans le Gers (où est produit l'Armagnac) et dans les Landes, où son influence atteint parfois 35 %.

La FNSEA vivait jusqu'à maintenant à l'abri derrière deux serrures : la première la protégeait des « gêneurs » extérieurs, la seconde des craquements internes. Si les deux verrous cèdent ensemble, les dernières années du siècle risquent d'être difficiles à vivre dans une catégorie professionnelle qui, au surplus, perd encore quelque 40 000 travailleurs par an.

François Grosrichard et Georges Châtain

tures. Et le double ou le fantôme

d'être repris en poche (J'ai lu nº 4117).

Le RPR affiche son scepticisme européen lors du débat à l'Assemblée nationale

Jacques Chirac doit prochainement présenter sa conception de la dimension sociale de l'Union

Le débat organisé à l'Assemblée nationale, mercredi 13 mars, sur la conférence intergouvernementale a accordé une large place aux anciens opposants au traité de Maastricht. Alain Juppé, qui s'exprimait à l'Hôtel de Ville de Paris devant les membres de l'Union démocratique européenne (UDE), a laissé à Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, le soin de détailler les orientations du gouvernement.

LE CALENDRIER chargé du président du RPR et vice-président de l'Union démocratique européenne (UDE) a évité au premier ministre de subir la tonalité essentiellement antimaastrichtienne du débat organisé à l'Assemblée nationale sur la conférence intergouvernementale (CIG), qui doit s'ouvrir le 29 mars à Turin. La liste des orateurs inscrits – de laquelle fut retiré, à la suite d'un incident de séance, le nom de Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) – accordait en effet une place substantielle aux anciens pourfendeurs du traité de Maastricht.

« La voie choisie par les gouvernements successifs dans la continuité de Maastricht mène à l'échec », a affirmé d'emblée Alain Bocquet, président du groupe communiste, avant de confirmer que les communistes étaient favorables à *« une souveraineté moderne sans repli sur soi, qui mette chaque partenaire à égalité, et soit respectueuse de la volonté de chaque peuple »*. Accueilli à la tribune par un soupir d'aise de Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois – *« On va enfin entendre des choses intéressantes ! »* –, Jean-Pierre Chevènement, chef de file du Mouvement des citoyens (MDC), a rappelé avec force sa position sur le sujet : *« La construction européenne associe deux défauts majeurs : l'ultra-libéralisme économique et social et une technocratie qui multiplie les normes, en dehors de tout contrôle démocratique »*. Exprimant son souhait de voir le gouvernement engager une *« révolution copernicienne »* de la construction européenne *« pour la fonder sur la volonté des peuples »*, M. Chevènement a été salué par des applaudissements sur plusieurs bancs du RPR.

Après avoir souligné d'emblée qu'il souhaitait *« parler de la France et des intérêt de notre pays »*, M. Mazeaud a enfourché une nouvelle fois son cheval de bataille : *« Je n'accepte pas que des actes communautaires l'emportent, en vertu de décisions de la Cour européenne de justice, sur notre Constitution, parce qu'à ce moment-là, il n'y a plus besoin de Parlement français. »* En ajoutant notamment que *« la politique européenne de l'emploi est un échec total »*, Robert Pandraud, président (RPR) de la délégation de l'Assemblée pour l'Union européenne, n'a certes pas contribué à éclaircir le tableau...

Porte-parole officiel du groupe RPR, et seul orateur de son mouvement à avoir apporté un soutien sans faille à la position du gouvernement, Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) a notamment défendu la nomination d'un *« Monsieur politique extérieure et de sécurité commune »* pour donner *« une voix et un visage »* à l'Europe et la création d'un *« haut conseil parlementaire »* chargé de la représentation des parlements nationaux.

Seule formation politique à ne pas avoir encore arrêté sa position sur la CIG, l'UDF est finalement apparu comme le partenaire le plus sûr pour le gouvernement sur les questions européennes. Plaidant pour une *« refondation »* de l'Europe, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée, a présenté trois *« chantiers »* : *« une exigence démocratique forte »*, une *« politique étrangère partagée »* et *« une reconquête de l'emploi »*, ce dernier sujet devant devenir *« un des objectifs majeurs de l'Union »*.

Tout en défendant la nécessité d'ajouter à l'Europe un *« socle social »*, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle), interrompu à de nombreuses reprises par des élus RPR, s'est chargé de souligner les divisions de la majorité. *« Nos compatriotes veulent du concret. A l'inverse, certains de vos alliés,* a-t-il dit au gouvernement, *veulent bloquer définitivement la construction européenne. Cette situation d'hypocrisie au sein de votre majorité est malsaine. »*

Michel Barnier s'étant chargé de préciser devant les députés les orientations du gouvernement *(lire ci-dessous)*, le premier ministre, arrivé dans l'hémicycle au terme du débat, s'en est tenu à quelques déclarations générales. Affirmant que *« le rôle de la France en Europe suppose d'être toujours dans le peloton de tête »*, M. Juppé a souligné que la CIG avait pour objectif, à l'heure de l'élargissement aux pays de l'Est, d'éviter à l'Union trois risques majeurs : la dilution, l'effacement de la scène internationale et la désaffection des citoyens. Insistant sur l'importance de la construction européenne pour *« préserver et développer un modèle économique et social fondé sur des valeurs auxquelles nous tenons tous »*, le chef du gouvernement a annoncé que le président de la République développerait lui-même prochainement sa conception de la dimension sociale de l'Union.

Henri de Bresson et Jean-Baptiste de Montvalon

La position française

Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, a dressé, mercredi 13 mars, devant l'Assemblée nationale, le catalogue des positions françaises avant l'ouverture de la conférence intergouvernementale. Pour Paris, l'objectif est de donner à l'Union la capacité de supporter, d'un point de vue opérationnel, son élargissement aux pays d'Europe de l'Est ; de la doter aussi des moyens d'une véritable politique dans les domaines où elle doit affirmer son rôle (lutte contre le chômage, sécurité intérieure, politique étrangère...). La France veut pour cela rééquilibrer et clarifier le rôle des institutions.

● **Le Conseil.** – Représentant les gouvernements, il doit voir son rôle réaffirmé comme centre des décisions. Le champ d'application des décisions qui y sont prises à la majorité qualifiée serait élargi, mais à une condition : que la pondération des voix au Conseil soit revue pour tenir mieux compte du poids de chaque Etat. Investi d'un rôle central en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, il déléguerait à un « haut représentant » la charge d'être, dans ce domaine, la voix et le visage de l'Union.

● **La Commission.** – Elle rend des comptes au Conseil. Paris veut supprimer la règle d'un commissaire au moins par pays. Le nombre des commissaires, aujourd'hui de vingt, serait réduit à une dizaine, en charge de vrais portefeuilles. Il reviendrait au président de la Commission, nommé par le Conseil, de constituer une équipe homogène.

● **Les Parlements.** – Le mode d'élection du Parlement européen doit être unifié et fixé de sorte à le rendre plus proche des citoyens. Ses procédures de décisions doivent être adaptées.

La France attache une grande importance au renforcement, à ses côtés, du rôle des Parlements nationaux. Elle propose de les associer dans un « haut conseil parlementaire », consulté sur la subsidiarité et sur les questions de justice et d'affaires intérieures.

L'Assemblée de Strasbourg exige d'être associée à la révision des institutions

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« Ce n'est malheureusement pas un avis percutant », a déclaré Georges de Brémond d'Ars (UDF) à l'issue du vote, mercredi 13 mars, de la résolution du Parlement européen sur la conférence intergouvernementale (CIG). Les eurodéputés, effectivement, n'ont pu éviter la présentation d'un catalogue fourre-tout, les détails éclipsant le plus souvent l'essentiel.

Il pouvait difficilement en être autrement alors qu'avaient été déposés plus de deux cent trente amendements au texte, déjà long et fastidieux, soumis par Raymonde Dury (socialiste belge) et Johanna Maij-Weggen (démocrate-chrétienne néerlandaise). Finalement n'a émergé du débat qu'une ferme contestation du refus de la France et du Royaume-Uni d'accorder à l'Assemblée de Strasbourg un statut d'observateur à la CIG. Le Parlement a reçu, sur cette question, le soutien de Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, et de la présidence italienne, qui s'est engagée à déployer tous les efforts nécessaires pour persuader Paris et Londres de revenir sur leur position. Jean-Louis Bourlanges (UDF) a *déploré*, pour sa part, que les eurodéputés ne mettent pas plus d'énergie à exiger pour leur assemblée, à l'instar des parlements nationaux, le droit de ratifier le futur traité.

Le faible score obtenu par le rapport – 267 voix pour, 120 contre et 71 abstentions – est significatif des doutes qu'il a soulevés dans une assemblée acquise, tant à gauche qu'à droite, à un renforcement du pouvoir parlementaire et à une montée en puissance de l'Europe. Ainsi, les libéraux ont voté contre ce qu'ils ont qualifié de *« coquille vide, truffée d'absurdités »*, telles que la création d'un comité européen pour l'emploi. La vraie surprise est venue *des travaillistes britanniques, qui se* sont abstenus. Commme leurs compatriotes conservateurs, ils sont opposés à l'extension du vote à la majorité qualifiée pour les décisions prises au sein du conseil des ministres de l'Union.

Pour le reste, le texte voté se prononce contre l'idée française de créer un poste de haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune. Il laisse aussi la porte ouverte à une Commission nombreuse et souhaite officialiser le statut particulier des Etats membres *« traditionnellement neutres ou non alignés »*, qui ont, pourtant, accepté le principe d'une politique extérieure et de sécurité commune.

Marcel Scotto

La hausse de l'aide fiscale stimule les emplois familiaux

Les déductions d'impôt sur le revenu se sont élevées à 4 milliards de francs en 1995 et pourraient atteindre 5,5 milliards en 1996

MÊME SI c'est pour la bonne cause, celle de la lutte contre le chômage, l'Etat doit-il multiplier les aides fiscales en faveur des revenus moyens et élevés pour leur permettre de créer des emplois familiaux ? Plus brutalement dit, l'Etat doit-il financer sur ses deniers une partie des rémunérations des employés de maisons, des gardes d'enfants ou des jardiniers embauchés par des personnes privées ? *Pour* être ancienne, la polémique n'en risque pas moins de rebondir une fois connu le bilan budgétaire définitif de l'année 1995, car il fera apparaître une envolée sensible du coût de ce dispositif controversé.

Le ministère des finances va rendre public dans les prochains jours le détail des rentrées fiscales de l'exercice écoulé, qui méritera d'être étudié à la loupe, car, comme on s'y attendait, il sera décevant. Les rentrées de l'impôt sur le revenu, en baisse de 0,4 %, retiendront l'attention.

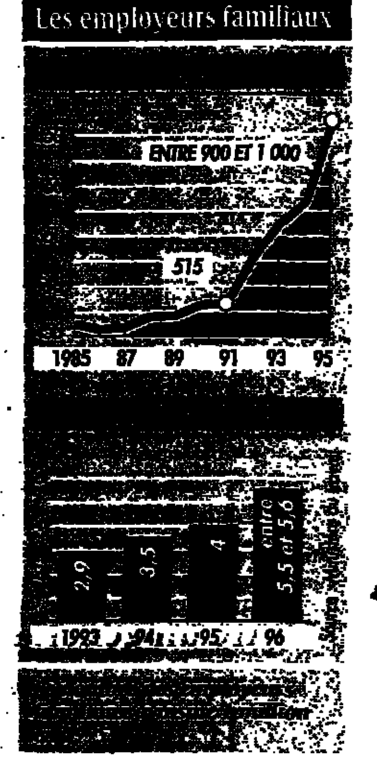
Quelle est l'explication de cette baisse, alors que quasiment tous les autres impôts progressent, dans des proportions moindres que prévu il est vrai ? Les experts de Bercy n'ont pas fini de se pencher sur la question, car les réponses sont vraisemblablement multiples. Une raison peut être dès à présent avancée : la spectaculaire envolée des emplois familiaux intervient pour une part dans le tassement de ces rentrées fiscales.

On savait déjà qu'au cours des dernières années le nombre des *employeurs familiaux avait grimpé* en flèche. Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, en août 1995, il est passé de 515 371 en 1991 à 604 176 en 1992, puis à 669 368 en 1993 et à 717 482 en 1994. Le rythme de progression s'est sans doute accéléré : selon les premières estimations gouvernementales, le chiffre de 1995 devrait être compris entre 900 000 et 1 million et dépasser sensiblement ce niveau en 1996.

L'origine de l'envolée n'a rien de mystérieux. D'abord, 1995 est la véritable année de montée en puissance du chèque emploi-emploi-service qui a largement simplifié les procédures d'embauche d'un salarié à domicile. La seconde raison est d'ordre fiscal : au fil des ans, les gouvernements successifs ont multiplié les aides pour inciter cette forme d'emploi. La gauche avait commencé en accordant, à partir de 1992, une réduction d'impôt de 50 % pour toutes les dépenses engagées par l'employeur (salaires et charges), sous un plafond de 25 000 francs. A partir de 1993, le plafond est passé à 26 000 francs.

Le gouvernement d'Edouard Balladur avait inscrit dans la loi de finances pour 1995 un relèvement du plafond à 90 000 francs. Autrement dit, cette dernière disposition commencera à faire sentir ses effets cette année : les contribuables concernés pourront bénéficier en 1996 d'une réduction d'impôt (sur la base de leurs revenus de 1995) de 45 000 francs au maximum. L'annonce de cette augmentation a vraisemblablement eu l'effet d'une incitation supplémentaire auprès *des contribuables.*

Pour les mêmes raisons, le coût budgétaire de la mesure se révèle de plus en plus coûteux. D'un montant de 2,9 milliards de francs en 1993, il est passé à 3,5 milliards en 1994 et a atteint 3,99 milliards en 1995. Selon les premières estimations, la hausse devrait logiquement être encore plus forte en 1996, puisque le manque à gagner pour le budget de l'Etat devrait être compris entre 5,5 milliards et 5,6 milliards de francs, soit sensiblement au-dessus de ce qui était prévu en loi de finances initiale.



BUDGET ET COTISATIONS

Les sommes engagées pour ce dispositif auront donc presque doublé en quatre ans. Il faut préciser, toutefois, qu'il ne s'agit évidemment pas d'un coût net pour les finances publiques, car si l'Etat perd des rentrées fiscales, la Sécurité sociale, en revanche, bénéficie de meilleures rentrées de cotisations sociales.

Quel est le résultat de cet effort engagé par l'Etat ? C'est évidemment là que le débat se complique, car, entre la légalisation d'un travail jusque-là effectué au noir et les créations effectives de nouveaux emplois, les effets réels de l'aide fiscale sont difficiles à établir avec précision. De surcroît, la forte majoration de cette aide, vivement dénoncée en son temps par la gauche, aura-t-elle aussi contribué à créer de nouveaux emplois à domicile ou aura-t-elle seulement eu, comme disent les experts, un « effet d'aubaine » au profit des contribuables les plus aisés ? Pour l'heure, la dernière étude disponible laisse entendre que les employeurs de 1994 sont en majorité des retraités (pour 58 % d'entre eux) et, à l'opposé d'une idée reçue, ont des revenus plutôt modestes (inférieurs à 10 000 francs mensuels pour 42 % d'entre eux).

Il est vraisemblable, cependant, que le nouveau relèvement du plafond, en 1995, a fait vieillir ces chiffres et que la donne a été modifiée au profit, d'abord, des plus gros contribuables, sans que quiconque puisse savoir encore si l'effet sera bénéfique sur le chômage. Curieusement, si le gouvernement envisage toujours, au moins pour le moyen terme, de passer au crible tous les abattements et déductions divers, qui font de l'impôt sur le revenu français un véritable « gruyère », cette question-là n'est jamais évoquée.

Laurent Mauduit

LES MINISTRES À « L'ÉCOLE CHIRAC »

4. – A droite, à gauche et en banlieue

*Après avoir suivi Jean-Pierre Raffarin chez les petits patrons, Jean-Louis Debré chez les policiers et Philippe Vasseur chez les agriculteurs (*Le Monde *des 12, 13 et 14 mars), notre revue des ministres à « l'école Chirac » continue avec Eric Raoult.*


CARTE POSTALE

LA BANLIEUE, c'est béant. Un grand trou profond. Si l'on se penche un peu trop, on tombe. Au fond, tout au fond, depuis quelque temps déjà, il y a Eric Raoult. Ce vendredi 1er mars, le ministre délégué à la ville et à l'intégration a décidé de partir en visite dans les galeries de l'Essonne. Un travail de sapeur, tant il y en a, des galeries, dans ce département : Le Noyer-Renard à Athis-Mons, la Grande-Borne à Grigny, les Tarterets à Corbeil, les Cinéastes-Plaine à Epinay-sous-Sénart, les Bergeries à Draveil. Autant de jolis noms pour un label commun, les « ZUS », zones urbaines sensibles.

Tout au long de son parcours, M. Raoult rencontre de vieilles connaissances. A Athis-Mons, il embarque le maire socialiste, Marie-Noëlle Lienemann. *« Marie-Noëlle, c'est une copine »*, dit le ministre. La banlieue, elle est tombée dedans il y a plusieurs années et elle a prouvé que l'on pouvait même y faire pousser des fleurs. *Lorsqu'ils* marchent, côte à côte, dans le jardin réalisé par l'association des habitants du quartier, M. Raoult et Mme Lienemann retrouvent leur tutoiement complice. Ils l'abandonnent spontanément dès qu'ils sont en public. *« Monsieur le ministre, je vais vous remettre un dossier. » « Je vous remercie, madame le ministre »*, répond courtoisement M. Raoult à celle qui avait détenu le portefeuille du logement dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy.

Après le jardin, le petit cortège s'engage en direction de la Maison du citoyen, qui avait été inaugurée par l'ancien président de la République. *« Je vais te faire faire le parcours mitterrandien »*, lui souffle Mme Lienemann à l'oreille. *« En fait,* confie-t-elle, *on va la rebaptiser "mairie annexe", car on s'est aperçu que "maison du citoyen", les gens ne comprennent pas ce que ça veut dire. Et puis, citoyen, ça fait à gauche, paraît-il... »* Devant les élus locaux et les responsables associatifs de la ville, le ministre délégué prend scrupuleusement note des doléances de madame le maire. Fermement, mais sans polémique, elle évoque les divergences politiques qui l'opposent au gouvernement. *« Ici, on avait beaucoup plus d'argent avec le gouvernement précédent »*, conclut-elle dans un sourire.

A la galerie suivante, le ministre est accueilli par un autre galibot de la banlieue, Julien Dray (PS), qui répond alternativement au surnom de « Juju » ou au titre de « monsieur le député », selon, là encore, que M. Raoult se trouve seul avec lui ou en compagnie officielle. M. Dray a aussi sa fleur de banlieue, qui a poussé dans les courants d'air glacés de la Grande-Borne et qu'il tient à présenter au ministre de la ville. Elle s'appelle Coumba Traore, elle est malienne et anime la Maison des potes de la cité. Une vraie réussite, que Mme Traore voudrait consolider et pour laquelle elle aurait bien besoin d'aide ministérielle.

Le ministre est séduit et laisse entendre, au passage, que Grigny pourrait obtenir le statut convoité de « zone franche », prévu dans le pacte gouvernemental pour la ville, destiné à favoriser l'implantation d'entreprises dans les cités défavorisées. *« La politique de la ville rapproche les élus,* confie M. Raoult ; *il n'y a pas une façon de gauche et une façon de droite de gérer les gens dans la mouise. »*

« RUE DE LA MORT »

Quelques kilomètres plus loin, c'est Serge Dassault qui attend le ministre délégué. Depuis qu'il est tombé de son ciel d'avionneur, le nouveau maire (RPR) de Corbeil, élu en juin 1995, est obsédé par la sécurité de ses galeries. Sans se lasser, M. Raoult visite tout ce que la cité des Tarterets compte de garages, équipés d'alarmes et de sirènes rugissantes. De la banlieue, M. Dassault peine encore quelque peu à épouser le vocabulaire. Plaidant lui aussi pour quelques subsides ministériels, il observe : *« Il faut leur donner un local à ces jeunes, un lieu où ils pourraient jouer aux cartes, boire un verre, sans alcool bien sûr, une maison des... copains, en quelque sorte. »*

Dans un hall d'immeuble des Tarterets, au cœur de la « rue de la mort », ainsi dénommée car, paraît-il, on ne peut l'emprunter sans recevoir de projectiles lancés par les fenêtres, une vraie surprise attend M. Raoult. Xavier Dugoin, président du conseil général de l'Essonne et sénateur (RPR), vient d'installer là sa permanence. Dans la profondeur obscure des banlieues, on perd parfois ses repères. Autour de la machine à café, quelques beurs devisent tranquillement, sous deux splendides portraits de... Che Guevara, encadrés d'une photo de Martin Luther King et d'une autre de John Fitzgerald Kennedy.

« C'est bien chez toi, ici ? », lance M. Raoult, dans un grand éclat de rire, à son compagnon du RPR. *« Oui, mais dans mon bureau, j'ai tout de même les photos de Chirac et de De Gaulle »*, corrige M. Dugoin. Les jeunes apostrophent le ministre délégué à la ville : *« On veut pas vous demander la lune, m'sieur, on veut juste que vous nous sortiez de la merde. »* Pour la lune, on peut voir. Peut-être.

Pascale Robert-Diard

PROCHAIN ARTICLE :
5. – L'État « extérieur »



Philippe Séguin défend la session unique

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale a réagi sans tarder aux réserves émises, au sein même du groupe RPR, sur la session unique du Parlement (*Le Monde* du 14 mars). Estimant qu'il s'agissait d'une *« opération »* le visant directement, Philippe Séguin s'est attaché à démontrer, mercredi 13 mars, que, s'il n'y avait pas eu de session unique, le Parlement aurait de toute façon siégé depuis la mi-janvier en session extraordinaire, afin de faire face au programme législatif du gouvernement. A propos de l'absentéisme des députés, qu'il a du reste tenu à relativiser, M. Séguin a affirmé que *« certains comportements s'expliquent par la situation politique et par la proximité des échéances électorales »*.

PARLEMENT

Interrogé sur la récente sanction prise par le RPR à l'encontre de Philippe Auberger, député de l'Yonne (*Le Monde* du 9 mars), M. Séguin a affirmé : *« Il y a dans ce parti une approche du contrôle qui n'est pas exactement la mienne. »*

■ **ASSURANCE-MALADIE : la commission des affaires sociales du Sénat** a auditionné, mercredi 13 mars, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, sur les trois avant-projets d'ordonnance concernant la maîtrise des dépenses de médecine de ville, la réforme hospitalière et la gestion des caisses. Charles Descours (RPR, Isère), rapporteur de la loi d'habilitation, a approuvé les mécanismes de contrôle des dépenses de médecine de ville, tout en soulignant que ceux-ci devaient être parfaitement compris par les médecins.

■ **STUPÉFIANTS : les députés, toutes tendances confondues, ont adopté**, mardi 12 mars, un projet de loi visant à contrôler la fabrication et la vente de produits chimiques pouvant servir à fabriquer des stupéfiants. Le texte, examiné en première lecture, soumet à un agrément du ministre de l'industrie la fabrication et le commerce de produits chimiques les plus sensibles, nécessaires notamment à la fabrication du LSD, de l'ecstasy et de diverses drogues synthétiques.

■ **OUTRE-MER : l'Assemblée nationale a adopté,** mercredi 13 mars, un projet de loi relatif à l'aménagement de la zone dite des cinquante pas géométriques, principalement à la Guadeloupe et à la Martinique. Il s'agit de régler les problèmes nés de l'occupation sans titre d'une grande partie de la bande littorale de ces deux départements d'outre-mer par quelque trente mille personnes.

■ **CAMPAGNES : la commission des lois du Sénat** a adopté en l'étendant, mercredi 13 mars, la proposition de loi de Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, visant à clarifier la loi de 1995 sur le financement des campagnes électorales. Elle a repris une proposition sénatoriale, déjà votée en juin 1993, qui prévoit que *« le juge administratif peut relever l'élu de son inéligibilité »* lorsque ce dernier est reconnu de *« bonne foi »*.

■ **EMPLOI : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale** a voté, mercredi 13 mars, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les aides à l'emploi, qui avait été réclamée par le président du groupe RPR, Michel Péricard.

M. Guéna réclame des sanctions contre un général

SÉNATEUR (RPR) de Dordogne, Yves Guéna a demandé, mercredi 13 mars, en séance publique au Sénat, que des sanctions soient prises contre un officier général après des propos rapportés dans *Le Monde* daté du 14 mars et tendant à assimiler à *« des supplétifs britanniques »* les anciens de la France libre et les légionnaires engagés dans les combats durant la seconde guerre mondiale. *« C'est une insulte grave ! »*, s'est écrié M. Guéna, qui s'est lui-même engagé, en juillet 1940, à l'âge de dix-huit ans, dans les Forces françaises libres et qui a combattu au sein de la 2e division blindée du futur maréchal Leclerc. Représentant le gouvernement, Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, s'est associé à la demande de M. Guéna.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : Louis de Broissia, député (RPR)** de Côte-d'Or et président du groupe d'études sur la communication de l'Assemblée nationale, a *« solennellement demandé »*, mercredi 13 mars, *« au ministre de l'intérieur de faire toute la lumière »* sur l'attentat perpétré contre le domicile de Guy Benhamou, spécialiste du dossier corse du quotidien *Libération*, *« et au ministre de la culture, en charge de la communication, de manifester sa volonté de défendre la liberté d'expression »*. De son côté, la Cuncolta naziunalista, proche du FLNC-Canal historique, a condamné *« fermement et sans réserve aucune »* cet attentat, tout en mettant en garde les médias contre *« un réel danger de manipulation et de désinformation »*.

■ **UDF : François Léotard, président du Parti républicain** et candidat à la présidence de l'UDF, a affirmé, mercredi 13 mars, en présentant son projet pour l'UDF (*Le Monde* du 14 mars), que le temps des *« coups fourrés »* dans la confédération était révolu. Alain Madelin (UDF-PR), également candidat, *« ne critiquera pas »*, pour sa part, le projet de M. Léotard, qui, selon lui, *« reprend pour l'essentiel »* ses propres propositions. Le troisième candidat, André Rossinot, président du Parti radical, a qualifié le projet de M. Léotard de *« cache-misère d'un projet qui pourrait être qualifié de plus petit dénominateur commun des deux François »*.

■ **MAJORITÉ : Edouard Balladur a salué,** mercredi 13 mars, à Ecouché (Orne), *« l'action méritoire et courageuse »* du gouvernement d'Alain Juppé. Venu soutenir Sylvia Bassot (UDF-PR), candidate à l'élection législative partielle de la 3e circonscription de l'Orne, dont le premier tour aura lieu le 24 mars, il a également souhaité que *« le plan de réforme sociale engagé par le gouvernement* [le] *soit sans retard »*.

■ **COMMUNISTES : Jacques Chirac a répondu, dans une lettre du 12 mars,** au courrier que lui avait adressé Robert Hue, secrétaire national du PCF, avant le sommet antiterroriste de Charm el Cheikh, lui demandant *« le déblocage immédiat d'une aide économique substantielle (...) permettant une amélioration sensible des conditions de vie palestiniennes »*. Le président de la République a indiqué à M. Hue qu'il « [partageait son] *sentiment »* que *« tout doit être fait pour démontrer aux Palestiniens que la paix apporte une amélioration concrète de leurs conditions d'existence »*.

■ **PS : un conseil national sur la défense** se tiendra fin avril, a annoncé, mercredi 13 mars, François Hollande, porte-parole du PS. La commission de la défense du Parti socialiste, présidée par l'ancien ministre Paul Quilès, devrait, d'ici à la fin mars, présenter un texte au bureau national qui sera débattu ensuite dans les fédérations. Lors d'une rencontre entre Lionel Jospin et Oskar Lafontaine, président du Parti social-démocrate allemand, les deux partis ont décidé de créer un groupe de travail commun sur la défense.

■ **DDASS : la fédération Interco de la CFDT a annoncé,** mercredi 13 mars, qu'elle appelait à la grève le personnel des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (Drass et Ddass), mardi 19 mars. Elle proteste contre l'avant-projet d'ordonnance qui prévoit de transférer à des agences régionales les fonctionnaires chargés de la planification hospitalière.

Le Sénat examine la réforme de l'organisation de la place financière de Paris

A l'issue de longs mois de débats, le compromis trouvé est moins favorable aux banques

Les sénateurs ont entamé, mercredi 13 mars, l'examen du projet de loi de modernisation des activités financières. Sous ses aspects peu affriolants, ce projet, dont le propos initial était de traduire dans le droit français une directive européenne sur les services d'investissement datant du 10 mai 1993, agite direction du Trésor, représentants des professions bancaires, professionnels de la Bourse depuis plusieurs mois.

SOUS LA PRESSION de la commission des finances du Sénat, et notamment de Philippe Marini (RPR, Oise), à l'origine d'une proposition de loi « contestataire », la portée du texte, dont la première version avait été soumise à la concertation de la place en août 1994, s'est notablement accrue.

Au départ, ce projet de loi procédait par simple intégration des entreprises d'investissement dans la loi bancaire. La spécificité des métiers de titres n'était pas vraiment reconnue puisqu'au contraire le projet de loi consacrait l'hégémonie des établissements de crédit sur ces activités. Trois ministres de l'économie plus tard, malgré l'opposition forcenée des banques, et sans doute parce que Jean Arthuis, aujourd'hui aux commandes, fut jadis cosignataire de la proposition de loi rebelle, l'esprit a changé. Le texte vise à faire reconnaître l'autonomie des métiers de titres par rapport à ceux du crédit.

« C'est une réforme considérable qui nous a conduits à repenser profondément l'organisation de la place financière de Paris », a ainsi indiqué M. Arthuis. Rappelant que l'objet de la directive européenne de 1993 était de *« tracer le cadre qui régira le futur marché unifié des services financiers »*, il a souligné qu'elle permettait à chaque établissement agréé par un Etat de l'Union européenne d'exercer son activité, sans plus de formalité, dans les autres Etats de l'Union. Cette directive instaure donc *« une concurrence générale et unifie les marchés »*.

« UNE RÉFLEXION COLLECTIVE »

Le projet de loi s'inscrit dans une *« réflexion collective »* sur la nécessaire modernisation de la place de Paris, a ajouté M. Arthuis. Il a annoncé plusieurs grandes réformes à venir. Une refonte des règles régissant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) devrait être soumise à l'automne au Parlement. Le projet de loi sur l'épargne-retraite, *« actuellement en préparation »*, entre dans ce cadre, a expliqué M. Arthuis, tout en indiquant que *« l'intention du gouvernement n'était pas de créer un instrument qui mette en péril les régimes par répartition »*. Enfin, il a annoncé *« des propositions importantes »* en 1996 concernant l'avenir du système bancaire.

Revenant sur le texte consacré à la modernisation des activités financières, son rapporteur, Philippe Marini, a rappelé les principales modifications proposées.

La première prévoit que le comité de réglementation bancaire puisse accorder l'accès au marché interbancaire aux entreprises d'investissement. La deuxième confie à la Commission des opérations en bourse (COB) *« un bloc de compétences »* pour surveiller l'ensemble des gestionnaires d'instruments financiers pour le compte de tiers. La troisième distingue l'agrément accordé aux prestataires de services d'investissement de l'agrément de banque. La commission des finances entend notamment ouvrir aux représentants des métiers de titres le Comité des établissements de crédit, rebaptisé Comité des établissements financiers, et le Comité de réglementation bancaire, qui deviendrait le Comité de réglementation financière. La quatrième modification concerne le Conseil des marchés financiers (CMF), qui absorbe le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) et le Conseil des marchés à terme (CMT), et dont la composition devrait être fixée par la loi et non par décret.

Enfin, la commission des finances a souhaité la création d'une association spécifique pour représenter les professions d'investissement.

Intervenant au nom du groupe communiste, le sénateur de l'Essonne Paul Loridant a indiqué que *« les marchés financiers tels qu'ils existent et fonctionnenent aujourd'hui jouent contre l'emploi et la création de richesses »*. Pour Jean-Pierre Masseret, sénateur socialiste de Moselle, le projet de loi *« souligne une nouvelle fois la supériorité de la construction financière dans l'approche européenne »*. *« Que devient l'Europe sociale ? »*, s'est-il demandé.

Caroline Monnot

PAUVRETÉ Dans un texte rendu public jeudi 14 mars et intitulé « Lutter contre la pauvreté et l'exclusion : une priorité nationale », les trente et une associations de solidarité regroupées au sein du réseau Alerte détaillent les mesures qu'elles souhaitent voir figurer dans le projet de loi contre l'exclusion. Alerte s'adresse à l'ensemble des Français, rappelant que *« rien ne se fera sans changement de regard, sans échange, sans volonté que chacun puisse trouver sa place »*. ● LA FONDATION ABBÉ-PIERRE pour le logement des défavorisés a rendu public, jeudi 14 mars, son rapport annuel sur l « état du mal-logement en France », dans lequel elle réclame la construction de 40 000 logements par an pour les plus défavorisés. ● LES 15 ET 16 MARS, sera jouée au Zénith, à Paris, *Le Bal des exclus*, un spectacle écrit et mis en scène *« d'après l'abbé Pierre »*.

Ultimes propositions avant l'annonce de la loi-cadre contre l'exclusion

Les trente et une associations de solidarité regroupées au sein du réseau Alerte détaillent les mesures qu'elles souhaitent voir figurer dans l'avant-projet que le gouvernement devrait rendre public d'ici à la fin du mois

LES TRENTE ASSOCIATIONS de solidarité regroupées dans le réseau Alerte avaient échoué, il y a un an et un jour, face au gouvernement d'Edouard Balladur, alors premier ministre, qui ne s'était même pas donné la peine de considérer leur copie, intitulée « Pour un pacte contre la pauvreté et l'exclusion » (*Le Monde* du 14 mars 1995).

Les mêmes associations (plus une), qui composent la commission spécialisée de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), ont, cette fois, plus de chances devant le gouvernement d'Alain Juppé, avec un texte qui a été présenté jeudi 14 mars à la presse et dont le titre a peu varié : « Lutter contre la pauvreté et l'exclusion : une priorité nationale ».

Elles savent que, dans une sorte d'examen inversé, elles seront au moins reçues à l'oral : elles qui se plaignaient encore, jeudi 7 mars, que *« la concertation annoncée avec les associations en vue de la préparation d'une loi contre l'exclusion* [n'ait] *toujours pas eu lieu »* seront effectivement consultées dans la seconde quinzaine de mars. Les deux « copilotes » du projet de loi, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, s'y sont engagés (*Le Monde* du 12 mars).

Reste, pour en terminer avec les comparaisons scolaires, l'écrit : quelles propositions associatives seront, en définitive, inscrites dans le projet de loi ? En un an, le collectif coordonné par l'Uniopss a approfondi et actualisé ses demandes, regroupées en neuf chapitres, ainsi résumés :

● **Dispositif institutionnel** : créer un comité interministériel permanent de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une mission nationale permanente d'observation et d'évaluation, avec des antennes locales, et une cellule unique de coordination auprès des préfets ; mettre en place des pactes locaux, reposant sur la contractualisation, avec le concours financier de l'Etat et des collectivités territoriales ; instaurer un droit à l'accompagnement social.

● **Ressources** : la collectivité doit apporter aux plus démunis *« des ressources leur assurant une vie décente »*. Aucun chiffre n'est cité. Il faut aussi rendre tout service public responsable du traitement rapide des dossiers afin d'éviter des ruptures de ressources et obliger toutes les administrations à motiver le refus d'accès à un droit ouvert pour permettre un recours.



● **Emploi** : impulser une dynamique de partage de l'emploi (aménagement du temps de travail, pénalisation des heures supplémentaires, flexibilité interne...) ; encourager les initiatives susceptibles de transformer les dépenses passives d'indemnisation du chômage en création d'activités ; développer les emplois d'utilité sociale et l'insertion par l'économique.

● **Logement** : programmer la construction de 40 000 logements d'insertion par an pendant cinq ans ; indexer les aides au logement sur le coût de la vie, avec un système particulier pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans ; instituer un droit à l'énergie (électricité, chauffage, eau) qui empêche toute coupure sans négociations ; interdire toute expulsion pour cause de pauvreté sans offre de relogement décent.

● **Santé** : instaurer une assurance-maladie universelle effective pour toute personne résidant en France et un accès immédiat aux soins sans vérification administrative préalable ; étendre le tiers payant en médecine extrahospitalière aux plus démunis ; développer la prévention, notamment en matière d'alcoolisme et de toxicomanie.

● **Expression et culture** : assurer la représentation des exclus dans les organismes consultatifs et les instances publiques de décision ; assurer la gratuité effective de l'école publique ; développer un nouveau partenariat enseignants-parents d'élèves ; favoriser l'ouverture à tous des lieux culturels.

● **Enfance et famille** : revaloriser les prestations familiales et réviser le mode de calcul du RMI pour les familles avec enfants ; développer, dans les centres de protection maternelle et infantile, les actions qui favorisent l'accompagnement de la parentalité, au-delà de la garde, et permettent d'écouter les familles.

● **Jeunes** : mettre en œuvre un vrai droit d'insertion pour les jeunes, qui garantisse l'accès à l'emploi, la formation ou l'activité avec des ressources permettant l'autonomie, et s'appuyer sur leurs capacités et leurs projets.

● **Réponses à l'urgence** : augmenter les espaces d'accueil afin que toute personne en détresse soit prise en charge ; établir un plan de modernisation et d'extension des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS).

Pour que cette *« priorité nationale »* qu'est la lutte contre l'exclusion ne reste pas au niveau des discours, le collectif associatif réclame bien sûr que soient dégagés les moyens budgétaires nécessaires et que l'Etat se porte *« garant »* du respect des droits pour tous. Mais c'est aussi à la société française tout entière qu'il s'adresse : *« Rien ne se fera,* estime le document de l'Uniopss, *sans changement de regard, sans échange, sans volonté que chacun puisse trouver sa place. »*

Michel Castaing

La Fondation abbé Pierre dresse un état des lieux du mal-logement

« J'AI QUINZE ANS... Nous sommes sept personnes à vivre dans vingt mètres carrés... Moi et mes sœurs, nous mangeons par terre ou sur le lit de nos parents, nous dormons à deux dans un lit d'une place, nous ne pouvons pas faire nos devoirs. » « Je vis avec ma famille dans une chambre de seize mètres carrés, nous sommes huit personnes... » « Nous vivons avec quatre enfants, dont un bébé de sept mois, dans une seule pièce dans un immeuble en démolition... Nous n'avons ni eau chaude ni chauffage et les fenêtres sont barricadées de planches de bois... »

« CENTRE DE CONNAISSANCE »

Ces extraits de lettres sont publiés, parmi beaucoup d'autres témoignages de détresse, dans le *« premier rapport annuel sur l'état du mal-logement en France »* que son auteur, la Fondation abbé Pierre (FAP) pour le logement des défavorisés, a rendu public jeudi 14 mars. La FAP a, en effet, décidé de créer en son sein un « centre de connaissance », désormais chargé de publier à la mi-mars – date *« où les expulsions peuvent reprendre »* – un état des lieux du mal-logement, *« qui vient compléter et prolonger »* le rapport annuel du Haut Comité pour le logement des défavorisés (*Le Monde* du 18 janvier).

Ce document répertorie trois grandes catégories de mal-logés : les locataires en titre, dont le logement, insalubre ou surpeuplé, se réduit souvent à une pièce ; les occupants à titre précaire, qui cohabitent avec des membres de la famille ou des amis ou qui sont logés dans des hôtels ; et les marginaux qui survivent dans des logements *« d'infortune »*, comme les caravanes et les squats.

« Ces conditions misérables, souligne la FAP, *sont aggravées par des dysfonctionnements administratifs et institutionnels, qui privent ces familles des prestations logement et les laissent attendre pendant des années, souvent sans réponse, des solutions bien hypothétiques. »* Car, estime le rapport, l'offre immobilière est *« insuffisante et inadaptée »* pour les ménages les plus modestes : baisse de l'effort de construction et réduction du parc à vocation sociale. Si la FAP a bien accueilli le « plan Périssol » (20 000 logements d'urgence et d'insertion), elle n'en réclame pas moins la construction de 40 000 logements par an pour les plus défavorisés.

« Ces problèmes de logement, poursuit le rapport, *se greffent sur d'autres difficultés, professionnelles, sanitaires, affectives, administratives et, pour certains, raciales, entretenant ainsi l'engrenage infernal de la précarité. »* La FAP constitue alors *« le dernier recours pour les personnes désespérées »*. L'analyse des publics qui s'adressent à ses boutiques de solidarité – au nombre de vingt-cinq aujourd'hui en France – ne laisse pas de l'inquiéter. Ces boutiques sont confrontées *« à un nombre de personnes supérieur aux capacités d'accueil, à un nombre croissant de jeunes sans ressources, sans formation et sans emploi, à une augmentation des demandeurs d'asile politique qui viennent chercher une domiciliation et, pour certains lieux, à des problèmes de drogue »*.

« LOI-PROGRAMME »

Dans une dernière partie, le rapport demande l'élaboration d'une *« loi-programme en faveur du logement à vocation sociale »*. Outre les requêtes déjà exprimées par la FAP, il conviendrait notamment, selon elle, d'unifier les aides au logement – afin de mieux solvabiliser les familles –, d'interdire les expulsions de locataires de bonne foi sans relogement préalable, d'instituer une taxe d'inhabitation pour faciliter la mise en location des logements vacants, d'encourager fiscalement, au contraire, les propriétaires qui accueillent des ménages démunis, d'instaurer un guichet unique de recours pour tous les demandeurs de logement et, enfin, d'attribuer les dotations de l'Etat selon les efforts faits par les communes et les départements *« pour réduire la fracture sociale »*.

M. C.

Des enquêtes nécessaires

UN RAPPORT du Conseil national de l'information statistique (CNIS), réalisé par un groupe de travail animé par Pierre Calame, président de la Fondation pour le progrès de l'homme, vient de formuler quatre propositions *« pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement »*. Refusant d'instituer des *« ghettos statistiques »*, il formule les propositions suivantes :

● Réaliser une enquête nationale auprès des personnes fréquentant les lieux d'hébergement et d'accueil destinés aux sans-domicile-fixe *« au même rythme que le recensement général de la population »*. Ce système est préféré au *« dénombrement de rue »*, méthode impraticable à grande échelle et même abandonnée aux Etats-Unis. En amont, *« un inventaire précis et actualisé »* de ces centres est nécessaire.

● Prendre en compte les populations sans logement autonome stable dans le recensement général et les enquêtes nationales traditionnelles sur les ménages, le logement, la santé, etc. *« Un volet de questions sur les périodes de logement très précaire et sur les personnes éventuellement hébergées, en particulier les jeunes de moins de vingt-cinq ans »*, est recommandé.

● Développer des investigations locales sur l'accès au logement des populations à bas revenus, qui s'inspireraient de celles menées notamment auprès d'allocataires de minima sociaux dans le Grand Lyon (55 communes) par la Mission régionale d'information sur l'exclusion et la direction régionale de l'Insee, puis en Seine-Saint-Denis.

● Réaliser une enquête nationale sur les ménages menacés d'expulsion et sur l'issue des procédures : selon le CNIS, on ne dispose aujourd'hui que de quelques données au niveau national, fournies par les ministères de la justice (147 000 demandes d'expulsion par an, 110 000 autorisées) et de l'intérieur (36 000 demandes annuelles de concours de la force publique, 15 000 accordées, 5 000 réalisées).

« Le Bal des exclus », un « drame sacré » au Zénith

DANS LE FROID glacial d'un gymnase de la caserne Mortier, porte des Lilas à Paris, où se tenaient les répétitions, on a eu un aperçu trop fragmentaire, mardi 12 mars, du *Bal des exclus*, pour porter un jugement sur ce spectacle écrit et mis en scène par Daniel Facérias, *« d'après l'abbé Pierre »*, et joué les 15 et 16 mars au Zénith, dans la capitale. On ne prendra donc aucun risque en misant sur l'éternelle magie du théâtre, sur les effets scéniques de cette comédie musicale – comme *La Danse du scorpion*, interprétée par un artiste monté sur des échasses –, sur quelques jolies mélodies et surtout sur le talent connu des principaux acteurs, Michaël Lonsdale, Claude Brosset et Henri Lambert.

Emmitouflé dans une couverture, assailli par les médias, l'abbé Pierre, assis au bord d'un terrain omnisports sommairement paré d'accessoires de scène, ne tarissait pas d'éloges, mardi, sur les acteurs qui, comme les héros de la pièce, faisaient leur *« métier d'homme »*, et sur le texte, d'une *« poésie extraordinaire »*, dont il attribuait toute la paternité à Daniel Facérias.

En fait, dans l'avant-propos du *Bal des exclus* – le livre, paru chez Fayard –, le fondateur des communautés Emmaüs écrit : *« A quatre-vingt-trois ans, je n'avais plus la force de me lancer dans cette nouvelle entreprise. Aussi ai-je demandé à mon ami Daniel Facérias* (...) *de travailler avec moi à l'écriture d'une sorte de comédie musicale, style* Opéra de quat'sous, *sur le thème de la liberté, du partage et de la rançon apportée par Jésus, œuvre qui serait fondamentalement imprégnée de l'histoire des premiers compagnons d'Emmaüs. »* La pièce rappelle d'entrée, en effet, une rencontre que l'abbé Pierre ne s'est jamais lassé de relater : celle, en 1949, avec un bagnard suicidaire, qui deviendra, dans la réalité, le premier chiffonnier d'Emmaüs. Et l'hiver 1954 n'est pas oublié non plus.

Le Bal des exclus est le dernier volet d'une trilogie, avec *Le Mystère de la joie* et *Permis de vivre*, deux pièces jouées avec des fortunes diverses par des sociétaires de la Comédie-Française. Trois *« drames sacrés »* imaginés par l'abbé Pierre pour ressusciter le genre liturgique, *« belle tâche à accomplir pour nos foules devenues religieusement analphabètes »*.

Ce troisième volet est voué, écrit l'abbé Pierre, *« à un thème théologique qui me hante depuis cinquante ans : celui du sens de la liberté humaine étroitement lié à l'énigme de cette parole du Christ :* "Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude." *L'homme, lorsqu'il se sépare de Dieu pour devenir propriétaire de lui-même, devient à la fois bourreau et esclave de lui-même* [une longue illustration en est donnée, dans la pièce, par l'histoire d'un drogué]. *Comment pourra-t-il être sauvé s'il n'est racheté par une rançon à la mesure de la vraie grandeur de sa liberté ? »*

> « Servir et donner sa vie en rançon pour la multitude »

« La rançon » : ce devait être, du reste, le titre, trouvé depuis longtemps, du dernier volume de cette trilogie. L'air du temps en a décidé autrement et *Le Bal des exclus* justifie sa dénomination à la fin de l'ouvrage : *« Tous ceux qui ont faim, qui n'ont rien en partage, nous aussi, on a notre noce, on a nos flonflons, c'est notre bal à nous, le rire dans les larmes. »* Le texte, écrit tant bien que mal en alexandrins, dans un langage qui se veut à la fois populaire et branché, apparaît, à la lecture, quelque peu naïf. L'abbé Pierre délivre ses sempiternels messages d'espérance – les deux clochards redeviennent des *« hommes debout »*, le toxicomane ne se drogue plus, etc. – et d'amour du prochain, qui passent moins bien la rampe que ses cris de colère. Il se laisse également mettre ingénument en scène : on parle du *« grand chiffonnier »* et l'on chante *A la vie, à l'amour, l'abbé Pierre.* Mais, encore une fois, la magie du théâtre, servie par une troupe de chanteurs et danseurs, une musique reggae, des jeux de lumière et un Michaël Lonsdale plus prêtre-ouvrier que nature, devrait opérer.

M. C.

★ Au Zénith de Paris, les 15 et 16 mars à 20 h 30. Loc. : 49-87-50-50. En province, du 19 mars au 3 avril. Réserv. : (16-1) 42-00-22-24. Prix des places : de 150 F à 90 F (chômeurs, étudiants, jeunes de moins de 18 ans) et 20 F (personnes en difficulté : s'adresser à la communauté Emmaüs de sa ville).

« Pauvres de nous » à la Mairie de Paris

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, qui aident surtout les personnes âgées isolées et démunies, fêtent cette année leur cinquantième anniversaire et viennent de se voir attribuer, par l'hôtel Matignon, le label de grande cause nationale 1996. A l'occasion de ce double événement, l'association a choisi, comme première manifestation publique de l'année, d'organiser, sous l'égide de la Mairie de Paris, une exposition de photographies, intitulée « Pauvres de nous », consacrée au thème de l'exclusion et inaugurée mercredi 13 mars.

L'ensemble des quelque deux cents documents, la plupart en noir et blanc, réalisés en France et en Europe, notamment dans l'ex-Yougoslavie, par une vingtaine de photographes, présente la misère à l'état brut : visages hagards, corps décharnés, positions prostrées, taudis innommables... *« J'espère qu'en les regardant,* écrit Jane Evelyn Atwood, photographe américaine, *les gens auront ce même sentiment de voyeurisme que j'ai éprouvé en les faisant et que cela les mettra aussi mal à l'aise. »*

En fait, ces images volontairement violentes, en majorité dépourvues de cette *« tendresse et humanité »* pourtant revendiquée dans les textes des auteurs, n'apprennent rien à tous ceux qui combattent, sur le terrain, l'extrême pauvreté. Ceux-là ont même vu pire. En revanche, elles risquent de provoquer, chez le visiteur « ignorant », au mieux un *sentiment de pitié*, au pire une réaction de rejet, au lieu de la *« prise de conscience »* escomptée. L'argument de Mme Atwood et d'autres, selon lequel *« ce qui est le plus choquant, ce n'est pas de prendre la photo, c'est ce qu'elle montre et qui continue d'exister »*, peut conduire à toutes les dérives : comme ce cliché d'un homme couché nu et lavé au balai, qui est tout simplement attentatoire à la dignité de cet homme.

M. C.

★ Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, Paris 4e. Jusqu'au 27 avril (sauf dimanche et fêtes), de 9 h 30 à 18 heures. Entrée gratuite.



هكذا من الأصل

Gilles Ménage prend ses distances avec la cellule de l'Elysée dans l'affaire des écoutes

L'enquête du juge Valat confirme l'existence d'un espionnage d'Etat

Dans un mémoire remis au juge Jean-Paul Valat, chargé d'instruire l'affaire des écoutes téléphoniques de la cellule antiterroriste de l'Elysée, Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, prend ses distances avec celle-ci. *Interrogé le 16 février, il avait précisé* que Christian Prouteau *« adressait directement ses demandes* [d'écoutes] *au bureau réservé* [du cabinet du ministre de la défense] ».

UN AN APRÈS sa mise en examen, par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* dans l'affaire des écoutes téléphoniques attribuées à la cellule antiterroriste de l'Elysée, l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand Gilles Ménage semble décidé à contre-attaquer. Dans un mémoire de trente et une pages remis au juge le 21 décembre, il critique vivement les méthodes et la *« médiatisation »* de l'instruction, prenant ses distances avec la défunte cellule. *« Je n'ai en rien participé à la création ni à la mise en œuvre de la cellule, c'est-à-dire au choix des personnes qui y ont travaillé, à la mise en place des moyens et à la définition de son domaine d'activité,* affirme M. Ménage dans ce document. (...) *Cette situation ne signifie pas pour autant que j'ignorais complètement ce que faisait la cellule. Mais n'en étant pas le responsable hiérarchique, je n'avais pas la charge de tout en connaître. »*

« SECRET-DÉFENSE »

Interrogé par le juge Valat, le 16 février, l'ancien collaborateur de M. Mitterrand a précisé cette nouvelle ligne de défense : *« Les demandes d'écoutes ne passaient absolument pas par moi. Cela ne veut pas dire que je n'étais pas au courant de certaines écoutes, mais c'est Christian Prouteau qui adressait directement ses demandes au bureau réservé* [du cabinet du ministre de la défense]. » Jusqu'alors retranché derrière un imperméable *« secret-défense »*, qu'il assure lui avoir été imposé par MM. Pasqua et Bazire – alors respectivement ministre de l'intérieur et directeur du cabinet du premier ministre –, Gilles Ménage avait été présenté par Christian Prouteau, l'ex-chef de la cellule, comme la seule personne habilitée à décider des écoutes : *« Quand nous avions besoin de faire poser une écoute, nous nous adressions à Gilles Ménage »* (*Le Monde* du 30 septembre 1994).

S'il persiste aujourd'hui à refuser *« de dire qui a été écouté, quand, comment et par qui »*, M. Ménage reconnaît, dans son mémoire, *« une certaine matérialité probante par le contenu »* aux transcriptions d'écoutes versées au dossier, dont il estime que la forme a été *« trafiquée »*. Il relève toutefois que celles-ci ne concernent que vingt-trois personnes, même si l'examen des disquettes informatiques remises au juge par une main anonyme au début de l'année 1995 donne à penser que plus d'une centaine de personnes furent *« branchées »* à la demande de la cellule (*Le Monde* daté 19-20 février 1995). *« Rien ne prouve que ces comptes-rendus proviennent d'écoutes demandées par la cellule »*, réaffirme-t-il enfin, suggérant que d'autres services, militaires et policiers, pourraient avoir pris part à cette forme d'espionnage d'Etat – ce que la publication récente, dans plusieurs journaux, d'écoutes attribuées à la DGSE, à la DST et aux renseignements généraux est opportunément venue accréditer.

Plusieurs éléments, dans l'enquête du juge Valat, confirment toutefois l'existence d'écoutes commanditées par la cellule. Outre M. Ménage, les principaux membres de la cellule, dissoute en 1988 – le préfet Christian Prouteau, l'ex-commissaire Pierre-Yves Gilleron, le général Jean-Louis Esquivié – ont été mis en examen, ainsi que l'ancien directeur du cabinet de Laurent Fabius à Matignon, Louis Schweitzer. Ce dernier a apporté au magistrat un témoignage capital, en reconnaissant, le 10 janvier sur procès-verbal, avoir *« donné son accord au moins une fois »* à la surveillance de la ligne téléphonique de l'écrivain Jean-Edern Hallier, sur la demande des hommes de Christian Prouteau. M. Schweitzer a même ajouté ces précisions accablantes : *« Je n'ai pas le souvenir que d'autres services aient demandé l'écoute de Jean-Edern Hallier »* ; *« Dans mon souvenir, l'écoute de Jean-Edern Hallier avait été autorisée avant ma prise de fonction »* – soit avant le mois de juillet 1984. Lui aussi questionné par le juge, son prédécesseur à Matignon, Michel Delebarre, a nié avoir donné son aval à une telle surveillance, expliquant que Jean-Edern Hallier *« aurait été considéré comme étant un journaliste »* et que, dès lors, *« il n'était pas question qu'une écoute le concernant soit autorisée »*.

640 TRANSCRIPTIONS

Dans leur livre *Les Oreilles du président* (Fayard), Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis relèvent que, selon les documents versés au dossier du juge Valat, pas moins de 640 transcriptions d'écoutes concernant l'écrivain furent enregistrées par les ordinateurs du 2, rue de l'Elysée entre le 4 septembre 1985 et le 19 mars 1986, à partir de surveillances établies sur les lignes de ses différents domiciles, de ses proches, de ses restaurants favoris..

Il menaçait alors de publier un pamphlet révélant l'existence de la fille adultérine de François Mitterrand. Chef du bureau réservé au cabinet du ministre de la défense, Charles Hernu, de septembre 1983 à août 1984, le général François Fresnel a, pour sa part, confirmé l'existence d'écoutes antérieures sur Jean-Edern Hallier : *« Je me souviens que la cellule nous a adressé des demandes d'écoutes concernant Jean-Edern Hallier. Nous avons émis des réserves auprès de M. Hernu. Il nous a dit de ne pas nous en occuper et il a signé les autorisations d'écoutes.* (...) *Lorsque la cellule a demandé la mise sur écoutes de la Closerie des Lilas* [l'un des restaurants fréquentés par l'écrivain], *nous avons vraiment trouvé qu'il y avait une dérive du système. J'ai dit à M. Hernu que ça devenait farfelu. Il m'a dit de ne pas m'en occuper. »* Le général a ajouté qu'en raison de l'attitude de Charles Hernu, dont la sympathie pour les *« gendarmes de l'Elysée »* était notoire, le bureau réservé avait *« peu à peu cessé d'exercer un contrôle de la production des écoutes de la cellule »*. Son successeur à ce poste, le général Marc Allamand, a confié au juge qu'il avait pensé *« qu'il existait un accord direct entre l'Elysée et M. Hernu »* sur cette question sensible.

Tout porte à croire que les hommes de M. Prouteau ont abusé de cette confortable marge de manœuvre, en dépit d'un contrôle théoriquement exercé au ministère de la défense et à Matignon. Les ordinateurs de la cellule étaient en outre alimentés d'écoutes commandées par d'autres services. Ancien de la cellule, le général Esquivié eut ainsi le privilège, le 13 juin 1986, de retranscrire ses propres mots, échangés quelques mois plus tôt avec l'un de ses interlocuteurs. *« Vous saviez-vous écouté ? »*, lui a demandé le juge. *« Je ne le savais pas mais c'est une éventualité toujours envisageable dans ce pays.* (...) *J'ai voulu dire qu'on peut toujours téléphoner à quelqu'un qui est écouté. »*

Hervé Gattegno

« Qui est Anne Pingeot ? »

***Le 12 septembre 1985,* la cellule de l'Elysée faisait effectuer un *« branchement »* dans un immeuble de la rue Jacob, à Paris, sur la ligne téléphonique d'une boutique de meubles. Le lendemain, sa gérante était elle-même sur écoutes à son domicile. Ces surveillances permettront aux hommes de l'Elysée d'intercepter plusieurs conversations avec Anne Pingeot, mère de la fille « cachée » de François Mitterrand, Mazarine.**

Mme Pingeot et sa fille résidaient alors dans le même immeuble de la rue Jacob. Les surveillances dureront jusqu'au 1er octobre suivant, date à laquelle Mazarine et sa mère emménageront quai Branly, dans une annexe de la présidence. Toutes deux bénéficieront, jusqu'à la fin du second mandat de M. Mitterrand, d'une protection assurée par les gendarmes du Groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR), créé par Christian Prouteau. A ce dernier, le juge Valat a demandé, le 29 novembre dernier, si la cellule s'était *« intéressée à Anne Pingeot »*. Réponse de M. Prouteau : *« Qui est Anne Pingeot ? »*

Une surveillance « amplement justifiée »

« Ce que j'ai lu me semble pouvoir amplement justifier que les personnes concernées aient pu être placées sous surveillance »*, croit pouvoir écrire Gilles Ménage dans un mémoire remis au juge d'instruction. L'ancien collaborateur de M. Mitterrand, évoquant les comptes rendus d'écoutes versés au dossier du juge Valat, qui ont visé vingt-trois personnes, ajoute : *« Le contenu de ces documents* (...) *est édifiant quant à la nature des activités auxquelles se livraient les personnes concernées. »

A quelles *« activités »* fait-il allusion ? Parmi les victimes de l'espionnage de la cellule figurent nos collaborateurs Edwy Plenel et Georges Marion (ce dernier collaborait alors au *Canard enchaîné*), qui travaillaient à l'époque sur l'affaire des « Irlandais de Vincennes », dans laquelle la cellule de l'Elysée était elle-même mise en cause. Les documents en question montrent que l'identification de leurs sources était l'un des buts poursuivis par les hommes de M. Prouteau. M. Ménage juge-t-il cette surveillance *« justifiée »* ?

Course d'obstacles pour les certificats d'hébergement en Languedoc-Roussillon

58 % des mairies ne respecteraient pas la loi

MONTPELLIER
de notre correspondant

Une enquête réalisée par la Cimade en Languedoc-Roussillon révèle les surprenantes pratiques de nombreuses mairies en matière d'attribution de certificats d'hébergement, ces documents nécessaires aux étrangers souhaitant effectuer une visite privée en France. Selon cette association, 58 % des 150 mairies (de toutes tendances) consultées prennent des libertés avec la loi, lorsqu'elles ne refusent pas purement et simplement de l'appliquer. *La procédure administrative* est pourtant simple. Pour toute visite privée en France, un visa, délivré par la mairie d'accueil, n'est accordé qu'après présentation d'un certificat d'hébergement. Pour l'obtenir, l'hébergeant doit juste présenter un justificatif de domicile (un bail ou un titre de propriété), une pièce d'identité, et s'acquitter d'un timbre fiscal de 100 francs. En cas de *« doute sérieux »* sur la réalité de l'hébergement, le maire peut demander à l'Office des migrations internationales (OMI) d'effectuer une visite de contrôle.

Dans de nombreux cas, comme à Montpellier (PS), la notion de justificatif de domicile a été élargie aux trois derniers bulletins de salaire. A Sète (UDF-FD), une copie des trois derniers relevés bancaires mentionnant les mouvements d'argent récemment effectués est exigée : une personne sans ressources *« ne peut pas prendre en charge des étrangers »*, y explique-t-on. Dans d'autres communes, on exige une copie du passeport du visiteur ou de son extrait de naissance. Ailleurs, on va jusqu'à réclamer aux hébergeants des attestations de prise en charge de leurs visiteurs, y compris de leurs frais hospitaliers éventuels et de leur voyage retour. Autant d'exigences qui ne reposent sur aucun texte.

Plus troublant encore : des mairies ont confié l'attribution de ces certificats à leur police municipale. Alors que le décret du 30 août 1991 prévoit que seul un inspecteur de l'OMI est habilité à visiter le domicile d'accueil d'un étranger, à Vias (RPR), près de Béziers, la police a *été chargée de cette tâche, « pour regarder s'il y a assez de place et si c'est correct »*, précise un agent par téléphone. Enfin, certains refusent purement et simplement de délivrer le moindre certificat. La mairie renvoie alors les demandeurs sur la préfecture : or, les compétences de la préfecture se réduisent à l'enregistrement mensuel des certificats délivrés par les mairies.

Pour la Cimade, cette *« balkanisation »* des pratiques administratives s'explique par la crainte des maires de favoriser l'immigration clandestine. Un pur *« fantasme »*, assure Jean-Paul Nunez, responsable régional de l'association. En effet, précise-t-il, *« en Languedoc-Roussillon, seuls 11 % des étrangers reconduits à la frontière sont titulaires d'un visa. L'immigration clandestine a donc des circuits indépendants de la délivrance de certificats d'hébergement »*. L'association entend saisir les tribunaux administratifs aussi souvent qu'elle le pourra.

Jacques Monin

■ **AVORTEMENT : la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a décidé**, jeudi 14 mars, de retirer l'amendement antiavortement de Christine Boutin (UDF-FD). Cet amendement, adopté préalablement en commission, vise à autoriser les associations anti-IVG à se porter partie civile en cas de délit de *« provocation à l'avortement »*. Près de 500 personnes avaient manifesté, mercredi 13 mars devant le Palais-Bourbon, en faveur du droit à l'avortement.

■ **ENVIRONNEMENT : le Comité antiamiante du campus parisien de Jussieu a adressé une *« mise en demeure »***, mercredi 13 mars, au ministère de l'éducation nationale : si, d'ici au 2 avril, un engagement de financement de travaux et une affectation de crédits n'ont pas été pris, le comité demande de faire procéder à la fermeture de tous les locaux floqués à l'amiante. Daniel Vitry, vice-chancelier des universités de Paris, a assuré que *« la décision de défloquer* [avait] *été prise »* et qu'une somme de 5 millions de francs avait *« été dégagée et signifiée aux universités Paris-VI et VII et à l'Institut de physique du globe »*.

■ **TERRORISME : le parquet de Paris a pris des réquisitions de non informer** concernant la plainte pour *« enlèvement »* et *« séquestration »* déposée le 7 janvier par les avocats du terroriste présumé Ilitch Ramirez Sanchez, *alias* Carlos. Une information judiciaire contre X... a néanmoins été confiée au juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat. Carlos avait été arrêté le 14 août 1995 au Soudan (*Le Monde* du 23 février).

La diffusion du livre « Le Grand Secret » suspendue sous condition

LA COUR D'APPEL de Paris, présidée par Myriam Ezraty, a confirmé, mercredi 13 mars, l'ordonnance prise le 18 janvier par le juge des référés interdisant aux éditions Plon et au docteur Claude Gubler de poursuivre la diffusion du livre *Le Grand Secret*. La cour accorde *cependant* un *délai* d'un mois à la famille de l'ancien président de la République pour saisir le tribunal du fond du litige, faute de quoi l'ordonnance cesserait de produire ses effets et l'ouvrage pourrait être remis en vente. En revanche, si la famille Mitterrand poursuit son action, la diffusion du livre restera interdite jusqu'à la décision des juges du fond.

Précisant qu'il n'avait pas encore parlé avec ses clients, Me Georges Kiejman, conseil de la famille Mitterrand, a rappelé qu'il avait déjà *déposé*, auprès du procureur de la République, une *plainte* pour *violation* du secret professionnel et qu'il se joindrait à l'action que le parquet devrait engager à l'issue de l'enquête préliminaire. Cette action pourrait prendre la forme d'une citation directe devant le tribunal correctionnel. Me Kiejman n'a pas exclu la possibilité de saisir lui-même le tribunal civil afin de satisfaire aux exigences de la cour d'appel.

Vendu à quarante mille exemplaires avant que sa diffusion soit interdite, l'ouvrage du docteur Gubler, qui fut l'un des médecins personnels de François Mitterrand, est principalement consacré à la découverte et à l'évolution de la maladie de l'ancien président. Le juge des référés Jacqueline Cochard, présidente du tribunal de grande instance de Paris, saisi par la famille Mitterrand, avait ainsi fondé sa décision sur l'atteinte à l'intimité de la vie privée et la violation du secret médical. La cour a confirmé cette décision mais elle a modifié fondamentalement l'esprit de l'ordonnance de Mme Cochard, qui se contentait d'interdire la diffusion du livre, sans en fixer les limites.

Les décisions d'un juge des référés, *« juge de l'urgence et de l'évidence »* sont, par nature, provisoires. *Le litige devrait* toujours être ensuite tranché au fond par un tribunal. La cour d'appel a pourtant jugé qu'il était indispensable de préciser que l'interdiction prononcée par le juge des référés n'était pas une saisie mais *« une mesure conservatoire »* avant de déclarer : *« Le caractère nécessairement provisoire d'une telle mesure commande d'en limiter les effets dans le temps selon des modalités propres à mettre les parties en mesure de débattre du litige qui les oppose, dans un délai raisonnable, devant le juge du fond compétent pour en connaître au principal. »* Derrière ce souci pédagogique se profile un avertissement adressé tant aux magistrats qu'aux plaignants, qui ont tendance à se servir du référé comme d'une arme permettant d'obtenir un résultat spectaculaire sans insister sur son aspect provisoire.

Le corps de l'arrêt est essentiellement consacré à établir la violation du secret professionnel. *« Ce secret*, indiquent les juges, *qui s'impose à tout médecin, trouve son fondement dans la relation de confiance, indispensable à l'acte médical, qui s'établit entre le médecin et le malade. »* Les magistrats soulignent que ce secret, prévu par la loi, ne disparaît pas avec la mort du malade.

« MANIFESTEMENT ILLICITE »

Pour répondre aux arguments de l'auteur et de l'éditeur, la cour relève que *« ni la prétendue contribution de M. Gubler à la recherche de la solution au problème que pose le contrôle de l'état de santé du chef de l'Etat ni la publication, du vivant de celui-ci, de bulletins relatifs à l'état de sa santé ne légitiment cette révélation »*. Après avoir ainsi constaté la présence d'un fait *« manifestement illicite »* propre à justifier la compétence du juge des référés, la cour ajoute que *« Mme Mitterrand et les enfants de François Mitterrand ont été heurtés dans leurs sentiments les plus profonds par cette révélation d'éléments afférents tant à la personnalité et à la vie privée de leur époux et père qu'à leur propre intimité »*.

Répondant à l'avocat général, qui soutenait que le trouble était désormais *« consommé »*, la cour estime au contraire que ce trouble *« renaîtrait nécessairement d'une reprise de la diffusion »*. Restait à franchir l'obstacle constitué par le principe du droit à la liberté d'expression, consacré par la Convention européenne des doits de l'homme. A cet égard, la cour relève que l'article 10-2 de cette Convention prévoit que ce droit *« comportant des devoirs et des responsabilités, peut être soumis à certaines (...) sanctions, prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, (...) pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles »*.

L'arrêt a déconcerté les avocats de l'auteur et de l'éditeur. Me Bernard Cahen et le bâtonnier Mario Stasi évoquaient, mercredi 13 mars, un probable pourvoi en Cassation, ce dernier estimant que le fond était déjà jugé par l'arrêt. Seul Me Paul Lombard, conseil du Syndicat de la presse magazine et d'information et de la Fédération nationale de la presse française, semblait satisfait. *« L'ordonnance interdisait le livre à perpétuité,* dit-il. *Cette fois, nous allons discuter devant notre juge naturel, le juge du fond, pas devant celui de l'apparence. »*

Maurice Peyrot



Destins d'une promotion

Les quarante-quatre jeunes de la promo 1993 de l'IUT de Vannes, département gestion, ont connu des sorts différents, indépendants de leur classement. Une constante, toutefois : une plongée angoissante dans le monde du travail et beaucoup de chômage

IL était une fois une « promo ». Une promo moyenne, sans tare ni lustre particulier. Bretonne, catholique et plutôt bourgeoise. Quarante-quatre jeunes diplômés sortis en juin 1993 de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Vannes, département gestion, groupes A (langues) et G (commerce). Quarante-quatre visages encore adolescents collés au recto du « trombinoscope » conservé par le secrétariat. Quarante-quatre potaches très ordinaires, avec leur lot de cancres et de bosseurs, de timides et de joyeux drilles, de boursiers et de fils à papa. Plutôt plus raisonnables que la moyenne : à cet âge on ne choisit pas la comptabilité par passion. « *A dix-huit ans, j'étais déjà terre à terre* », admet Gaëlle en riant. « *La fac m'effrayait, à cause du manque de suivi ; pour les écoles de commerce, il fallait faire un an de prépa sans garantie de résultat, et l'IUT était mieux coté que le BTS.* » Bref, c'était la sécurité à court terme avec, à la sortie, de solides chances de débouchés : l'IUT de Vannes n'est pas Polytechnique, mais il a bonne réputation dans la région, dont il forme depuis vingt-cinq ans le plus gros des comptables, employés de banque, représentants de commerce, etc.

La sécurité, ça comptait beaucoup pour cette « génération maudite », née avec la crise, hantée par le chômage, déja consciente des difficultés à venir. « *On n'a jamais connu les années fastes. On y était préparés. Déjà, trouver un boulot d'été ou un stage, ce n'était pas facile* », se souvient Mariette. Rares sont donc, en juin 1993, ceux qui, après l'IUT, se risquent à tenter directement l'aventure du premier emploi. La majorité, leur diplôme en poche, poursuivent leurs études, un an, deux ans, histoire d'accroître leurs chances. « *On demande globalement une surqualification par rapport au poste réel. Les bac + 2 se retrouvent à faire la petite main dans les entreprises. Les bac + 4 ne font pas forcément quelque chose de plus intéressant* », explique Soizig, tête de promo et pas plus avancée pour autant.

Etudes courtes ou études longues, bac + 2, bac + 3 ou bac + 4, aujourd'hui, deux ans et huit mois plus tard, tous ou presque ont fini leur cursus. A l'exception des quelques étudiants prolongés, notre promo a plongé dans le marché du travail. Avec un bonheur inégal et une égale angoisse. « *Rechercher pour la première fois un emploi, c'est comme tomber dans le vide. On n'a plus de support, plus rien* », dit Jérôme. Chacun pour soi et le chômage pour tous. Un mois, deux mois, six mois. Tous n'y ont pas sombré. Mais tous en ont souffert. Même les plus heureux ont dû mériter leur chance, exploités et conscients de l'être, au fil des petits boulots, intérims, stages et contrats de tout poil, passage obligé vers le CDI (contrat à durée indéterminée), le vrai boulot, le rêve. « *La balle est dans le camp des entreprises et elles en abusent. On ne peut rien négocier* », soupire Anne-Françoise. « *C'est vraiment un privilège d'avoir un boulot avant vingt-cinq ans ! Normalement ce devrait être le droit de tout le monde ! Mais c'est rentré dans les mœurs : on sort et on passe un an au chômage...* »

Quarante-quatre espoirs, quarante-quatre destins. Et peu de réussites à l'arrivée. De nos ex-potaches, dix-sept (un gros tiers) ont décroché un « vrai job ». Neuf se débattent entre contrats à durée déterminée (CDD), intérims et « petits boulots ». Neuf autres sont « demandeurs d'emploi », pour ne pas dire chômeurs. Le reste traîne encore à la fac, pour se rassurer et accroître ses chances ; souvent, comme Nolwen la sage, ils en profitent pour chercher confortablement un emploi. Dix-sept heureux, donc, et les autres incertains. Voire. Car, parmi les « privilégiés », combien sont-ils à avoir vraiment trouvé leur voie : un travail intéressant dans lequel ils peuvent s'investir et où ils envisagent de faire carrière ? En comptant large, une demi-douzaine. Les onze autres « *font leur expérience* », comme ils disent : ils ont pris ce qui passait, histoire d'acquérir les deux ou trois années de qualification qui leur manquent. Leur emploi actuel « *est un tremplin* », assurent-ils, un peu déçus mais soulagés d'« *en être sortis* ».

Ceux-là ont eu de la chance et la sagesse de ne pas la laisser passer. Ariane rêvait de travailler dans une association de défense des consommateurs. Elle est contractuelle au Crédit mutuel, un poste obtenu « *par relation et un énorme coup de pot* », après des mois de vaines recherches. « *C'est très loin de la consommation, mais quand on fait son expérience, on se moque de savoir ce que c'est. Je me serais contentée de bien moins !* » Gaëlle ne s'amuse pas vraiment non plus dans son job. Elle « *apprend énormément* ». Mais elle « *n'avait vraiment pas besoin d'un bac + 4* » pour faire le bouche-trou, au SMIC, dans un service comptable. Gaëlle est raisonnable : un poste proposé directement après un stage, ça ne se refuse pas. D'autant que, pour décrocher ledit stage, elle a mis le paquet : plus d'une centaine de lettres envoyées six mois à l'avance dans toutes les grosses sociétés de la région. Ça a marché et maintenant, elle s'interroge. Faut-il rester ou reprendre des études pour tenter d'obtenir un bac + 5 ? « *Le plus stressant,* dit-elle, *c'est que tous nos choix sont vitaux. Depuis le lycée, on n'a pas le droit à l'erreur. Mais, quand on lit les annonces, c'est difficile de prendre une décision : ils demandent un profil bac + 5, avec un diplôme d'expert-comptable, bilingue si possible, jeune mais... avec sept ans d'expérience !* »

« *Quand j'en ai assez des horaires, des kilomètres et du boulot, je me dis que j'ai quand même de la chance* », dit Sébastien. Représentant en accessoires électroménagers, il écume à longueur de semaine toutes les grandes surfaces « *de Brest à Orléans, de Caen jusqu'à Nantes* ». Salaire honorable, voiture de fonction; repas payés. Un CDI, dit-il, « *c'est un peu la sécurité de l'emploi* ». Du coup, il a déménagé et vit avec une copine. Un rêve encore inaccessible pour la plupart de ses anciens condisciples. Quant au boulot lui-même ? « *Bof ! Ca n'a pas grand-chose à voir avec ce dont je rêvais. Mon but c'était le marketing, mais j'étais conscient qu'il était nécessaire de passer par le commercial.* » Alors, quand l'occasion s'est présentée, il n'a pas hésité. « *Après mon service, je cherchais sans chercher. J'ai répondu à une annonce, sans y croire. Je prenais ça comme un exercice et, étant très décontracté, ça a marché. Je n'en revenais pas.* » Il est prati-



Valérie, optimiste malgré tout

LES FAUBOURGS D'HENNEBONT sont sinistres : une enfilade de pavillons carrés mal tenus, de toits plats hérissés d'antennes et de jardinets rabougris. Les passants sont grognons, les chiens ont le poil triste. Grandir ici ne doit pas être facile. Y être coincé par le chômage désespérant. Mais Valérie est aussi vive et gaie que son environnement est morose. Elle n'a jamais rêvé de faire une grande carrière. « *Je m'étais dit qu'un bac + 2 était le maximum vu ma situation et mes possibilités.* » Un travail régulier, « *de secrétaire comptable si possible, ça, ça serait le pied !* » « *Le problème*, ajoute-t-elle, *est de mettre le pied dedans.* » Depuis deux ans et demi, elle a beaucoup essayé et essaie encore. Prête à tout pour gagner sa vie et mériter sa place dans la maison familiale. « *Quand je suis au chômage, je me fais toute petite.* »

Mais, quand on n'a ni relations, ni moyens, ni expérience, qu'on a vingt-quatre ans et tout juste un bac + 2, on reste bloquée à l'ANPE d'Hennebont, entre les gardes d'enfants, les remplacements d'un mois et le démarchage à domicile d'encyclopédies à 7 000 francs pièce. « *Ici, vous imaginez comme c'est facile !* » Elle s'est renseignée sur les chèques insertion : « *Ça, c'est vraiment pour caser les gens. Si encore on était sûr d'être embauché !* » Elle a tenté les concours administratifs. Mais il faut les préparer, et les écoles spécialisées ou les cours par correspondance coûtent cher. Les stages à l'étranger, hors de question.

Elle a été bien contente, finalement, de décrocher un CES (contrat emploi-solidarité) en novembre. Elle travaille à mi-temps dans un collège, documentaliste payée au SMIC horaire. « *C'est mieux que le chômage. On gagne un peu d'argent et ça motive pour chercher ailleurs. Quand on reste enfermé, au bout d'un moment, on n'ose même plus sortir.* » Elle a beau « *être d'un naturel optimiste* », les entretiens d'embauche l'effraient de plus en plus. « *Quand vous avez tout essayé et qu'on vous dit :* « Mais vous n'avez rien fait depuis un an ! », *vous finissez par désespérer.* »

Envers et contre tout, elle continue de croire en sa chance. « *Je travaille depuis trois mois. Et tous ceux que le collège a pris en CES avant moi ont apparemment trouvé un boulot...* »



Hervé, « timbré » et bienheureux

« JE M'ÉCLATE ! Ça n'a rien à voir avec mes études, mais je m'éclate ! » Hervé s'est levé, emporté par l'enthousiasme. Il paraît presque trop grand dans ce petit studio humide et glacé. Mais qu'importe le décor quand on a la passion ! Sa passion, c'est la philatélie. Il l'a toujours eue, mais aujourd'hui, il en vit. Et c'est le vrai bonheur.

En sortant de l'IUT, il s'était fourvoyé dans la grande distribution. Un contrat de formation en alternance : mi-temps à Brest pour apprendre le travail de chef de rayon, mi-temps à Vannes dans un hypermarché. Une catastrophe. *« Dès le deuxième jour, j'ai failli téléphoner à Paris pour tenter de trouver un job dans la philatélie. J'ai hésité un an, à cause de la crise. Mon idée de départ était de travailler quelques années dans la distribution pour faire des économies et ouvrir une boutique de timbres. »* A la fin du contrat, il n'est pas pris.

Et s'en trouve soulagé. *« Je me suis dit que je voulais un travail qui m'intéressait. »* Suivent quelques mois de chômage, à travailler au noir pour des marchands de timbres.

Une annonce parue dans un journal spécialisé le décide à tenter sa chance. Une société d'édition, Image et Document, filiale d'un groupe allemand (SAFE) spécialisé dans le matériel de philatélie, cherche un assistant de direction. Il est trop jeune, beaucoup trop jeune et ne parle pas l'allemand, mais il connaît parfaitement le secteur : clubs de collectionneurs, marchands, filières, magazines, matériel, etc. Rien de ce qui concerne les timbres ne lui est étranger.

Il monte à Paris et, grâce à ses économies, loue un appartement avant même d'avoir le travail. *« On est beaucoup plus motivé et, de toute façon, la philatélie c'etait Paris. »* Il est embauché le 13 novembre. Un contrat de six mois à l'essai, *« pour rassurer les patrons allemands »*, mais en fait un CDI. *« Après trois mois de travail, ils m'ont déja offert trois semaines de cours particuliers en Allemagne, pour apprendre la langue. Avion à l'aller et au retour, logement à l'hôtel ! Les Allemands investissent dans leurs jeunes salariés, ça se voit tout de suite. »*

Avec le recul, il ne regrette plus son année à l'hypermarché. *« Ça m'a appris à diriger une équipe. En France, le groupe emploie dix salariés. »* Seule inquiétude : la philatélie souffre de la crise. Heureusement, la collection en général marche toujours autant : *« Il y a eu les pin's, les pog's, les cartes de téléphone, en ce moment la mode est aux muselets de champagne. »* Image et Document s'adapte : *« Nous avons des albums pour tous les goûts. »*

« Hervé a trouvé sa voie », murmure Mariette, sa compagne, aussi ronde et douce qu'il est sec et direct. Montée à Paris avec lui, elle y a aussi trouvé un boulot, moins prestigieux. *« Ici, c'est plus facile,* dit-elle. *Il y a du travail à faire, mais pas de salaires. A plusieurs reprises, on m'a dit : les jeunes demandent des salaires abominables ! Il faut être patient. » « Mais si, on peut s'en sortir,* l'interrompt Hervé. *Un vrai boulot, des gens qui croient en vous, qui investissent. Et ça va. »*



Jérôme, sur le tas et avec courage

IL EST DE CES GRANDS GARS SOLIDES et un peu gauches, modestes mais courageux à l'extrême dont Maupassant aurait fait un conte. Jérôme n'avait pas, au départ, la bosse des études, il l'avoue volontiers. *« En troisième, on m'a dit : « On ne peut rien faire de vous » et on m'a orienté vers une voie de garage. »* Aujourd'hui, pourtant, il a un job, un vrai, dans l'assurance, et c'est l'un des plus heureux de la promo. Un bonheur à l'arraché.

Quand il arrive à l'IUT avec en poche un brevet de technicien de l'automobile, il étonne déjà. *« Au début de l'année,* se souvient-il, *les profs demandaient à chacun leur diplôme. Quand ils arrivaient à moi, avec mon BT auto, ils croyaient avoir mal entendu. Puis demandaient : « Que venez-vous faire ici ? »* Apprendre la gestion, pardieu, puisque tous les garagistes qu'il connaît le lui ont conseillé. Une chance, il aime ça et s'accroche. *« Il travaillait comme un Turc »*, se rappelle une ancienne copine. Quelques mois avant sa sortie, il pilote un projet, exercice exigé par l'IUT pour frotter les étudiants au monde extérieur. Il s'agit d'organiser une course de VTT au profit d'une œuvre charitable. Sponsorisée par la société AXA, qui le remarque et lui conseille, son diplôme passé, d'envoyer un CV.

Lorsqu'il sort, en juin 1993, il n'y croit guère et entame, comme les autres, le parcours hérissé d'épines du jeune diplômé en quête de travail. Il n'a pas le temps de se décourager. Dès octobre, son futur patron, agent local d'AXA, le contacte : *« Je cherche quelqu'un à former, on m'a parlé de vous. »* Un homme *« formidable »*, dit Jérôme, *« avec un caractère entier. Quand on lui a présenté mon dossier, il a dit : « Arrêtez, vous allez encore me présenter un fonctionnaire ! »* La rencontre est heureuse, à un détail près. L'agence redémarre après quelques déboires et n'a pas les moyens de le prendre à plein tarif. Ce sera un contrat de qualification. *« Une arnaque dans la moitié des cas »*, admet Jérôme. Mais c'est sa chance. Il la joue.

Pendant deux ans, il est payé 65 %, puis 75 % du SMIC, pour un trois-quarts de temps très théorique et des cours par correspondance, financés par l'entreprise, qu'il ne suivra jamais sérieusement. *« J'ai tout appris sur le tas. En fait, je travaillais à plein temps. Et même un peu le samedi matin pour apprendre à voir les clients à l'extérieur. »*

L'agence devrait compter trois personnes, mais ils ne sont que deux. Jérôme fait donc un peu de tout : il répond au téléphone, reçoit les clients, s'occupe du courrier, fait la comptabilité et assure le suivi des sinistres. Il ne s'en plaint pas, au contraire. Seul problème : l'argent. Son salaire ne lui permet pas de louer une chambre sur place, et l'agence est à 40 km de chez ses parents. *« La première année, je faisais l'aller-retour tous les jours, je laissais mon salaire en essence. »* Alors, il a loué un camping-car, pour dormir sur place dans la semaine, ne revenant chez lui que le week-end. Il ne regrette rien. Le 1er décembre 1995, il a été embauché à plein temps. Un SMIC, mais un CDI. *« Un vrai boulot, à durée indéterminée, en plus dans une branche qui plaît, c'est de l'or ! »*

---

quement le seul de la promo à n'avoir jamais tâté de l'ANPE.

A la chasse à l'emploi, les vrais gagnants sont rares. Et ce ne sont pas ceux sur qui on aurait parié il y a trois ans. La vie a creusé les écarts et bousculé les classements. Tous le disent : la vraie sélection se fait à la sortie. Et, alors, tout compte : les diplômes, la chance, mais aussi le caractère, la pugnacité, le milieu familial, etc. Les mieux lotis de la promo n'étaient pas toujours les meilleurs élèves, mais certainement les plus déterminés à « faire leur trou ». Hervé, le passionné de philatélie, Jérôme le bosseur, Catherine la battante, Cécile, Karine et Marie-Noëlle sont des obstinés heureux. Ils ont fini par arriver là où ils voulaient être. Non sans mal.

« Mon travail me plaît beaucoup, mais ça a été long », soupire Marie-Noëlle : avant de décrocher son CDI au Crédit mutuel de Bretagne, elle y a travaillé plus d'un an et demi en intérim. Des remplacements d'une semaine, d'un mois, parfois même de quelques jours. *« Je ne sais plus combien de contrats. »*

Catherine, elle aussi, s'est accrochée. Pendant plus d'un an, elle a cumulé études et travail pour finalement obtenir le poste dont rêvait toute la promo : un CDI dans un cabinet d'expert-comptable, mal payé mais prometteur. *« Sachant que je voulais passer le DECF* [diplôme d'études comptables et financières], *le cabinet, après un stage, m'a proposé un contrat de qualification. J'étudiais le week-end et je travaillais la semaine. A plein temps. Mais payée à 80 % du SMIC. On essaye de tirer les ficelles partout ! Mais qu'importe, ça s'est bien terminé. »* L'an dernier, elle a obtenu son diplôme et son job.

Cécile, fille de petits entrepreneurs, brûlait de travailler ; elle voulait *« du concret »*, tout de suite. Mais, en sortant de l'IUT, elle avait vingt ans. *« Je n'avais jamais redoublé. Ça devrait être un atout, c'est un handicap ! Quand vous vous entendez répondre toute la journée : « Vous manquez d'expérience », c'est rageant. »* Deux mois par-ci, trois par-là, entre deux contrats, elle « [s']*occupai*[t] *l'esprit* » en tenant la comptabilité de la menuiserie familiale. *« Heureusement que les parents sont derrière pour vous soutenir le moral ! »* Tout arrive : elle a *« trouvé l'âme sœur et le boulot en même temps »*. Son fiancé venait de monter une petite boîte d'informatique lorsqu'elle l'a rencontré. Depuis, ils travaillent ensemble, lui à la technique, elle à la gestion.

A l'autre bout de l'échelle, le destin fait aussi les perdants. Dominique a le même profil, la même bouille ronde de petite Bretonne têtue, le même âge, la même rage de travailler que Cécile. Mais une malchance tenace la ramène à l'ANPE après chaque expérience. Elle a pourtant tout essayé depuis 1993. Secrétaire-comptable chez un cuisiniste : six mois de bonheur, puis dépôt de bilan et licenciement économique. Vendeuse de souvenirs à Jersey, bon pour l'anglais, pas pour les finances : la chambre *coûtait l'équivalent de son salaire !* Nouveau départ dans l'hôtellerie après une formation de réceptionniste. Un premier contrat saisonnier à Dinard, un second à Courchevel qui tourne au cauchemar. *« On logeait à trois dans une chambre de 12 m2, avec des horaires différents. Tout ça pour le SMIC et aucune sécurité de l'emploi. Au bout de onze jours, j'étais la dixième à partir. »* Aujourd'hui, elle cherche un peu de stabilité. *« J'ai vingt-trois ans, j'ai déménagé vingt-six fois ! »*

Comme Servane, comme Elise, comme Franck, Bruno et les autres malchanceux de la promo, Dominique est devenue une vraie « pro » de la chasse à l'emploi. Elle connaît par cœur toutes les filières, les formations, les contrats, les aides et leurs innombrables sigles. Elle décrypte les annonces, compare les ANPE – *« Il y en a huit à Rennes et alentour, celle du centre est exécrable »* – abuse de la photocopieuse et vous compose en artiste un CV *« qui donne envie »*. *« J'ai fait récemment celui de ma mère. En vingt-trois ans de carrière, elle n'en avait jamais eu besoin. Mais c'était une autre époque. Le chômage n'existait pas... »*

Au royaume de la galère, Dominique n'est pourtant pas la plus mal lotie. Elle a déjà travaillé et touche des indemnités de chômage. Les autres n'ont rien, sauf les parents qui soutiennent financièrement lorsqu'ils le peuvent, mais rechignent de plus en plus. *« Chercher un travail coûte cher,* explique la mère de Franck. *On leur dit : « Soyez mobiles ». Mais pour ça, en province, il faut une petite voiture. Il faut aussi s'habiller correctement, lire les journaux, envoyer des centaines de lettres, de photos. Et, même lorsqu'ils trouvent, c'est toujours à l'essai. »* Franck opine, un peu gêné. Libéré de l'armée l'été dernier, après une année en Irlande, il est *« prêt à aller partout, à faire n'importe quoi »*. Pour garnir son CV, il a même fait du porte-à-porte et vendu des encyclopédies religieuses, sachant qu'il n'était *« pas fait pour ça »* et que c'était une arnaque. Il n'y peut rien, il fait trop jeune. Il a vingt-trois ans, mais en paraît dix-huit. Une tare ! *« Aujourd'hui, il faut faire ses trente-sept ans de carrière entre trente et quarante ans. »* Le problème d'Elise, c'est la timidité. Œil de biche, longs cheveux auburn, elle est ravissante, sérieuse et excellente élève. Après l'IUT, elle a décroché une maîtrise de sciences de gestion, spécialité ressources humaines. Mais rien à faire : elle ne parle pas, elle murmure. Elle a loupé tous ses entretiens d'embauche et se morfond, chez ses parents.

« Le problème, dit Franck, *est de ne pas tomber dans la spirale vicieuse où on perd confiance en soi. Il faut rester curieux, le plus informé possible, lire, bouger, sortir. »* Il s'est inscrit à un cercle de chercheurs d'emploi à l'ANPE. *« On est quinze, on se rassure mutuellement. »* Comme Elise et tous ceux qui n'ont encore jamais travaillé, il bénéficiera, si on l'embauche, de l'aide à l'emploi des jeunes : l'entreprise touchera 2000 francs par mois pendant neuf mois. Un « plus » ? *« Peut-être pour les jeunes sans qualification, pas pour les diplômés. Quand les entreprises veulent embaucher, c'est qu'elles ont un besoin. On ne m'en a jamais parlé. »*

Même les plus heureux ont dû mériter leur chance, conscients d'être exploités, de petits boulots en intérims, de stages en contrats de tout poil

Garder le moral. Tous s'y efforcent. Mais c'est encore plus difficile lorsque les parents ne peuvent pas suivre. Sylviane est jolie, mais elle a le sourire triste et déja à un petit pli d'amertume au coin des lèvres. Elle n'était pas bonne élève, l'IUT était sa chance. Elle aurait aimé continuer, mais l'entrée à la fac se fait sur concours et les écoles coûtent cher. Ses parents, petits ostréiculteurs, ont *« de grosses difficultés »*. Alors, elle a travailloté en Irlande, histoire d'améliorer son anglais ; puis, de retour en Bretagne, elle a *« cherché activement »*. En vain. L'ANPE lui a d'abord proposé un contrat emploi-formation, mais le travail était à Vannes et la formation à Saint-Brieuc. *« Il fallait avoir un logement sur place, je n'avais pas les moyens, on me payait 38 % du SMIC. »* Puis un chèque emploi-formation : *« Ça, c'est la galère. On n'est payé qu'après trois mois. Il y a des frais, les parents doivent faire l'avance. »*

LA « chance » de Sylviane aura été un contrat d'intérim. Renouvelé de semaine en semaine depuis septembre. La société produit des emballages ; elle y fait un peu de tout, secrétariat, comptabilité, etc., y compris la formation à l'informatique des autres employées. Le salaire est bon, grâce aux heures supplémentaires : jusqu'à cinquante et une heures par mois ! En fait, elle remplace deux postes à temps plein... Elle s'ennuie, mais se console en comptant les semaines : *« Je suis en train d'acquérir les six mois d'expérience qui me manquaient. »*

Elle tentera peut-être sa chance dans un concours administratif. Tous ou presque ont essayé. Mais des quarante-quatre étudiants de la promo, deux seulement ont réussi à entrer dans la fonction publique : l'une est factrice, l'autre agent des douanes. *« Tout le monde postule en dessous de sa qualification,* explique Saïd Mohammedi, directeur du département gestion de l'IUT. *Les bac + 4 se présentent aux postes où nos étudiants auraient pu postuler. Les bac + 2 tentent les niveaux bac, voire BEPC, en espérant par la suite pouvoir grimper dans la hiérarchie. Hier, un étudiant de 2e année a démissionné parce qu'il avait réussi le concours de police niveau bac : pour être gardien de la paix ! »*

Notre promo était une bonne promo. D'après l'enquête menée par l'IUT il y a quelques mois, 18 % « seulement » des jeunes sortis en 1993 cherchent encore un emploi. De quoi améliorer les moyennes nationales – 22 % des jeunes sont demandeurs d'emploi trois ans après leur diplôme. De fait, une grosse moitié (55 %) de la promo occupe bel et bien un emploi. Mais quel emploi ? Les statistiques sont aveugles. Car les plus malheureux du lot ne pointent plus à l'ANPE. Ils ont renoncé.

Après deux ans de faux espoirs et de chômage en ritournelle, Laurence en a eu assez. Elle a fini par accepter en dépannage un travail au rabais : elle accompagne des voyages organisés, au coup par coup. Dans les bons mois, elle en fait deux ou trois ; dans les périodes creuses, aucun. Découragée, elle ne cherche plus et vit dans l'espoir d'un poste à plein temps dans l'agence pour laquelle elle travaille.

Lydie, elle aussi, a abandonné toute recherche. Par dépit. Après un an de chômage, elle a accepté un poste de vendeuse dans une grande surface de vêtements. A temps partiel, en dessous du SMIC et sans même la sécurité de l'emploi. Depuis près de deux ans, elle enchaîne les contrats à durée déterminée. *« On nous promet beaucoup de choses pendant les études, mais la réalité est tout autre. »*

« Vous n'avez jamais eu autant de bonnes raisons d'embaucher un jeune ! », clame la campagne officielle lancée par le gouvernement. C'est un fait : ils ne coûtent pas cher...

Véronique Maurus
Dessin : Emmanuel Pierre
Portraits : Marc Taraskoff



Nolwen, la sagesse sans illusion

LA PETITE CHAMBRE est si blanche, si simple, si calme qu'on dirait une cellule. Un bureau sous la large fenêtre, des étagères en bois clair, un lit, au cœur de la résidence universitaire toute neuve. *« Je suis bien, ici »*, dit Nolwen la sage, mince et gracieuse. *« Je vais en cours, je ne suis pas toute seule, j'ai mes copines. J'ai une bourse, la chambre coûte 700 francs et le resto U 13. Mes parents me soutiennent. »* L'idéal pour chercher un travail. Car Nolwen, avec son air innocent, mène une double vie : étudiante et demandeuse d'emploi.

Elle a obtenu en deux ans, après l'IUT, son diplôme d'expertise comptable et financière. Mais elle ne s'est pas pour autant lancée tout de suite. Elle voulait *« passer directement des études au travail »*. Alors, elle a continué une année de plus à l'Institut de formation des maîtres de Rennes. Objectif : réussir le Capet pour devenir professeur de comptabilité. Sans illusion. L'enseignement la tente, mais *« sur la France entière, il y a cette année 178 postes à pourvoir, contre 300 l'année précédente et 400 il y a deux ans. Cela fait 10 % d'admis... »*.

Elle *« prépare »* donc *« ses arrières »* et répond aux offres d'emploi. *« Si je trouve un job qui m'intéresse, je laisserai tomber,* confie-t-elle. *Je suis venue ici en me disant : je prépare le concours et, en même temps, je cherche du travail. Je n'aurai pas connu la période de chômage chez mes parents à attendre le courrier. »* Jusqu'ici, elle n'a pas trouvé grand-chose. *« Ce n'est pas facile de chercher en préparant un concours. »* Parfois, l'angoisse la gagne. *« J'ai peur,* avoue-t-elle, *de finir mes études et de me dire "je cherche". »* L'expérience de ses amies n'est pas faite pour la rassurer. *« Quelquefois, je vais à l'ANPE, pour voir les annonces. Quand on voit la façon dont ils vous traitent, on comprend que les gens se découragent. Fréquenter trop l'ANPE, c'est ce qui fait les chômeurs de longue durée. On est complètement dévalorisé, alors que, pour trouver du travail, il faut avoir une bonne image de soi. »* Un soupir. On a beau vivre dans un cocon, l'avenir n'est pas simple quand on a vingt-trois ans. *« Mon copain fait son service militaire. Quand il rentrera, j'aimerais qu'il ait du travail et moi aussi. »* Elle sourit quand même, bravement : *« Il faut rester optimiste. Se dire : j'ai la vie devant moi. »*



Soizig, tête de promo en attente

INTELLIGENTE, ÉNERGIQUE, SPORTIVE, c'était la tête de promo. Ses camarades disent tous en revoyant sa photo : *« Ah ! Soizig, elle, ne doit pas avoir de problème ! »* Et bien si, justement. Elle est mariée, heureuse et attend un bébé. Mais elle n'a pas de travail. Et comme elle n'a jamais eu un vrai poste, elle ne touche rien. Un peu par choix, un peu par malchance. Catholique et fille de militaire, Soizig est *« traditionaliste »*, admet-elle en souriant. Elle veut travailler, mais aussi fonder une famille et refuse de sacrifier sa vie privée.

En sortant de la fac de Dauphine, après une maîtrise de gestion, elle n'a pas voulu tenter sa chance auprès des « big six », les six grandes sociétés d'audit qui dominent le marché. *« Les gens qui travaillent là-dedans sont blafards, ils ne vivent plus. Je voulais un enfant très vite. »* Cela dit, elle a quand même essayé. Après son diplôme, elle a fait un stage de trois mois : un audit très intéressant, correctement payé, mais pas déclaré. Aussi, lorsque la même société de conseil lui propose un second « stage », elle refuse. *« Je voulais un vrai contrat de travail. »* Son mari rentre du service militaire ; il est ingénieur, mais cherche lui aussi un emploi. Ils s'inscrivent au chômage et vivent quelques mois *« d'un RMI scandaleusement intéressant »*.

Début décembre, elle décroche enfin un job dans une filiale de France Télécom. En intérim, comme la moitié des salariés de cette entreprise. Le travail est dur et l'atmosphère exécrable : *« Les CDI passent leur temps à former des intérimaires qui s'en vont dès qu'ils ont trouvé autre chose. Dès qu'ils ont appris que j'était enceinte, ils n'ont pas renouvelé mon contrat. »* Pour le moment, elle a interrompu ses recherches. *« C'est déjà difficile normalement, mais quand on attend un enfant, ce n'est même pas la peine de se présenter. »* Son mari a, lui, fini par trouver un job. Dans une toute petite entreprise, très mal payé. En quatre mois, il a envoyé cinq cents lettres de candidature. *« Même quand il répondait aux critères, on ne lui donnait pas la possibilité de s'exprimer. On vous refuse sur un CV, un papier. Il y a de quoi être découragé. »* C'est ce qui la choque le plus. *« On ne vous donne pas la chance de faire vos preuves. On brûle l'enthousiasme des jeunes, on a tous envie de faire quelque chose ! »*

[illegible] mêmes du corps ; son et images de l'envers

[illegible] pages sur l'orgasme et la jouissance quasi intersidéraux du narrateur laissent

gamines en cavale. Wendy donc, petite héroïne de feuilleton-fillette (avec des « histoires de cul »

[illegible], une fois encore, dans le vivier de la morale bourgeoise.

Il y a chez Ravalec une ten-

[illegible] ceux qui croient aux livres et à l'espoir. Il y a aussi le frère de Babeth, qui aime sa sœur et les voitures. Et le double ou le fantôme

d'un jeune écrivain livré en pâture au petit milieu littéraire parisien (133 p., 79 F). *Cantique de la racaille*, le premier roman de Vincent Ravalec, vient d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

Pékin, Taïwan... et l'Europe

par Jean-Pierre Cabestan

DEPUIS l'été 1995, la tension a sérieusement monté dans le détroit de Taïwan. La mise en place des réformes en Chine populaire (1979), puis l'ouverture de Taïwan sur le continent (1987) avaient favorisé une progressive détente entre Pékin et Taïpeh, stimulée par un essor sans précédent des échanges économiques et humains entre les deux capitales. Et nombreux étaient en Occident ceux qui estimaient que, dans le contexte international de l'après-guerre froide, la réunification de la nation chinoise aurait pu intervenir dans un avenir relativement proche.

Or, le voyage de Lee Teng-hui, le président taïwanais, aux Etats-Unis en juin 1995, semble avoir remis en cause cette évolution vertueuse. Depuis lors, la République populaire multiplie à la fois les invectives contre Lee, accusé de militer en faveur de l'indépendance de Formose, et, plus grave, les bruits de bottes dans les environs mêmes de l'île nationaliste. Taïpeh aurait-il adopté une diplomatie plus offensive de nature à provoquer et fâcher Pékin ? Les communistes chinois s'apprêtent-ils à conquérir militairement Taïwan ? Quelle attitude l'Europe devrait-elle adopter face à cette nouvelle crise internationale ?

La République populaire est-elle capable de conquérir Taïwan ? Pas encore, et elle le sait

Depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949 coexistent deux Etats chinois. La République de Chine réfugiée alors à Taïwan est demeurée, aux yeux de la majorité des pays, et cela jusqu'au début des années 70, le seul dépositaire de la souveraineté chinoise. Puis, après l'entrée de la Chine populaire à l'ONU en 1971 et, l'année suivante, le voyage de Nixon à Pékin, le régime communiste est parvenu à progressivement inverser les choses, obligeant tous les gouvernements qui le reconnaissaient à accepter qu'il n'y avait qu'une seule Chine – représentée par les autorités de la République populaire – et que Taïwan faisait partie de la Chine.

En 1979, Washington établissait des relations diplomatiques avec Pékin et rompait *ipso facto* avec Taïpeh. Cependant, on oublie trop souvent que pour les Etats-Unis ces liens avaient été établis *« dans l'espoir (« expectation ») que l'avenir de Taïwan serait déterminé par des moyens pacifiques »*. Après quelques années d'hésitation, à partir de 1986-1987, le régime nationaliste a lancé, de manière quasi concomitante, trois politiques essentielles, qui remettaient largement en cause les fondements et les objectifs du régime de Tchiang Kaï-chek : l'ouverture sur la Chine continentale, la démocratisation des institutions et une diplomatie souple ou pragmatique destinée à sortir la République de Chine de son isolement diplomatique.

La première politique a semblé un temps satisfaire Pékin, qui voit dans la multiplication des liens de toutes sortes avec Taïwan un des principaux moyens pour accélérer la réunification pacifique du pays. Par exemple, aujourd'hui, le volume impressionnant des échanges commerciaux entre les deux Chines (près de 20 milliards de dollars américains) et des investissements taïwanais sur le continent chinois (plus de 25 milliards de dollars) milite fortement en faveur de l'établissement de liaisons maritimes et aériennes directes entre les deux rives du détroit de Formose, mesure à laquelle le gouvernement de Taïpeh s'oppose encore, du moins officiellement.

Cependant, la nouvelle politique continentale de Taïwan implique une reconnaissance de fait de la République populaire et donc de l'existence de deux « entités politiques chinoises » que, paradoxalement, Pékin ne peut accepter.

C'est pourquoi l'orientation que Taïpeh a adoptée, il y a près de dix ans, constitue une grave menace à la fois pour le régime communiste et pour la formule politique que celui-ci entend imposer à Formose. Achevant le processus de démocratisation, l'élection présidentielle taïwanaise prévue le 23 mars est un événement de portée historique. Battant en brèche les théories culturalistes d'un Jiang Zemin ou d'un Lee Kuan-yew, elle montre que la démocratie peut s'arrimer sur une terre chinoise, aujourd'hui à Taïwan, et demain – ou après-demain – sur le continent.

Tandis que trente et un Etats reconnaissent la République de Chine (contre vingt-deux en 1979), les plus hauts responsables de Taïpeh ne sont plus totalement considérés *personae non gratae* dans les pays qui entretiennent des rapports officiels avec Pékin. Tout se passe comme si, tout en prenant les mesures de précaution destinées à calmer Pékin, de plus en plus de gouvernements considèrent Formose comme un Etat qui ne dit pas son nom.

C'est justement cette dérive que, depuis l'été 1995, en remettant au premier plan une option armée qui n'avait jamais été abandonnée, Pékin s'efforce de stopper. Mais la République populaire est-elle capable de conquérir Taïwan ? Pas encore, et elle le sait. Pour l'heure, en multipliant les gesticulations militaires et les menaces verbales, elle espère plutôt briser les sentiments indépendantistes de nombreux Taïwanais et « hongkongiser » Formose afin de pouvoir finalement la soumettre dans le cadre de la formule chère à Deng Xiaoping *« Un Etat – deux systèmes »* quelques années après le retour de la colonie britannique à la Chine populaire prévu pour juillet 1997.

Il n'est plus temps d'apaiser la Chine. Il s'agit désormais de la contenir

S'appuyant sur une économie en pleine expansion et sur une puissance militaire plus crainte sinon plus crédible, les communistes chinois poursuivent désormais un objectif autrement plus ambitieux, qui dépasse les limites de la question de Taïwan et du contexte politique de la succession de Deng, propice à toutes les surenchères. S'adossant à une Russie moins forte et surtout moins menaçante, le régime de Pékin s'efforce de réduire la présence militaire américaine en Asie, afin de faire de la République populaire la première puissance de la région. Que la Chine retrouve la place qui lui est due sur la scène mondiale, tout le monde en convient. Mais les réformes de Deng sont loin d'avoir produit les effets souhaités. Dans de nombreux domaines (le droit, la culture et même l'économie de marché), la République populaire n'a fait que mimer un rapprochement avec l'Occident.

Comme dans le Japon ou dans l'Allemagne des années 30, le développement économique et la montée en puissance de ce pays ont nourri un nationalisme xénophobe et dominateur, qui est de nature à accroître le fossé et l'incompréhension entre la société de la Chine continentale et les autres pays. L'influence grandissante des milieux militaires et communistes les plus conservateurs et la montée persistante des clameurs guerrières illustrent cette inquiétante évolution du régime de Pékin.

Il y a donc aujourd'hui un risque plus élevé de confrontation armée en Asie orientale, et en particulier dans le détroit de Taïwan. Face à cette nouvelle situation, que peut faire l'Europe ? Ni l'Union européenne ni les organisations militaires dont ses différents membres font partie n'ont vocation à jouer un quelconque rôle en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique. Mais, développant des relations économiques de plus en plus étroites avec cette partie du monde, l'Europe se doit d'avoir une attitude cohérente qui mette clairement en avant ses intérêts. La préservation de la paix et de l'équilibre des forces en Asie orientale, et notamment dans le détroit de Taïwan, devrait constituer une des priorités de sa politique étrangère.

Or, tandis que la Chine populaire menace de plus en plus clairement la paix et la sécurité, non seulement dans le détroit de Taïwan, mais aussi en mer de Chine méridionale, où elle a multiplié les coups de main ces dernières années, l'Europe reste silencieuse et se contente de continuer à mendier à Pékin des parts du marché chinois. Il y a tout d'abord une attitude de demandeur, dont la plupart des gouvernements européens devraient se départir : c'est la Chine qui a besoin de nos capitaux et de nos technologies et non l'inverse.

Ensuite, l'Union européenne devrait clairement condamner les manœuvres d'intimidation lancées par Pékin contre Taïwan et reconnaître le caractère international de la crise. La mise en garde adressée à la Chine populaire par le Parlement européen le 15 février est un signe encourageant. Mais, trop souvent, afin d'éviter de se trouver en situation délicate face à d'importants partenaires économiques, les gouvernements de l'Union et le conseil des ministres européen délèguent au bras législatif des communautés ce rôle de censeur moral qui permet à tous de conserver la conscience tranquille.

Par ailleurs, l'Europe devrait dès maintenant prévoir et rendre publiques une série de sanctions économiques contre la Chine populaire si d'aventure ce pays en venait à utiliser la force contre Taïwan.

Enfin, les pays européens qui vendent ou souhaitent vendre des armes défensives à Taïwan devraient se concerter et s'organiser afin de mieux court-circuiter les menaces de rétorsion de Pékin. Il est de l'intérêt de Taïwan d'être moins dépendant des Etats-Unis en matière d'armements. Plus généralement, il devient chaque jour plus clair de part et d'autre de l'Atlantique que l'« engagement constructif » de la Chine ne peut réussir. Et toute tentative d'appui des supposées « colombes » contre les dangereux « faucons » du Politburo du PC chinois risque de porter aussi peu de fruits que lorsqu'une telle stratégie était déployée à l'endroit de l'URSS de Brejnev. Il n'est donc plus temps d'apaiser la Chine, il s'agit désormais de la contenir.

Jean-Pierre Cabestan *est directeur de recherche au CNRS.*

Quand le gros poisson mange le petit

par Lung Yingtai

APRÈS des mois de menaces verbales, les missiles chinois ont finalement frappé aux portes de Taïwan, provoquant en fait un blocus maritime de l'île. Certains Taïwanais se sont empressés d'acheter du dollar, d'autres ont même réservé des places d'avion pour quitter le pays ; la plupart, cependant, ont continué à vivre comme avant, à aller travailler, à rencontrer des amis au café, à débattre pour ou contre tel ou tel candidat à la présidence. Des artistes et des écrivains se réunissent comme à l'ordinaire dans certains lieux tard le soir, et s'interrogent sur ce qu'un gouvernement communiste à Taïwan changerait à leur mode de vie.

Les visiteurs sont dans l'ensemble surpris du calme apparent des Taïwanais tandis que la guerre se profile. Mes parents, qui ont déjà fui les communistes chinois en 1949, ont plaisanté au téléphone : *« Le gros poisson mange le petit, pas de surprise. »* Et d'ajouter sèchement : *« Mais qu'on ne s'inquiète pas, Taïwan est un poisson de combat, la Chine aura des douleurs d'estomac ! »* Il y a sous ce calme, cependant, quelque chose qu'on ne décèle pas facilement de l'extérieur : un sentiment d'impuissance et de tristesse. L'impuissance vient de la conviction de ne pouvoir se fier à la justice internationale, la tristesse de la conscience historique des Taïwanais d'avoir été longtemps un peuple asservi.

En 1945, lorsque les troupes de la « mère patrie » chinoise ont repris l'île qu'ille avait « donnée » aux Japonais, six millions de Taïwanais débordants de joie avaient déferlé dans les rues pour les accueillir. Cette « mère patrie » tant attendue se révéla, hélas, être un cauchemar.

Défait par les communistes, Tchiang Kaï-chek était déterminé à affirmer son pouvoir à Taïwan à tout prix. Le massacre de 1947 avait déjà fait des milliers de victimes parmi les élites locales, et en 1950 commença le règne de la terreur blanche. De 1950 à 1954, des milliers d'intellectuels et d'étudiants, aussi bien taïwanais que chinois du continent, furent exécutés pour affiliation communiste, et des arrestations en masse eurent lieu, suivies pour la plupart de sentences de vingt ans d'emprisonnement et de réclusion à vie. La terreur blanche se poursuivit jusque très avant dans les années 70, et l'étendue de ses conséquences n'est pas encore totalement connue à ce jour. Dans leurs délires les plus fous, les Taïwanais n'avaient pas imaginé pouvoir être soumis à une autorité plus répressive, plus brutale, plus dépravée encore que le colonialisme japonais, et c'étaient les leurs qui les gouvernaient.

Le règne de la terreur réduisit effectivement la majorité au silence, mais une petite opposition n'a jamais cessé d'agir. En dépit des arrestations et des exécutions, l'opposition politique reprit peu à peu des forces dans les années 70, elle trouva son élan dans les années 80 et triompha en faisant abolir la loi martiale en 1987. Pour la première fois dans leur histoire, les Taïwanais jouissent aujourd'hui des droits qui leurs sont garantis par la Constitution : la liberté d'expression sans restriction et la représentation politique. Le scrutin qui aura lieu le 23 mars est à juste titre présenté comme la toute première élection libre en cinq mille ans d'histoire de la Chine. Ayant combattu un siècle durant pour la liberté et pour leurs droits, les Taïwanais ont acquis une maturité politique qui ne peut pas être cachée. Inévitablement, ce moment glorieux de leur histoire, qui n'est autre que la volonté d'un peuple, est un camouflet au régime chinois.

Née dans les années 50, j'ai grandi avec l'idée que la police pouvait se présenter au milieu de la nuit, frapper à n'importe quelle porte, que des enseignants et des amis pouvaient disparaître sans que personne n'ose même jamais chercher à retrouver leur trace, que l'Etat écoute et épie dans tous les recoins. Oui, ma génération sait ce que dictature veut dire : que chaque pouce de liberté, chaque parcelle de droit de l'homme doit se gagner et chèrement se payer. Les Taïwanais ont lutté, chèrement payé, et gagné. En 1985, le dernier prisonnier politique a quitté sa cellule à Taïwan. Le souvenir de notre propre sang et de nos propres larmes encore à l'esprit, nous avons pleuré avec une tristesse et une colère particulièrement poignantes les victimes du massacre de Tienanmen ; pour qui a souffert de la répression, la liberté ne va pas de soi. Les Taïwanais ont toujours su combien est fragile, et donc précieuse, la démocratie, et voilà que les troupes qui ont tiré sur la place Tienanmen braquent aujourd'hui leurs armes sur eux.

Taïwan appartient au monde démocratique, et si l'Occident ne défend pas les valeurs qui sont ici en jeu, qui peut garantir que d'autres démocraties ne seront pas menacées ?

Lung Yingtai, *écrivain, enseigne aux universités de Heidelberg et de Francfort.*

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

Littérature : haine de soi à la française

par Pascal Bruckner

L'ÉCRIVAIN américain Richard Ford, invité du prochain Salon du livre de Paris, confiait il y a peu son étonnement d'entendre nos éditeurs et journalistes dénigrer devant lui la littérature française et répéter sur tous les tons qu'il n'y a plus chez nous ni romanciers ni romans. La cause en effet, pour beaucoup, semble entendue : les auteurs français n'auraient le choix qu'entre gérer l'héritage national, si prestigieux, ou traduire les auteurs étrangers. Pas de moyen terme. Avec une jubilation morose, on pulvérise les quelques noms proposés à notre admiration et l'on écrase les écrivains vivants sous la masse impressionnante des grands morts ou des célébrités internationales.

Toujours et partout il *faudrait* s'excuser d'écrire et de publier alors qu'ailleurs on le fait tellement mieux. On met à se piétiner une intempérance, une allégresse qui est de l'orgueil inversé. On méprise chez soi ce que l'on vénère chez les autres, et le recours à l'exotisme embellit les réalités les plus ordinaires. N'importe quel primitif de l'Arkansas ou de l'Oklahoma est encensé à la manière d'une révélation. S'il a le malheur d'être natif du Cantal, de Bretagne ou de Seine-et-Marne, il est renvoyé à son régionalisme, à sa ringardise. La France est ce pays étrange qui, depuis le nouveau roman, a décrété la fiction périmée sur son propre sol mais s'en repaît sous la forme italienne, anglaise, sud-américaine. C'est la coexistence de ce préjugé et de cette pratique qui est curieuse.

La France a décrété la fiction périmée sur son propre sol mais s'en repaît sous la forme italienne, anglaise, sud-américaine

Or ce discours du déclin qui est en passe de devenir un sport national est à la fois suicidaire et faux. Il repose d'abord sur un contresens : de ce que nous ne sommes plus les premiers, il en conclut que nous ne sommes plus rien. Puisqu'on ne peut restaurer l'éclat des splendeurs passées, puisque l'universalité de la langue française a été supplantée par celle de l'anglais, mieux vaut se résigner et, vaincus, s'immoler sur l'autel de la nécessité historique.

Mais ce défaitisme littéraire désigne comme décadence ce qui est plutôt une métamorphose : la France est depuis un demi-siècle une puissance moyenne, y compris en littérature, et elle doit accepter son statut de culture minoritaire, renoncer aux fastes impériaux, à la suprématie d'autrefois. La modestie n'exclut pas la fierté et nous n'avons pas à rougir d'être ce que nous sommes. Que je sache, le chef-d'œuvre est une denrée aussi rare à New York, Londres ou Bombay qu'à Paris, et, sur les centaines d'ouvrages traduits ici, il en est à peine cinq ou six qui méritent chaque année de rester dans nos bibliothèques.

Le roman français, il est vrai, a traversé une crise à partir des années 70 et s'est enlisé trop souvent dans deux genres exclusifs : l'intimisme et l'autobiographie, au prix d'un rétrécissement terrible des contenus. La France souffre d'autre part d'une véritable *idolâtrie* de l'écriture. Chacun, de la ménagère au président, y rêve d'être écrivain et valorise le témoignage brut, l'inspiration au détriment du travail et du professionnalisme, si importants outre-Atlantique.

La politique éditoriale, en pressant les auteurs de publier chaque année, accélère ce phénomène qui nuit à la qualité des œuvres. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître que le roman français a beaucoup appris de ses erreurs et s'est considérablement diversifié depuis une quinzaine d'années. Il a retrouvé non seulement le goût de raconter des histoires, mais l'ambition de dire le monde et d'embrasser une perception plus large de la vie. De la littérature francophone si riche à la nouvelle école du roman policier, la fiction française jouit d'une vitalité et d'une inventivité qui n'ont rien à envier à celles d'autres pays. Encore faudrait-il la lire plutôt que d'en médire !

Autant le doute sur soi est fécond et générateur de réformes, autant la haine de soi est stérile. On dirait qu'en ce domaine, comme en bien d'autres, les Français ne s'aiment plus assez pour vouloir changer. Fascinés par la culture anglo-saxonne jusqu'à la jobardise, nous cumulons une vanité incommensurable liée aux gloires passées avec un manque de confiance en nous qui aggrave notre faiblesse.

Cette disposition d'esprit est grave car elle caractérise très exactement la mentalité du colonisé : un peuple est colonisable dès qu'il se renie et adopte sans discrimination les mœurs et les manières du vainqueur du jour. Singer les plus forts, c'est espérer qu'un peu de leur prestige rejaillira sur nous par mimétisme. Il ne s'agit pas d'en finir avec la politique d'ouverture et de traduction de l'édition française. Plus que jamais notre pays doit rester une terre d'hospitalité et d'échanges. Mais pourquoi voudrait-on que l'amour des autres soit exclusif de l'amour de soi ? Pourquoi notre attachement à la littérature américaine, anglophone ou hispanique devrait-il se payer du dénigrement de la littérature française ? Un tel engouement pour l'étranger relève moins alors de la curiosité que de la simple volonté de se punir.

Un authentique travail de reconquête, analogue à celui déjà entrepris en partie par le cinéma français, doit être poursuivi dans le domaine romanesque. C'est au prix de l'approfondissement de ce qu'il y a de meilleur dans les traditions nationales et dans les autres cultures que les écrivains hexagonaux retrouveront l'estime d'eux-mêmes et une stature internationale. Mais il faut pour cela courage et détermination.

S'il est une leçon à retenir de l'Amérique, c'est le dynamisme et l'esprit de résistance, le refus de céder à la fatigue et au fait établi. En littérature comme dans le reste, l'autoflagellation est le nihilisme des paresseux. Nous sommes nombreux dans ce pays, j'en suis sûr, à ne pas vouloir succomber aux sirènes des pleureuses, à ne pas vouloir collaborer à notre propre abaissement.

Pascal Bruckner *est écrivain.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE LIBAN HUMILIÉ

Le « sommet » pour le sauvetage de la paix au Proche-Orient s'est tenu en Egypte sans la participation du Liban, qui y était pourtant invité.

Je n'ignore pas que les autorités de Beyrouth ne disposent pas, à l'heure actuelle, de leur entière liberté de décision, et, en tant que personne réaliste, je pourrais comprendre, à la rigueur, qu'en politique l'on soit parfois contraint de demeurer en retrait, et de garder le silence. Mais que certains responsables gouvernementaux prennent en quelque sorte les devants pour justifier le terrorisme aveugle et le crime est inacceptable et indigne.

Au moment où des hommes courageux, arabes et israéliens, se battent pour la paix et la coexistence, il est désolant que, dans le pays dont la raison d'être est justement la coexistence des différentes communautés religieuses, dans le pays qui a le plus souffert de ces décennies de conflits, s'élèvent des voix dissonantes pour faire l'apologie de la haine et de la mort.

Ces voix-là ne sont pas celles du Liban. Tous ceux, Libanais et amis du Liban, qui ont connu ce pays rayonnant et qui l'aiment, savent que de tels propos ne représentent en rien l'âme du Liban et les sentiments véritables de ses fils, mais qu'ils reflètent seulement la période sombre qu'il traverse, ce long tunnel de souffrance et d'abaissement dont il émergera un jour.

Amin Maalouf, écrivain

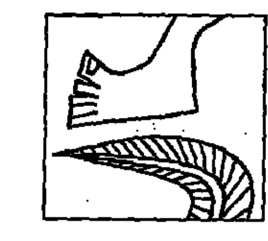
LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Les Salons de Diderot, Les Fatigues de la guerre d'Arlette Farge page II



ENQUÊTE
L'édition en langues régionales pages VI et VII

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 15 MARS 1996

LES ÉCRIVAINS DE L'IMAGINAIRE IRLANDAIS page IV



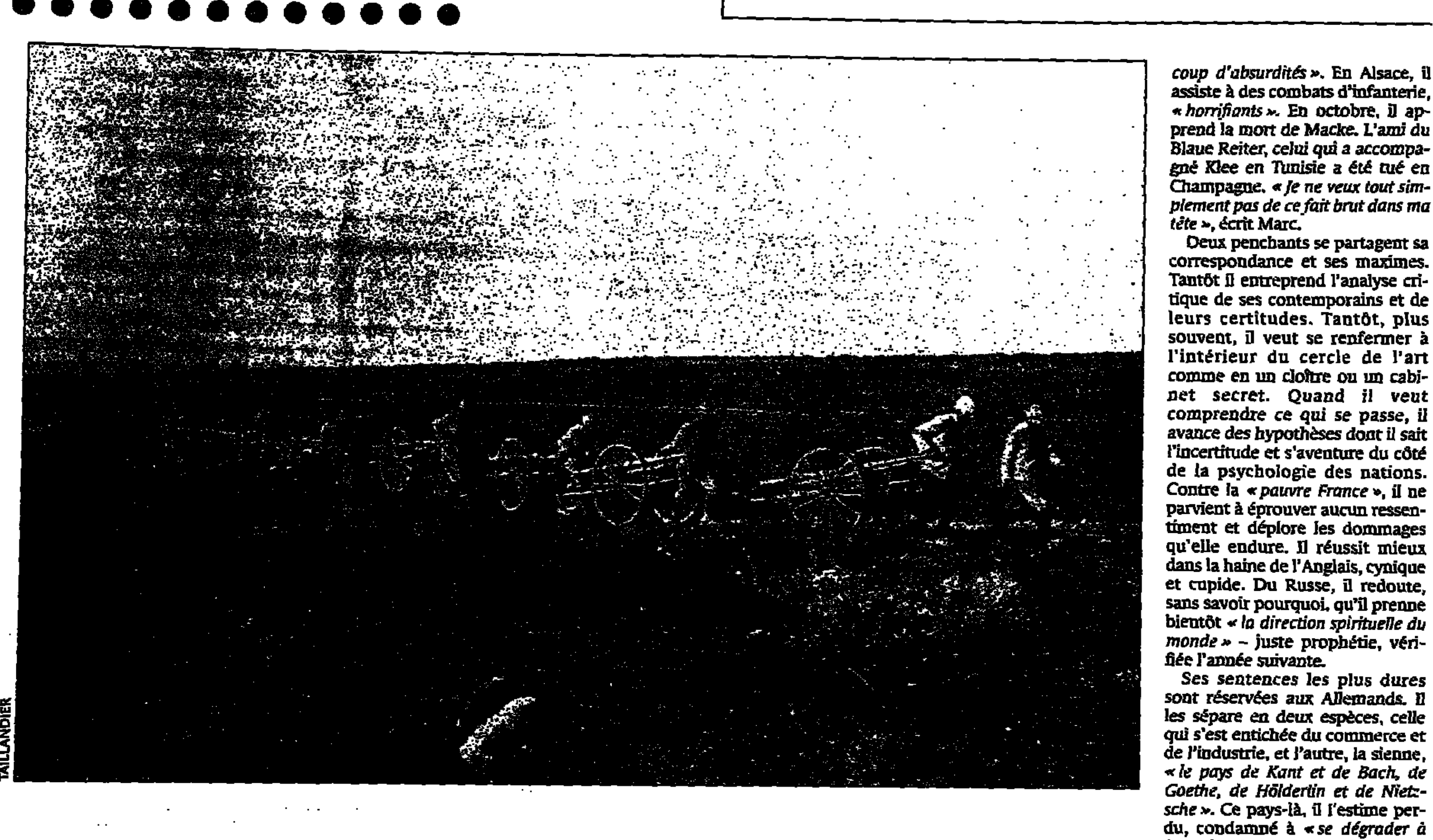
LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit page IX

Paroles d'artistes à Verdun

La correspondance de guerre (1914-1916) du peintre Franz Marc est enfin traduite. Des lettres du front pour comprendre et oublier l'horreur

LETTRES DU FRONT
de Franz Marc.
Traduit de l'allemand par Laurent Bouzon,
éd. Fourbis, 208 p., 120 F.

LES CENT APHORISMES, LA SECONDE VUE
de Franz Marc.
Traduit par Laurent Bouzon
éd. Fourbis, 64 p., 60 F.



TAILLANDIER

Le 27 février 1916, près de Verdun, le peintre Franz Marc, officier chargé de missions de reconnaissance, écrit à sa femme Maria une lettre de quelques lignes, juste le temps de lui apprendre qu'il se trouve *« au plein milieu des jours les plus effroyables de cette guerre ». « Celui qui n'y a participé ne peut se faire une idée de la fureur et de la violence insensée de l'attaque allemande. »* Il croit à la victoire et se réjouit de se trouver en bonne santé parmi tant d'horreurs.

Le 27 février 1916, près de Verdun, le peintre André Derain, canonnier d'un régiment d'artillerie lourde, envoie à sa mère un billet de quatre lignes. Il n'a que deux choses à dire : qu'il est vivant et que *« tout va bien »*. Il ne lui avoue pas que, trois jours plus tôt, sa batterie a été forcée de se replier devant l'attaque ennemie et qu'il a été cité à l'ordre du jour pour sa conduite en cette occasion.

Franz Marc, comme tous les artistes des avant-gardes allemandes, connaît l'œuvre de Derain. Il se peut qu'André Derain connaisse les tableaux de Marc. Ils ont exposé ensemble à Munich, quand le Blaue Reiter, dont Marc est l'un des membres fondateurs, a obtenu l'envoi de trois Derain, en 1912. Ils sont nés la même année – 1880 – et leurs cultures picturales se ressemblent – fauvisme, cubisme, arts primitifs.

Quatre ans plus tard, il leur faut se haïr et subir la même épreuve, *« la plus forte de la guerre »*, selon Derain. Ils sont, l'Allemand à l'est de la ville, dans la Woëvre, menant des reconnaissances à cheval, et le Français vers Douaumont, avec ses canons courts et ses tracteurs. Ils obéissent aux ordres ou en donnent ; l'un s'inquiète de la fatigue de sa monture, l'autre sert une machine infatigable. Quand ils ont le loisir d'envoyer mieux qu'un billet ou une carte, tous deux s'efforcent d'échapper au présent et de se souvenir de ce qu'ils ont été, des hommes épris d'art et d'idées.

Le temps d'une longue lettre, quelques jours avant l'offensive, Marc croit y parvenir. En capitales, il déclare à Maria, sa femme : *« DEPUIS LONGTEMPS, mon regard s'est TOTALEMENT DÉTOURNÉ DE LA GUERRE. »* Une semaine plus tard, il a oublié cette affirmation si réconfortante. *« Depuis des jours, je ne vois rien d'autre que le spectacle le plus épouvantable qu'un cerveau humain ait jamais pu s'imaginer. »* Derain, lui, se tait. Il limite sa correspondance aux considérations pratiques. Le plus longtemps possible, il affecte l'indifférence, jusqu'au moment où il n'en peut plus et se désespère. *« On sacrifie en vain des milliers de vies comme si ce n'était rien et pour rien de bien ordonné ni prévu. (...) C'est effrayant, l'inconscience de ceux qui donnent des ordres. »* Il n'est plus question de tableaux et de livres. La défaite ou la victoire ne comptent plus. Il ne reste que la vue constante de la mort, la peur et les spéculations qui font croire à Marc comme à Derain, en mars 1916, que *« la guerre va s'achever cette année »*.

Les lettres du front de Marc ont été publiées en Allemagne dès 1920 et depuis lors plusieurs fois rééditées. Pour autant, elles n'avaient pas été traduites en français. Elles le sont enfin, grâce à un éditeur qui ne manifeste pas, à l'égard de ce qui s'est écrit outre-Rhin, la froideur qui est de règle en France et n'épargne d'ordinaire que quelques philosophes. Ces lettres et les *Cent Aphorismes* qui les accompagnent sont des livres majeurs, quoiqu'ils racontent fort peu. Ils n'ont rien d'un document sur la guerre. *Marc n'est pas Jünger.* Passées les premières semaines, il s'aperçoit que *« dans le premier élan d'enthousiasme (...), on a commis beaucoup d'absurdités »*. En Alsace, il assiste à des combats d'infanterie, *« horrifiants »*. En octobre, il apprend la mort de Macke. L'ami du Blaue Reiter, celui qui a accompagné Klee en Tunisie a été tué en Champagne. *« Je ne veux tout simplement pas de ce fait brut dans ma tête »*, écrit Marc.

Deux penchants se partagent sa correspondance et ses maximes. Tantôt il entreprend l'analyse critique de ses contemporains et de leurs certitudes. Tantôt, plus souvent, il veut se renfermer à l'intérieur du cercle de l'art comme en un cloître ou un cabinet secret. Quand il veut comprendre ce qui se passe, il avance des hypothèses dont il sait l'incertitude et s'aventure du côté de la psychologie des nations. Contre la *« pauvre France »*, il ne parvient à éprouver aucun ressentiment et déplore les dommages qu'elle endure. Il réussit mieux dans la haine de l'Anglais, cynique et cupide. Du Russe, il redoute, sans savoir pourquoi, qu'il prenne bientôt *« la direction spirituelle du monde »* – juste prophétie, vérifiée l'année suivante.

Ses sentences les plus dures sont réservées aux Allemands. Il les sépare en deux espèces, celle qui s'est entichée du commerce et de l'industrie, et l'autre, la sienne, *« le pays de Kant et de Bach, de Goethe, de Hölderlin et de Nietzsche »*. Ce pays-là, il l'estime perdu, condamné à *« se dégrader à jamais dans des agissements commerciaux, guerriers et pleins d'arrogance »* – autre prophétie bientôt vérifiée.

Ces problèmes, cependant, le lassent et les conclusions auxquelles il parvient le dégoûtent. *« Il n'est rien de plus affligeant, de plus déroutant pour l'esprit que de parler de la guerre ; (...) cela ressemble à une conversation d'aliénés, purement fictive. »* Il préfère évoquer le jardin autour de sa maison et les animaux qu'il abrite. Il préfère, sous forme de maximes, fixer les principes et les arguments qui déterminent sa théorie de l'abstraction. Il nomme *« seconde vue »* le *« regard qui traverse toute chose »*, transperce les apparences et, procédant par la création et la composition de formes pures, révèle la vérité du monde. Contre tout naturalisme, contre toute imitation, il en appelle à l'abstraction qui transcende l'accidentel et atteint l'essentiel.

Masqués par *« la lueur trompeuse du quotidien »*, la véritable forme, le véritable sens attendent le peintre et le poète qui écarte voiles et faux-semblants.

Philippe Dagen

Lire la suite p. V

Métamorphoses du blason

De la bravoure personnelle à la vertu héréditaire, l'image de la noblesse bascule avec l'affirmation du pouvoir royal

L'ÉPÉE ET LE SANG UNE HISTOIRE DU CONCEPT DE NOBLESSE (vers 1500-vers 1650),
(From Valor to pedigree)
d'Ellery Schalk.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christiane Travers,
Champ Vallon, coll. « Epoques »,
192 p., 145 F.

Ce petit livre amplement documenté a la vertu roborative de remettre en cause une idée reçue. Nous associons spontanément l'idée de noblesse à celle de naissance : être noble voudrait d'abord dire être bien né. Saint-Simon et les historiens du XVIII[e] siècle, comme les révolutionnaires de 1789, mais aussi leurs adversaires, en ont fait une question de sang et de race. Rien de plus factice, selon Ellery Schalk. Au XVI[e] siècle, la noblesse est avant tout affaire de métier – celui des armes – et de vertu, ce qu'indique parfaitement le titre original : *De la valeur au pedigree.*

C'est la crise des guerres de religion qui transforme la perception de la noblesse. Dans le célèbre pamphlet des derniers temps de la Ligue, *Le Dialogue d'entre le Maheustre et le Manant* (1593), le manant déclare : *« L'espèce générale de la noblesse est fondée sur le seul sujet de la vertu que l'on acquiert, et non sur celle acquise d'autrui, et le titre de noblesse doit être personnel et non héréditaire, tellement que qui n'est vertueux ne peut être noble. »* Il exprime ainsi la vivacité d'une conception ancienne de la noblesse, mais d'une manière qui en démontre l'épuisement. Sous les Bourbons, s'impose, selon Schalk, *« le divorce entre noblesse et vertu »*. La figure du soldat fait chevalier sur le champ de bataille s'estompe au profit de la silhouette fringante du gentilhomme bien né occupé à des exercices d'équitation à l'Académie d'Antoine de Pluvinel, fondée, précisément, en 1594.

Dans ce changement de conception, la monarchie n'est pas neutre. Sa volonté d'exercer le monopole de la violence légitime la pousse à dévaloriser l'éthique de la valeur guerrière, hors du service dans l'armée royale. Comme la mise en avant de l'hérédité suppose la conservation et la transmission de papiers valant preuve de noblesse, l'administration royale, en s'en faisant la pourvoyeuse et le garant, renforce son propre pouvoir, contrôle l'octroi des privilèges et fait de la distribution de l'honneur l'affaire de sa seule grâce. Largement renouvelée aux XV[e] et XVI[e] siècles, la noblesse française tend à se fermer au siècle suivant. Vivre noblement sur ses terres après avoir connu la carrière militaire ne suffit plus pour accéder au deuxième ordre. Les charges anoblissent encore, les armes plus guère.

On peut estimer excessive la polarité sur laquelle est fondé l'essai de Schalk : d'un côté les armes et la vertu, de l'autre le règne de l'hérédité. La notion de vertu se transforme avec le temps, se fait accueillante à de nouveaux comportements et en écarte d'anciens. Si, sous certaines plumes, elle se résume à la valeur guerrière, d'autres auteurs présentent la naissance comme une prédisposition à l'exercice de la vertu. S'agissant de valeur, ne faut-il pas considérer que la mode des *Mémoires*, rédigés au XVII[e] siècle par tant de nobles, témoigne d'une volonté de certifier avec éclat de sa noblesse sur autre chose que la naissance ? Qu'ils soient nobles ou non, ceux qui écrivent sur la noblesse, qui contribuent à en forger et à en déplacer les définitions, sont avant tout des hommes de plume, qu'on ne peut réduire trop vite à des *« intellectuels organiques »* du deuxième ordre. Les pratiques, les comportements, les images intériorisées du statut par ceux qui en bénéficient, ne s'alignent pas sur les normes transmises jusqu'à nous par l'écrit, même si celui-ci, avec le temps, a contribué davantage à former et conformer des représentations efficaces.

Aussi faut-il probablement considérer le modèle mis au point par Ellery Schalk davantage comme un cadre utile pour penser l'évolution du concept de noblesse sous l'Ancien Régime que comme une description rigide des pratiques et des représentations.

Chr[illegible]

le feuilleton

de Pierre Lepape

Ecrire la peinture



RUINES ET PAYSAGES
Salon de 1767
de Diderot.
Edition établie et présentée par Else Marie Bukdahl, Michel Delon et Annette Lorenceau, Hermann, 566 p., 46 ill., 120 F.

HÉROS ET MARTYRS
Salons de 1769, 1771, 1775 et 1781
suivi de **Pensées détachées sur la peinture**
de Diderot.
Edition établie et présentée par Else Marie Bukdahl, Michel Delon, Didier Kahn, Annette Lorenceau, Gita May, Hermann, 462 p., 120 F.

LES FATIGUES DE LA GUERRE
d'Arlette Farge.
L'Arbre à lettres, Edition hors commerce (1).

Alléluia ! L'« Avertissement » apposé par l'éditeur en tête de *Ruines et paysages* nous certifie que *« la première édition critique et annotée, monumentale, des* Œuvres complètes *de Diderot, prévue en trente-trois volumes*, est en voie d'achèvement ». C'est nous qui soulignons, mais l'information en vaut la peine. Même si *« en voie »* évoque encore des attentes, des anxiétés et des incertitudes, comme dans une gare pendant les grèves. Pour en rester aux métaphores ferroviaires, cela fait espérer le bout du tunnel. Un tunnel long de plus de vingt ans. C'est en 1975, en effet, qu'a paru le premier volume de cette publication qui n'est disponible que par souscription à la collection complète. Autant dire qu'il s'attache à DPV (c'est le nom qu'on donne à l'entreprise à partir des initiales de ses éditeurs d'origine, Herbert Dieckmann, Jacques Proust et Jean Varloot) un parfum d'impatience et de frustration ; nombre de lecteurs invoquant même avec mélancolie le bel et bon argent investi dans des livres que seuls leurs héritiers, peut-être, pourront enfin lire. Ils vont, espérons-le, être rassurés.

A ceux que choqueraient ces considérations sordides, on répondra que Diderot choquait également ses contemporains en établissant une liaison entre l'avenir de l'art et les conditions de son marché. On spéculait déjà sur la peinture en 1767 et l'argent était déjà conçu comme un moyen de maintenir les peintres en servitude : *« Ah, la maudite race que celle des amateurs. Ce sont-là des gens qui décident à tort et à travers des réputations ; qui ont pensé faire mourir Greuze de douleur et de faim ; qui ont des galeries qui ne leur coûtent guère ; des lumières ou plutôt des prétentions qui ne leur coûtent rien ; qui s'interposent entre l'homme opulent et l'artiste indigent ; (...) qui l'ont condamné secrètement à la mendicité pour le tenir esclave et dépendant ; qui prêchent sans cesse la modicité de la fortune comme un aiguillon nécessaire à l'artiste et à l'homme de lettres, parce que si la fortune se réunissait une fois aux talents et aux lumières, ils ne seraient plus rien. (...) Ce seul inconvénient suffirait pour hâter la décadence de l'art, surtout lorsqu'on considère que l'acharnement de ces amateurs contre les grands artistes va quelquefois jusqu'à procurer aux artistes médiocres le profit et l'honneur des ouvrages publics. »*

Diderot nomme cette sujétion au marché privé une *« épidémie vermineuse »*. Et nul doute que parlant du sort des peintres et des sculpteurs, il songe aussi à celui des écrivains. Ecriture et peinture, c'est d'ailleurs le grand thème qui court tout au long de ce *« Salon de 1767 »*, le plus ample, le plus riche, le plus inspiré sans doute de tous les textes que Diderot écrivit sur l'art. Les « Salons » antérieurs – notamment celui de 1765 – et les *Essais sur la peinture* sont certes remplis de vues nouvelles, de réflexions théoriques et d'élaborations esthétiques qui fondent la critique d'art (2). Mais en 1767, Diderot est au plus haut de sa forme. La galère de *L'Encyclopédie* a enfin touché terre ; à cinquante-quatre ans, il peut être écrivain : *« Jusqu'à présent, je n'ai que baguenaudé. »*

Métier d'écrivain, métier de peintre, le texte de Diderot va de l'un à l'autre. Il ne lui suffit plus de regarder, de décrire, de penser, de juger, il va expérimenter la peinture par l'écriture et expérimenter l'écriture dans sa capacité à rendre le visible. Diderot commence par poser les limites de l'expérience. Il ne s'agit pas de confondre ni les buts des deux arts ni leurs moyens. Les peintres comme les écrivains ont un vocabulaire, une grammaire, un discours, mais les similitudes s'arrêtent là – doivent s'arrêter là, sous peine de bavardage. Un tableau se reçoit immédiatement comme un ensemble, l'écriture comme une succession. Ces frontières établies, Diderot, faisant fi de toutes les timidités théoriques, va entreprendre de les transgresser.

Il fait entrer l'écriture dans le tableau, et pas par la petite porte. Pour faire voir et sentir Vernet, il va parler, semble-t-il, d'autre chose : *« J'avais écrit le nom de cet artiste au haut de ma page et j'allais vous entretenir de ses ouvrages lorsque je suis parti pour une campagne voisine de la mer et renommée pour la beauté de ses sites. »* Ainsi commence un roman qui va nous transporter dans la peinture de Vernet, et bien au-delà : dans la main de Vernet, dans l'oeil de Vernet, dans la sensibilité de Vernet. Une invention littéraire, avec des digressions, des dialogues, des scènes dramatiques, des émotions, des pensées, pour rendre compte d'une invention picturale.

« Le grand homme n'est pas celui qui fait vrai, c'est celui qui sait le mieux concilier le mensonge avec la vérité »

Une fiction pour dire une autre fiction, un imaginaire pour en traduire un autre. Car dans la littérature comme dans la peinture, on n'imite pas, on invente, on peint l'invisible, l'âme. Il y a dans le *Salon de 1767* des pages contre l'imitation de la nature à laquelle seraient astreints les peintres qui sont un manifeste par anticipation contre le réalisme littéraire : *« Vous n'êtes donc jamais vous ? Je m'en garde bien. Ni moi, ni rien que je connaisse précisément autour de moi. Lorsque je m'arrache les entrailles, lorsque je pousse des cris inhumains ; ce ne sont pas mes entrailles, ce ne sont pas mes cris, ce sont les entrailles, ce sont les cris d'un autre que j'ai conçu et qui n'existe pas. »* Le paradoxe du comédien vaut pour le paradoxe du peintre et pour celui de l'écrivain. Le beau est l'antithèse du vrai. Théorie de la peinture, le *Salon de 1767* introduit à une théorie de la littérature. On y parle de Doyen, de Casanove, de Fragonard ou de Cochin, mais Jacques le fataliste se promène dans les toiles : *« Le grand homme n'est plus celui qui fait vrai, c'est celui qui sait le mieux concilier le mensonge avec la vérité. »*

Poète et philosophe de l'énergie – même ses peintures de la mélancolie sont comme soulevées par le violent plaisir d'écrire –, Diderot, débarrassé en 1767 de ses faiblesses pour Greuze et de sa détestation sociale de Boucher – l'un et l'autre sont absents –, peut se laisser aller à son goût profond : *« Rien de maniéré, de petit, ni de moderne. »* Le « moderne », pour lui, c'est la peinture trop jolie qui orne les galeries et les boudoirs des nouveaux riches et de leurs dames, l'art d'agrément. Ce parti pris politique explique sans doute qu'il est passé à côté de Watteau, *« peintre agréable »*, Watteau, peintre de la Régence, peintre trop poli : *« Il faut aux arts d'imitation quelque chose de sauvage, de brut, de frappant et d'énorme. »*

Sans doute Diderot ne connaissait-il pas la série de tableaux militaires, une douzaine, que peignit Watteau à son retour à Valenciennes, sa ville natale, en 1709. La réputation du peintre est attachée à ses fêtes galantes et non à ses évocations des années noires de la guerre de succession d'Espagne. Il ne reste d'ailleurs aujourd'hui de ces tableaux que les gravures qu'en ont tirées Boucher, Scotin ou Gersaint. Diderot eût-il rencontré ces toiles qu'il les eût sans doute jugées inaptes à parler le discours de la guerre : trop discrètes, trop douces, trop énigmatiques. La poésie d'une peinture de bataille nous explique-t-il à propos de Loutherbourg, c'est le rythme, la couleur, la violence de l'expression, la verve : *« Il faut que l'effroi et la commisération s'élancent à moi de tous les points de la toile. »* Or Watteau peint des recrues errantes, des camps au repos, des soldats fatigués, des femmes en fuite. Rien de spectaculaire ni d'héroïque, rien de grand ni de sauvage.

C'est précisément ce décalage entre la représentation de la guerre au XVIIIe siècle et celle qu'en propose Watteau qui intéresse Arlette Farge. On sait la passion de l'historienne pour le discours de ceux – l'immense majorité de la population – qui n'ont pas la parole, le peuple des rues et des campagnes. Les absents de l'histoire, ceux qui ne laissent des traces indirectes de leur obscure existence qu'au détour des faits divers, des révoltes, des répressions et des archives judiciaires qui en conservent le reflet. A l'histoire qu'on pourrait dire officielle du siècle des Lumières, celle qu'en ont écrite ses privilégiés, elle propose d'en adjoindre une autre qui la complète et la conteste. Les tableaux de Watteau fournissent un tremplin à cette autre lecture.

« Il n'y a pas de guerre en France au XVIIIe siècle. » Certes, en trente ans, de 1733 à 1763, il y a eu dix-neuf années de campagnes pour seulement onze de paix, mais la guerre est loin, aux frontières ou à l'étranger, guerre de princes, guerre en dentelles dit-on et dont on ne s'inquiète, de temps à autre qu'en raison des trous qu'elle creuse dans les caisses royales et des impôts qui s'ensuivent. Une guerre théâtrale dont on peut faire des tableaux. Mais pour le peuple qui fournit les troupes anonymes, les milliers de morts, les dizaines de milliers de blessés, la guerre est une réalité quotidienne, lourde, morne, incompréhensible.

C'est elle que lit Arlette Farge dans les tableaux de Watteau. Dans ces images décalées qui refusent les fanfares de l'héroïsme aussi bien que la morale douteuse de l'horreur-spectacle. Premières gammes d'une ample étude, *Les Fatigues de la guerre* illustrent également la leçon de Diderot : écrire l'histoire, comme faire de la critique d'art, c'est aussi question de littérature.

(1) Cette édition tirée à cinq cents exemplaires a été réalisée à l'occasion du quinzième anniversaire de la librairie L'Arbre à lettres, 2, rue Edouard-Quénu, 75005 Paris. Une édition commerciale va paraître en avril (Le Promeneur, coll « Le cabinet des lettrés », 96 p.).

(2) Les Salons de 1759, 1761, 1763 et 1765, ainsi que les *Essais sur la peinture* ont été réunis en 1984 en deux volumes, également à partir de l'édition DPV (Hermann, 320 p., et 420 p., 68 F chacun).

version originale

A « la recherche » de Visconti

Documents, images, scénarios, journaux de travail, monographie : retour sur l'œuvre du cinéaste à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort

Le 17 mars 1976, Luchino Visconti mourait. Un hommage lui sera rendu à Rome au Théâtre Eliseo, dimanche 17 mars à 10 h 30. Malade, Visconti venait d'achever le tournage de *L'Innocent*, d'après D'Annunzio, étant parvenu à adapter son ambition à son état, par un tour de force conforme à sa noblesse. Jusqu'en 1973, ses mises en scène de théâtre et d'opéra avaient contribué, autant que ses films, à sa renommée internationale, comme en témoignent les nombreux congrès tenus dans le monde entier sur ses réalisations (1), et surtout les archives considérables réunies à l'Istituto Gramsci (2) sous la responsabilité de Bruna Conti.

Dix mille documents et douze mille images ont été rassemblés. Grâce à la réalisation de dix CD-ROM, des archives électroniques sont en cours, auxquelles on aura dans quelques mois accès par le réseau Internet.

Si l'on interroge les proches de Luchino Visconti sur le plus grand regret que laisse sa mort, ils vous lancent un sourire brisé, accompagné d'une sorte d'évidence offensée : *« La* Recherche... » Suso Cecchi D'Amico, fille du prestigieux critique Emilio Cecchi, sa scénariste à partir de *Bellissima* (1951) – ne s'éclipsant que pour la « trilogie allemande » –, prononce, avec un accent français parfait, celui-là même de l'ami disparu, ces deux mots magiques : une clé qui laisse entrevoir des trésors sacrifiés (3). Le scénario était terminé ; des repérages avaient été entrepris en France.

La maladie a empêché le cinéaste de réaliser son rêve : marier ses images à l'univers de Proust, donner un visage au narrateur. Alain Delon naturellement. Et Morel ? Helmut Berger, l'inoubliable *Ludwig*. La princesse de Guermantes ? Greta Garbo. La duchesse ? Silvana Mangano, la mère du Tadzio de *Mort à Venise* et la terrible Bianca Brumonti de *Violence et Passion*. Odette de Crécy ? Brigitte Bardot... Le médiocre *Un amour de Swann*, de Volker Schlöndorff, d'après Harold Pinter – un *« kaléidoscope d'images d'une heure et demie : quel rapport avec Proust ? »*, commente sévèrement Suso Cecchi D'Amico – n'aura fait qu'augmenter la nostalgie pour un film trop longtemps imaginé et jamais mené à terme.

Le lien entre Luchino Visconti et la littérature, nul ne saurait le contester. D'une nouvelle de Camillo Boito retrouvée par hasard par Suso Cecchi D'Amico – alors qu'ils étaient en train de préparer *Marche nuptiale*, qui fut bloqué par la censure à cause des lois italiennes sur le divorce –, il crée un mythe : *Senso*.

Du chef-d'œuvre inattendu de Lampedusa, *Le Guépard*, il tire des images qui désormais sont attachées non seulement à l'histoire du cinéma, mais aussi à celle de la Sicile. Dostoïevski avait été un rendez-vous manqué : *Les Nuits blanches* ne rendirent pas justice au génie russe. *Les Quatre Nuits d'un rêveur*, de Bresson, transposées dans la France d'aujourd'hui, seront paradoxalement beaucoup plus proches de Dostoïevski.

Lino Micciché, professeur d'esthétique du cinéma, auquel on doit une *Histoire du cinéma italien depuis les années 60* (4) et une analyse de *La Terre tremble* (5), rappelle dans la monographie qu'il vient de consacrer au réalisateur, *Visconti, Un profilo critico* (6), ce que Visconti a apporté à la littérature et ce qu'il lui a emprunté. Les précédents biographes de Visconti (7) avaient déjà montré l'influence de la littérature sur ce réalisateur qui s'était tout d'abord destiné à l'écriture(8). Il aura inventé une équivalence de langage, sous toutes les formes possibles du réalisme. Pourtant, selon Suso Cecchi D'Amico, la *« présence de Visconti n'aura pas changé véritablement la manière de faire du cinéma – sinon dans l'usage de la couleur, c'est évident si l'on compare* Senso, *tellement inspiré des œuvres picturales, aux films contemporains en Technicolor –, mais aura définitivement changé la conception de l'opéra. C'est dans le domaine lyrique que son influence aura été le plus déterminante. »*

Sur les dix-huit films de Visconti, signale Lino Micciché, six sont sans rapport direct avec la littérature. Et encore... Le point de départ de *Bellissima « est un sujet du scénariste-écrivain Cesare Zavattini. »* On retrouve dans *Ludwig « l'écho implicite d'une abondante littérature de Verlaine à Klaus Mann »* et dans *Violence et passion « quelques rappels proustiens »*. Outre les écrivains déjà cités auxquels il faut ajouter James Cain, Verga et Thomas Mann, on peut noter quelques lointains échos : Shakespeare (pour *Les Damnés*, initialement conçu comme un *Macbeth* que Visconti, avec Suso Cecchi D'Amico, avait imaginé situer en Angleterre en s'inspirant de l'affaire Profumo) ou les tragiques grecs (pour *Sandra*). La plus « fidèle » des adaptations, la plus littérale pour des raisons contractuelles, à savoir celle de *L'Etranger*, n'en est que plus éloignée de l'esprit de Camus. *« Son cinéma ne veut pas être la fixation visible d'un possible "imaginaire" littéraire (comme cela se produit pour tous les films illustratifs de textes littéraires), mais la proposition d'un parcours créatif différent, fût-ce à partir d'inspirations analogues ou similaires. »*

Pour marquer le vingtième anniversaire de la mort du cinéaste, l'Association Philip-Morris, qui consacre un album à douze courts métrages retrouvés (d'Antonioni à Visconti, en passant par Comencini, Olmi et Risi (9), a organisé le 6 mars dernier au cinéma Etoile de Rome la projection d'*Appunti per un fatto di cronaca*, court métrage conçu, en 1951, pour une série documentaire confiée à des réalisateurs reconnus. A partir d'un fait divers, le viol et la noyade d'une petite fille dans une banlieue populaire, séduite grâce à *« dix lires de marrons pour douze années de faim »*, Visconti reconstitue l'assassinat de façon bouleversante (par la bande-son, très réaliste, et des images indirectement illustratives). On peut reconnaître ce que Visconti a en commun avec Pasolini, qu'il admirera. Encore tout imprégné du néoréalisme rossellinien, il entre en symbiose avec une essence tragique de la misère, comme il l'avait magnifiquement fait dans *Ossessione* et comme il le refera encore dans *Bellissima* et *Rocco et ses frères*.

Franco Mannino (10), son conseiller musical, qui avait épousé la sœur du cinéaste, Uberta, se souvient de la composition de la bande sonore pour clarinette basse solo. *« Il désirait que je choisisse un instrument au son mélancolique et déchirant qui pût souligner l'atmosphère triste de la banlieue. »* Le compositeur préféra éviter l'harmonisation et les contrepoints *« qui auraient rendu moins désolés le son monodique et le timbre unique de ce splendide instrument »*, ce qu'approuva le réalisateur.

Dans l'actuel paysage *« de désastre »* du cinéma italien, Visconti, selon ses amis, se serait probablement senti très mal. Mais seraient restés, à cet *« homme de spectacle, plus que ce cinéma »*, le théâtre, l'opéra... A-t-il laissé un héritage ? Selon Suso Cecchi D'Amico *« ses deux "créatures", ses deux assistants qui ont tout appris de lui, Franco Zeffirelli et Francesco Rosi, s'ils se confondaient, auraient continué son œuvre, mais ils n'ont pris, chacun, qu'un aspect de leur maître. Nanni Moretti peut-être l'aurait intéressé... »*

René de Ceccatty

F. PATELLANI

Luchino Visconti.
Luchino Visconti est né à Milan le 2 novembre 1906 dans une famille aristocratique. Outre son œuvre cinématographique, qu'il commença en 1936 sous l'égide de Jean Renoir, dont il fut l'assistant, il mit en scène quarante-cinq pièces de théâtre et vingt et un opéras, révélant le génie dramatique de Maria Callas, qu'il dirigea notamment dans *La Vestale, La Somnambule, La Traviata, Iphigénie en Tauride.* Engagé politiquement aux côtés du Parti communiste, ce fut un maître du néoréalisme avant de devenir une figure du cinéma « décadent » – sans connotation péjorative. Il fut également l'auteur de deux ballets et d'un livret d'opéra. Il est mort sans avoir pu voir son dernier film, *L'Innocent*, dans son état définitif de montage.

(1) Les éditions Marsilio ont programmé pour la fin du printemps la publication de *Studi Visconti*, actes du premier congrès international, qui eut lieu en décembre 1994 et qui avait réuni vingt-quatre chercheurs du monde entier.

(2) Via Portuense 95c, 00153 Rome. Tél : (19) 39-6-580-66-46, Fax : 39-6-589-71-67.

(3) Le scénario d'*A la recherche du temps perdu* parut aux éditions Persona, en 1986.

(4) *Cinema italiano degli anni '60 e oltre*, Marsilio, 1995.

(5) *La terra trema di Luchino Visconti. Analisi di un capolavoro*, édité par l'Association Philip-Morris, éditions Lindau, 1993. La plupart des scénarios de film de Visconti, précédés ou suivis de leur analyse, ont paru en Italie chez Cappelli. Par ailleurs, citons *Le Guépard*, annoté par Laurence Schifano, Nathan, 1992, et *Rocco and his brothers*, British Film Institute, 1992. La bibliographie complète sur Visconti a été publiée par Elaine Mancini, *Luchino Visconti, A Guide to References and Resources*, G.K. Hall & Co, 70, Lincoln Street, Boston, Massachusetts 1986.

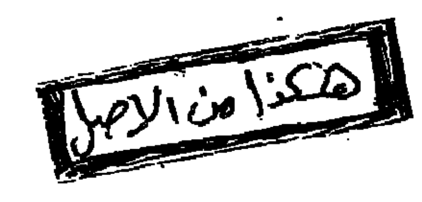
(6) Chez Marsilio, Lino Micciché avait déjà fait paraître un *Visconti e il neorealismo*, Marsilio, 1990.

(7) Laurence Schifano, *Luchino Visconti, ou les feux de la passion*, Librairie Académique Perrin, 1987 et Bruno Villien, Visconti, Calmann-Lévy, 1986.

(8) A la fin des années 30, Visconti avait ébauché un roman, *Angelo*, qui a été publié en 1993 simultanément chez Gallimard et chez les Editori Riuniti et depuis traduit dans de nombreuses langues.

(9) *Studi su dodici sguardi d'autore in cortometraggio* (Etudes sur douze regards d'auteur en court métrage), sous la direction de Lino Micciché, 300 p., éditions Lindau.

(10) Le chef d'orchestre et compositeur, auquel on doit les musiques de *Bellissima, Ludwig, Violence et Passion, L'Innocent*, et qui a également dirigé l'*adagietto* de Mahler dans *Mort à Venise*, a publié sur son beau-frère, *Visconti e la musica*, Editions Akademos & Lim, 1994.



Les « visitations » de Sylvie Germain

Personnage en rupture, Ludvik erre dans un pays qu'il retrouve après onze années d'exil. Une errance intérieure au détour de laquelle surgissent des êtres qui tentent de le ramener à la vie

ÉCLATS DE SEL
de Sylvie Germain.
Gallimard, 173 p., 89 F.


TADEUSZ KLUBA
Un tremblement singulier, quasi mystique

Sylvie Germain reste toujours tendue vers la connaissance de l'au-delà, des êtres comme des choses. Cela donne à ses romans un tremblement singulier et quasi mystique. Ludvik, le personnage central d'*Eclats de sel*, a perdu, lui, la perception du monde et des autres. Il n'a plus de flamme ni d'élan, plus de capacité d'étonnement et de désir. Il traverse un désert, qui n'est pas seulement le désert de l'amour (après sa rupture avec une jeune fille, Esther) mais celui, *« bien plus ample, de l'amour des êtres, de soi et de la vie, celui de la tendresse et de la compassion »*. Compassion dont Sylvie Germain, de livre en livre, continue à affirmer le pouvoir rédempteur.

Ce roman est d'abord la chronique, austère et juste, du délabrement intérieur, de la disgrâce intime d'un homme qui ne parvient plus à s'accorder à lui-même et au nouveau temps d'un pays – la Tchécoslovaquie, où il revient après onze années d'exil – qui lui semble avoir troqué, avec trop de hâte et de clinquant, *« la loi du parti, sa langue de bois et son art du mensonge contre la loi de l'argent, son sabir aux relents de marshmallow et son art du trompe-l'œil »*.

Mais des êtres de passage – auxquels l'auteur prête une langue presque métaphysique, ce qui peut surprendre, mais confère aussi au roman son climat d'élévation soutenue – tentent de redonner à Ludvik le goût de la vie, de restaurer ses *« serments d'amitié »* avec le monde : l'employé ésotérique d'une caisse d'épargne qui lui demande de réfléchir sur la valeur du temps et de *« se rendre disponible pour l'imprévu, pour l'inespéré »* ; un jeune homme portant des roses de sel *« qui ont un sens très aigu des mystères du temps »* ; un kiosquier qui cite Jérémie : *« Malheur à celui dont le cœur s'est englué d'ennui, il est tel un chardon dans la steppe »* ; un petit garçon qui disperse des grains de sel dans la neige et essaye de ranimer en lui le souvenir des promesses de sa jeunesse ; une femme de ménage qui, en lui rappelant la vertu purificatrice des larmes, l'incite à *« parier, à risquer »*.

Mais Ludvik reste sourd à ces appels. Le roman avance ainsi d'énigme en énigme, prend la forme d'une révélation toujours différée, ce qui lui donne sa couleur grise, traversée de passages de lumière, son rythme de fièvre sans cesse enrayée. Il est heureux que les « visitations » dont Ludvik est l'objet ne s'éternisent pas, ne se multiplient pas à l'infini, car on finirait par se perdre dans le dédale d'un symbolisme nonchalant et d'une religiosité un peu trop appuyée qui, au détour de certaines pages, pourrait donner à Sylvie Germain l'allure d'un Kafka au Couvent des oiseaux...

Mais le personnage le plus beau, le plus lointain tout en étant le plus émouvant – il va mourir en même temps que s'évanouit sa légende dorée – est Joachym Brum, l'ancien professeur de Ludvik, son *« père diagonal »* qui l'a amené à la vie spirituelle. Toute sa vie, il a pratiqué une *« longue et austère passion de la conscience, du cœur, de l'âme »*, *« n'a cessé de tâtonner, autant qu'il le pouvait, dans le brouillard souillé de sang, de sueur et de larmes de sang dont s'est couvert notre temps »*, sans jamais abdiquer dans la quête d'un sens, il veut *« tenir »* jusqu'au 23 février 1992, jour commémoratif d'un événement vieux de quatre siècles : la rencontre entre l'empereur Rodolphe et Rabbi Loew, le Maharal de Prague. L'échange, qui a sans doute porté sur le mystère de la création, a *« soudé la résonance de ce nom si problématique – Dieu »*. Parée d'un prestige messianique, elle a été, aux yeux de Joachym Brum, un *« signe de ponctuation essentielle, une virgule lumineuse dans le récit chaotique et obscur de l'Histoire »*. Sylvie Germain – qui en fait un contrepoint fabuleux de sa narration – maintient cette rencontre dans un halo légendaire.

Il y a bien d'autres interrogations essentielles – la dimension métaphysique l'emportant, dans *Eclats de sel*, sur le lyrisme exacerbé et sensuel des premiers romans de l'auteur. Elles portent sur l'horreur du mal, l'éternelle victoire des bourreaux sur *« la poignée des justes »* ; le silence de Dieu, *« en rupture de miséricorde »* au moment d'Auschwitz, l'urgence de la comparution devant soi-même, la chance de l'errance, la nécessité de la traversée du néant pour rouvrir – comme il arrive à Ludvik – les yeux sur le monde. Et, par l'ardeur inquiète de ses questions, la rigueur frémissante de sa phrase, Sylvie Germain réussit à maintenir son lecteur dans un perpétuel état d'alerte, de jubilation spirituelle.

Jean-Noël Pancrazi

Saumont, l'excellence

Quinze vies à la dérive prennent corps sous le style sobre et incisif de la nouvelliste

APRÈS
d'Annie Saumont.
Julliard, 162 p., 119 F.

Annie Saumont n'a pas attendu qu'on les appelle les « exclus » pour s'intéresser à ceux auxquels la société ne veut pas accorder une place, une liberté, un espace, si précaires soient-ils. De nouvelle en nouvelle, depuis des années, elle leur a rendu vie, elle leur a restitué une parole : de l'humour, de la cruauté, du désir de vengeance. Bref, tout ce qui sauve du désespoir d'exister pour rien. Chez elle, les enfants ne sont pas « mignons », les pauvres ne sont pas gentils, les marginaux n'implorent pas humblement assistance. Ils ne demandent pas à être tolérés, ni même « reconnus ». Ils s'affirment. Ils encombrent.

En une quinzaine de livres, Annie Saumont s'est imposée – pour ceux qui suivent son travail – comme une nouvelliste des plus remarquables. A mettre au côté des plus talentueuses américaines, que ce soit la magnifique Eudora Welty, ou Patricia Highsmith, qu'elle a traduite, quelquefois. Avec Highsmith, Annie Saumont partage une lucidité et un humour souvent très noirs. Avec Eudora Welty elle a en commun un sens de la langue, une précision et une sobriété qui garantissent la maîtrise parfaite de la forme brève. En dépit de ses dons et de leur accomplissement, qui va désormais jusqu'à l'excellence, Annie Saumont a quelques malchances. D'abord elle vit dans un pays, la France, où l'on affirme ne pas aimer les nouvelles. Pis, elle écrit à un moment de l'histoire culturelle de ce pays qui se caractérise par une violente détestation de lui-même. Si ses nouvelles étaient « traduites de... », elles seraient encensées, montrées en exemple par une critique enthousiaste. Malheureusement, elles sont écrites en français. Donc négligées d'emblée.

On ne l'a jamais entendue s'en plaindre. L'absurdité des choses, elle la traque patiemment, dans ses livres. La sottise, la malveillance, l'incompréhension, elle en fait sa matière première. Chez ceux qu'on croit perdus, jeunes abîmés dans la délinquance (« Les enfants s'ennuient le dimanche ») elle découvre une tendresse qui n'ose pas se dire, comme si elle risquait de les engloutir, de casser leur résistance au désastre. Chez l'employé de bureau « bien sous tous rapports » qui, à trente-cinq ans, vit encore avec maman, elle fait apparaître le fou meurtrier (« Une semaine comme les autres »). Dans les quinze textes de ce nouveau recueil, *Après*, Annie Saumont parle de ceux qui, précisément, ne voient pas d'« après », n'imaginent plus d'avenir. Que peut faire la jeune femme clouée sur son fauteuil roulant par la sottise de l'homme qui est responsable de son accident et qu'elle n'a pas revu depuis des années (« Rencontre ») ? Que peut « devenir » le garçon, qui, au cours d'un hold-up, a tué son père sans le savoir (« Un coup manqué »). Y-a-t-il un futur pour cette famille que la guerre civile a divisée en deux camps (« Avant ») ?

Avec tous ces héros déglingués dans un monde en folie, d'autres font des romans « branchés ». C'est la mode, parallèle à l'engouement pour les *reality shows*. Pathos et voyeurisme sont à l'honneur, avec leur lot de complaisances plus ou moins obscènes. Annie Saumont, elle, n'aime pas se vautrer dans le malheur, avec ce que cela suppose de compassion feinte. Elle choisit le cadrage rapproché, l'instant où tout bascule. Son style sec ne laisse aucune place à l'apitoiement, ses descriptions ne permettent aucun attendrissement de surface. Cette absence de sentimentalisme prouve qu'elle éprouve – ce qui devient rare – des sentiments.

Josyane Savigneau

Contes de fées pour loups domestiques

Vincent Ravalec, Mehdi Belhaj Kacem et Anita Vallejo : trois romanciers gentiment marginaux et fous de littérature

VIES ET MORTS D'IRÈNE LEPIC
de Mehdi Belhaj Kacem.
Ed. Tristram (Larroque/Castin, 32810 Auch),
227 p., 110 F.

WENDY
de Vincent Ravalec.
Flammarion, 263 p., 110 F.

BABETH PRISUNIC
d'Anita Vallejo.
Ed. Hors Commerce,
176 p., 80 F.

Mehdi Belhaj Kacem a vingt-trois ans. Il publie son troisième roman : *Vies et Morts d'Irène Lepic* (1). L'éditeur ne tarit pas d'éloge sur son poulain. On aimerait rejoindre le chœur et crier au prodige. Si l'on s'en réfère à la richesse du vocabulaire, aux acrobaties inventives de la phrase, à ses tumescences et détumescences abruptes, *Vies et Morts d'Irène Lepic* est une réussite. Le roman captive, intéresse, séduit, irrite aussi car une telle vélocité impose l'altitude et, de trop s'aventurer dans la griserie des mots, le fil se brise parfois laissant apparaître la trame de l'artifice.

En fin de lecture, on applaudit néanmoins. Mehdi Belhaj Kacem a un style, un univers, une insolence et un désespoir qui, astucieusement conjugués et vociférés, promettent un écrivain. Il ose et l'audace est belle. Il croit et sa foi le sauve. Il manipule la matière incandescente du verbe et le verbe se fait chair et sang, pourrissement de chair, plainte dans la nuit, atrocités de l'esseulement. Dans cette alchimie intempestive du désir et de ses paradis naturels, il innove avec brio. La particularité de ce jeune écrivain prometteur est de ne décrire que les remous intérieurs, de suivre par une phrase savante et sophistiquée les mouvements intimes du corps ; son et images de l'envers de la peau, surprenante écoute des viscères qui hurlent leurs jurons dans la honte voluptueuse de la souffrance et du dégoût.

Point d'histoire hormis la mélopée d'une femme. Irène, dix-neuf ans, peut-être un homme, identité incertaine et excitante ; mais la gamine, si somptueusement lucide, ne peut être que la jumelle de son Pygmalion. Irène émerge parfois de son ravissement narcissique et tente des incursions chez d'autres bienheureux du désastre. Des adolescents clichés, paumés, drogués, junkies, alcoolos juxtaposent leur outrecuidante solitude... Les « goths », eux, sont à tous les renfoncements des ténèbres, la horde des goths dont, à la manière de Proust auscultant le grand monde, Belhaj Kacem répertorie, maniaque, les ridicules et les rites : *« ... car les goths ne sont pas si malheureux qu'on pourrait le croire : malgré leur mélancolie affichée, leurs bitures maladives, leurs postures obstinément sinistres, on eût été bien en peine d'y trouver un seul vrai dépressif, au sens clinique du terme, encore moins un vrai suicidaire [...]. Il n'est pas douteux que l'affiliation à la mouvance goth en avait sauvé beaucoup de la dépression nerveuse ou du suicide, car les goths trouvaient dans leur nébuleuse une région enchantée où toutes les tendances asociales devenaient des codes de la sociabilité, à condition de s'y figer : leurs parures et maquillages outranciers, leur façon aberrante de consommer drogues et alcools, leur musique, tout cela créait un manège ayant pour fonction de conjurer la mort... etc. »*

Mehdi Belhaj Kacem poursuit une longue analyse pertinente, à faire pâlir un sociologue chevronné. Ce jeune homme est un sacré moraliste qui en dit bien plus sur les jeunes que nous n'oserions en suggérer. Et les pages sur l'orgasme et la jouissance quasi intersidéraux du narrateur laissent sidérés les braves petits soldats de communes perversions que nous sommes chichement.

La phrase coule comme sirop d'orgeat. Mehdi Belhaj Kacem écrit magnifiquement : ornements baroques, affluence nerveuse d'un vocabulaire inépuisable, de métaphores et d'associations de mots inattendues. Notre écrivain est néanmoins plus inféodé à Proust qu'à Rimbaud. Il devrait donc quitter les faux paradis du poème fourre-tout et s'astreindre au travail de romancier.

F. MORELLEC

Vincent Ravalec
A trente ans, Vincent Ravalec est un auteur heureux. Il a déjà publié plusieurs recueils de nouvelles, dont *Vol de sucettes* et *Recel de bâtons* (Le Dilettante). Assistant réalisateur (cinéma, TV, pub et clips), il réalise et produit maintenant ses propres films. *Cantique de la racaille*, son premier roman, publié chez Flammarion, a obtenu le prix de Flore 1994. Le livre a été accueilli avec enthousiasme par la presse et le public. Vincent Ravalec en prépare l'adaptation au cinéma. Les nouvelles de cet écrivain prisé des jeunes ont été adaptées au théâtre.

Le lecteur se souvient de Guyotat et de son torrent langagier explosif et subversif, accroché à d'immenses visions oniriques. C'était dans les années soixante. En 1996, tout est ramené au périmètre des exaltations internes au milieu branché. Mêmes limites de perception chez Vincent Ravalec qui serait le chantre exubérant, ludique et inconvenant des préoccupations des jeunes. En Alexandre Jardin du pauvre, il nous intéresse sans nous convaincre. Mais, avouons-le, nous avons traversé sans ennui son dernier roman au titre délicieux : *Wendy* (2). Il se lit comme un conte de fées dont il se veut la parodie. D'où étonnement et curiosité.

Wendy, c'est l'errance de deux gamines en cavale. Wendy donc, petite héroïne de feuilleton-fillette (avec des « histoires de cul » en plus, mais le cœur est parfois si indécent !), qui vadrouille de par la France franchouillarde avec sa copine inséparable Gladys. Nos deux trublionnes parcourent l'itinéraire rétréci qui s'inscrit en marge du monde *« normal »*, si laid mais où – nécessité du fric oblige – elles font parfois des descentes vengeresses. On rencontre donc : des adeptes de sectes, des troubadours de petits chemins, des adultes méchants et mesquins, des ogres crédules affamés de chair tendre, des drogués receleurs et dealers, des putes (gentilles), des flics (gentils), des gardiens de prison (naïfs), des vicieux (trouillards), bref un échantillon glorieux de la société quand elle n'est pas d'horrible et directe consommation. Notre petit chaperon rouge minijupé a des visions, se croit possédé, fume des joints, révèle des pouvoirs magiques. Les péripéties du récit, la sympathie chaleureuse que provoque Wendy chez le lecteur moyennement pudibond, ce désir qui nous prend de la vouloir victorieuse et l'humour qui est sans doute la meilleure part de Ravalec font excuser beaucoup de complaisances, scènes de sexe ressassées, images de mecs machos et de femmes trahies, vieux clichés repêchés, une fois encore, dans le vivier de la morale bourgeoise.

Il y a chez Ravalec une tendresse et une générosité qui font quatre-vingts pour cent de son succès. En revanche, son écriture est en équilibre désagréable sur la corde de la compromission, bien moins novatrice que celle de Mehdi Belhaj Kacem. Vincent Ravalec colle une phrase scolaire, courageusement reproduite (ou est-ce le zèle du correcteur ?), sur une réalité impudique. Une écriture très copie conforme du style roman de gare. Elle se veut langage jeune.

Le mérite de Ravalec est ailleurs. Avec la paisible candeur de ceux qui sont sortis d'affaire, il sait se glisser dans la peau de deux jeunes filles délurées qui n'acceptent la témérité que dans les marges contrôlées d'une société qu'elles révèrent. Ravalec est tombé gentiment dans le piège des récupérateurs. Les révolutions sont mortes et la contestation, le déni, l'opposition, le cri n'existent que comme contrepoints reconnus et orchestrés d'un ordre masqué qui roule sur ses acquis d'injustice et d'inégalité.

La transgression, c'est sans doute Anita Vallejo qui s'en approche le plus dans un premier roman réjouissant et atrocement intime. *Babeth Prisunic* (c'est son titre non sponsorisé) renouvelle le huis clos androgyne, le texte intersexe, la délectation abyssale des identités troubles et hésitantes. L'astuce de la jeune romancière est d'avoir créé en apparence des personnages ordinaires qui conservent, tenaces, des rêves de fraternité. Babeth est caissière à Prisu et vit avec Jérôme, de quinze ans plus âgé, qui a quitté une autre femme. Celle-ci a récupéré le meilleur copain du susdit, les deux étant éboueurs et syndicalistes, joyeusement cultivés, de ceux qui croient aux livres et à l'espoir. Il y a aussi le frère de Babeth, qui aime sa sœur et les voitures. Et le double ou le fantôme de Baudelaire hante ce roman réaliste sans cesse sur la crête d'un suicide onirique. Rien d'un drame bourgeois transporté dans le prolétariat. Le temps de préparer et d'absorber le repas, l'heure des ressassements raciniens est déjà bouffée.

Mais tout se gâte dans cet univers de braves camarades. Babeth attend un enfant. Son compagnon maigrit à mesure qu'elle s'arrondit. Jérôme se transforme en fugueur anorexique. Le roman se retourne comme une crêpe et s'étale comme le jaune indécent des œufs (poussin avorté) qui obsède Babeth. Jérôme – jadis boxeur amateur, soudain transformiste convaincu – se tortille dans une robe, achète des escarpins vertigineux. Que cherche ce Jérôme halluciné, alors que sa femme, comme la première, va devenir mère ; Anita Vallejo se régale dans le flou si évident des incertitudes de la psyché.

Babeth accepte l'insondable mais se cramponne à la fatalité d'un destin sans surprises. Wendy s'évade dans ses suffocations surnaturelles et Irène multiplie ses habiles divagations nocturnes. Babeth est seule et réelle. Elle se dédouble pour se résumer : Riquet le frère prend la place paternelle de Jérôme disparu dans la peau d'une femme. Baudelaire veille, au nom d'un autre festin, la littérature, que ces trois jeunes auteurs n'en finissent pas de vénérer.

Hugo Marsan

(1) Les deux premiers romans de Mehdi Belhaj Kacem : *Cancer* et *1993*, ont été également publiés chez Tristram.

(2) Le Dilettante a récemment publié un autre livre de Vincent Ravalec, *L'Auteur*, qui raconte, avec impertinence et désinvolture, les fantasmes d'un jeune écrivain livré en pâture au petit milieu littéraire parisien (133 p., 79 F). *Cantique de la racaille*, le premier roman de Vincent Ravalec, vient d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

l i v r a i s o n s

● **LA LETTRE DE NEWTON,** interlude de John Banville
Depuis le succès du *Livre des aveux* (Flammarion, 1990), qui reparaît en poche chez Babel, John Banville (né en 1945), rédacteur en chef littéraire de l'*Irish Times*, apparaît, tout en refusant tout régionalisme, comme un des plus importants romanciers irlandais de sa génération. Ce roman épistolaire est le troisième d'une série comportant *Doctor Copernicus* et *Kepler* (Flammarion, 1992). C'est l'histoire, extrêmement subtile, d'une crise chez un auteur qui abandonne la rédaction d'un livre sur Newton après sept ans de travail. Conscient que la vérité lui échappe. Pourquoi, le 16 septembre 1693, Isaac Newton a-t-il adressé une lettre pleine de fureur au philosophe John Locke, l'accusant d'avoir tenté de le conduire à l'immoralité ? Il avait cinquante ans, il était un savant illustre, dont on dit qu'il est mort vierge. La biographie va déteindre à sa manière sur le biographe, qui va se mettre temporairement *« en retraite de la vie »* (traduit de l'anglais par Michèle Albaret, Flammarion, 120 p., 89 F).

● **LES CRÉATURES DE LA TERRE,** nouvelles de John McGahern
Trois nouvelles inédites des années 90 du plus célèbre romancier irlandais contemporain. Parfaitement lugubres. Une veuve dont le trésor le plus important, lorsqu'elle doit déménager après la mort de son mari, est un vieux chat noir, pas farouche, qui s'appelle Fats. Ceux qui aiment les animaux supporteront mal l'atroce supplice que deux loubards vont faire subir au chat. Le chien du voisin aura le même sort. Un insupportable sentiment d'absence surnage de tout cela. Ne sommes-nous pas tous des *« créatures de la terre »* ? La même mélancolie morbide, indicible, se retrouve dans « L'enterrement à la campagne » : les rivalités jamais explicitées entre les frères, la terre qui meurt, et le rituel de la veillée funèbre vidé de toute émotion qui est tout de même une occasion de boire (traduit de l'anglais par Alain Delahaye, Albin michel, 162 p., 85 F). Du même auteur, chez le même éditeur : réédition du *Pornographe*, qui avait paru en 1981 aux Presses de la Renaissance. Un grand écrivain (410 p. 140 F).

● **LES HÔTES DE LA NATION,** nouvelles de Frank O'Connor
Admiré par Yeats, qui l'avait qualifié de *« Tchekhov irlandais »*, slogan publicitaire qui a peut-être écrasé sa carrière, Frank O'Connor (1903-1966), autodidacte, engagé à quinze ans, prisonnier des Anglais à vingt, hostile à la neutralité de son pays pendant la guerre, travaille pour le gouvernement britannique, et n'en finira pas ensuite de dénoncer le provincialisme sectaire de son pays dans des nouvelles fortement ancrées dans la société irlandaise, la province, même lorsqu'il vécut en exil. Dans ce choix de onze nouvelles parues entre 1931 et 1961, distinguons celle de ses débuts, « Les hôtes de la nation », la plus noire : deux soldats anglais se lient d'amitié avec leurs geôliers, qui recevront l'ordre de les exécuter (traduit de l'anglais par Edith Soonckindt-Bielok, Maren Sell/Calmann-Lévy, 214 p., 85 F).

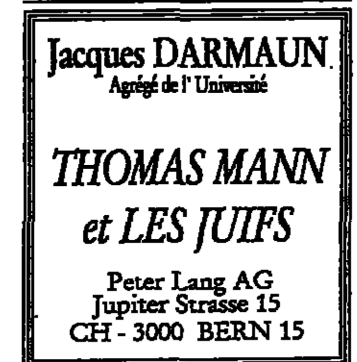
● **LES MORTS PORTENT TOUJOURS LE CHAPEAU,** de Briege Duffaud
Exilée en France, Maureen, auteur à succès de romans à l'eau de rose, se consacre à la recherche des traces de son ancêtre, un fier héros de légende, le très catholique Cormac O'Flaherty. Il avait tué jadis McLeod, un propriétaire terrien protestant, puis épousé sa fille, avant de périr avec elle sur le bateau qui les emmenait en Amérique. Cent cinquante ans plus tard, un O'Flaherty menace d'assassiner un McLeod... Dans cette vendetta irlandaise, un plaidoyer contre l'injustice et le terrorisme à travers une évocation de l'histoire par une catholique née en Irlande du Nord qui vit à Lamballe, en Bretagne (traduit de l'anglais par Marc Amfreville, Balland, 488 p., 130 F).

● **L'ÉTRANGE CAS DE MADEMOISELLE P.,** de Brian O'Doherty
Vienne, autour de 1770. Le Siècle des Lumières... Une jeune fille aveugle, musicienne douée, élève de Mozart, est confiée par son père à Franz-Anton Mesmer, médecin célèbre pour ses découvertes sur le rôle du magnétisme dans la guérison des maladies de l'esprit. Ce récit, plein des intrigues de la Cour et fondé sur un épisode de la vie de Mesmer, est le premier roman d'un critique d'art né en Irlande, qui vit à New York (traduit de l'anglais par Julien Deleuze, Rivages, 192 p., 110 F).

● **LES PAÏENS D'IRLANDE,** d'Edna O'Brien
Une nouvelle publication de la traduction parue en 1973 chez Gallimard de ce roman, dédié à Harold Pinter, d'une Irlande rurale, pauvre, païenne, pleine de superstitions et de tragédies secrètes. La narratrice, une petite fille, a grandi entre un père ivrogne et une mère résignée. C'est le dixième titre chez Fayard de cette belle romancière, surnommée jadis *« la Françoise Sagan irlandaise »*, dont le style lyrique et réaliste à la fois sait exprimer, avec franchise et liberté, les remous intérieurs et la sexualité refoulée des femmes dans une société immobile qui, cependant, a fini par voter, par 50 % et des poussières, la loi sur le divorce (traduit de l'anglais par Roger Giroux, Fayard, 226 p., 130 F).

● **LE GARÇON BOUCHER,** de Patrick McCabe
Années 60. Francie, égorgeur de cochons à l'abattoir local, se souvient de son enfance dans une bourgade d'Irlande du Nord : sa mère déséquilibrée qui s'est suicidée, son père musicien alcoolique qui se tue lentement, son meilleur copain qui l'a trahi en se liant d'amitié avec un nouveau venu. C'est le monologue d'un doux dingue, en apparence, qui a sombré dans le désespoir et qui peut se transformer en protagoniste de scènes d'horreur dignes du Grand-Guignol. Une narration pseudo-enfantine, ironiquement déglinguée, qui a valu à Patrick McCabe (né en 1955) d'être finaliste du Booker Prize 1992 (traduit de l'anglais par Edith Soonckindt, Plon, 208 p., à paraître le 28 mars).

● **ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE IRLANDAISE DU XXe SIÈCLE** sous la direction de Jean-Yves Masson, avec la collaboration de Pierre-Yves Lambert
Des précurseurs de la Renaissance celtique du début du siècle aux poètes les plus contemporains, cette anthologie bilingue à laquelle ont collaboré de nombreux traducteurs rassemble des *auteurs de langue gaélique ou d'expression anglophone* (Verdier, 736 p., 250 F, à paraître le 10 avril).



Un air d'Irlande

A l'occasion du festival l'Imaginaire irlandais, de Paris à Montpellier en passant par Saint-Malo, romanciers et poètes sont les hôtes de multiples manifestations qui se dérouleront jusqu'en juin

En invitant une trentaine d'écrivains et en favorisant de nouvelles traductions, le festival L'Imaginaire irlandais offre un large volet littéraire. Les organisateurs ont eu la bonne idée de mêler, en littérature comme dans le reste du programme, les artistes connus en France à la jeune génération, symbole de l'évolution de l'Irlande depuis l'entrée dans l'Europe en 1973.
Le poète Seamus Heaney, Prix Nobel 1995, est l'un des invités d'honneur du Salon du livre à Paris, le 23 mars (« Le Monde des livres » du 8 mars). Evelyn Conlon, Jennifer Johnston et Aidan Mathews participent le même jour à un forum d'auteurs. Une librairie franco-irlandaise et les quatorze éditeurs venus de Dublin garantissent une large sélection d'ouvrages. Jusqu'en juin, la Maison de la poésie organise des soirées de lectures et rencontres, comme avec la poétesse Nuala Ni Dhomhnaill, le 19 mars.
Les « revues parlées » du Centre Pompidou accueillent une belle sélection d'écrivains, d'avril à juin : Joe O'Connor, Colm Toibin, John Banville, Pat McCabe, Roddy Doyle...
Près de trente villes consacrent des soirées, des semaines, des conférences ou des séances de cabaret littéraire à des écrivains irlandais. Le Festival des écrivains de l'Atlantique, à Rochefort (26-28 avril), celui des Etonnants Voyageurs, de Saint-Malo (25-27 mai), font une large place à ces auteurs. La Maison du livre de Montpellier, qui coordonne l'ensemble du volet littéraire de L'Imaginaire irlandais, a aussi prévu quelques résidences, dont bénéficieront plusieurs écrivains. Le Centre national du livre, enfin, aide à la traduction d'une vingtaine de romans et de pièces de théâtre, dont ceux de John McGahern, Sean O'Casey et Edna O'Brien.

Pays des paradoxes où le président de la République est une femme et dont la loi misogyne est si dure aux femmes, où la fierté de l'héritage celtique n'empêche pas de prendre pour une preuve de modernité l'ignorance du gaélique et le choix plus que majoritaire de ce que le poète John Montaigue a appelé une *« langue greffée »*, où l'émigration a fait qu'il y a plus d'Irlandais à l'étranger qu'en Irlande. Et même lorsqu'ils vivent à l'étranger – surtout lorsqu'ils vivent à l'étranger –, les romanciers et les poètes ne cessent de parler de l'Irlande.

« L'Irlande la folle, par le mal qu'elle te fit, t'a contraint à la poésie. » Cet hommage, il y a près de soixante ans, du poète W. H. Auden au grand Yeats, qui venait de mourir à Roquebrune, continue à hanter les poètes conduits *volens nolens* à résider en terre étrangère et illustre bien les ambiguïtés d'un nationalisme bientôt déçu du poète de celui qui avait cru, dans sa jeunesse, à l'époque de la renaissance littéraire, pouvoir faire naître une *« littérature nationale qui rende l'Irlande belle dans la mémoire, et qui pourtant soit libérée du provincialisme par une critique exigeante, une attitude européenne »*.

C'est un vrai renouveau culturel, peut-être une autre « renaissance », que conduira l'entrée tant souhaitée de l'Irlande dans l'Europe, la sortant d'un isolement qui n'eut jamais rien de splendide. Certes, les deux histoires parallèles de l'Ulster et de l'Eire laisseront pour longtemps encore, même avec la paix si longtemps différée, même avec la fin du terrorisme, même avec l'émoussement de la haine, les séquelles d'un pays divisé, meurtri par deux funestes puritanismes. Pourquoi vivre en Irlande aujourd'hui ? La revue *Autrement* (1), pose le problème et amorce un bilan des années de « troubles » et une vue sur l'avenir. *« A qui appartiens-tu ? »*, demande, par exemple, Nuala Ni Dhomhnaill, poète de langue gaélique, passionnée par les légendes et les chansons traditionnelles, revenue après de longs séjours à l'étranger, et qui, maintenant que s'éloignent les échos du passé, ne trouve plus son pays que dans sa poésie. Dans une langue millénaire, loin d'être majoritaire, qu'elle transmet à ses filles. Sans autre espoir que cette transmission.

Ailleurs, dans un bel article intitulé « L'imaginaire malade » (2), Julia O'Faolain, romancière irlandaise qui vit à Londres et qui fut professeur de karaté à Los Angeles, se demande si les divisions et les fractures restent le seul héritage. A côté du calembour si cher à Beckett. *« Pour un lecteur de langue anglaise, "Godot" évoque Dieu »*, écrit-elle. *« Un critique irlandais, dans une variante du jeu de mots, suggéra le gaélique* "go deo", *signifiant* "pour toujours", *ce qui renforce le pessimisme beckettien – et irlandais ; le titre devient alors* "Attendre pour toujours". *Par ailleurs, pourquoi pas le* "godo" *italien qui vient du verbe* godere *et qui signifie "jouir". Le titre devient alors* "Je jouis en attendant" ». Un jeu immobile sans issue.

Admirons l'imaginaire irlandais. Même *« malade »*. Les Irlandais sont convaincus, nous ont convaincus, que leur pays est le plus intéressant de la terre.

N. Z.


BILL DOYLE
« L'Irlande la folle, par le mal qu'elle te fit, t'a contraint à la poésie »

(1) *Irlandes parallèles*, Autrement, mars, 120 F.
(2) *Désirs d'Irlande*, sous la direction de Catherine de Saint-Phalle et Paul Brennan, Actes Sud/AFAA, 194 p., 120 F.

d ' a u t r e s m o n d e s

Les grandes voix de l'Abbey Theatre

COUCHER DE SOLEIL ET ÉTOILE DU SOIR
Autobiographie, tome V
de Sean O'Casey.
Traduit de l'anglais (Irlande) et annoté
par Christine Longepierre,
Belfond, 392 p., 135 F.

LES ÎLES D'ARAN
de J. M. Synge.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Béatrice Vierne,
avec des photos de Bill Doyle,
Anatolia, 260 p., 129 F.

THÉÂTRE
de J. M. Synge.
Traduit de l'anglais (Irlande)
et présenté par Françoise Morvan,
Acte Sud/Labor, coll. « Babel »,
nº 199, 324 p., 57 F.

Les auteurs de théâtre, en Irlande, font doublement partie de la littérature. Ils ont de la voix. Ils ont du coffre. Même quand, comme Samuel Beckett, ils en arrivent, dans un accomplissement suprême, à un silence qui tonitrue... ô ! les beaux jours de l'Abbey Theatre qu'évoquent immanquablement les noms de John Millington Synge et de Sean O'Casey ! Même si on ne joue plus beaucoup chez nous les pièces du second et que peu de gens se souviennent de la représentation de *Roses rouges pour moi* par Jean Vilar au TNP en 1961.

Le théâtre de Sean O'Casey (prononcez Chône O'Kézy) était un théâtre... « engagé », un gros mot qui n'a plus cours. On le dit aujourd'hui démodé. Comme Brecht. C'est à voir. D'autant plus qu'on ne peut rester insensible à la personnalité enflammée du dramaturge irlandais, ce Dickens des bords de la Liffey, telle qu'elle s'exprime, tout à fait théâtralement, dans ce qu'il a appelé ses *Autobiographies* : quelque trois mille pages à la troisième personne du singulier pour évoquer beaucoup plus qu'une vie, une œuvre majeure qu'il entreprit au seuil de la vieillesse et à laquelle il consacra plus de quinze années. Et qui n'aurait sans doute jamais paru en France sans l'opiniâtreté passionnée de Christine Longepierre, la remarquable traductrice de ce monument de narcissisme, de folie et de bon sens enragé.

Ce dernier volume nous fait retrouver O'Casey en 1935, à son retour de New York, où il a été fêté (« Le Monde des livres » du 17 décembre 1993). En butte aux vives critiques et à la censure, il a quitté l'Irlande en 1926, et n'y reviendra plus. A l'approche de la mort, amer, toujours virulent, sarcastique et provocateur, il célèbre là ce qu'il aime le plus, la littérature, avec des portraits de Chesterton, Orwell, Eliot, Shaw, Whitman, Shakespeare ; et Yeats, devenu l'ennemi qui l'a chassé de l'Abbey...

1935-1964... Il suit les événements. Arrive Hiroshima : *« Zip ! Une ville de moins ! Envoyez dare-dare tous ses habitants au paradis ! Et tous les saints de s'étonner. Que vous ont-ils donc fait ? (...) La flamme de l'épée de l'ange catalysée en bombe atomique ; la foudre divine s'était émoussée ; ainsi l'humaine foudre crétine devint-elle l'étoile d'acier de la destruction. »* Un passionnant monument.

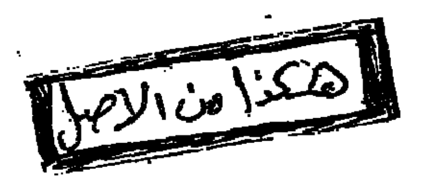
En 1898, Synge, sur les conseils de Yeats qu'il a rencontré deux ans plus tôt à Paris, se rend dans les îles d'Aran pour *« apprendre le gaélique et vivre avec les paysans »*. Après des études à Trinity College, en même temps qu'à l'Académie royale de musique, il était allé en Allemagne pour étudier la musique, avant d'abandonner et de partir pour Paris dans l'intention de devenir critique littéraire spécialisé dans la littérature française. *« Quittez Paris, vous ne créerez jamais rien en lisant Racine*, lui avait dit Yeats. *Partez pour les îles d'Aran. »* Il a vingt-sept ans et il va trouver une source d'inspiration sur ces rochers battus par les tempêtes, à l'extrême-occident, encore vierge de toute corruption. *« Il écrit à partir du retour comme Joyce à partir de l'exil, mais ce retour est encore une expérience de la solitude et de la différence*, écrit Françoise Morvan dans sa préface au *Théâtre* de J. M. Synge. *Il se sait étranger, par sa langue maternelle qui est l'anglais et non le gaélique (...) aussi bien que par ses origines bourgeoises, par son éducation et par cette religion protestante dont il a eu tant de peine à se défaire – et le fait d'être un homme sans religion le rend encore étranger aux hommes chez qui il a choisi de vivre. »*

Le livre qu'il a écrit, *Les Îles d'Aran*, à partir des séjours qu'il y fera chaque année, paraîtra en 1907, deux ans avant sa mort, et vient d'être réédité dans une jolie édition chez Anatolia. Mais disons tout de suite qu'il ne reconnaîtrait pas la beauté ascétique d'Aran à cause de la dépopulation et des marées de touristes. Synge narre ses rencontres, recueille des légendes et des chansons, joue pour eux sur son violon des airs irlandais et des gigues, s'indigne de l'absence de médecins pour soigner un typhus endémique, assiste impuissant aux expulsions des locataires par des huissiers et des policiers venus du continent. Surtout, il recense les croyances et les rites, des coutumes qui vont disparaître et qu'il va intégrer dans son théâtre. Il raconte aussi d'une façon savoureuse ses marches dans le Wicklow, le Kerry et le Connemara, dans un recueil de ses articles du *Manchester Post* qui constitue encore aujourd'hui une utile initiation pour *le voyageur* (1).

Enfin, il faut se féliciter que, pour la première fois, les six pièces de Synge, écrites entre 1902 et sa mort, aient été réunies en un seul volume (2). En livre de poche. *« Et comment j'aurais fait une fois arrivée vieille, si j'aurais pas marié un avec un bout de ferme, et des vaches dessus, et des moutons dans les collines d'en bas »*, demande Nora dans *L'Ombre de la vallée*... Françoise Morvan, la traductrice, a voulu retrouver en français un équivalent à la langue des paysans du Wicklow qu'entendait Synge dans son enfance. *« Quiconque a vécu véritablement proche des paysans irlandais saura combien les dires et les pensées les plus sauvages de cette pièce sont plats comparés aux délires d'imagination qui peuvent être entendus dans la moindre chaumière »*, écrivait-il en préambule au *Baladin du monde occidental*, rebaptisé *« Le Beau parleur des terres de l'Ouest »*.

« Comment braver l'interdit qui touche le mal dit ? », interroge la traductrice qui n'a pas fait du « beau français », mais une langue concrète, une langue duelle, de paysans, de braconniers, de vagabonds, qui vivent au grand air, qui pensent en gaélique et qui parlent en anglais. Non pas un patois ridicule, mais une langue étrange, qui n'est pas réaliste et que Joyce jurait n'avoir jamais entendue en Irlande. Elle a trouvé un rythme qui s'impose, qui porte le texte, tout à la fois grosse farce et poésie délicate, nourri d'un arrière-fond de légendes mal connues et de mots barbares, sans gommer l'étrangeté. Qu'en diront les gens de théâtre ? (3)

(1) *Dans le Wicklow, l'Ouest du Kerry et le Connemara*, traduit de l'anglais (Irlande) par Bernard Hoepffner, avec les illustrations de Jack B. Yeats, Climats, 230 p, 120 F).
(2) Le théâtre de Synge avait paru, dans la même traduction, en cinq volumes encore disponibles, aux Editions Folle avoine, illustrés de gravures de Jack B. Yeats et accompagné d'un appareil critique et de notes.
(3) *Le Baladin du monde occidental* avait été monté dans la traduction de Françoise Morvan par André Engel à l'Odéon en 1995.



هكذا من الاصل

›ous e volcan, .a vie

A NOUVELLE :ONTEMPORAINE ıU MEXIQUE
ınthologie présentée ›ar Louis Panabière, ›lusieurs traducteurs, ‹telier du Gué/Institut français d'Amérique latine, 247 p., 90 F.

Où sont les cocotiers, où sont les mariachis ? On n'en trouvera pas dans les contes austères de cette anthologie mexicaine ; pas plus, Dieu merci, que du soi-disant baroque latino. L'Atelier du Gué, spécialiste de la nouvelle, propose vingt-deux textes datés des années 50 jusqu'à nos jours ; de quoi apprécier la diversité de l'inspiration au Mexique. Le choix, nécessairement arbitraire, offre des œuvres de qualité inégale, mais toutes d'un bon aloi littéraire et toutes excellemment traduites. On sera d'abord frappé par leur pessimisme. Peu d'humour et point de gaieté : un trait commun sans doute significatif. La vie, sous le volcan, n'est donc pas plus facile qu'ailleurs. Pour le reste, on nous parle de sexe et de mort. Si les thèmes sont universels, les approches sont différentes. Samperio ou Pitol se cantonnent dans un âpre classicisme. D'autres explorent des voies moins encombrées et finalement plus fécondes. Ainsi de la très cruelle Barbara Jacobs, ou de Ramirez Heredia, avec la splendide « Alcira », obèse tourmentée qui règne sur un peuple de jeunes homos. Dépourvu d'exotisme, ce recueil ne nous dépayse pas moins. Mais c'est en nous-mêmes qu'il invite au voyage. Ce que nous y découvrons n'est pas si nouveau, mais la manière, le ton sont différents, et nous voici flattés d'être décrits avec un charmant accent étranger. Comment caractériser cette inflexion subtile, ce décalage à peine perceptible avec la narration européenne ? Par la liberté, qui sait ?

Jean Soublin

L'héritage de Francisco Sionil José

Redonner un peu de fierté à son peuple : un espoir que le romancier et essayiste philippin insuffle dans une œuvre qui épouse l'histoire d'un pays

LE DIEU VOLÉ
de Francesco Sionil José.
Nouvelles traduites,
de l'anglais (Philippines),
éd. Criterion/Unesco,
310 p., 110 F.

Rarement un auteur a mieux reflété les qualités et les faiblesses d'un peuple : sa générosité et sa passion, une fierté nationale meurtrie, ses révoltes comme ses joies et ce goût de la vie qui mâtine les peines d'un flegme souriant. Francisco Sionil José, l'un des écrivains philippins les plus connus dans son pays comme à l'étranger, est enfin accessible en traduction française.

Francesco Sionil José a traversé le siècle en épousant les espoirs et les désenchantements de son pays : ses essais et ses articles, mais aussi ses romans sont inséparables de l'histoire moderne des Philippines. C'est le cas de la grande saga en cinq volumes de Rosales, qui a pour toile de fond les cent années d'espoir et de souffrances qui vont de la lutte contre le joug colonial espagnol, puis de la dépendance des Etats-Unis à la proclamation de loi martiale par Ferdinand Marcos en 1972, marquant le commencement d'une dictature qui ne s'achèvera qu'en février 1986. Une quête d'identité analogue anime un roman plus récent *Viajero* (1993).

Francisco Sionil José a toujours été un homme engagé. Il a écrit la rage au coeur, au temps des Marcos. Victime de la censure, il manqua d'être arrêté. Son petit bureau au-dessus de sa librairie Solidaridad, au coeur du vieux quartier d'Ermita, à Manille, a toujours été un repère pour les journalistes-amis de passage, en quête des commentaires de « Frankie », ainsi qu'on le surnomme. *« J'ai cru en beaucoup de causes perdues,* dit-il dans un éclat de rire, *mais j'ignore le scepticisme. »*

On retrouve dans *Le Dieu volé*, qui rassemble neuf nouvelles extraites de quatre recueils, certains des thèmes présents dans le reste de l'œuvre : le sentiment national, l'homme partagé entre ce qu'il voudrait être et ce qu'il est devenu, la tradition matrice de l'identité mais qui peut aussi *« être une prison »* ; *« le sexe, la dernière chose honnête qui nous reste parce que l'on ne peut tricher »*.

Francisco Sionil José est né dans une famille pauvre, mais sa mère lui donna la chance de pouvoir se dégager de la misère. « Waywaya » par exemple, une des nouvelles publiées ici, est une allégorie sur le thème du conflit et des distinctions de classe. *« J'ai toujours essayé de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, cette foule des petits d'où je viens »*, dit-il.

Si le sentiment d'injustice, l'espoir dans une révolution qui n'a jamais eu lieu (y compris celle de 1986, ce *people's power* qui mit bas le régime Marcos et souleva l'espoir autour de Cory Aquino, veuve de la grande figure de l'opposition, Ninoy Aquino) sont si prégnants dans la mentalité philippine, c'est sans doute que ce pays aux sept mille îles peuplées par une trentaine d'ethnies, a été maltraité par l'Histoire. *« Nous sommes une nation connue pour ses prostituées et ses domestiques »*, affirme l'écrivain. Parce qu'il a voulu croire au *people's power*, Francisco Sionil José juge sévèrement Cory Aquino : *« Jamais un dirigeant n'avait été aussi populaire : elle pouvait tout faire. Elle a instauré une démocratie qui n'est qu'une coque vide. Le sang versé par Ninoy a été gaspillé par sa veuve. »* Francisco Sionil José fait partie de cette génération de romanciers philippins qui écrivent en anglais. Ce qui est un autre traumatisme : il s'exprime dans une langue qui est un stigmate du colonialisme et d'une tradition ravie. Il ne manie plus la langue ilokano (celle de sa région d'origine). *« Un langage ce n'est pas des mots, c'est l'héritage d'une culture. Nous parlons une langue qui illustre la discontinuité de notre culture. Mais sans l'anglais je n'aurais pas pu quitter mon village. Il est vrai que José Rizal* (héros de l'indépendance du joug espagnol exécuté en 1896) *écrivait bien en espagnol... »*

Les jeunes écrivains philippins formés par le mouvement contre la dictature des Marcos, redécouvrent le tagalog (la langue de Luçon devenue langue nationale). Mais utilisant la langue d'un colonisateur, ils la plient à une syntaxe qui leur est propre afin d'exprimer une sensibilité nationale, une sensibilité d'écorché vif non exempte du fatalisme atavique hérité de cette ardente foi chrétienne qui habite les Philippins et dont ils cherchent à se défaire : *« Obscurément les Philippins pensent qu'ils sont nés pour souffrir. Ils croient moins en la révolution qu'en la rédemption »*, estime Francisco Sionil José. *« En tant qu'écrivain, j'ai essayé de donner un peu de fierté au peuple auquel j'appartiens. Je ne peux qu'espérer qu'un jour un de mes livres pourra émouvoir un jeune comme je le fus par Rizal, mais que lui ne quittera pas son village. »*

Philippe Pons


CRITERION

Francisco Sionil José
est né en 1924 à Rosales, petite ville du centre de Luçon. Journaliste, poète, essayiste, il est surtout connu pour ses nouvelles et ses romans, notamment le cycle de Rosales, qui évoque la vie d'une famille sur cinq générations. En 1980, il obtient le prix Magsaysay, la plus prestigieuse récompense littéraire en Asie (voir « Le Monde des livres » du 6 février 1987 et *Le Monde diplomatique* de septembre 1988).

Paroles d'artistes à Verdun

Suite de la page I

La peinture, ainsi comprise, se change en expérience mystique et extatique. *« La nature est laide et funeste, une cruelle prison pour l'esprit. »* Initiation, ascèse, illumination, intelligence supérieure d'un ordre profond – aucune de ces notions ne manque. Conclusion définitive : *« L'art n'est jamais que connaissance et affirmation de la foi. »*

Tout cela est d'une cohérence admirable, et ces pages font de Franz Marc l'un des théoriciens majeurs de l'abstraction et l'égal de Malevitch. Mais ce théoricien fait la guerre et ne découvre aucun sens caché dans la guerre. Elle n'en a pas. Elle est le non-sens lui-même, *« une énigme insoluble que le cerveau humain a lui seul inventée, mais qu'il est incapable de penser jusqu'au bout »*.

La peinture elle-même le fuit. A sa mère, il confie que *« le but entier de sa vie est caché dans* [ses] *toiles non encore peintes »*. Il tient d'abord un carnet, où il esquisse des abstractions parsemées d'allusions figuratives, croix et trajectoires courbes des obus. Puis on lui demande des procédés de camouflage et il doit recouvrir des toiles de tente de motifs abstraits tels que les observateurs aériens ne pourront pas les distinguer de la végétation. Il appelle cela, ironiquement, *« des Kandinsky »*. L'idée de peindre ce qu'il voit, il la repousse, il la déclare absurde et incompatible avec ses convictions. Derain, quoiqu'il refuse l'abstraction, n'essaie pas plus. Ses lettres ne contiennent ni descriptions, ni croquis.

« Ce gigantesque combat que les mots ne parviendront jamais à décrire », note Marc. Le dessin n'est pas moins impuissant. Il ne reste plus rien à dire ou à représenter. Un autre peintre s'en aperçoit, à Verdun encore, six mois après. En novembre 1916, le sapeur Léger avance entre Thiaumont et Fleury. A l'un de ses amis, il adresse un long rapport (1). *« Plus rien. Ni une pierre, ni un bout de bois, des trous, de la boue, de l'eau et des débris humains. Des corps entiers mieux conservés. (...) Je ne puis absolument pas te décrire cela. Ceux qui veulent le faire font de la littérature et de la mauvaise (...) ; beaucoup de noyés dans une eau rose où flottent des tas de choses. On n'est pas seulement tué par obus ici, on se noie aussi. »*

Léger, pas plus que Derain et Marc, n'a tenté de figurer ce paysage inhumain, alors qu'il a dessiné dans sa manière cubiste les ruines de Verdun. Mais là, ce n'est plus possible. La main se refuse, l'oeil s'affole, les mots font défaut, il n'y a plus ni ligne ni couleur, ni rien. Léger : *« J'embrassais une dizaine de kilomètres carrés transformés en désert de terre brune uniforme. Les hommes sont tout petits perdus là-dedans. (...) C'est l'artillerie qui domine tout. Formidable, intelligente, frappant partout où il faut, désespérante par sa régularité. »* Marc : *« C'est justement le plus prodigieux triomphe de notre "science guerrière" qui, de nouveau, nous a repoussés vers les temps les plus primitifs de l'homme des cavernes. »* Tout art et toute pensée ont été vaincus par plus fort qu'eux, l'horreur rationalisée. Cela s'est passé en Europe, en 1916 et jusqu'en 1918. Puis, à nouveau, en Europe, à partir de 1933. Et plus tard en Chine. Et plus tard encore, il y a très peu de temps, à nouveau en Europe.

Le 4 mars 1916, dans la matinée, Marc écrit à Maria *« au milieu des lugubres images de destruction »*. *« Ne t'inquiète pas. Je m'en sortirai et n'y laisserai pas ma santé. Je me sens bien et fais très attention à moi. »* A quatre heures de l'après-midi, il était mort.

Philippe Dagen

(1) Fernand Léger, *Une correspondance de guerre*, numéro hors-série des Cahiers du Musée national d'art moderne, 1990.

Maux d'horreur

Avec une plume qui écorche les pages, Fériel Assima met à vif l'Algérie de la terreur et de la douleur

RHOULEM OU LE SEXE DES ANGES
de Fériel Assima.
Arléa, 176 p., 85 F.

Plusieurs fois j'ai été tenté d'abandonner la lecture de ce roman, non qu'il soit mauvais ou ennuyeux, mais parce qu'il relate une violence insupportable. Ici, la fiction paraît fade par rapport à la réalité dont elle s'inspire. Beaucoup de choses ont été dites sur la violence qui secoue depuis des décennies l'Algérie, mais personne n'a réussi à mettre dans les mots cette brutalité qui blesse de manière aveugle et gratuite toute une société. Fériel Assima, dont c'est le deuxième ouvrage, dit tout sans prendre de précaution, sans ménager les susceptibilités et surtout sans sauver personne de ce déluge de sang, de haine et de barbarie. Le fait de signer par un pseudonyme et de ne jamais apparaître en public lui a donné des ailes et des libertés. Car ce qu'elle raconte fait peur et donne froid dans le dos. Le lecteur doit s'accrocher et mesurer de quoi est capable l'homme privé de son humanité, transformé en bête sauvage et méchante.

Au centre de ce saccage systématique, un enfant, Rhoulem, qui a eu le malheur de naître homme et femme à la fois, pauvre et vite jeté dans le marécage d'une vie où règne en maître absolu un commandant, violeur en chef, assassin et expert en torture. Cet enfant se fera transpercer par des hommes que les frustrations ont rendu fous jusqu'au jour où il sera recueilli par Azria, une chanteuse dans le cabaret où il dansait.

Le lecteur respire enfin. Azria découvre qu'il a de jolis seins sous un bandage et lui caresse la peau tendrement, constatant combien ce corps a été frappé, lacéré. Rhoulem est la victime désignée d'une situation qui a fait du pays un immense hôpital, comme l'avait si bien décrit Rachid Mimouni dans *La Malédiction*. Les valeurs ont disparu, piétinées par des hommes corrompus et des dirigeants sans scrupule. Les principes ont été ignorés, et même la religion s'est absentée. Tout est sombre, brûlé par l'injustice et la férocité des pouvoirs, civil ou militaire. De temps en temps des femmes parlent la langue de l'amour, mais personne ne les écoute. Elles sont entre elles et dansent autour d'un objet représentant un sexe d'homme. Elles aussi sont frustrées. Ginane, une couturière, est lucide. Elle dit : *« La pelle et la pioche aux hommes ! Qu'ils se remettent à travailler la terre et qu'ils nous laissent bâtir le pays comme on l'entend. Pas besoin de projets à la noix pour pousser les filles à quitter leur foyer. Il faut en venir aux méthodes des pays évolués. »*

DESCENTE AUX ENFERS

La narratrice n'a pas de mots assez durs pour dire la désolation et la colère qui l'habitent. Pour elle *« la tradition a fait espérer la pureté en prohibant l'amour. Elle a fait naître l'horreur et l'abjection »*. Même le paysage est sinistre. Les rues sentent la haine et le goudron brûlé ; tout est agression, cri, perversité. C'est le pays entier qui est atteint dans son âme et son corps. La sexualité est bestiale, l'autorité devient répression et injustice, les marchands sont des voleurs potentiels. Les prétendus amis sont des pourris qui trahissent dès que l'occasion se présente... bref, c'est trop noir, trop sec pour laisser la place à des sentiments nobles. Evidemment, le gamin Rhoulem se perdra dans cette jungle où il paiera de sa vie sa différence, cette innocence inconsolée, cette erreur du destin, pendant que tout le pays poursuit sa descente en enfer avec ses hommes monstrueux et ses femmes affolées. Elles seules sont capables de sauver cette Algérie qui n'a que trop souffert.

Tahar Ben Jelloun

Littérature française en versions originales

Concentrés hier sur une expression identitaire, confrontés aujourd'hui à la frilosité hexagonale, Bretons, Occitans, Corses, Basques et Catalans choisissent la voie européenne pour sortir de la marge

Philippe-Jean Catinchi

A l'heure où la culture française s'inquiète une nouvelle fois de la concurrence anglo-saxonne, qui menacerait son identité, la récente mesure instaurant un quota de variétés « nationales » a rappelé le cas particulier des langues régionales, comptées désormais comme propres à la nation France. Alors même que les nominations aux Victoires de la musique confondent toujours, avec une indifférence aussi désinvolte que significative, musique traditionnelle et création contemporaine en langue régionale.

Le préjugé folkloriste semble avoir encore de beaux jours devant lui. Il n'est que de rappeler l'étonnante situation de Max Rouquette, poète et dramaturge occitan joué sur les campus d'outre-Atlantique et dont certains textes sont traduits dans une dizaine de langues, alors que ses œuvres peinent à trouver un éditeur en langue française.

Le cas n'a cependant rien d'exceptionnel – la nouvelle d'Yves Rouquette *Le Poisson de bois dans le métro* vient de paraître aux éditions Climats, vingt-cinq ans après sa publication en occitan, et les Editions du Rouergue livrent cette semaine au public francophone *Le Livre des grands jours*, de Jean Boudou (1920-1975), paru en... 1964. A travers ces tardives traductions, dont celle de *Vert paradis*, de Max Rouquette, c'est toute la question de l'édition et de la diffusion de la culture en langue régionale qui est posée.

L'histoire des « langues de pays », liée évidemment à celle du français lui-même, est aujourd'hui largement entreprise. Grâce à des monographies locales : dernière en date, l'intelligente synthèse de Jacques Fusina *L'Enseignement du corse. Histoire, développement, perspectives* (1), dont les annexes proposent les textes réglementaires jalonnant cinquante ans d'enseignement des langues et dialectes locaux ; mais l'éditeur, ajaccien, dit déjà la stricte confidentialité de la majorité de ces travaux. Grâce aussi à des études plus larges qui précisent l'enjeu politique pour l'Etat face à des idiomes concurrents de la langue officielle : citons, jalons exemplaires, le classique *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*, de Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel (2), ou *L'Institution du français* de Renée Balibar (3), au sous-titre ambitieux – *Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République.*

La provocante question posée par le colloque parisien d'avril 1989, « Une langue, pour quoi faire ? », malgré la qualité des débats n'a eu d'écho que chez les éditeurs militants : les actes ont paru dans un numéro spécial d'*Estudis occitans* (IEO, 1992). C'est dire le délicat problème que pose la codification écrite d'une *« pratique orale longtemps dénigrée »*, quand l'exercice de l'écriture était particulièrement *« découragé, voire réprimé »*.

Ce sont des éditeurs qui parlent ainsi. Conscience politique affirmée alors même que la question régionaliste a gagné en sérénité depuis trente ans qu'elle enflamme les esprits. Robert Lafont appelait en 1967 à *La Révolution régionaliste* (4) ; dès 1974, il adoucissait le propos en *Revendication occitane* (5). Aujourd'hui, *« le pluralisme linguistique dans l'Europe de 1992 »* qu'il exposait dès 1989 atteste la pacification du vocabulaire.

Editeurs et auteurs pareillement solidaires sont toujours des acteurs engagés, sans fièvre mais sans complexe. Comme s'ils se sentaient soutenus par ces décennies de combat où l'intellectuel français a admis la légitimité d'une croisade qui récupérait la charge insurrectionnelle d'autres contestations politiques. C'est du reste peut-être une association hâtive des langues bretonne et gallo aux valeurs traditionnelles – dont le catholicisme – qui a empêché la Bretagne de profiter avec autant de force de la revalorisation et de la promotion de son image, face à une Occitanie ensorcellante et hérétique ou une Corse si farouchement marginale qu'elle en parut païenne.

L'édition bretonne n'est pourtant pas absente du mouvement (Mouladuriou hor yezh, Brud nevez, Al Liamm ou An here, qui reprend même en breton des ouvrages catalans ou basques). Si nombre de ses productions visent la connaissance de la culture régionale plus encore que la pratique linguistique, on soulignera le travail sur la langue (grammaires, dictionnaires) et l'onomastique, souvent remarquable. L'éditeur rennais Alan Sutton rappelle cependant l'oralité essentielle du gallo, qui échappe ainsi aux fièvres éditoriales.

Aujourd'hui, les minorités linguistiques du Sud, catalane, basque, corse, « occitane » – avec le bouquet fourni que dit ce terme, générique, du béarnais au limousin –, semblent les plus soucieuses de donner à lire une langue de l'oralité qui n'a eu droit ni aux actes de naissance officiels (serment de Strasbourg de 842 pour le français), ni aux manifestes symboliques dont du Bellay a proposé le modèle (*Défense et illustration de la langue française*, en 1549). *« Condamnées à l'exiguïté de la marge »* du fait même de la percée des langues officielles, elles se sont réfugiées dans une expression identitaire où l'oral reste indispensable : poésie déclamée, chantée ou lue en public pour retrouver l'*« événement sacral »* qui légitime l'idiome, comme une *« naissance arbitraire du langage »*, nécessaire déni de la *« préséance de l'écrit »*. Même si François Paré la juge amère, dans son lumineux essai *Les Littératures de l'exiguïté* (6), la claire mise au point de Charles Camproux (7) est reprise sans réticence par nombre de militants occitans – dont Philippe Gardy, chercheur au CNRS, à l'université de Montpellier, Robert Marti, président de l'Institut d'études occitanes – ou autres – Jacques Fusina, directeur du centre de recherches corse de Corte, ou Jean-François Bernardini, leader du groupe musical I Muvrini : *« En fait*, dit Camproux, *le public local se réduit à peu de chose : il ne lira pas davantage les œuvres en oc qu'il ne lit les œuvres en français. Ce n'est pas une question d'orthographe, c'est une question de culture. Le vrai moyen de toucher le public local est essentiellement audiovisuel, et lorsqu'on peut s'adresser à lui sur la scène, par des lectures, des déclamations au théâtre, l'expérience a prouvé qu'il répond à l'appel de la langue. »*

Evoquant ses premiers textes dramatiques, Max Rouquette ne dit pas autre chose : face à la lecture du texte écrit, qui ne touche qu'une personne à la fois, il fallait *« occuper le terrain »*, *« acte de propagande »* au militantisme assumé, mais l'édition tardive de nombre de ces textes (chez les éditeurs aussi courageux que confidentiels : Jorn/Fédérop en Dordogne ou Espaces 34 à Montpellier) confirme que les vertus ethno-rédemptrices évidentes de l'oralité perdent de leur évidence à l'écrit. L'éditeur béarnais Per Noste diffuse depuis Orthez *Païs gascons*, une revue bimestrielle au bilinguisme assumé : témoignages en occitan, pastorale en français, conte grammatical, tout ce qui peut dire la culture identitaire est également positif, versions originale et française mêlées. C'est que les viviers potentiels sont étroits lorsqu'ils se limitent à l'Hexagone : nombre d'autochtones parlent la langue, sans la lire toujours. Par manque de support, reflet durable d'une négation officielle ancienne. L'avenir de ces productions régionales est toujours mal assuré, malgré les aides, les subventions attribuées et les partenariats mis en place – les conseils régionaux comme les centres régionaux de documentation pédagogique participent parfois activement à l'effort éditorial.

Le cas est manifeste en Corse, où *« l'insularité renforce les premières limites d'un lectorat insuffisant*, selon Guy Firroloni (Ed. Albiana), *et le problème premier est ici la diffusion hors d'une zone étroite au public limité »*. Mais l'espace occitan, malgré une dilatation qui permet d'unir les fronts alpin et pyrénéen, n'est guère mieux loti puisqu'on n'y peut additionner sans réflexion les lecteurs potentiels. Si Robert Marti affirme, s'appuyant sur une tradition pluriséculaire : *« Notre littérature nous sert de patrie, de fondement identitaire »*, il concède que la réalité est moins simple. Les difficultés commencent, pour nombre de lecteurs *« analphabètes, avec la confrontation à l'écrit »*, puisque le manque de formation théorique comme la nécessaire uniformisation des graphies locales – pour s'intégrer au système des langues romanes et s'ouvrir sur l'extérieur – interdisent souvent à l'Occitan de reconnaître, écrite, la langue qu'il parle.

Le problème de la transmission s'inverse donc : au temps de la conservation d'une langue maternelle dépréciée succède celui de l'apprentissage didactique de l'idiome. Les situations régionales sont ici plus contrastées : les *calandretas* – littéralement « alouettes » ; le terme signifie « apprenti » au sens figuré – que chantent les Fabulous Trobadors (ils se réclament du *Manifeste multiculturel et antirégionaliste* de Félix Marcel Castan (8) sont des écoles maternelles et primaires en langue d'oc qui scolarisent plus d'un millier d'enfants d'Orange à Pau, de Limoges à Oloron-Sainte-Marie. Les écoles basques accueillent, de leur côté, quatre fois plus d'élèves. La région Midi-Pyrénées, des plus actives, favorise les classes bilingues dans le cadre de l'éducation nationale (à l'échelon départemental, on signalera les politiques particulièrement actives de *l'Hérault*, de l'Aude et du Tarn).

Mais les soutiens, venus récemment, depuis la décentralisation de 1982, pour les structures étatiques, restent perçus comme d'une ambiguïté réelle. Pour Robert Marti, *« la politique d'officialisation ne vaut pas reconnaissance, s'il y a impossibilité de mise en pratique »*. En Corse, par exemple, bien des instituteurs chargés de l'apprentissage de la langue ne la connaissent pas et ne sont pas formés à la hauteur des besoins. Les regards se tournent donc plutôt vers l'Union européenne, notamment le bureau des langues minorées, qui siège à Dublin. Pour les projets de matériel didactique, c'est le partenaire privilégié des éditeurs, quel que soit le soutien – variable – des pouvoirs publics français.

Si Basques, Catalans, Corses et Occitans s'accordent tous à reconnaître les deux moments nationaux décisifs de 1968 et 198 2, l'enjeu dépasse désormais ostensiblement le cadre français. Il s'agit d'obtenir le statut officiel de *« langue européenne, quand bien même il ne serait que symbolique »*, dit Robert Marti. Certains en bénéficient déjà, comme le catalan, grâce à la puissante Généralité d'outre-Pyrénées. La cause n'est pas si aisée lorsque l'on se rappelle les remous politiques considérables provoqués par la revendication d'une reconnaissance du peuple corse ou, plus discrète mais plus insidieuse, la rétrogradation du Capes d'occitan en Capes d'occitan-Languedoc, comme si la dimension linguistique devait impérativement se réduire aux subdivisions régionales en place.

L'aventure des Basques et des Catalans a sans doute de quoi faire rêver Corses et Occitans puisque ces *« littératures de l'exiguïté »* couvrent un espace qui ignore ouvertement les frontières politiques. Jokink Apalapagii, créateur de la librairie Elkar, maison d'édition et de diffusion située à Bayonne, rappelle la genèse de toutes ces entreprises militantes, nées entre 1965 et 1970 autour de la *« protestation identitaire de chanteurs et d'écrivains qui fit naître ces sortes de coopératives culturelles »*, dont la musique fut le premier passeport – et aujourd'hui encore souvent le plus déterminant – pour sortir des marges. Les Occitans s'inquiètent de la disparition des lecteurs de langue maternelle, dont la relève n'est pas pleinement assurée par ceux, toujours plus nombreux, qui ont décidé d'apprendre la langue perdue. Robert Marti lance par boutade qu'*« il y a plus d'écrivains que de lecteurs »* aujourdhui. Basques et Catalans savent que leur marché est autant l'étranger que l'espace français. Avec près de mille titres par an (!), dont la moitié à destination des utilisateurs scolaires, de la maternelle à l'université, Elkar travaille en direction de l'ibérique San Sebastián (Donostia, en basque).

Robert Avril, responsable des Llibres del Trabucaire à Perpignan – sans sectarisme linguistique, il publiera au mois de juin, en occitan, *La Cèrca de Pendariès*, chronique fictive d'un médecin montpelliérain durant la peste au XVI[e] siècle, signée Max Rouquette –, est bien moins prolifique (douze titres par an en moyenne), n'occupant pas ce créneau scolaire. Il garde de son passé militant un enthousiasme et une exigence que la concurrence intimidante de la production de Barcelone entretient intacts. Si la culture catalane doit être l'*« expression dynamique d'un peuple vivant »*, l'excellence des réalisations de la Généralité oblige à placer la barre au plus haut puisque les créateurs à mettre en valeur affrontent d'emblée l'enjeu international.

Sans doute est-ce pour cela que l'étape de la traduction ne passe plus forcément par le français : Per Noste propose en gascon l'*Evangile selon Matthieu*, les Llibres del Trabucaire traduisent en catalan du russe comme de l'occitan, et La Marge publie des éditions bilingues où le corse est confronté à l'italien. Le Français jacobin haussera les épaules : *quel avenir peut espérer un texte occitan qui ne serait pas d'abord traduit dans la langue nationale officielle ?* C'est méconnaître la solidité des pratiques linguistiques du Sud : une enquête réalisée dans les quatre départements occitanophones de la région Languedoc-Roussillon par l'Institut Média Pluriel Méditerranée, pour le compte du conseil régional de la culture en 1991, a révélé qu'un habitant sur deux parlait la langue, que trois sur quatre souhaitaient qu'elle soit enseignée en classe et que cinq sur six en réclamaient l'usage, bilinguisme affiché, sur les panneaux de signalisation et d'information. L'antienne sur le combat linguistique périmé (« Ça n'intéresse personne ») est décidément obsolète. Reste que la chance des « langues de pays » dépend davantage de l'étranger où elles s'exportent (IEO traduit en occitan, outre Rimbaud et Delteil, Garcia Marquez, puisque *« le sel et la vigueur de sa langue correspondent à l'expressivité occitane, bien plus que la littérature française »*, dit Robert Marti). De fait, l'éditeur toulousain exporte près du tiers de sa production vers la Catalogne, l'Europe occidentale mais aussi l'Amérique latine, le Canada – solidarité de l'exiguïté – et le Japon. Là où l'on s'intéresse aux langues romanes sans discrimination politique sur leur statut national.

Somme toute, il est paradoxal que la France soit la plus frileuse, la plus réticente à écouter cette polyphonie culturelle qui peut l'enrichir sans la contester. Le nouveau statut des langues régionales au baccalauréat, si strictement aligné sur les langues vivantes étrangères qu'il décourage le candidat, renforce le malentendu : option supplémentaire, la langue était un atout que la raideur nouvelle annule, ce qui défavorise la promotion affichée. Robert Marti stigmatise cette erreur : *« C'est comme si l'on avait ainsi programmé leur disparition. »* Sans aller aussi loin, on doit s'interroger sur le sens d'une stratégie qui ne propose aux langues de pays d'autres solutions que le tremplin vers une Europe solidaire – Sardaigne, Sicile, Catalogne, Pays basque – plutôt que vers la nation qui les intègre.



KHARBINE-TAPABOR



JEAN-LOUP CHARMET

« Bro an Meneziou glas » (Le Pays des Montagnes bleues) et « La Festo dé Dieou » (la Fête-Dieu d'Aix)

Dès le plus jeune âge

La solidarité régionaliste n'explique pas tout, et il est remarquable que les éditions Milan, dont le siège est en Midi-Pyrénées, aient répondu favorablement à la sollicitation de l'Institut culturel basque. Appréciant la qualité des productions pour la jeunesse de la maison toulousaine, les Basques demandèrent une édition dans leur langue du mensuel *Toboggan*, pour les quatre-sept ans. C'est ainsi que *Xirrixta* vit le jour en septembre 1992, adaptation réalisée depuis l'an dernier par l'association XirrixtaZaleak (Les amis de *Xirrixta*). Depuis, les petits Bretons ont eu droit à leur tour à une version originale, *Moutig*. Plus récent, *Plumalhon*, « petite plume » en occitan, complète le mouvement depuis avril 1995. Ne manquent que les Corses et les Catalans... Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, les jeunes Basques découvriront en septembre un version nouvelle de *Diabolo*, magazine pour les sept-neuf ans, sous le titre *Kakotx*, « virgule » suggestive en langue originale. Si l'initiative ne revient pas à l'éditeur toulousain, César Roldan, le directeur de la communication de Milan, reconnaît que l'aventure l'intéresse beaucoup, d'autant qu'elle se déroule dans un réel climat de confiance (les deux tiers des revues sont adaptées de la formule française, le restant étant librement composé par les rédactions basque d'Hendaye, bretonne de Quimper ou occitane à Lescar).

(1) A squadra di u Finusellu, 320 p., 100 F.
(2) Gallimard, 1975.
(3) PUF, 1985.
(4) Gallimard.
(5) Flammarion.
(6) Le Nordir, Ottawa, 1993.
(7) Auteur d'une *Histoire de la littérature occitane* (Payot, 1971).
(8) Ed. Cocagne, Montauban, 1984.



FRANÇOIS LAGARDE

p o r t r a i t

Max Rouquette, l'enchanteur ébloui

Arraché aux marges de la langue officielle, le verbe sensible frémissant et grave du poète occitan exprime l'universalité douloureuse du monde

Si, pour l'écrivain occitan Max Rouquette, les occasions ne manquent pas de délaisser un temps ses terres méridionales pour Paris – sortie d'une traduction française de ses proses poétiques, *Vert paradis*, rendez-vous chaleureux avec des lecteurs enthousiastes de sa *Médée* (1) ou bientôt une participation attendue au Salon du livre (2) –, il ne vient plus guère dans la capitale que pour les besoins du « métier ».

N'y lisez pas une fronde sudiste aux arrière-pensées politiques. Longtemps médecin-conseil à la Sécurité sociale, Max Rouquette vint très régulièrement à Paris, dont aujourd'hui encore il ne méconnaît pas les charmes. Mais, comme tous ceux dont la *« raison d'être, c'est l'écriture »*, l'homme a besoin de calme. Et, cette quiétude nécessaire à la création, c'est à Montpellier qu'il la retrouve, sur ces terres partagées entre le front bleuté des Cévennes et l'appel de la Méditerranée. A Argelliers, où il est né il y a quatre-vingt-sept ans. Petit village des garrigues héraultaises au nord de la cité languedocienne où son enfance se nourrit d'une *« vision céleste »* dont toute l'œuvre témoigne. Perché sur un éperon d'où dévale la vigne, *« c'est le lieu de la région le plus près du ciel »*.

Ce monde de la révélation et du ressentir est celui de l'enfance de Max Rouquette. L'espace de la garrigue, noire jusqu'à la gravité, d'une profondeur insondable où le jeu de l'ombre et de la lumière autorise toutes les transfigurations. Max Rouquette n'a jamais rompu avec cet univers qui lui a offert sa maturité : lieu des origines, des enchantements heureux et d'éblouissements si puissants qu'ils sont sans remèdes ni pitié. Pulsions nostalgiques qui ne laissent pas de place au fade regret, le verbe de l'écrivain, comme son regard, tentent un déchiffrement hasardeux, précautionneux, du spectacle du monde qui va plus loin que la mémoire.

Cette aventure, aussi simple que radicale, a sa langue, cet occitan qui résonnait autrefois dans les ruelles des villages. Né en un temps où le mépris de la langue maternelle était induit, sinon inculqué. Max Rouquette dénonce ce *« péché impardonnable »* comme un *« crime »*. Lui n'a jamais fait de *« complexe d'infériorité »*, prônant la figure de Dante, dont il traduit dès l'âge de dix-huit ans *L'Enfer* en occitan – comme une revanche de sa culture bâillonnée. Rien d'étonnant à ce qu'il conteste, dans les années 30, le *« folklorisme »* à la Frédéric Mistral. Jeune étudiant en médecine, le voilà parmi ceux qui adhèrent aux travaux pionniers d'Ismaël Girard. Ce praticien toulousain, qui soignait de façon peu orthodoxe les malades atteints de tuberculose, avait lancé, dès 1924, une revue qu'il animait avec un investissement si exceptionnel – temps et argent – que Max Rouquette n'hésite pas à le voir comme une sorte de *« saint de l'occitanisme »*. Si d'aucuns raillent alors ces chantres pionniers de ce qu'on refuse encore de considérer comme une langue, dénonçant un engouement d'un *« pittoresque de jeunesse »*, pour l'écrivain *« engagé »* qui publie ses premiers textes dans *Oc* (*Secret de l'èrba*) et *Calendau* (*Lo Camp de Sauvaire*), il ne s'agira jamais d'une *« blague d'étudiants »*.

L'univers ébloui et douloureux que porte Rouquette, ce monde de l'ordre du frémissement, de la palpitation secrète, appelle un langage propre. Né de l'émotion sensible, immédiate et charnelle. Max Rouquette répète volontiers que *« l'occitan est beaucoup plus puissamment expressif que le français »*. Et la raison en est clairement culturelle : *« Le français souffre d'une trop longue consécration à l'abstraction qui a vidé ses mots de leur sang, de leur sens, de leur essence. »* Marginal, l'occitan a conservé intact ce pouvoir de dire le monde avec le tranchant et la délicatesse, la crudité et la douceur de la sensation première.

Naturellement, nul n'ose pronostiquer un avenir sûr à cette croisade occitaniste. La lucidité commande le scepticisme lorsqu'il faut soulever des montagnes. Etabli au cœur du monde rural, le docteur Rouquette consacre ainsi son temps et son énergie à soigner le pays autant qu'il le célèbre : poésies, nouvelles, bientôt théâtre, pour restituer sur scène la parole originelle à ceux à qui elle revient légitimement. En automobile, motocyclette, Vélosolex, bicyclette, finalement à pied lorsqu'il n'y a plus d'autre solution, il parcourt la contrée.

La guerre ne dévie pas le cours du temps. Le repli sur Toulouse et Carcassonne de certaines gloires littéraires permet d'établir des contacts précieux (Eluard, Aragon, Tzara ou le philosophe Henri Lefebvre). La radio toulousaine diffuse des contes populaires, timide début d'une réappropriation annoncée.

D'une discrétion exemplaire, Max Rouquette passe presque sous silence l'asile qu'il offre à son ami Ismaël Girard – inquiété par la police de Vichy en raison d'un prénom suspect par temps d'antisémitisme. Paradoxalement, avec la Libération, les conditions matérielles ne changent guère, même si la création de l'Institut d'études occitanes, présidé par Jean Cassou, commissaire de la République, marque une étape nouvelle. Max Rouquette en est un temps secrétaire général, mais il s'y sent bientôt « isolé », tant en raison des clivages idéologiques qui traversent le mouvement que pour des raisons plus personnelles (l'homme n'a rien d'un chef de file).

Cependant, la prise de conscience occitane gagne du terrain. La contestation lancée au printemps 68 sert bientôt la promotion de la revendication régionaliste, favorisant l'affirmation linguistique. Evoquant ces années décisives, Max Rouquette ne se départit pas d'une réserve peu partagée sur le sujet. Il ne dit rien de l'explosion culturelle qu'il accompagne, puisque son œuvre, encore non traduite, est enseignée dans les lycées qui organisent les premiers cours d'occitan, option enfin reconnue au baccalauréat.

Ce n'est qu'avec les lois sur la décentralisation de 1982 que la situation change vraiment. Et Rouquette de saluer avec insistance l'artisan et le négociateur patient de *« tout ce qui a pu être obtenu »*, son ami Robert Lafont, dont il partage la vision d'avenir. *« Ne pas dormir sur la conscience retrouvée »* : tel est l'impératif du jour, projet collectif que soutient le poète foncièrement solitaire. Musicien des silences et des correspondances, qui lie sens, timbre et son pour rendre au plus juste le message de l'émotion, cette *« voix des choses »* dont parlait Marguerite Yourcenar, immanence du cosmos qui régit l'univers.

Selon Jean Carrière, qui présente la traduction française des premiers volets de *Vert paradis* – les Allemands depuis 1983 et les lecteurs des Etats-Unis depuis quelques mois disposent, eux aussi, d'une version transposée de l'occitan, c'est dire si les éditeurs français furent singulièrement lents à mesurer la dimension réelle de l'œuvre de Max Rouquette –, *« un écrivain authentique fabrique son encre lui-même »*. Gageons que l'enfant d'Argelliers tire la sienne de l'alambic d'un laboratoire de contrebande. Si simple qu'elle en paraît trait banale au lecteur pressé, la prose de Max Rouquette livre la pulsation d'un monde intemporel où l'existence ne se goûte qu'avec la conscience aiguë de la mort. Le creuset mythique de l'enfance, « vert paradis » du poncif, est un chemin exigeant, où la condition humaine invente sa dimension tragique. Enchanteur de l'émotion ineffable, Max Rouquette ente sur l'universel le chant d'une langue restituée. Indispensable.

Ph.-J. C.

(1) L'édition occitane, *Medelha*, a páru chez Jorn/Fédérop (24400 Eglise-Neuve-d'Isaac) dès 1989. Version française, *Médée*, coll. « la page et la plume », éditions Espaces 34, 1992. Vient de paraître dans la même collection *Le glossaire* (52 p., 60 F).

(2) Il y célébrera l'Irlande. Familier de l'imaginaire de la Verte Erin, il a déjà tiré un argument dramatique d'une confidence de Joyce, rapportant un fabliau de son pays qu'il transposa librement dans les Cévennes (*Lo Miralhet/La Comédie du miroir*). Mais la première rencontre remonte à un soir de la guerre où Max Rouquette entendit, à Aniane, la radiodiffusion de *Deirdre des douleurs*, de John Millington Synge, où il reconnaît la *« capacité à imaginer et à raconter des récits fabuleux »* qui fait la seule patrie universelle.

★ Signalons la parution d'une très intelligente *Anthologie bilingue* de Max Rouquette, traduite par Roland Pecout (CRDP Languedoc-Roussillon, allée de la Citadelle, 34064 Montpellier, 216 p. 90 F).

Murmures de garrigue

VERT PARADIS
(Verd paradis)
de Max Rouquette.
Traduit de l'occitan
par Alem Surre-Garcia,
avec la collaboration
de Françoise Meyruels,
éd. de Paris, 304 p., 130 F.

Recueil de textes brefs, mêlant poèmes en prose, nouvelles, fables satiriques et paraboles universelles, *Vert paradis* est en fait une fresque cosmique où le peintre se représente parfois au détour d'un souvenir personnel ou d'une anecdote professionnelle. Huit volumes composés à ce jour, trois à venir. Cinq publiés en langue d'oc, dont les deux premiers paraissent aujourd'hui en français chez un éditeur qui annonce la suite de l'aventure pour l'automne. Avec un retard respectif de trente-quatre et de vingt et un ans sur l'édition première de l'Institut d'études occitanes de Toulouse.

Ce chant de la terre est celui de la garrigue héraultaise. De son quotidien, de la course ordinaire du temps. Affûts ou attentes, silences confondus aux stridulations, aux murmures des sources, aux foucades des vents. Un univers indifférent au monde des hommes où les horloges tissent *« en secret je ne sais quelle laine de silence et de désespoir »*, comme les peuples de coléoptères et autres hyménoptères qui poursuivent obscurément leur tâche en dépit des prédations de l'homme, locataire des lieux trop vaniteux pour mesurer son impuissance. Sa compassion profonde pour les créatures, tous règnes mêlés, la fluidité de sa langue, harmonieuse et claire, font de Max Rouquette, mieux qu'un aède, le poète primitif qui met le cosmos en jeu, ouvrant si largement le réel – jusqu'au vertige – que l'homme s'y abîme dans la contemplation nostalgique de l'Eden inaccessible.

Ph.-J. C.

s c i e n c e - f i c t i o n

Terreurs hawaïennes

LES FEUX DE L'EDEN
de Dan Simmons.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Monique Lebailly,
Albin Michel, 392 p., 130 F.

Ce livre est né d'un pari. Alors qu'il passait des vacances idylliques dans les îles Hawaï, Dan Simmons a été mis au défi d'imaginer un roman d'horreur se déroulant dans un tel décor. Il a relevé le gant, mais il ne s'est pas contenté, comme l'auraient sans doute fait bien d'autres auteurs, d'aller puiser dans la galerie habituelle des monstres l'agent d'une terreur prévisible et simplement transplantée...

Il a fait surgir l'épouvante du terroir même du cinquantième Etat des Etats-Unis en empruntant à la mythologie hawaïenne quelques figures de dieux et de demi-dieux : Pélé, la déesse du feu et des volcans, Pana-ewa, mi-reptile mi-brouillard, Ku, qui prend souvent la forme d'un chien noir, ou Kamapua'a, le dieu-verrat, et en relançant une nouvelle fois la guerre immémoriale qui oppose périodiquement les dieux mâles à Pélé. Les religions oubliées, les anciennes magies, ont certes déjà servi dans d'autres romans d'horreur ou fantastiques. Mais on retrouve rarement le caractère singulier et profondément exotique de cette cosmogonie hawaïenne que Dan Simmons a ressuscitée admirablement, par touches habiles, en l'associant étroitement aux phénomènes naturels – éruption volcanique ou tsunami – qui l'ont fait naître dans l'esprit des hommes primitifs.

Dan Simmons n'a pas construit pour autant son roman selon le canevas habituel du réveil des dieux assoupis pour venger la profanation sacrilège de leur ancien territoire. Il a utilisé une forme bien plus sophistiquée, celle de la mise en parallèle de deux récits se déroulant à deux époques différentes mais se répondant l'un l'autre par un continuel jeu de miroir parfaitement maîtrisé. Le premier, contemporain, a pour décor un hôtel de grand luxe à un moment stratégique de son existence et pour héroïnes – puisqu'elles jouent ici un rôle primordial et décisif – deux femmes à la personnalité peu commune (dont l'une est une vieille connaissance : la Cordie de *Nuit d'été*). Le second, qui se présente sous la forme d'un journal écrit par une jeune voyageuse en l'an 1866, rapporte une aventure que Mark Twain s'est bien gardé de narrer dans ses *Lettres des îles Sandwich*, quoiqu'elle ait eu un caractère dramatique et pittoresque propre à inspirer sa plume.

L'intrigue des *Feux de l'Eden* est tissée de l'entrelacs savamment ourdi de ces deux fils narratifs, bâtie de cette oscillation constante entre deux temps également troublés. Elle prend rapidement un tour de plus en plus paroxystique qui ne connaît aucune chute de tension, aucun répit jusqu'à ce que les deux récits parviennent, en écho, à leur conclusion. Avec *Les Feux de l'Eden*, Dan Simmons parvient une fois encore à nous surprendre, à nous séduire, à nous éblouir. Il est aujourd'hui, sans conteste, le plus brillant et le plus doué des écrivains d'horreur.

Jacques Baudou

★ Signalons la parution en mai chez Laffont d'un autre roman de Dan Simmons, *Endymion*.

● LES ÉVADÉS DU MIRAGE, de Philippe Curval

Philippe Curval s'attaque dans ce roman à un haut lieu brûlant de l'actualité : la banlieue, *« ce milieu de travailleurs immigrés plongés dans un tissu urbain en décomposition, de chômeurs en rupture de condition ouvrière, d'exclus à la dérive »*... Mais un milieu ravagé par une catastrophe sans pareille : le crash d'un vaisseau spatial surnommé l'Aile noire, mis en quarantaine dans une aire de sécurité qui l'a coupé du reste du monde, transformé en *no man's land* possédant sa propre économie liée aux vestiges énigmatiques de l'Aile noire, hanté par la présence des Neutres qui sont, peut-être, les naufragés de l'aéronef extraterrestre. *Les Evadés du Mirage* se présente tout d'abord comme une chronique assez déjantée de la vie quotidienne dans cette enclave peuplée de figures hautes en couleur, où subsistent malgré tout antagonismes raciaux et guerres de religion ; mais l'intervention récurrente d'une mystérieuse *« mémoire vive »* ne tarde pas à faire peser un doute sur la véritable nature des péripéties narrées par le roman. Elle s'efforce de faire évoluer cette communauté vouée à *« l'exode intérieur »* et n'obtient finalement qu'*« une dissolution graduelle de la réalité »*. Sont-ce ces Neutres représentant une civilisation galactique ou bien l'un des habitants de l'enclave doté de la faculté démiurgique d'agir sur le réel mais sans en posséder la totale maîtrise ? Une fiction piégée, déroutante, d'une originalité certaine et qui finit, aux derniers paragraphes, par justifier son beau titre (Denoël, coll. « Présences », 284 p., 120 F).

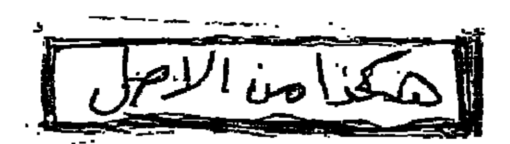
● LA GRANDE ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE, de Jacques Goimard et Roland Stragliati

Publiée à l'origine en dix volumes, ordonnés selon une répartition thématique des nouvelles, chez Presses Pocket entre 1978 et 1981, cette anthologie est aujourd'hui rééditée sous la forme de trois omnibus dans une version remaniée et enrichie d'une quarantaine de nouvelles. Il est vrai que depuis sa première parution, la vague du roman d'horreur a amené quelques auteurs fantastiques de toute première grandeur et ajouté au corpus quelques textes d'excellente qualité. Le premier tome paru reprend *Histoires de délires, Histoires de cauchemars, Histoires d'aberrations* et *Histoires de doubles* dans des versions qui diffèrent très peu des volumes originaux et propose quelques cinquante et une nouvelles signées pour la plupart par des maîtres du genre, de Poe à Tommaso Landolfi. Mais l'ouvrage comprend aussi un volumineux dictionnaire des auteurs dressé par Roland Stragliati et un répertoire des anthologies spécialisées qui ont servi de sources aux deux compilateurs. On regrettera au passage que n'y soit pas citée l'anthologie annuelle d'Ellen Datlow et Terri Windling, *The Year's Best Fantasy and Horror*, qui, depuis huit ans, est devenue la référence du genre. Il s'agit tout simplement de ce qu'il est d'usage d'appeler une somme ! (Omnibus, 1170 p., 155 F).

● LES YEUX DU DRAGON, de Stephen King

Lorsque sa fille Naomi a eu treize ans, Stephen King décida d'écrire pour elle, qui n'avait encore lu aucun de ses romans, un conte merveilleux : *Les Yeux du dragon*. Ce n'était pas à proprement parler un conte de fées puisqu'aucune d'entre elles – bonne ou méchante – n'y jouait le moindre rôle et que leur place était tenue par un magicien redoutable autrement maléfique, incarnant, à lui tout seul, la face sombre de l'intrigue. Mais son action se déroulait dans un royaume imaginaire tout droit sorti du *« pays des fées »* et son thème relevait indubitablement du conte pour enfants. Le jeune prince Peter, fils aîné du roi Roland, est condamné à la prison à vie pour le meurtre de son père à l'issue d'un complot tramé par Flagg, magicien du roi et véritable détenteur occulte d'un pouvoir qu'il entend ainsi préserver. Aidé par le petit cercle de ses amis, Peter va entreprendre de s'évader de la forteresse où il est emprisonné et de confondre Flagg. *« Je respectais assez ma fille pour lui donner le meilleur de moi-même »*, affirme King dans un avant-propos. Force est de constater que cela est tout à fait vrai. Ce diable d'écrivain s'est coulé avec son habituel talent dans la peau d'un conteur qui ne dédaigne pas de s'adresser au lecteur comme s'il se trouvait devant un auditoire et de le prendre à témoin. A lire *Les Yeux du dragon*, on imagine quel formidable auteur de *fantasy* Stephen King pourrait être s'il le désirait (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Evelyne Châtelain, Albin Michel, 382 p., 150 F).

★ Il convient de signaler que l'édition française est enrichie de remarquables illustrations de Christian Heinrich.



ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

La tentation morale

LE TOURNANT DE DÉCEMBRE
de Jean-Pierre Le Golf et Alain Caillé.
La Découverte, 168 p., 89 F.

On dit le pouvoir actuel embarrassé, paralysé, contraint à reculer dès qu'il avance le moindre pion. Mais que dire des gens d'en face ? Si l'on veut se faire une idée du trouble dans lequel se trouve aujourd'hui la critique sociale ou ce qu'il en reste, il suffit de lire l'ouvrage que publient conjointement Jean-Pierre Le Golf et Alain Caillé, essayant, chacun pour sa part, de tirer les leçons des grèves de décembre 1995. Sans essayer de réduire leur propre désaccord, ce qui est honnête. Moyennant quoi, dans la course à la publication post-décembriste, nos deux auteurs arrivent bons premiers.

Non sans naïveté (feinte ?), Jean-Pierre Le Golf s'étonne à plusieurs reprises que *« certains journalistes »* se soient mis pendant les grèves au *« même niveau que le pouvoir »* en présentant les agents des services publics comme des *« nantis »*. Découvre-t-il à cette occasion les rapports ambigus de la presse avec les gens en place ? Passons. Ce qui est plus surprenant, c'est la conception que l'auteur se fait de l'Etat. Après l'Etat-père-de-la-nation, l'Etat-instrument-de-la-bourgeoisie, l'Etat-patron, l'Etat-Providence, voici l'Etat-repère. On se gardera du moindre jeu de mot « psy », mais on n'en soupçonnera pas moins ici quelque régression ou retour aux sources.

Donc, Le Golf reproche aux princes qui nous gouvernent *« d'avoir renoncé à assumer leur rôle de repères, de garants et de protecteurs de l'avenir collectif »*. La crise de décembre *« concerne (sic) les repères républicains du vivre-ensemble »*. Le mouvement a manifesté un attachement à ces mêmes repères *« qu'on ne saurait assimiler à la défense de privilèges et à un pur refus des réformes »*. Et encore, ceci, plus classique : *« Qu'on le veuille ou non, l'Etat-Nation demeure l'entité centrale. »* Au passage, Le Golf fustige *« la figure du gestionnaire et du rhéteur, homme de dossier (...) incapable de trouver les mots justes qui fassent le lien avec les couches populaires »*. Autrefois, souvenez-vous, c'est qu'on savait parler au peuple !

Pourquoi cette crise du repère ? A cause de Mai 68 qui a fichu en l'air les symboles de l'autorité, et pas seulement à gauche. Ainsi *« nombre d'hommes politiques à droite sont typiques d'un mode d'être et de gouverner post-soixante-huitard »*. Merci de nous l'apprendre !

Alain Caillé, quant à lui, renvoie dos à dos la droite et la gauche dans leurs deux grands discours dominants, celui du libéralisme modernisateur et celui de la société salariale nationale. *« La défense en elle-même légitime des "avantages acquis" par les salariés*, reconnaît-il, *n'est d'aucun secours à ceux qui se voient exclus du salariat. Pire, il est permis de supposer qu'elle se fait pour partie sur le dos de ceux qui n'y accèdent pas ou s'en voient retranchés, et à qui il n'est en somme proposé que de jouer le rôle peu enviable de victimes sacrificielles. »* Bien vu. Bien dit.

> *« La réforme économique suppose la réforme du salariat, qui suppose la réforme de la démocratie, qui suppose celle de la moralité. »*

Notre auteur pousse l'audace jusqu'à écrire que le mouvement de décembre se trouvait dans l'incapacité *« totale »* à parler au nom du peuple tout entier et que les manifestations *« sont restées politiquement, éthiquement et idéologiquement stériles »*. D'autant que tourner le dos à l'ouverture des marchés ne serait pas une solution, car, prévoit Caillé, *« un repli unilatéral décidé par un pays isolé serait catastrophique pour lui à tous les égards »*.

Comment sortir de l'impasse ? L'auteur, outre qu'il appelle rituellement à un partage et à une diminution du temps de travail, préconise l'allocation d'un revenu minimum *« inconditionnel et irrévocable »*, sans nous préciser si ce RMI sans « I » (le « I » de l'insertion) serait alloué aux citoyens ou aux résidents. Pour faire bonne mesure, il suggère d'instaurer un revenu maximal. Explication : *« Le désir de s'enrichir est légitime. Celui de s'enrichir à l'infini ne peut pas l'être. »* Facile de repérer ici la tentation morale, même si, cette fois, on ne nous parle ni de père ni de repère.

Eh bien, oui ! *« La réforme économique,* avertit Caillé, *suppose la réforme du salariat, qui suppose la réforme de la démocratie, qui suppose celle de la moralité. »* Et cette moralisation doit s'appliquer aux plus riches comme aux plus pauvres. Aux plus riches parce que, regardant uniquement vers le grand large, ils n'appartiennent plus à leur communauté sociale et politique que de façon contingente. Aux plus pauvres parce que l'un des principaux obstacles aux réformes souhaitables, revenu minimum, etc., réside *« dans la peur de devoir subventionner ceux qu'on perçoit comme ne pouvant rien devenir d'autre que des délinquants ou des oisifs assistés à qui on n'aurait plus droit de rien demander »*. En résumé : riches, soyez moraux, parce que ce n'est pas bien de ne pas l'être ; pauvres, soyez moraux pour mériter la charité publique. L'auteur le souligne lui-même en caractères italiques : *« Aucune moralité n'est exigible de ceux à qui on n'offre aucune place. »* Mais au fait, qui est cet « on » et pourquoi attendre qu'il « offre » la moindre place ? Ces deux questions ne seront pas posées.

Justifiant le titre de l'ouvrage, *« le mouvement de novembre et décembre 1995 marque un tournant,* écrit l'un des auteurs : *le point de saturation est atteint, on ne peut plus continuer à diriger comme avant »*. Ce pourrait être tout juste le contraire. On dirigera comme avant parce que décembre est passé et que l'on sait à quoi s'en tenir. Et si par-dessus le marché renaît un ordre moral...

PASSAGE EN REVUES

● **Les Cahiers philosophiques de Strasbourg**

Les *Cahiers philosophiques de Strasbourg*, que dirige Jean-Luc Nancy, publient leur troisième numéro. Le sommaire se compose de deux dossiers, l'un sur la rhétorique, dans ses rapports avec la théologie, la psychanalyse, l'éthique de la discussion selon Habermas, la phénoménologie, l'autre sur Platon. En représentant la pensée comme *« un dialogue de l'âme avec elle-même »*, le philosophe grec, explique Monique Dixsaut, n'avait pas l'ambition de donner le mot de l'énigme. *« Chacun a parfaitement le droit d'exiger qu'on le tienne quitte de cette énigme*, ajoute-t-elle. *Du temps de Platon, cela portait un nom : sophistique. Du nôtre, cela en porte sans doute plusieurs »* (*Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, n° 3, Université des sciences humaines de Strasbourg, 14, rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex, 85 F).

● **Les Cahiers du Mage**

Les Cahiers du Mage, que dirige Margaret Maruani, publient un numéro consacré aux *« différences de sexe sur le marché du travail »*. La mise en œuvre du principe d'égalité continue de se heurter à de nombreux obstacles. La difficulté, explique la philosophe Geneviève Fraisse, est que, contrairement à l'égalité politique, qui *« repose sur le fait qu'hommes et femmes sont semblablement des êtres de raison »*, l'égalité professionnelle doit être produite à partir des différences – sociales et corporelles – entre les sexes, telles qu'elles s'expriment dans l'espace du travail. Une enquête de Catherine Marry auprès de polytechniciens et de polytechniciennes révèle des écarts dans les salaires et les carrières des uns et des autres, tandis que Jane Jenson et Mariette Sineau soulignent les *« contradictions »* des années Mitterrand en matière de politique familiale (*Les Cahiers du Mage*, n° 3-4/95, GDR Mage, CNRS-Iresco, 59-61, rue Pouchet, 75017 Paris, 130 F).

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

L'Occident défié

MÉMOIRE DU TEMPS PRÉSENT
de Thierry de Montbrial.
Flammarion, 250 p., 115 F.

Le XX[e] siècle finissant n'en finit pas de poser ses énigmes. A vrai dire, il est déjà terminé. Il avait commencé, en retard sur le calendrier, avec la guerre de 1914 ; il s'est achevé en avance, en 1989, quand s'est ouvert le mur de Berlin, prélude à l'effondrement du système communiste. Ce sont les bouleversements de ces soixante-quinze ans qui dans une large mesure détermineront le paysage du XXI[e] siècle. C'est en réfléchissant sur leurs horreurs, leurs conflits, leurs tyrannies, le génocide et les déportations, mais aussi sur le *« fantastique développement de la science et de la technologie* [et] *le rôle qu'elles ont pris dans la société »* (François Jacob) qu'on peut traiter trois questions majeures à défaut d'être inédites : le monde court-il le risque d'un conflit entre les principales puissances ? Le sous-développement est-il une fatalité ? L'homme est-il un apprenti sorcier en train de perdre le contrôle des forces qu'il a déchaînées ?

Il est plus facile de poser ces questions que d'y répondre. Thierry de Montbrial s'y emploie avec le brio d'un fort en thème, dans un livre écrit simplement et agréablement, truffé des bonnes citations des bons auteurs. Le titre est à lui seul un manifeste. Il faut traquer dans le présent les traces de l'histoire pour entrevoir notre avenir. Les erreurs commises à la fin de la première guerre mondiale n'ont pas été répétées au lendemain de la deuxième. Woodrow Wilson rêvait d'une espèce de société démocratique à l'échelle internationale, fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais les Américains n'étaient pas prêts à prendre des risques pour la faire respecter. Franklin Roosevelt poursuivait le même idéal, ignorant que Staline, son allié d'un jour, cherchait plus à arrondir son empire qu'à promouvoir la concorde universelle. Le mérite de son successeur, Harry Truman, est de l'avoir compris et d'avoir engagé les Etats-Unis – pour la première fois de leur histoire – dans une alliance permanente en dehors de leur continent.

Le rêve d'une communauté internationale fondée sur les valeurs de la démocratie et de l'économie de marché a pu refleurir après la chute de l'Union soviétique. En vain. Comme le dit Thierry de Montbrial : *« Les Occidentaux doivent procéder à un "ajustement structurel". En politique aussi. »* Leurs valeurs sont mises en cause de diverses manières. D'abord, par l'émergence d'une Asie qui a *« basculé dans la modernité »*, – grand réservoir de croissance des prochaines décennies – et qui, même ralliée au capitalisme, ne partage pas les mêmes règles de la vie en société ; Singapour ou la Malaisie en sont aujourd'hui un bon exmple ; une Chine postcommuniste pourrait l'être demain.

Ensuite, par le respect irrégulier que l'Occident lui-même accorde à ses propres principes : certains sont parfois difficilement compatibles entre eux – le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit des minorités et les droits individuels, comme on le voit dans l'ex-Yougoslavie – ; d'autres sont ouvertement bafoués au nom de la raison d'Etat ou du maintien de la stabilité internationale. L'auteur a raison de constater que, dans les relations internationales, *« chacun utilise sans vergogne les principes qui lui conviennent à un moment donné »*. Il est quelque peu optimiste quand il [se] félicite de voir les Russes avoir accepté un[e] mission de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) en Tchétchénie ; cette révérence au droit international ne les a pas dissuadés d'inventer tous les prétextes possibles pour empêcher la mission de travailler correctement. On le trouvera cynique ou réaliste, c'est selon, quand il écrit : *« Peut-on concevoir une évolution du droit international qui, tout en admettant la légitimité dans certains cas des régimes "autoritaires", permettrait d'en tracer les limites, révisables en fonction des circonstances ? »*

Ce pragmatisme très anglo-saxon indignera les thuriféraires du droit d'ingérence, les défenseurs des droits de l'homme et les adeptes de l'universalisme démocratique. A juste titre sans doute. Thierry de Montbrial ne s'en étonnera pas, pour ne pas dire qu'il s'en réjouira. Le regard qu'il porte sur le monde actuel ne l'entraîne pas plus vers les grands affrontements planétaires que vers l'angélisme humanitaire. Le *« choc des civilisations »* entre l'islam et le monde judéo-chrétien prédit par Samuel Huntington lui paraît une de ces spéculations *« inspirées par la peur de l'avenir »*.

Il mise plutôt sur les *« architectes de la paix »* qui conçoivent une imbrication complexe entre une institution mondiale (l'ONU) et des organisations régionales, en sachant qu'il est très difficile de maintenir la paix, *« y compris dans les régions réputées les plus "civilisées" »* et que les grandes puissances n'assumeront pas spontanément la sécurité des régions qui leur sont étrangères. Vision pessimiste ? Vision lucide que ne dément pas l'expérience du temps présent.

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Expertise de la Mutualité

SANTÉ, LE MOMENT DE VÉRITÉ
de Jean-Pierre Davant.
Seuil, 225 p., 120 F.

D'un ouvrage traitant de la politique de la santé, on attend un diagnostic et des remèdes. Celui de Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, ne déçoit pas cette attente : il a notammment été écrit pour cela, avec le sentiment que l'institution mutualiste avait son mot à dire dans l'affaire, avec le regret qu'elle ne soit pas suffisamment entendue. Le débat étant largement ouvert à propos de la nouvelle – la énième – réforme de la Sécurité sociale, il était opportun d'y intervenir.

Jean-Pierre Davant rappelle d'abord que la Mutualité a quelque titre à le faire : trente millions de Français, soit plus d'un sur deux, bénéficient de ses services. Ses six mille mutuelles, animées par cent mille bénévoles, emploient cinquante mille salariés, génèrent autant d'emplois indirects et brassent 60 milliards de francs par an ; elles administrent mille cinq cents établissements sanitaires et sociaux. Elles incarnent surtout un vieux réflexe de protection fondée sur la solidarité et le partage. Tradition ouvrière au départ, mais dont le champ d'action s'est largement étendu vers les couches moyennes, tradition fondatrice : *« La Mutualité a façonné culturellement notre système de Sécurité sociale »*, note Jean-Pierre Davant. Or l'institution n'a pas l'autorité politique de sa pesanteur sociale : son rôle est important mais pas déterminant à l'heure des choix, constate son président. Passe encore si tout allait bien, mais ce n'est pas le cas ! On en vient au diagnostic : *« Malgré un financement parmi les plus élevés d'Europe et un taux de remboursement des plus faibles, les Français ne sont pas mieux soignés que leurs voisins et beaucoup d'entre eux connaissent d'énormes difficultés à bénéficier de soins. (...) Inégalités de l'accès aux soins, inflation permanente des dépenses et course au financement, pour des résultats moyens ; affaires médicales, pratiques inquiétantes guidées par l'appât du gain ; amorce d'une crise morale qui n'épargne aucune catégorie des personnels soignants : mais où est donc le pilote auquel il convient d'adresser ces doléances ? »* Les pilotes, l'auteur les désigne en mettant en cause leurs responsabilités dans *« la désinformation consensuelle »* sur la gravité de la crise du système et leur propension à bricoler des solutions qui n'en sont pas, mais qui préservent les intérêts ou les situations acquises des uns et des autres. Ce sont les pouvoirs publics, les gestionnaires (le patronat et les syndicats, en particulier Force ouvrière) et les professionnels de la santé.

Selon Jean-Pierre Davant, des remèdes existent pour remettre en état de marche un système aujourd'hui à bout de souffle. Il suggère donc la création d'un conseil supérieur de la santé, qui aurait le rôle d'une *« tour de contrôle »*, doté d'un pouvoir d'information, de conseil et de décision ; la refonte de la vingtaine de régimes existants en une assurance-maladie universelle gérée par un conseil d'administration associant la représentativité des usagers et des institutions sanitaires et sociales (l'exemple belge étant à retenir). L'auteur considère que la gestion paritaire actuelle est inadaptée, ce qui n'écarte pas les représentants des syndicats, au titre des usagers, mais laisse une place à la Mutualité à raison de sa compétence. L'élaboration du budget de ce régime universel, par le conseil d'administration, tiendrait compte de l'expertise du conseil supérieur de la santé et serait débattu au Parlement.

Ce ne sont là que les éléments principaux d'une esquisse de rénovation qui touche aussi la profession médicale, le remboursement des médicaments et la place de l'hôpital. En attendant, Jean-Pierre Davant reconnaît au plan Juppé le mérite de contenir, même s'il n'est pas parfait, *« la promesse d'une vraie réforme du système de santé et d'assurance-maladie »*, et il déplore que l'opposition maintenue, après avoir obtenu gain de cause sur la SNCF et les régimes spéciaux, de la CGT et de FO ait entraîné dans son sillage tous les lobbies concernés.

Il fallait que tout cela fût dit et que la Mutualité, parmi d'autres, fasse entendre sa voix et sa compétence dans le débat engagé sur la politique de santé. On a parfois le sentiment, en effet, que, bien que concernant l'ensemble de la collectivité, il reste l'apanage de ceux qui sont censés maîtriser le système et n'y parviennent pas. D'où le problème créé et subi jusqu'à la crise, comme chaque fois que la politique sacrifie son devoir de lucidité à des intérêts plus visibles dans l'instant mais trop aveugles à terme.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Du droit de s'émouvoir

LE SEXE DES ÉMOTIONS
d'Alain Braconnier.
Ed. Odile Jacob, 209 p., 120 F.

Emotion est un mot féminin. Emotivité aussi. Les imagine-t-on autrement ? Il va de soi que la sensibilité est féminine, comme l'agressivité est masculine. Ce postulat conduit à justifier, depuis des siècles, que les hommes détiennent le pouvoir. Aujourd'hui encore, c'est sur cette différence présumée que se fondent toutes les inégalités et tous les malentendus.

Le psychiatre Alain Braconnier, directeur du Centre psychothérapeutique du XIII[e] arrondissement de Paris, s'est attaqué à un sujet compliqué, mais fondamental. Les émotions, souligne-t-il, constituent le socle de la communication humaine. Or chaque sexe possède sa propre culture affective. Hommes et femmes ne parlent pas la même langue, leur communication ressemble à une communication interculturelle.

La thèse centrale de ce livre est que les femmes ne sont pas plus émotives que les hommes, mais qu'elles communiquent mieux leurs émotions. La différence affective entre les sexes serait, pour l'essentiel, une différence d'expression. Généralement, les émotions positives (comme la joie ou le rire) se manifestent de la même manière et suscitent des réactions identiques. Il n'en est pas de même pour les émotions négatives : colère, chagrin, culpabilité et, surtout, angoisse. Deux fois plus de femmes que d'hommes laissent apparaître ouvertement leur anxiété ; trois fois plus d'hommes que de femmes se montrent coléreux.

A quoi cela tient-il ? D'abord, à un facteur biologique ou génétique, qu'on est loin d'avoir tout à fait éclairci. Si le cerveau des hommes n'est pas plus lourd que celui des femmes (contrairement à ce qu'avait cru pouvoir démontrer au siècle dernier le sympathique docteur Broca, oubliant de tenir compte de la taille des différents sujets !), il paraît établi aujourd'hui qu'hommes et femmes n'utilisent pas leur cerveau de la même façon : chez les premiers, la spécialisation de chaque hémisphère serait plus fortement marquée. Par ailleurs, si les hommes versent moins de larmes, ce n'est pas seulement par orgueil, mais parce que la testostérone, l'hormone mâle, émousse l'expression émotionnelle et inhibe les pleurs. Les femmes, elles, s'expriment et communiquent mieux au milieu de leur cycle menstruel, lorsque la sécrétion d'œstrogène est à son maximum.

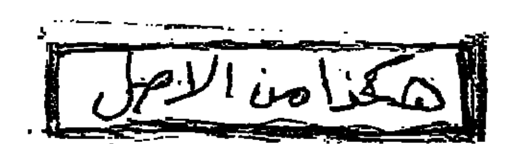
Le deuxième facteur de différenciation des sexes est évidemment culturel. Dès la plus tendre enfance, on attribue aux fillettes et aux garçons des caractères émotionnels différents. Un même conte de fées ne leur est pas raconté pareillement. Des études ont montré que les mères sont plus expressives avec leurs bébés de sexe féminin qu'avec les autres. L'influence de l'éducation et de l'environnement social est si forte que, dès l'âge de deux ou trois ans, les enfants manifestent une identité sexuée, se comportant « en fille » ou « en garçon », comme cela est attendu d'eux.

Pas facile de démêler la part de la biologie et celle de l'éducation et de la culture ! D'autant que chaque individu est unique, exprimant – ou n'exprimant pas – ses émotions à sa façon. Alain Braconnier démonte quelques idées fausses : les femmes seraient plus influençables que les hommes ; les hommes seraient moins sociables que les femmes ; l'égoïsme serait masculin ; la passivité serait féminine... Même des questions ouvertes, comme l'esprit de compétition ou la jalousie, méritent d'être relativisées. L'une des innombrables études américaines indique, par exemple, que les hommes jaloux seraient surtout sensibles aux infidélités sexuelles de leurs partenaires, alors que les femmes réagiraient davantage aux infidélités affectives.

L'une des différences incontestables entre hommes et femmes viendrait de la supériorité langagière de ces dernières. Comment expliquer que, sur 600 000 personnes atteintes de bégaiement en France, 480 000 soient de sexe masculin ? D'où une hypothèse : parlant mieux, les femmes expriment plus facilement leurs émotions, elles sont plus à même d'identifier et de désigner leurs sentiments. Ce qui leur évite plus souvent de passer à l'acte. Dire « Je suis furieuse » dispense de vouloir tout casser. Mais, si les femmes parlent mieux, les hommes se repèrent mieux dans l'espace, ce qui expliquerait leur plus grande facilité pour les mathématiques, du moins à partir d'un certain âge, car cela n'est pas vrai au début de la scolarité...

Par moments, notre psychiatre marche sur des œufs, et on le comprend. Au moins peut-il s'appuyer sur son expérience clinique pour faire quelques constats. Les femmes, par exemple, risquent davantage la dépression parce qu'elles sont plus sensibles aux émotions qu'elles ressentent et plus promptes à les manifester, alors que les hommes tombent plus facilement dans la paranoïa. Aux unes la névrose, aux autres la psychose.

Alain Braconnier plaide pour une *« conversation »* entre hommes et femmes, qui aiderait à mieux se comprendre, à dissiper quelques mythes et à prendre conscience des différences affectives réelles. *« L'amour profond et sincère des différences est le chemin paradoxal et obligé de l'égalité des sexes. »* Finalement, la grande liberté qui reste à conquérir, c'est de pouvoir exprimer ses émotions, toutes ses émotions, dès la plus tendre enfance. Et, là, les hommes ont encore beaucoup de chemin à faire.



de Roger-Pol Droit

Un rire traversant les siècles

DÉMOCRITE
Grains de poussière dans un rayon de soleil
de Jean Salem.
Vrin, coll. « Histoire de la philosophie », 416 p., 198 F.

LA LÉGENDE DE DÉMOCRITE
de Jean Salem.
Kimé, 160 p., 125 F.

Tout le monde connaît les inconnus célèbres. On ignore ce qu'ils firent, leur nom seul est familier : statues de squares, plaques de rue, piliers de dictionnaire. Sont-ils artistes ou philosophes, historiens ou généraux, savants ou hommes d'Etat ? On le sait à peine. Rien qu'un patronyme, le plus souvent, et parfois deux dates. Pour que la vie leur soit rendue, il faut qu'advienne une commémoration, ou le hasard d'une curiosité érudite. On les voit alors s'animer, sortir de l'indifférence et de la poussière... avant d'y retomber, la chose est habituelle.

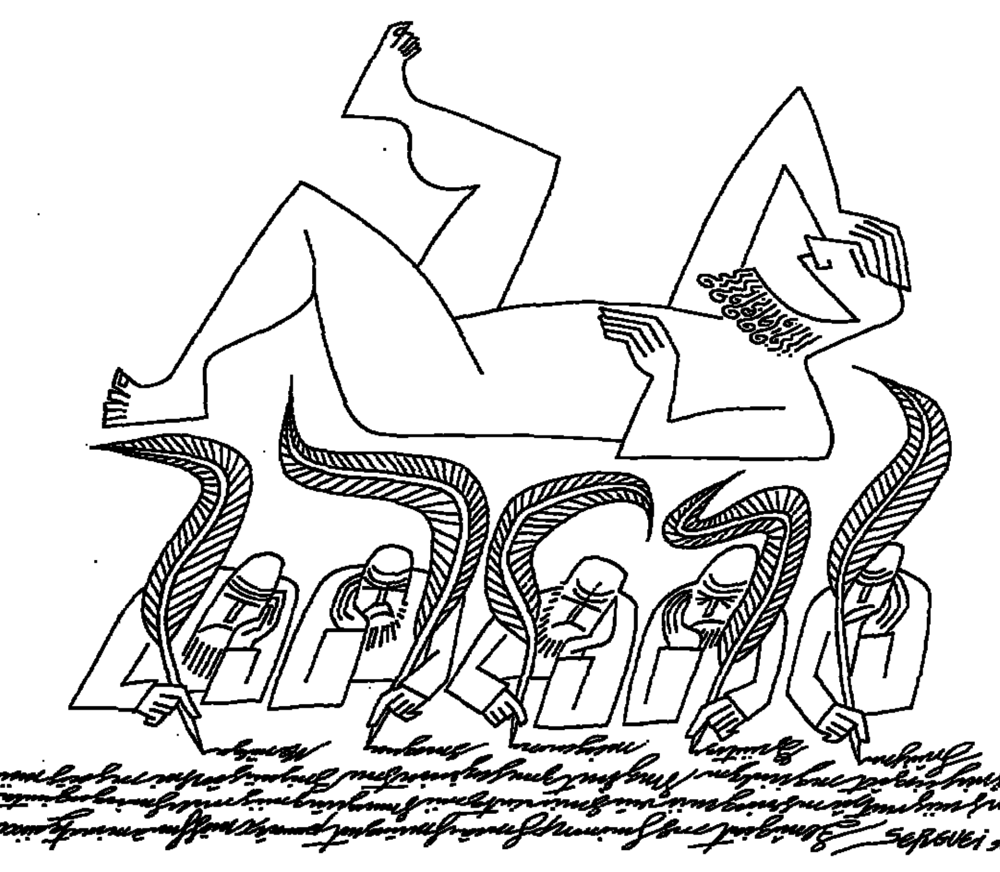
Avec Démocrite, la situation est plus curieuse. Toute histoire de la pensée le mentionne, en principe : ce n'est pas une petite gloire, un bête gibier pour amateur d'anecdotes. Il appartient à cette génération de géants qui ouvrirent, à l'aide de la seule raison, un territoire où allaient s'édifier, au fil des siècles, critiques des dogmes et méthodes scientifiques. Sa renommée fut toujours considérable : Sénèque le regarde comme *« le plus subtil de tous les Anciens »*. Littré, en 1839, voit encore en lui *« le plus savant des Grecs avant Aristote »*. En fait, l'influence de Démocrite, de manière directe ou indirecte, n'a jamais cessé. Toutes les pensées qui récusent la Providence, et conçoivent le monde comme une mécanique sans commencement ni buts, appartiennent à sa descendance. Marx consacra son premier travail à ce père de l'atomisme, le jeune Nietzsche chercha à réinventer son visage. Ce ne sont pas là des hasards. D'où vient, alors, qu'au XXe siècle on ait délaissé ce colosse ?

Comment expliquer qu'on persiste à le ranger parmi les *« présocratiques »*, ces penseurs « d'avant », antérieurs à la rupture inaugurale de la philosophie, alors qu'il fut contemporain de Socrate, et mourut sans doute après lui ? Comment comprendre qu'il soit si peu lu, *rarement cité*, à peine étudié ? Ce ne sont pas les textes qui manquent ! Si la plupart de ses œuvres sont évidemment perdues, on possède de lui une bonne quantité de fragments. En volume, trois fois plus que d'Héraclite, six fois plus que de Parménide. Or les travaux sur Démocrite sont rarissimes... Cette négligence, elle non plus, ne saurait être le fait du hasard.

Le Démocrite très complet de Jean Salem tente de réparer cette injustice. De la physique à

Abdère, vers 410 avant J.-C. Démocrite, dit « la Science », se moque de tout. Est-il fou ? Est-il sage ?

l'éthique, de la cosmologie à la médecine, il analyse systématiquement ce qu'on peut apercevoir de cette grande pensée. L'architecture et les détails sont reconstitués méthodiquement à partir des bribes qui nous ont été transmises. On ne retiendra ici que le crime principal de ce changeur d'univers : avec les atomes, il ne se débarrasse pas seulement de la Providence et de tout ce qui pourrait y ressembler, il évacue du monde le sens et la finalité. Le *cosmos ne répond à aucune intention*. Les choses sont sans raison ultime, ni cause première ni origine. L'existence des humains ne relève pas, elle non plus, d'un plan intelligent. *« Ils sont sortis de terre, comme de petits vers, sans nul auteur et sans nulle raison »*, voilà comment le très chrétien Lactance, dans ses *Institutions divines*, résume quelques siècles



SERGUEI

plus tard l'« erreur » de Démocrite.

Peut-être aperçoit-on le motif de sa disgrâce. Si cette pensée n'attire guère, c'est qu'elle s'emploie, *allègrement, à nous décevoir*. Qu'aimons-nous croire ? Que le monde est *sensé*, que son existence *répond à quelque plan, que* notre vie possède un but. Pour s'employer à établir le contraire, ne faut-il pas être un fâcheux esprit ? Cette philosophie de la nécessité n'est-elle pas l'indice d'une manie importune ? Pis : d'une réelle folie ? Soutenir, comme Démocrite, que *« l'univers n'est l'œuvre d'aucun démiurge »*, n'est-ce pas, tout bonnement, déraisonner ? Puisqu'il n'y a décidément pas de hasard, on ne s'étonnera guère *que la postérité ait attribué* à cet esprit fort, outre l'invention de la clé de voûte, toutes sortes *de pouvoirs incroyables, comme* de savoir ramollir l'ivoire. On s'est même demandé s'il n'était *pas identique* à Bolos le démocritéen, occultiste extravagant à qui l'on doit notamment cette découverte fondamentale : les chenilles du chou ne supportent pas la foulée d'une femme nue au temps de ses règles. Surtout, on ne sera pas surpris que la légende de Démocrite – constituée, semble-t-il, quatre ou cinq cents ans après sa mort –, tisse joliment folie, sagesse et rire.

En voici la trame. Les habitants *d'Abdère sont en émoi. Leur philosophe* a perdu le sens commun : il se rit de tout. Deuils et gémisse*ments le font pouffer, il se gausse* des douleurs et des peines, s'esclaffe à tout propos, s'ébaudit sans arrêt. *Pas de doute, il est fou.* Il faut tout tenter pour le sauver, car il n'y va pas seulement de sa santé, mais de la cohésion même de la cité, de l'équilibre de tous, de la paix collective. Hippocrate en personne est mandé. Il vient, examine, écoute et conclut : *« Ce n'est pas folie, c'est excessive vigueur de l'âme qui se manifeste en cet homme. »* Ce dont souffre Démocrite, c'est un excès de science : il est victime de l'ignorance des autres, de leurs préjugés, de leur inconsistance. On le juge fou seulement parce qu'il rit de la folie des hommes, qui passent à côté de leur bonheur en pourchassant des chimères.

Tel est le sens explicite : la folie apparente du philosophe se révèle sagesse, le bon sens de l'opinion publique paraît finalement délirant. Mais cela ne dit pas encore pourquoi Démocrite est si gai. La légende lui attribue le rire, tandis qu'Héraclite se reconnaît à ses pleurs. Leur couple contrasté fournit matière à toutes sortes de tableaux. Ainsi, de la commune *déraison dont sont victimes les* humains chaque jour, l'un s'amuse, l'autre se lamente. Se*rait-ce donc une simple question* de tempérament ? Tentons de faire un pas de plus. Il se pourrait que dissoudre la *signification* du monde et de l'existence humaine engendre une angoisse que seul le rire parvienne à surmonter. Il se pourrait aussi qu'on apprenne quelque chose en classant les penseurs selon qu'ils rient ou non. Il ne s'agirait évidemment pas de chercher à savoir quel individu mais quelle pensée « rit ». Diogène et les cyniques, les sceptiques, Nietzsche, Foucault, Deleuze, par exemple. Sont graves en revanche Platon, Aristote, Hegel, Heidegger et... *presque tous.*

Rire, que serait-ce pour une pensée ? Jouer, défaire les repères *habituels, perdre à mesure ceux* qu'elle tente de se constituer, découvrir que la vérité manque, dé*cider que ce n'est* pas terrifiant, continuer ainsi, s'amuser à inventer, persister à se désabuser, s'égayer de l'insondable profondeur de la bêtise, cesser de mépriser, courir courir courir, se laisser surprendre par ce qui advient, endurer sans grogner de ne rien connaître, ouvrir des parenthèses dans le temps, considérer les savoirs comme des curiosités exotiques, s'appliquer avec un infini sérieux à de petits riens, faire la guerre à l'ennui, la peur, l'hésitation, laisser de côté la mort et savoir qu'elle est là. Bref, des choses assez difficiles.

Ricœur, le métier de douter

Une autobiographie intellectuelle et un entretien éclairent la genèse et la cohérence souterraine du projet « anthropologique » du philosophe

RÉFLEXION FAITE
de Paul Ricœur.
Ed. Esprit, 120 p., 85 F.

PAUL RICŒUR : LA CRITIQUE ET LA CONVICTION
Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay.
Calmann-Lévy, 290 p., 125 F.

LE JUSTE
de Paul Ricœur.
Ed. Esprit, 224 p., 140 F.

PAUL RICŒUR : LA PROMESSE ET LA RÈGLE
d'Olivier Abel.
Ed. Michalon, 128 p., 59 F.

Quel philosophe est Paul Ricœur ? Où se situe le centre de son œuvre ? Depuis quelques années, la question se posait. On ne voyait plus, en effet, *« un »* Ricœur, *mais plusieurs*, entre lesquels il devenait malaisé d'établir des liens.

D'abord, un *disciple* de Husserl tenté par l'existentialisme. Puis, dans les années 50, l'auteur d'une *Philosophie de la volonté* proche de la tradition psychologique française. Ensuite, un lecteur de Freud, désireux de concilier la psychanalyse avec l'herméneutique. Enfin, avec *La Métaphore vive* (1975) et surtout *Temps et récit* (1983-1985), un théoricien du langage qui s'ouvrait à la philosophie analytique de langue anglaise.

Grâce à ce dernier livre, Ricœur finissait par accéder, à soixante-dix ans, à une véritable notoriété. Allait-il chercher à l'exploiter ? Tout au contraire, il se déplaçait à nouveau pour donner, en 1986, une méditation sur *Le Mal*, suivie, quatre ans *plus tard*, par une ontologie de la « personne », *Soi-même comme un autre*.

La publication récente de ses nombreux articles (*Lectures*, 1991-1994) suggérait cependant qu'au fil de sa longue existence le philosophe n'avait cessé, souterrainement, d'être fidèle aux mêmes principes. Restait à formuler ceux-ci, pour *découvrir la cohérence cachée de son* parcours.

C'est chose accomplie, désormais. Et par Ricœur *lui-même, dans deux* livres qui se complètent si bien qu'on ne saurait lire l'un sans l'autre : une autobiographie intellectuelle, *Réflexion faite*, et un long entretien avec François Azouvi et Marc de Launay, *La Critique et la conviction*.

Ces textes nous livrent les clefs de l'œuvre en éclairant sa genèse. Revenons en 1945. A l'en croire, Ricœur éprouve, en découvrant la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty, le sentiment qu'on ne pourra jamais mieux décrire la partie de notre univers mental qui est constituée de « représentations ». Il décide alors de se consacrer à l'exploration de l'autre partie, le monde de l'« affectivité », quelque peu négligé par Husserl. Autrement dit, il va mettre en chantier un vaste projet d'« anthropologie » philosophique, que ses livres ultérieurs développeront – chacun d'entre eux prenant comme point de départ l'énigme « résiduelle » léguée par l'ouvrage précédent.

C'est ainsi que la question de la volonté « *mauvaise* », *laissée de côté* dans *Le Volontaire et l'involontaire* (1950), provoque la rédaction de *La Symbolique du mal* (1960), et que la question du symbole, à son tour, suscite la relecture de la psychanalyse qu'illustrent l'*Essai sur Freud* (1965) et *Le Conflit des interprétations* (1969).

On ne peut, cependant, se réclamer de l'herméneutique sans réfléchir sur la manière dont les signes, par eux-mêmes, créent du sens. Du coup, Ricœur se lance dans une étude de la métaphore, laquelle ne tarde pas à s'élargir à l'examen des *techniques* par lesquelles la construction d'une « intrigue » donne son sens à un récit. Au fil de cette enquête lui vient l'intuition selon laquelle le temps humain posséderait, comme le mythe ou le roman, une structure narrative – *intuition qui lui permet, finalement*, de poser le problème du « sujet ». Du sujet parlant et racontant, bien sûr, *mais surtout de ce qui fonde* l'être même d'un sujet ainsi que ses exigences éthiques : problème central dans *Soi-même comme un autre*.

L'éthique, enfin, ne saurait être séparée du droit et de la politique. Qu'est-ce que la justice, pour l'homme en société ? Qu'est-ce que juger ? A ces questions (dont il retrouve l'écho dans les théories de John Rawls), le philosophe s'efforce de répondre dans un dernier livre, *Le Juste*, qui paraît en même temps que son autobiographie – et qu'Olivier Abel, de son côté, commente fort bien dans *La Promesse et la règle*.

Cette fois, Ricœur semble plus proche de la critique kantienne du jugement que de Husserl. En même temps, si l'on se souvient que l'acte de juger n'est qu'une expression du vouloir, on admettra qu'il ne s'est guère éloigné du thème de ses premières recherches. Ou qu'il est, si l'on veut, en train de « boucler » la boucle.

UN MANIFESTE

Réflexion faite est donc bien plus qu'un texte de circonstance, rédigé à la demande d'un éditeur américain qui vient de publier un ouvrage consacré au philosophe *français* (1). C'est un véritable manifeste en faveur de l'idée même d'anthropologie philosophique.

Ainsi comprise, l'originalité de Ricœur n'en apparaît que mieux. En même temps, les difficultés inhérentes à son travail viennent, elles *aussi, au jour*. Une anthropologie suppose une certaine idée de l'homme. Or toute idée de ce genre a été pour le moins ébranlée par la découverte des « structures » (de la langue, de l'inconscient, du champ social) dont le sujet n'est qu'un effet. Ricœur, nourri de linguistique et de psychanalyse, ne l'ignore pas. Sa réponse n'en est pas moins paradoxale, puisqu'il croit possible d'accepter la méthode structurale tout en désavouant l'idéologie structuraliste. Il se trouve ainsi écartelé entre deux positions, celle de l'humanisme *existentialiste et celle des sciences* sociales. Son souhait profond serait sans doute de parvenir à penser ensemble ce *qui* l'*attire dans chacune* d'elles. Mais peut-on, en toute rigueur philosophique, concilier les inconciliables ?

La question se pose, en particulier, à la lecture de certaines pages de *La Critique et la conviction*. Chaque fois que François Azouvi et Marc de Launay le poussent dans ses retranchements, Ricœur donne l'impression de ne rien vouloir abandonner de ses tentations partagées. Obsession du compromis qui inspire également ses déclarations politiques, ainsi que son attitude ambivalente à l'égard de la religion.

Certes, il s'est fait une règle de ne pas mélanger l'analyse conceptuelle et l'approche religieuse, l'exercice de la critique rationnelle et l'expression de ses convictions intimes. Dieu doit demeurer, pour lui, l'« absent » de tout discours philosophique. Mais, si l'auteur respecte cette règle, le lecteur, lui, a parfois le sentiment que les croyances profondes de ce philosophe nourri de textes bibliques et de théologie protestante ne sont pas sans influence sur ses options philo*sophiques*.

Il est vrai que, sur ce point comme sur d'autres, l'irrésolution apparente de Ricœur s'explique avant tout par une honnêteté scrupuleuse – vertu dont bien peu d'intellectuels, aujourd'hui, sont en mesure de donner l'exemple. On se gardera donc bien de lui reprocher un souci d'authenticité d'autant plus estimable qu'il est devenu rare.

Christian Delacampagne

(1) *The Philosophy of Paul Ricœur*, sous la direction de Lewis Edwin Hahn, The Library of Living Philosophers, volume XXII, *Chicago et LaSalle (Illinois)*, Open Court, 1995.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Naissance des éditions Ibolya Virág.** Ibolya Virág, qui a notamment dirigé, de 1989 à 1995, les publications d'Europe centrale chez Albin Michel et traduit plusieurs textes du hongrois, vient de fonder une maison d'édition sous son nom. Egalement consacrée aux romans, nouvelles et ouvrages historiques des pays de l'Est – de l'Europe à l'Asie –, celle-ci accueillera même des textes venus de régions aux littératures encore inconnues en France, comme la Sibérie et le Caucase. Les deux premiers titres parus, en librairie depuis le 26 février, sont signés des Hongrois Zsigmond Moricz (*Derrière le dos de Dieu*) et Gyula Krudy (*N. N.*), qui inaugurent chacun une série : l'une en grand format, l'autre en « semi-poche ». Dans un premier temps paraîtront huit livres par an, tirés en moyenne à 3 000 exemplaires et diffusés par l'éditeur. Les deux prochains, prévus pour le mois de mai, sont tchèques : *La Guerre des salamandres*, de Karel Capek, et *De Prague à Budapest*, des nouvelles de Jaroslav Hasek (éditions Ibolya Virág, 2, rue de Cadix, 75015 Paris, Tél/Fax : 45-31-52-74).

● ***Points de vue initiatiques* en librairie.** A l'occasion de son centième numéro, la revue *Points de vue initiatiques*, éditée par la Grande Loge de France – deuxième obédience maçonnique par ordre d'importance numérique –, a renouvelé sa maquette. Trimestrielle, elle est désormais disponible en librairie en France et au Québec par le biais des éditions Dervy. Le numéro 100 (134 p., 64 F) est consacré aux origines de la franc-maçonnerie spéculative (éd. Dervy, 130, bd Saint-Germain 75006 Paris. Tél : 43-54-59-43).

● **Encore Autrement.** Les éditions Autrement, dont plusieurs collections (« Mutations », « Monde », « Mémoires », « Morales »), apportent différents regards sur la société contemporaine, créent « Figures mythiques », une nouvelle série consacrée à des personnages de fiction, issus de la Bible, de la mythologie antique ou de la littérature occidentale et ayant acquis une dimension mythique. Constituée d'ouvrages collectifs où collaboreront des essayistes, des philosophes, des historiens ou des écrivains, ses premiers titres, en librairie depuis le début du mois, sont *K.* (« personnage-initiale » du *Château* et du *Procès* de Kafka), dirigé par Eric Faye, et *Lancelot*, dirigé par Mireille Séguy, en attendant *Salomé*, *Carmen* et *Robinson* (160 p., 89 F chaque).

● **Le « salon de Marcel Proust »** a été restauré, dans le cadre de son action de mécénat, par la banque SNVB, actuel propriétaire de l'immeuble où l'écrivain a habité de 1906 à 1919 et a rédigé la majeure partie d'*A la recherche du temps perdu*. Il peut être visité par le public aux jours et heures d'ouverture de la banque (102, bd Haussmann, 75008 Paris).

Convivialité littéraire

La Maison des écrivains fête discrètement ses dix ans, sous l'œil critique de la Cour des comptes

Pour ceux qui l'ignoreraient, et il semble qu'ils soient nombreux, jusque dans les rangs des professionnels de la littérature, les écrivains ont une *« maison »*, et ce, depuis dix ans. La Maison des écrivains se trouve à l'hôtel d'Avejan, rue de Verneuil, dans le VII[e] arrondissement de Paris. Restauré en 1983, le bâtiment abrite aussi le Centre national du livre (CNL), qui dépend du ministère de la culture, et un « café des lettres » qui sert de la cuisine scandinave. L'immeuble est plus modeste que l'hôtel de Massa, rue du Faubourg-Saint-Jacques, où siège la Société des gens de lettres, fondée en 1838. Cette société d'auteurs se flatte d'avoir compté Zola et George Sand dans son conseil d'administration. On y est d'abord stagiaire, à condition d'avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur, puis adhérent à partir de trois livres, et, enfin, sociétaire, c'est-à-dire homme ou femme de lettres estampillé, après six livres publiés. Chez les modernes, rue de Verneuil, un livre suffit pour être écrivain.

Association de type loi 1901 inaugurée par Jack Lang le 6 mars 1986, la Maison des écrivains a fêté ce mois-ci un dixième anniversaire plutôt discret. Par ces temps d'austérité, aucune cérémonie particulière n'a été organisée, sinon la publication de cartes postales. Elles représentent une maison. Par la cheminée sort de la fumée, sous la forme d'une plume. C'est un peu l'idée que se font de cette institution certains écrivains : *« Encore l'un de ces zinzins culturels qui ne servent à rien »*, comme dit un romancier de renom, pourtant peu suspect d'antipathie socialiste. Il y a quelques semaines, un prérapport de la Cour des comptes – portant sur la période 1990-1994 – a aussi semé le trouble. Les magistrats ont épinglé quelques erreurs comptables. Et quelques pratiques peu réglementaires quoique fréquentes au sein d'une administration française schizophrène, comme le paiement par le truchement d'associations d'agents de l'Etat travaillant pour le ministère ou un établissement public.

LA QUESTION DE L'« UTILITÉ »

Mais les magistrats se sont surtout interrogés sur la redistribution de l'argent public effectuée à travers l'association, dont 75 % du budget – 7 millions de francs – proviennent du ministère de la culture. Ne profite-t-elle pas à un nombre d'auteurs très limité ? Toujours un peu les mêmes ? Et finalement, les enquêteurs en sont venus à poser la question de *l'« utilité »* même d'une telle maison, alors qu'il existe d'autres institutions représentant la profession. L'association revendique quelque quatre cents adhérents alors que la Société des gens de lettres, qui fonctionne sans la moindre subvention publique, en compte quinze mille. Pourquoi le secteur culturel échapperait-il à la concentration ? Jugée *« classique »* à la Cour des comptes, l'enquête fait partie d'un contrôle général de la direction du livre et des organismes associés. A la Maison des écrivains, elle a suscité des interrogations sur les *« véritables intentions »* des magistrats. Purement comptables ? Arrière-fond politique ? Certains rappellent que le PDG des éditions de la Table ronde, Denis Tillinac, un proche de Jacques Chirac, n'a jamais compté parmi les plus chauds défenseurs de la maison. Il suffit d'ailleurs d'interroger l'intéressé pour s'apercevoir à quel point il juge *« totalement inutile »* cette *« chose de la rue de Verneuil »*. Auteur d'une vingtaine de livres, Denis Tillinac n'y a jamais été invité, ni aucun des auteurs qu'il publie. *« C'est une camarilla d'intellos de gauche. La bande à Jack Lang. Si vous voulez être instituteur, vous passez un examen. Là, n'importe quel copain peut être déclaré artiste, auteur. »* Les temps ont commencé à changer, cela dit. Jean d'Ormesson est annoncé pour une intervention. *« C'est plus œcuménique qu'avant »*, indique l'écrivain Dominique Noguez, membre du conseil d'administration.

Arrière-pensées ou pas, les responsables de l'association se sentent désormais sommés de fournir d'irréfutables preuves d'utilité, dans un milieu qui fait profession de ne pas s'en soucier. Arrivé il y a un an de Sarrebruck, où il était responsable de l'Institut français, le directeur, Alain Lance, poète, professeur et traducteur d'allemand, a remplacé Martine Segonds-Bauer. A l'actif de l'association, il présente une panoplie de services accessibles aux écrivains : listes de prix littéraires, aide à l'écriture de scénarios, offres d'emplois temporaires, mise en relation avec une banque suisse qui cherche un auteur pour un texte publicitaire ou avec une municipalité qui veut prendre un écrivain en résidence (1). La Maison sert aussi d'instrument de la politique culturelle institutionnelle. L'opération « L'ami littéraire » envoie ainsi une centaine d'écrivains chaque année dans les écoles (tarif : 1 000 F l'intervention). Elle est d'autre part associée à l'organisation de manifestations nationales comme Le temps des livres ou Les belles étrangères.

Mais la Maison des écrivains, surtout, a son *« jour fixe »*. C'est une sorte de salon littéraire qui se tient une fois par mois, à une date que les habitués tiennent à garder confidentielle, de peur d'être envahis par une cohorte d'apprentis chargés de brouettes de manuscrits. On y discute politique ou bien « rusticité de la campagne », autour d'une assiette en carton de rillettes-taboulé. On y fait circuler une pétition de soutien à la loi autorisant l'avortement. Parfois, il y a plus d'une cinquantaine de participants. Ce 7 mars, le salon au piano noir n'accueille que quelques convives, comme Marie-Louise Audiberti, Noëlle Châtelet, la sœur de Lionel Jospin, ou Julien Cendres, un jeune auteur dont le nom est déjà celui d'un personnage. Marguerite Duras a été enterrée l'après-midi. Quelques-uns sont allés à l'église Saint-Germain-des-Prés. Ils racontent. C'était un enterrement sans écrivains. C'était un jour de vacances d'où la faible affluence. *« Pour être écrivain, on n'en est pas moins homme ou femme »*, s'excuse presque Dominique Noguez, qui s'est attaché à l'endroit après y avoir entendu Renaud Camus donner lecture d'un texte refusé par un éditeur.

Loin des solitaires de vocation, que l'idée déjà de *« se retrouver à trois cents au Salon du livre »* plonge dans l'embarras, les habitués des *« jours fixes »* aiment à ne pas se sentir seuls. Envers et contre toute Cour des comptes, ils défendent avec énergie l'indispensable lieu de rencontre qu'est pour eux l'association. *« Isolé, on se surestime ou on se sous-estime*, dit Marc Petit, l'auteur du *Nain géant* ; *ici, c'est comme une fraternité. »* Pour la romancière Annie Mignard, la Maison des écrivains permet une reconstitution du milieu littéraire tel qu'il était *« avant qu'il ne soit bousillé par les médias »*. Quant à l'utilité, Marc Petit en fait des confettis. Tout le monde a une *« vision comptable »*, pas lui. *« Ce lieu est inutile et improductif, c'est cela qui est bien. Pour être encore plus négatif, il faudrait dire qu'il nous coûte de l'argent, à nous contribuables. Et sans idée de rendement, c'est cela qui est formidable. »*

Corine Lesnes

(1) La Maison de écrivains vient de publier un *Guide des aides aux écrivains*, avec une préface d'Alain Lance (Maison des écrivains/éd. Séguier, 152 p., 75F).

★ **Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. 49-54-68-80**

L'« invention » du lecteur

De prime abord, l'idée semble surprenante, et même saugrenue : « invente »-t-on son lecteur ? Et cette invention n'est-elle pas une manière de mettre en cause la liberté de ce partenaire toujours improbable, à conquérir, de l'écrivain ?

Jean-Paul Michel, qui préside depuis vingt ans aux destinées d'une excellente petite maison d'édition installée à Bordeaux, William Blake and Co., est un homme de forte, souvent violente conviction. *« Certains écrits répondent à la demande préexistante d'un public. D'autres ne peuvent qu'inventer leurs lecteurs – à proportion de ce qu'ils risquent de beautés neuves, de moyens nouveaux, de ce qu'ils oublient moins tant de beautés perdues »*. Partant de ce constat, optant pour la seconde catégorie et *« refusant d'entonner la pauvre antienne éditoriale des " difficultés de diffusion de la création poétique en librairie" »*, l'éditeur-poète propose une formule originale : l'abonnement annuel (150 F) ou la commande isolée (30 F) de ses propres poèmes, parties d'une œuvre en cours, *« presque à mesure qu'ils s'écrivent »*. Cela s'appelle *Le Poète aux épreuves*.

Six opuscules, dont un hommage au poète Mohamed Khaïr-Eddine, récemment disparu, ont déjà paru. Les titres sont impératifs et péremptoires : *L'Art n'efface pas la perte. Il lui répond.* ; *(...) Cette folie – seul devoir !* ; *Tant brille ce qui est selon mille destins* ... Un peu précieuse, la langue poétique de l'écrivain ne manquant pas de souffle : *« D'avoir été seulement nommé pris / dans la juste cadence d'un vers / sacre / ce qui* ne doit *périr.* »

Dans un texte récent en forme de manifeste (*La Nouvelle Revue française*, nº 508, mai 1995), Jean-Paul Michel, avec une rage hautaine, écho de Guy Debord et de Georges Bataille réunis, lançait un cri d'amour furieux ; au bénéfice de qui ou de quoi ? Difficile à dire. Peut-être au nom d'une certaine idée, pure et sauvage, introuvable, de la littérature. Citons plutôt : *« Il faut aller au-devant du pire sans douter. Le pire viendra. La vie n'est presque qu'une façon de parler. Tout juste écrire est-il un moyen de la doter d'un peu de réalité (...). Le mensonge de toute littérature m'affole. Les livres se redoublent comiquement devant le vide, chacun prenant appui sur un livre proche, auquel il doit la meilleure occasion de se soutenir. (...) Si la poésie pouvait danser, visage peint, Feu qui chante ! Mais les vieilles beautés sont loin, "pieds nus sur la terre sacrée" ! – Tout juste pouvons-nous placer maintenant notre espoir dans quelque solitude assez probe. Il n'y a pas de dieux. C'est pourquoi la prière a du prix. Personne ne nous écoute. Pour cela, peut-être, nos chants sont purs. »*

Cette *« pureté »* que Jean-Paul Michel entend soustraire aux circuits commerciaux est le lieu – réel ou imaginaire ? – où il invite et invente ses lecteurs.

Patrick Kéchichian

A L'ETRANGER

La meilleure traduction de français en russe

Un prix littéraire original, créé conjointement par la revue russe *Inostrannaïa Literatoura* (« littérature étrangère ») et l'ambassade de France, vient de voir le jour à Moscou afin d'encourager les travaux sur la France et les traductions de qualité. Le jury franco-russe, présidé par Maurice Druon, réunit Pierre Morel, ambassadeur de France, Alexeï Slovesny, rédacteur en chef d'*Inostrannaïa Literatoura*, les traducteurs Ioulliana Iakhnina, Anne Coldefy-Faucard, Michel Aucouturier et Victor Erofeev, romancier et critique.

Le prix de traduction Maurice Vaksmakher, qui récompensera chaque année la meilleure traduction de français en russe, est allé à Ioulia Guinzbourg pour sa traduction des *Pensées* de Pascal parue aux éditions Sabachnikov (fondées en 1991), qui, par ailleurs, reçoivent un diplôme d'honneur pour leur collaboration au « programme Pouchkine » d'aide à la publication d'ouvrages français en russe. Le prix Anatole Leroy-Beaulieu, pour le meilleur ouvrage russe sur la France, est allé à *Novoe Literatournoe Obozrenie* (« nouvel observateur littéraire »), fondé en 1992, pour son numéro spécial sur la France. Hommage a été rendu au philosophe Merab Mamardachvili pour *Conférences sur Proust* (éditions Ad Marginem, Moscou).

● **ALLEMAGNE : NIETZSCHE EXHUMÉ**

La fondation littéraire Weimarer Klassik a commencé la recension de toutes les archives consacrées au philosophe allemand conservées à Weimar et restées inaccessibles du temps de la RDA. Une entreprise dont on prévoit le terme pour 1999. Largement inexploités, ce sont près de 4 000 documents, rassemblés par la sœur du philosophe dès 1894 – on y retrouve des textes de Thomas Mann, Gerhart Hauptmann, Hugo von Hofmannsthal, mais aussi Adolf Hitler ou Benito Mussolini –, qui proposeraient un panorama exhaustif de la perception du penseur dans la première moitié du siècle.

● **SUÈDE : LETTRES DE STRINDBERG**

August Strindberg aimait écrire et recevoir des lettres. L'éditorial Bonner et la Société des amis de Strindberg ont commencé dès 1948 à rassembler et à publier les quelque dix mille missives qu'il a envoyées au cours de sa vie. Le vingtième volume vient donc de paraître et couvre la période de juin 1911 à mai 1912, date de sa mort. On y trouve représentées toutes les facettes de la personnalité de l'écrivain, essayiste, dramaturge, photographe, peintre et journaliste, car à côté de nombreuses missives amoureuses figurent aussi des lettres désagréables ou carrément insultantes, adressées souvent à ses éditeurs.

sommaire

LITTÉRATURES
Ruines et paysages, de Diderot (p. II) ; **Héros et martyrs**, de Diderot (p. II) ; **Les Fatigues de la guerre**, d'Arlette Farge (p. II) ; **Eclats de sel**, de Sylvie Germain (p. III) ; **Vies et morts d'Irène Lepic**, de Mehdi Belhaj Kacem (p. III) ; **Wendy**, de Vincent Ravalec (p. III) ; **Babeth Prisunic**, d'Anita Vallejo (p. III) ; **Après**, d'Annie Saumont (p. III) ; **Le Dieu volé**, de Francesco Sionil José (p. V) ; **Rhoulem ou le Sexe des anges**, de Fériel Assima (p. V) ; **Vert paradis**, de Max Rouquette (p. VII) ; **Les Feux de l'Eden**, de Dan Simmons (p. VII).

CHRONIQUES
Coucher de soleil et étoile du soir, de Sean O'Casey (p. IV) ; **Les Iles d'Aran**, de J. M. Synge (p. IV) ; **Théâtre**, de J. M. Synge (p. IV) ; **Le Tournant de décembre**, de Jean-Pierre Le Golf et Alain Caillé (p. VIII) ; **Mémoire du temps présent**, de Thierry de Montbrial (p. VIII) ; **Santé, le moment de vérité**, de Jean-Pierre Davant (p. VIII) ; **Le Sexe des émotions**, d'Alain Braconnier (p. VIII) ; **Démocrite**, de Jean Salem (p. IX) ; **La Légende de Démocrite**, de Jean Salem (p. IX).

ESSAIS
Le Juste, de Paul Ricœur (p. IX) ; **Réflexion faite**, de Paul Ricœur (p. IX) ; **Paul Ricœur : la critique et la conviction**, entretien avec François Azouvi et Marc de Launay (p. IX) ; **Paul Ricœur : la promesse et la règle**, d'Olivier Abel (p. IX).

AGENDA

● **DU 18 AU 28 MARS**, à Paris, série de manifestations sur le thème « Ecritures francophones : différentes et si proches ». Le 18 mars, un colloque organisé à la Sorbonne ouvrira ces journées où se succéderont rencontres auteurs-lecteurs, débats dans le cadre du Salon du livre et au sein des bibliothèques de la Ville de Paris (renseignements et inscriptions pour le colloque : Agence culturelle de Paris, 6 rue François-Miron, 75004 Paris, tél : 44-78-80-50).

● **LE 19 MARS**, à Fontenay, le poète et mathématicien Jacques Roubaud parlera du jeu verbal et de la poésie, à l'invitation du Centre de recherches sur la création poétique, à 10 heures (ENS de Fontenay-Saint Cloud, 31, avenue Lombart, Fontenay-aux-Roses).

● **DU 18 AU 30 MARS**, deuxièmes Rencontres de Strasbourg, consacrées au « Désir de citoyenneté », au Musée historique (rens. : les Rencontres de Strasbourg, 3 rue Saint-Pierre-le-Jeune, 67000 Strasbourg, tél : (16) 88-32-91-05).

● **DU 21 AU 30 MARS**, à Paris, Polyphonix 28, « Festival international de poésie directe, performance, vidéo et musique », en hommage à Gilles Deleuze (soirées à la Cinémathèque de Paris, au Centre Pompidou et au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie).

● **LES 23 ET 24 MARS**, à Rouen, colloque international organisé par le Centre Flaubert et Maupassant de l'université de Rouen sur « Salammbô et le roman historique » (rens. à la Société des amis de Flaubert et de Maupassant, hôtel des Sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen, tél : (16) 35-71-21-97).

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le silence des intellectuels catholiques

Suite de la première page

C'était l'époque où, les guerres de *décolonisation* achevées, Mauriac avait cessé de faire entendre sa voix, avant de disparaître en 1970. Où, en 1977, *Jean Delumeau* publiait : *Le christianisme va-t-il mourir ?* Jusqu'alors peu contestée, la place faite à une pensée explicitement en phase avec le christianisme se faisait de plus en plus chiche.

Avec l'Université et le Parti communiste, l'Eglise fut l'une des grandes victimes de la crise de 68. *« Le catholicisme est alors visé à la fois comme culture, comme système intellectuel, comme institution »*, rappelle René Rémond. Ses lieux traditionnels de débat se déplacent, meurent ou se vident. Ses intellectuels s'en vont sur la pointe des *pieds, éclipsés par des militants* soucieux de « vécu » plus que d'intelligence de la foi, par des « charismatiques » avides d'expérience mystique plus que d'herméneutique. Ils désertent d'autant plus l'Eglise qu'après 68 ils ne sont reconnus et légitimés, à l'Université et dans l'édition, que s'ils sont critiques vis-à-vis de l'institution. Leur situation est d'autant plus insupportable que la France vit dans un contexte de séparation et de laïcité où toute appartenance revendiquée à l'Eglise se confond, à tort ou à raison, avec une opposition à la modernité.

Mais, du même coup, c'est toute une tradition d'encadrement catholique du monde universitaire ou de la jeunesse étudiante et syndicale – où se sont forgés des hommes comme Roger Fauroux, Jacques Delors, Michel Debatisse ou Henri Nallet – qui s'effondre. Elle ne sera jamais remplacée par les nombreuses filières de formation théologique de laïcs qui vont se mettre en place et fournir de bons permanents d'Eglise, mais *plus de cadres* pour la société. Le vide ainsi créé produit une « cléricalisation » de la parole publique, qui va croître avec l'explosion de médias plus intéressés par les querelles de pouvoir, au sein de l'institution, que par des recherches discrètement menées.

Cette profonde dépression des années 70 n'a pas fini d'épuiser ses effets. Le catholicisme n'a pas retrouvé sa place dans l'intelligentsia française. Hormis celle de responsables hiérarchiques, on n'entend plus guère la voix des laïcs ou des religieux qui, dans les débats de *société ou d'Eglise*, tonnaient autrefois. Des personnalités comme le Père de Lubac ou Maurice Clavel, tous deux symboles – dans des registres fort différents – de la résistance aux idéologies dominantes, n'ont pas eu de vraie postérité. Depuis le concile Vatican II (1962-1965) qui a consacré ses idées de réforme, la prolifique théologie française (Chenu, Teilhard, *Congar*, etc.), aujourd'hui rangée au rayon des classiques, a tétanisé ses héritiers. A la génération des pionniers, ont succédé, dans les universités catholiques, de bons *professeurs*, des chercheurs, des esprits libres et ouverts, mais d'autant moins portés à se faire entendre qu'ils se trouvent sous une tutelle romaine renforcée. Un Paul Valadier, ancien directeur d'*Etudes*, connaît le prix de cette indépendance.

Dix ans après sa mort, le jésuite Michel de Certeau, auteur d'une réflexion originale sur les rapports entre la mystique, l'histoire et la psychanalyse, est encore célébré, *mais* comme un monument du passé. Ceux qui sont le plus proches de lui, notamment l'équipe d'*Esprit*, qui lui rend *hommage dans son* dernier numéro (mars 1996), n'en finissent pas de relire aussi Emmanuel Levinas, Paul Ricœur et les autres philosophes de l'altérité. Mais comme philosophes catholiques de haut niveau, peu de noms peuvent être cités, à l'exception de Jean-Luc Marion, phénoménologue qui, depuis 1976, avec l'équipe de *Communio*, délaisse les feux de l'actualité pour se consacrer à un discours attestataire de la foi chrétienne dans tous les domaines de la culture et de l'expérience humaines.

ABSENCE DE LÉGITIMITÉ

Si l'histoire religieuse (René Rémond, Jean Delumeau, Jean-Marie Mayeur et de jeunes universitaires), la psychanalyse (Denis Vasse, Tony Anatrella), la littérature (Frédéric Boyer), la sociologie des religions (Emile Poulat, Danièle Hervieu-Léger) ne manquent pas de personnalités identifiées comme catholiques, la situation des intellectuels n'a guère varié depuis les années 70. Ou bien, comme un Jean-Luc Marion, ils défendent un catholicisme d'attestation, mais ils sont condamnés à la confidentialité : insuffisamment critiques, ils n'ont pas de légitimité, dans le débat public, comme intellectuels. Ou bien ils défendent des positions trop critiques dans l'Eglise, mais leur expression de catholiques est considérée comme marginale.

Si des initiatives sont prises pour tenter de restaurer des cercles de *réflexion et des lieux de débat* (comme la relance des Semaines sociales sous la conduite de Jean Gélamur et Jean Boissonnat), leur visibilité médiatique est presque nulle et elles peinent à attirer de jeunes générations. De même, si la presse et l'édition catholiques ne se portent pas si mal, elles cherchent désespérément des auteurs et n'innovent pas. Pour autant, faut-il faire son deuil d'une génération d'intellectuels catholiques qui a *connu* une période de gloire incontestable, mais éphémère ?

Les ponts ne sont pas rompus entre la culture contemporaine et la foi chrétienne. Après une période où les identités (laïque, marxiste, catholique, juive) se forgeaient dans les affrontements, s'affirment aujourd'hui une plus grande curiosité et une vision moins idéologique du christianisme. Des intellectuels agnostiques comme Marcel Gauchet ou Michel Serres, après une Françoise Dolto ou un Alphonse Dupront, puisent de plus en plus dans des matériaux d'inspiration religieuse.

Michel Henry, célèbre phénoménologue, vient de publier au Seuil un livre étonnant sur le Christ (*C'est moi la Vérité, Pour une philosophie du christianisme*). Mais si le cardinal Lustiger doit affirmer, jeudi 14 mars, sous la Coupole, qu'aucun domaine de la culture – le droit, l'art, la philosophie, le cinéma, l'éthique... – n'est étranger à la pertinence de la foi chrétienne, il restera au catholicisme à accomplir le plus grand pas : renouer avec ce qu'il a de meilleur en lui, à savoir sa tradition de liberté, d'écoute et de débat.

Henri Tincq

RECTIFICATIF

L'école de Cherchell

Plusieurs lecteurs nous ont signalé une erreur dans un court article du *Monde* du 8 mars consacré à l'hommage rendu par Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants, aux anciens élèves de l'école militaire de Cherchell. Cette école, ouverte en Algérie en 1942, ne fut pas *« la seule école militaire française durant la deuxième guerre mondiale »*, puisque les écoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, repliées en zone sud, ont fonctionné *jusqu*'en 1942.

Le Monde

ÉDITORIAL

Pour l'exemple...

ANCIEN président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, ancien premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, député et président du conseil général des Landes, est, à ce jour, le plus haut dignitaire politique frappé par la justice pour avoir « couvert », en sa qualité de trésorier du PS à l'époque, des opérations délictueuses de financement de son parti. L'arrêt de la Cour de Rennes, devant laquelle M. Emmanuelli avait interjeté appel, aggrave les peines prononcées en première instance au *point de menacer le député*, privé de droits civiques pendant deux ans, d'une inéligibilité consécutive de quatre ans.

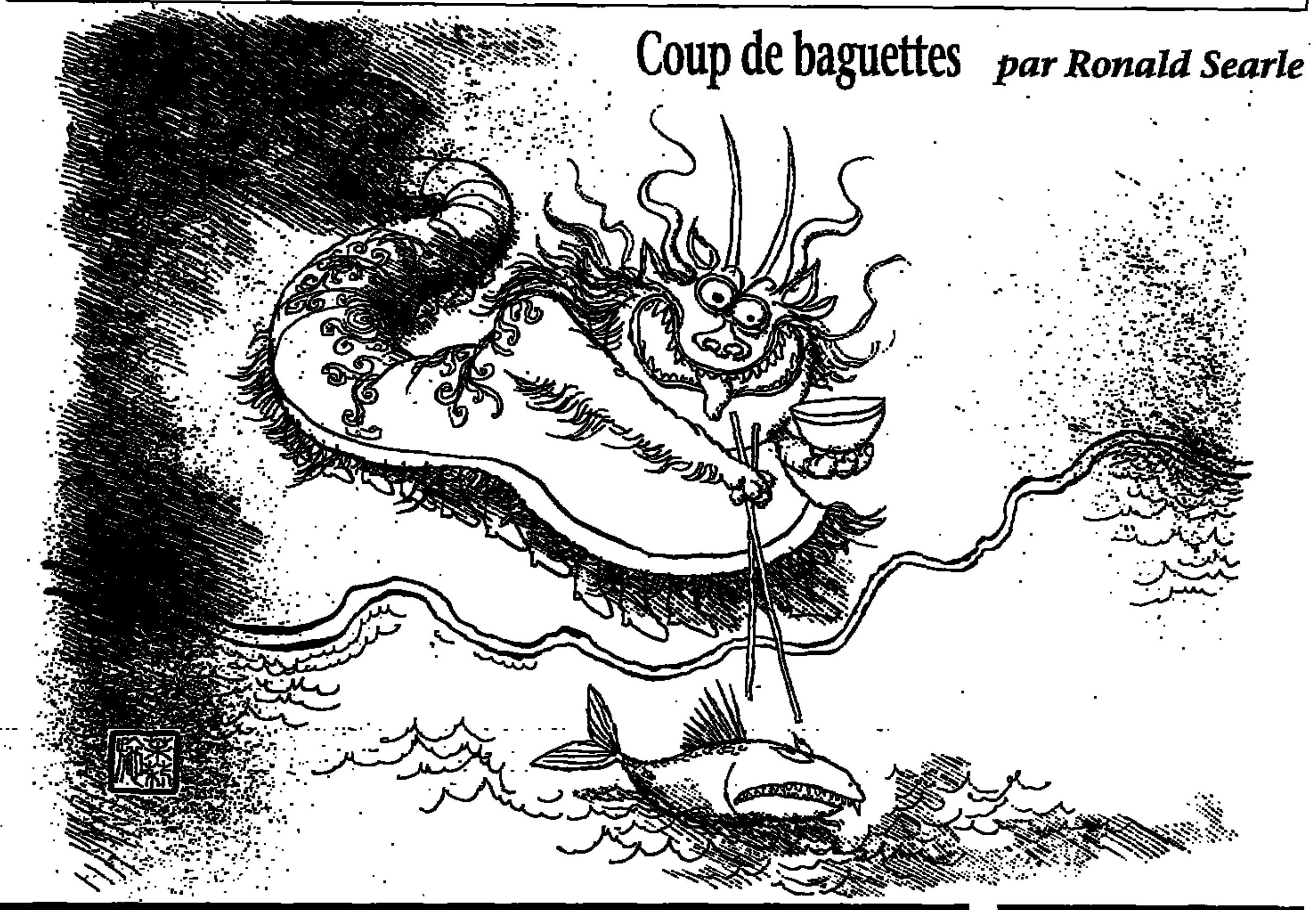
Le député des Landes pourrait se pourvoir en cassation, mais il convient de tirer dès maintenant les leçons de son parcours judiciaire. Mis en examen en 1992 par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, à la suite des investigations menées par le juge Thierry Jean-Pierre dans le circuit de financement occulte du PS *via* le bureau d'études Urba-Gracco, M. Emmanuelli n'a été accusé à aucun moment *d'avoir profité personnellement* de ce système. C'est bien en tant que responsable politique qu'il a été amené à répondre de l'accusation de recel d'abus de biens sociaux, visant les commissions versées par des entreprises à des bureaux *d'études fictifs, pour obtenir* des marchés auprès de municipalités dirigées par le PS.

Mettant en avant sa probité personnelle, recourant à une défense « politique » *en incitant* les autres *dirigeants* et les militants du PS à se solidariser avec lui, M. Emmanuelli n'a cessé de contester la bonne foi des juges à son endroit et d'en appeler, implicitement, à une sorte d'amnistie morale, faute que les socialistes aient osé inclure les parlementaires dans la funeste amnistie légale de 1990 (elle n'avait profité finalement, pour ce qui est des politiques, qu'à Christian Nucci, *ancien ministre* de la coopération, qui ne siégeait plus à l'Assemblée nationale). Les magistrats de Rennes ont manifestement *décidé d'affirmer* leur soutien à M. Van Ruymbeke, qui siège à la chambre d'accusation de leur cour, en infligeant au député des Landes une sanction politique – l'inéligibilité – plus lourde que celle qui était demandée par le parquet.

Leur décision vaut avertissement au moment où la nouvelle période ouverte par l'élection présidentielle de 1995 se caractérise par un ralentissement des enquêtes en cours sur les affaires de financement politique. Alors que celles qui avaient démarré sous la gauche, à la fin des années 80, ont connu ou connaissent leur épilogue judiciaire (affaires Carignon, Noir ou, à présent, Urba-Gracco), les instructions ouvertes durant *la cohabitation, entre 1993 et 1995* et concernant la droite, ont tendance à s'enliser.

Le ministère de la justice se garde, certes, de toute intervention trop voyante – si l'on excepte les « conseils » qu'il avait prodigués au Service centrale de lutte contre la corruption au sujet de l'appartement parisien du premier ministre –, mais les magistrats peinent à trouver les moyens, notamment policiers, nécessaires à leurs investigations. L'arrêt de Rennes sonne comme un encouragement à ne pas se laisser impressionner.

Coup de baguettes *par Ronald Searle*



Dialogue social, les Pâques du pauvre

POUR la quatrième fois en un an, les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) et patronales (CNPF, CGPME, UPA) se retrouvent au sommet, vendredi 15 mars, pour *tenter de redonner du « grain à moudre »* au dialogue social. En écrivant aux dirigeants syndicaux, Jean Gandois, qui a eu dans les derniers jours de nombreux entretiens officieux, s'est gardé de tout ordre du jour précis. Trois mois après la fronde sociale de la fin 1995, le président du CNPF veut seulement *« procéder à un échange de vues sur la situation économique et sociale »* et *« arrêter en commun »* des sujets, comme par exemple l'emploi des jeunes et notamment l'insertion des diplômés.

Cette absence d'ordre du jour formel fait craindre aux syndicats qu'après le sommet de « sortie de crise » du 21 décembre 1995, convoqué par Alain Juppé, que M. Gandois avait qualifié de *« Noël du pauvre »*, ils ne se préparent à des Pâques... du pauvre.

Les partenaires sociaux vont devoir démontrer, face à un gouvernement à l'autorité fragile et dans une situation économique déprimée où le chômage ne cesse de progresser, que l'autonomie du *« pouvoir contractuel »* tient la route. Le défi est d'autant plus rude que la méthode inaugurée il y a un an, à l'initiative d'un président du CNPF fraîchement élu et à la légitimité pleinement reconnue, a fait ses preuves.

Le *28* février 1995, lors de leur premier sommet, les partenaires sociaux s'étaient offert le luxe de faire la leçon à l'Etat. En pleine campagne présidentielle, ils avaient ratifié ensemble un relevé de décisions réaffirmant *« leur volonté d'exercer pleinement leurs responsabilités dans les relations contractuelles et de conforter leur autonomie de négociation »*. Même la CGT, qui cherchait à se réinsérer dans le jeu contractuel, l'avait paraphé. Dans la foulée de cette première, deux autres sommets ont eu lieu, le 14 juin et le 31 octobre. Et surtout cinq accords interprofessionnels ont été signés : le 14 juin *sur le complément d'aide* à l'emploi pour les jeunes, le 26 juillet sur la formation professionnelle, le 6 septembre sur l'institution d'un Fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi – sans intervention de l'Etat –, le 31 octobre sur l'annualisation et la diminution du temps de travail et aussi sur la négociation dans les entreprises dépourvues de représentation syndicale.

RESTE L'EMPLOI

La CGT conteste vivement, comme FO, ce dernier accord, mais elle en a signé deux autres, donnant ainsi des signes tangibles de son ouverture. Les branches ont jusqu'au 30 juin pour mettre en musique l'accord sur le temps de travail. Mais les négociations, engagées dans une soixantaine de branches, piétinent et le gouvernement a agité la menace, en cas de carence contractuelle, d'une loi-cadre. S'il s'y prépare techniquement, il n'a cependant pas encore arrêté politiquement sa décision sur l'opportunité d'user du bâton.

Théoriquement, les syndicats et le patronat ont donc le champ libre pour relancer une mécanique paralysée par le mouvement social. Les deux organisations les plus contestataires et les plus revendicatives fin 1995, la CGT et FO, ont désormais leurs congrès derrière elles. Leurs dirigeants, Louis Viannet et *Marc Blondel*, ont *consolidé* leur autorité, même s'ils l'ont fait au prix d'une radicalisation de leur stratégie. *Mais ils* ont les mains libres pour engager de nouvelles négociations.

A la tête d'une CFDT encore troublée, Nicole Notat ne peut réasseoir sa légitimité que si elle prouve que sa ligne de coopération est aussi gagnante tant avec le patronat qu'avec le gouvernement. Les nouveaux acteurs de 1995 (SUD, la FSU et le groupe des Dix) restent exclus du pré carré contrac*tuel national. Enfin, le patronat* met en relief la faible capacité de mobilisation des syndicats, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) allant jusqu'à parler dans son dernier bulletin *Actualités* de *« décrispation réelle »*.

Pourtant, et paradoxalement, les conditions d'une vraie relance du dialogue social ne semblent guère *réunies. Si l'UIMM* parle aussi, à juste titre, *« des meurtrissures, des attentes... et surtout des problèmes pendants »* de la crise de décembre, ce n'est ni sur la protection sociale, que les partenaires sociaux engagés dans des discussions avec le gouvernement ont mis de côté, ni sur les salaires, qui sont l'affaire des branches et des entreprises, *que le « grain à moudre »* peut être trouvé.

Reste l'emploi, qui est la première préoccupation des Français. Mais cela suppose que, pour les jeunes, de nouvelles idées soient mises en avant sur un sujet déjà largement exploré. Cela suppose aussi que les négociations avancent sur la réduction de la durée du travail que l'UIMM range dans la catégorie des *« utopies »* et des *« illusions lyriques »*.

Alors que, fin janvier, dans une note sur les syndicats, le CNPF souhaitait *« favoriser la constitution d'un pôle réformiste, au-delà des clivages d'appareils »*, au risque d'isoler dangereusement la CGT et FO, M. Gandois doit aussi compter avec le raidissement d'une partie de sa base patronale, peu prompte aux concessions. Il n'a qu'une faible marge de manœuvre pour déjouer le scénario de Pâques des pauvres.

Michel Noblecourt

REVUE DE PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Trop d'Etats ont été, ces dernières années, confrontés au terrorisme. En partageant une expérience douloureusement acquise, ils peuvent s'aider mutuellement à accroître leur degré de prévention *et de détection. Ils peuvent aussi* mettre fin aux activités de financement des activités terroristes (...). Shimon Pérès, le premier ministre israélien, a déclaré hardiment que la terreur subie par Israël *« est menée par un pays, l'Iran »*. Les Etats-Unis ont apparemment approuvé, mais d'autres nations, notamment européennes, n'en sont pas per*suadées. (...) Si les USA et Israël* veulent les convaincre du contraire, il devront apporter des preuves solides et des arguments raisonnés. Les condamnations émotionnelles, même si on peut les comprendre, ne font pas une stratégie.

SÜDDEUTSCHE ZEITUNG

■ *L'important, dans cette ren*contre de la paix au bord de la mer Rouge, est que se sont retrouvés à une même table à Charm el Cheikh des dictateurs et des démocrates, des Israéliens et des Arabes, l'Est et l'Ouest, des musulmans et des juifs pour délivrer un message commun : il n'y a pas d'alternative à la paix. Il y a seulement quelques années, un tel message aurait été impensable. Un vrai progrès a été accompli.

RTL
Philippe Alexandre

■ A première vue, mais les juges sont mieux informés que moi, le train de vie, les signes extérieurs *de richesse de M. Emmanuelli* n'ont pas été améliorés au fil de sa carrière politique, beaucoup moins que ceux de M. Longuet ou de telle ou telle autre personnalité de la majorité (...). Si la justice ne paraît pas toujours être égale pour tous, c'est peut-être le signe tangible de son indépendance.

DISPARITIONS

■ **ELIO FILIPPO ACCROCCA,** poète italien, est mort, lundi 11 mars à Rome, à l'âge de soixante-douze ans. Il était né à Cori, près de Rome, en 1923. Ungaretti avait préfacé son premier recueil, *Portonaccio* (1949), notant dans son style *« une extrême tendresse »* devant la tragédie de la guerre. Le jeune auteur consacra à la Résistance, à laquelle il participa, une thèse universitaire et une anthologie poétique. D'abord élégiaque, son œuvre s'aguerrit progressivement à un formalisme de plus en plus affirmé, inventant les *innestogrammi* – sortes d'incises, d'apartés de l'inconscient, qui brisent la continuité du discours poétique. Dans *Siamo non siamo* (1974), puis *Il superfluo* (1980), il évoque un drame personnel, la disparition soudaine de son fils. Après avoir enseigné et publié de nombreuses études littéraires, il défendit des idéaux européens dans sa propre revue, *Carte d'Europa*.

■ **KRZYSZTOF KIESLOWSKI,** cinéaste polonais, est mort mercredi 13 mars à Varsovie, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de cinquante-quatre ans. *(Lire page 25)*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 13 mars sont publiés :

● **Pharmaciens :** un décret portant statut des pharmaciens exerçant leur activité à temps partiel dans les hôpitaux.

● **Dentistes :** un arrêté portant approbation de la convention nationale provisoire des chirurgiens-dentistes. Cette convention organise les rapports entre les chirurgiens-dentistes et les caisses d'assurance-maladie.

● **Agriculture :** un décret relatif à la loi de modernisation de l'agriculture. Ce texte concerne les départements d'outre-mer.

● **Fonction publique :** un arrêté portant création de la commission d'assimilation des diplômes délivrés dans d'autres Etats de l'Union européenne.

● **Administration :** un avis relatif à la mise en vente, par la Documentation française, du *Répertoire de l'administration française 1996*. (608 pages, 190 francs).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emmanuelle et Florian
WEIL-FLACHAT
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Clara, Taïga,

le 8 mars 1996, à Paris.

Décès

– Geneviève Becquelin,
sa belle-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone BECQUELIN,
née DUBOC,

survenu le 4 mars 1996, à Etaples (Pas-de-Calais), dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils associent à leur deuil la mémoire de son fils unique,

Michel BECQUELIN,

décédé le 7 mai 1995.

26, rue de Staël,
75015 Paris.

– Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Claude GINOCCHIO,

survenu *le 14 février 1996*, à *Paris*.

Il a été incinéré selon sa volonté.

– Shatta Simon,
sa sœur,
Le docteur et Mme Jean-Claude Simon,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Jean-Ariel, Dany Simon
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Raphaël Hirsch
et leurs enfants,
Mme Nicole Hirsch,
Mme Antoinette Sher Simon
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère

Elisabeth HIRSCH BOZSI,

survenu le 11 mars.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mars, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Château de Laversine,
60740 Saint-Maximin.

– En souvenir du sourire de

Louise LANGLOIS,

morte du cancer, à Johannesburg, le 27 février 1996, à l'âge de trente-six ans.

Ses très proches amies à Paris : Sophie *Dalle, Christine Lemoine, Elske Miles,* Fiona McBrearty et les autres.

– Mme Roger Vivien,
née Christiane Lecocq,
a la douleur de faire part du décès de son frère,

Georges-Frédéric LECOCQ,

survenu le 8 mars 1996, dans sa cinquante-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Chemin des courses,
13440 Cabannes.

– Dijon. Pirey. Paris.

Mme Henri Lecoultre,
Michèle, Georges, Vincent Roux,
Alain Lecoultre,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

Henri LECOULTRE,
instituteur retraité,

survenu le 9 mars 1996, à Dijon.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 13 mars.

– *Les familles Matthey,*
Tkacz, Marchesi-Grandi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert MATTHEY,
née Fanny BOURGEOIS,

survenu en son domicile, à Neuilly-Plaisance (93), le 9 mars 1996.

– Danièle Nyst
a la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jacques-Louis NYST,

le 12 mars 1996.



Françoise MIALLOT-PERRAUT

a été *incinérée* le 12 mars 1996.

Elle désirait que le personnel du Centre Eugène-Marquis de Rennes soit remercié pour la lucidité et la dignité préservées jusqu'au dernier instant.

Elle désirait que vos témoignages d'amitié soient des dons directs à M. le trésorier du Centre Eugène-Marquis, 35062 Rennes Cedex, CCP Rennes 5833 M.

Son époux,
Sa famille.

– L'Association « Les enfants de Béja »

a l'immense peine de faire part de la disparition de son président-fondateur et ami,

Jacques PORTUGAIS,

survenue le dimanche 10 mars 1996.

Elle participe à la douleur de sa famille.

Le Frère Pie R. RÉGAMEY, o.p.,

est entré dans la paix du Seigneur, le 12 mars 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, la soixante-septième de sa profession dominicaine, la soixante-deuxième de son ordination presbytérale.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, le vendredi 15 mars, à 15 heures.

De la part du
Frère éric de Clermont Tonnerre, Prieur provincial, du Prieur et des Frères du couvent Saint-Jacques.

Pie R. Régamey fut avec M.-Alain Couturier, o.p., un des pionniers de l'ouverture de l'Église à l'art moderne.

– Serge-Eric Woloch,
Madeleine et Jean Kahn,
ses enfants,
Annie et Joachim Riedl,
ses petits-enfants,
Sharon,
son arrière-petite-fille,
Della Sontag-Bergman,
sa sœur,
Les familles Woloch, Sontag, Brettler,
Et le personnel de R. Woloch Rose Idée,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rosa WOLOCH.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mars 1996, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un registre de condoléances sera ouvert à Bagneux.

Platon VALASKAKIS 1909-1996,

Mme Rhéa Amelon,
sa fille,
Son Excellence l'Ambassadeur du Canada auprès de l'OCDE, Kimon Valaskakis,
son fils, et Mme Iris Valaskakis,
Mme Héllé Perdicaris,
sa sœur,
Mme Iro Tembeck,
sa fille, et Me Jean Trudel,
Mme Jocelyne Amelon-Dintilhac,
sa petite-fille, et M. Franck Dintilhac,
MM. Paris, Ion et Andrew Valaskakis,
ses petits-fils,
Mlle Tamar Tembeck,
sa petite-fille,
M. et Mme Zabban
et leurs enfants,
ses neveux,
Mme Marcelle Amelon,
ont le regret d'annoncer le décès de

Me Platon VALASKAKIS,
avocat à la Cour de cassation du Caire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile parisien, le 2 mars 1996.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Louppy-sur-Loison (Meuse).

55, rue Vasco-de-Gama,
75015 Paris.
26, avenue Foch,
75016 Paris,

Remerciements

– Mme Patrick Aimedieu,
Patrick et Sandrine,
M. et Mme Pierre Aimedieu,
Ainsi que toute la famille,

vous remercient du fond du cœur pour les preuves de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par un message, des fleurs, votre présence, vos pensées, vos prières, lors du décès de

M. Patrick AIMEDIEU.

Anniversaires de décès

– Le 15 mars 1994

Joseph BARRY.

Que ceux qui l'aiment et connaissent son œuvre y pensent.

– Il y a quatre ans disparaissait

Arlette
LÉVY-ZLOTOWSKI,
professeur agrégée de l'Université,
présidente-fondatrice
de Judaïques-FM.

La commémoration aura lieu dimanche 17 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– Jacqueline,
son épouse,
Jean-Michel,
son fils,
Et Esther, sa petite-fille,
rappellent qu'il y a vingt ans

Joseph ROSENFELD

nous quittait.

A sa mémoire, ils associent les membres de leur famille de Lublin (Pologne) et de Paris, exterminés à Maïdanek et à Auschwitz.

Colloques

● Le colloque annuel de l'Association des amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons, se tiendra à l'hôtel Campanile de la porte de Bagnolet, 28, avenue du Général-de-Gaulle, 93170 Bagnolet, le 15 et 16 mars 1996.

● Le 15 mars, jour anniversaire, un hommage solennel sera rendu aux six inspecteurs de l'Education nationale assassinés dans l'exercice de leurs fonctions par un commando de l'OAS à Alger, le 15 mars 1962 : Max Marchand, inspecteur d'académie, chef du service des centres sociaux-éducatifs d'Algérie ; son adjoint, l'écrivain Mouloud Feraoun ; Marcel Basset ; Robert Eymard ; Ali Hammoutène ; Salah Ould Aoudia.

● Le 16 mars, plusieurs historiens et sociologues interviendront sur le thème : « Immigration - Intégration - Citoyenneté », avec la participation de Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme.

Le colloque se terminera par la présentation des ouvrages d'une vingtaine d'auteurs, membres de l'Association, dont : « Un enlèvement en Kabylie - 13 septembre 1956 », par le docteur Jean-Philippe Aoudia, fils de l'une des victimes du 15 mars 1962.

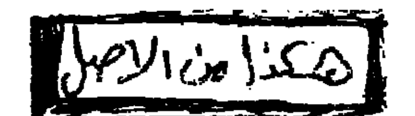
Michel Lambart, vice-président, BP 90, 91703 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Communications diverses

– Maison de l'Hébreu, XV/XX : 47-97-30-22. Stages-express individuels de conversation, lecture, grammaire. Lisez le biblique en une leçon, maîtrisez ses structures en dix !... Spécialiste Bar-Mitsva.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.





BANQUE-ASSURANCE

L'UAP, numéro un de l'assurance en France, va annoncer pour la première fois de son histoire des pertes, de l'ordre de 2 milliards de francs en 1995. Les résultats de l'assureur seront définitivement arrêtés le 25 mars. ● EN DÉPIT de cette perte, l'UAP a renoncé au grand « nettoyage » souhaité par les analystes et la Bourse, afin de permettre à la BNP d'annoncer une progression de 7,7 % de son bénéfice, à 1,78 milliard de francs. ● LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, qui affiche un bénéfice net stable de 3,8 milliards de francs, compte parmi les banques françaises les mieux gérées. Mais sa rentabilité reste moyenne face aux banques étrangères. ● LES AGF ont pu annoncer un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,082 milliard de francs, en hausse de 23 %, mais souffrent toujours des difficultés de filiales à l'étranger et des activités bancaires.

De mauvais résultats confirment la crise des groupes financiers

L'UAP annonce des pertes historiques de 2 milliards de francs. La BNP, la Société générale et les AGF affichent des bénéfices médiocres par rapport à leurs concurrents étrangers. Une restructuration de la branche est devenue urgente

« ILS NE MOURAIENT PAS tous mais tous étaient frappés. » Les groupes financiers français sont malades. Les banques et les compagnies d'assurances éprouvent les pires difficultés à s'adapter à un environnement totalement transformé en l'espace de quelques années. La concurrence toujours plus forte, la désintermédiation financière qui donne aux grandes entreprises un accès direct aux marchés et la déréglementation qui a rendu planétaires les marchés de capitaux, rendent plus que jamais nécessaire une recomposition du paysage, maintes fois annoncée.

La faiblesse de ses services financiers devient un des handicaps majeurs de l'économie française. Non seulement les conditions de financement des entreprises et des particuliers sont rendues difficiles, comme s'en plaignait il y a quelques jours le président de la République à Singapour, mais la gestion de l'épargne nationale risque d'être captée par des groupes étrangers. Affaiblies par des marges trop faibles, par une crise de l'immobilier à rallonge, par des erreurs stratégiques et des acquisitions effectuées souvent au prix fort, les banquiers et assureurs n'auront bientôt plus les moyens d'avoir des ambitions internationales. Aucune des cinq grandes banques d'affaires anglaises passées au cours des derniers mois sous contrôle étranger n'a été rachetée, faute de moyens, par un groupe bancaire français.

L'ANNÉE 1996 SERA DIFFICILE

Les années se suivent et se ressemblent pour les groupes financiers qui, à quelques exceptions près, affichent une rentabilité médiocre, bien loin des standards internationaux. L'agence de notation financière Standard and Poor's prévoit encore une année 1996 difficile.

Après Paribas qui a annoncé le 29 février un déficit de 4 milliards de francs, l'UAP, le premier assureur de l'Hexagone, vient également de révéler une perte historique de 2 milliards de francs l'an dernier. Le redressement du Crédit lyonnais s'avère pour sa part encore plus difficile que prévu en dépit de la mise en place par l'Etat d'un plan de sauvetage d'une ampleur record, contesté par ses concurrents.

Le Crédit lyonnais n'est d'ailleurs pas au bout de ses peines puisqu'il est à nouveau engagé dans une partie de bras de fer avec le Trésor pour l'arrêté de ses comptes 1995. Les dirigeants du Lyonnais voudraient afficher à nouveau un déficit de plusieurs centaines de millions de francs afin de réaliser des provisions supplémentaires. Bercy ne veut pas en entendre parler. L'établissement avait perdu 12 milliards de francs en 1994 et son avenir est toujours en suspens.

Son adversaire, la Société générale, considérée unanimement comme une des banques françaises les mieux gérées et qui de l'avis de son président Marc Viénot *« s'en tire pas trop mal »*, a vu ses résultats stagner l'an dernier au niveau certes respectable de 3,8 milliards de francs de bénéfices. Mais sa rentabilité de moins de 8 % par rapport à ses fonds propres reste très moyenne en comparaison des établissements américains, britanniques, suisses, allemands ou néerlandais.

Quant à la BNP, si elle affiche une progression de ses bénéfices de 7,7 % à 1,78 milliard de francs, elle le doit avant tout à la retenue de l'UAP qui en dépit d'une perte historique a pourtant renoncé au grand nettoyage de ses comptes jugé nécessaire par les analystes et la Bourse. Le système bien français des participations croisées démontre à cette occasion ses effets pervers : les intérêts de la BNP et de l'UAP sont clairement contradictoires.

La balle est maintenant dans le camp des pouvoirs publics. La France est ainsi faite que l'impulsion d'un restructuration en profondeur du système financier ne peut venir, comme pour les industries d'armement, que de l'Etat. Le temps presse.

Eric Leser et Babette Stern

La BNP sauve la face

AUCUN DIFFÉREND n'a eu lieu avec l'UAP sur la dépréciation de sa participation dans la BNP, affirme-t-on au siège de la banque dirigée par Michel Pébereau : « L'UAP nous a prévenus de ses perspectives de résultat. Nous les avons pris nous-mêmes en compte ». Cette précision apportée, alors que les interrogations se multipliaient sur l'impact d'une telle mesure sur la banque, M. Pébereau a pu annoncer, jeudi matin, un résultat net consolidé en progression de 7,7 %, à 1,784 milliard de francs.

RECUL DES PROVISIONS

Trois ans après son arrivée boulevard des Italiens, le patron de la BNP apparaît pourtant dans une situation délicate. La gestion du CCF, qu'il a dirigé avec succès pendant sept ans, n'a rien à voir avec celle d'un gros paquebot comme la BNP. Lourdeur des structures, effectifs trop nombreux, manque de lisibilité dans la stratégie, la *« première banque des PME »*, comme se plaît à le revendiquer Michel Pébereau, est sur cette activité en première ligne, même si les provisions sur le réseau France ont baissé de 8,8 %, à 3,5 milliards de francs.

Le fait d'armes le plus médiatisé, réalisé par Michel Pébereau en 1995, est l'immobilisation de 2,5 milliards de francs dans Suez dont il a acquis 5 % en début d'année. Depuis, les cours de Suez ont baissé d'environ 20 %. Un *« pur investissement »* si l'on s'en tient à la version officielle du président de la BNP. Si l'on retient la version *« stratégique »* du mouvement de la BNP, le bilan est encore plus sombre, puisque la banque est coincée dans Suez, a refusé de siéger au conseil d'administration et n'a donc aucun poids dans les décisions, et n'a plus l'espoir de mettre la main sur Indosuez. Gérard Mestrallet, le patron de Suez, a mis un point final aux rumeurs et va recapitaliser la banque après l'avoir allégée de ses actifs immobiliers.

La tâche est donc particulièrement difficile pour la BNP. Comme son confrère Marc Viénot, Michel Pébereau dénonce les distorsions de concurrence qui affectent profondément le marché bancaire français. Le résultat brut d'exploitation est en recul de 8,6 %, à 9,5 milliards de francs, par rapport à 1994. Le produit net bancaire est en baisse de 4,1 %, une contraction enregistrée pour l'essentiel au cours des premiers mois de l'année. Au second semestre, il progresse de 5,7 %.

Pour l'état-major de la banque, la politique rigoureuse mise en œuvre par l'ensemble de l'entreprise porte ses fruits : les frais de gestion, qui progressaient plus rapidement que l'inflation jusqu'en 1993, ont baissé en francs courants, pour la deuxième année consécutive. En dépit d'un réexamen des dossiers douteux en France et contentieux anciens, qui a conduit à porter le taux de couverture des risques spécifiques du groupe de 54 % à 59 % en 1994 et 63 % en 1995, la dotation aux provisions est en baisse en 1995. Le résultat courant du groupe, après couverture des frais de gestion et des risques avoisine 4 milliards de francs, en progression de 31,5 %. Cette amélioration ne se retrouve pas au niveau du bénéfice net, déplore la banque.

La BNP a été confrontée aux difficultés de son partenaire, l'UAP, qui dégage une perte exceptionnelle en 1995. Positive de 108 millions de francs en 1994, la contribution de l'assureur dans le résultat net est négative de 481 millions de francs en 1995.

Ba. S.

Performances étales pour les banques

en milliards de francs	BNP 1995	BNP 1994	BNP % d'évol. 95/94	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 1995	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 1994	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE % d'évol. 95/94
[illegible]	37,7	39,3	- 4,1 %	39,4	38,9	+ 1,1 %
[illegible]	9,5	10,4	- 8,6 %	10,2	10,8	- 5,9 %
[illegible]	5,5	7,3	- 24,6 %	4,8	5	- 5,3 %
[illegible]	1,7	1,6	+ 7,7 %	3,81	3,84	- 0,8 %

La Société générale, au pays des aveugles...

« ON S'EN TIRE PLUTÔT PAS MAL. » En une phrase, Marc Viénot a résumé son année 1995 qui s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile pour les banques. En affichant un bénéfice net stable de 3,8 milliards de francs, qu'il qualifie d'*« honorable et méritoire »*, le patron de la Société générale se distingue une fois de plus de ses concurrents français, malgré des distorsions de concurrence qu'il n'a pas manqué de dénoncer. *« Les monopoles ont été maintenus, aucun allègement n'est intervenu sur le plan réglementaire »*, a-t-il souligné, lors d'une conférence de presse qui a suivi le conseil d'administration du 13 mars.

La Société générale, considérée jusqu'à présent comme la banque la mieux gérée en France, est tout de même sur le fil du rasoir. Et si ses performances sont nettement supérieures au secteur bancaire *« local »* français, elles restent en retrait sur les banques anglo-saxonnes.

La banque a souffert d'une fragilité de la demande de crédit. L'activité de marché (courtage sur valeurs mobilières et futures) a été pénalisée par la réduction des volumes d'activités et des pertes de plusieurs centaines de millions de francs à New York. Les provisions ont reculé légèrement de 5,3 %, à 4,824 milliards de francs. Mais la charge du risque immobilier reste élevée. La banque a passé 1,9 milliard de francs de provisions sur l'immobilier en 1995, contre 2,2 milliards en 1994. Au total, la crise de l'immobilier aura coûté 9 milliards de francs à la banque entre 1992 et 1995. Pour M. Viénot, ces efforts de provisionnement le mettent à l'abri de toute dégradation ultérieure du marché immobilier.

C'est sur le dossier du Crédit lyonnais que le patron de la Générale a dû s'exprimer le plus longuement. D'ailleurs, avait-il fait remarquer, en égrenant les chiffres de sa banque en 1995, *« quand je ne parle plus du Crédit lyonnais, plus personne ne m'écoute »*. La Société générale a déposé, *in extremis* auprès de la Cour de Luxembourg, un recours contre le plan de sauvetage de la banque publique. Son conseil d'administration, à qui cette démarche a été soumise, l'a suivi à l'unanimité. L'objectif de la Société générale n'est pas tant de faire annuler ce plan que de faire respecter son application. Marc Viénot craint en effet qu'au fil du temps les contraintes imposées au Crédit lyonnais ne se délitent.

Quant à une éventuelle reprise du groupe bancaire CIC, le patron de la Générale s'en est tenu à son discours officiel : il *« regardera »*, tout en précisant, qu'au prix demandé par le GAN, actionnaire du CIC, *« ça ne nous touche même pas »* la société. A moitié prix, qui sait, il se laisserait bien tenter. Une façon comme une autre de préparer une future négociation.

Ba. S.

L'UAP enregistre des pertes historiques

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, l'UAP, le numéro un de l'assurance en France, va annoncer, pour l'année 1995, des pertes de l'ordre de 2 milliards de francs. Les résultats de l'assureur seront définitivement arrêtés le 25 mars, mais un communiqué a été publié, mercredi 13 mars, afin d'éviter les mouvements en Bourse après l'annonce, jeudi 14 mars, des comptes de la BNP, premier actionnaire de l'UAP avec 17 % de son capital.

Les pertes de l'UAP sont directement liées à la réalisation de 4,5 milliards de francs de provisions exceptionnelles, dont 2,9 milliards sur les créances et actifs immobiliers de la banque Worms désormais repris par l'UAP, sa maison mère. *« Le conseil d'administration a également constaté que les médiocres performances des marchés des actions et de l'immobilier en France font peser sur les sociétés d'exploitation françaises, et tout particulièrement sur UAP-Vie, de fortes contraintes qui affectent leur rentabilité »*, indique l'assureur. Pour permettre à ces sociétés d'adapter leur portefeuille, la compagnie a réalisé une provision de 1,3 milliard de francs, à laquelle il faut ajouter 300 millions pour des raisons diverses.

L'UAP a pourtant renoncé au « nettoyage » souhaité par les analystes et la Bourse. L'action UAP se traîne autour de 110 francs, à ses plus bas niveaux historiques. La compagnie avait été privatisée, en avril 1994, au prix de 152 francs par titre. Le discours tenu par Jacques Friedmann, depuis son arrivée le 15 novembre 1993 à la tête de l'UAP, passe de plus en plus en mal auprès des investisseurs. Le président de la compagnie promet de *« retrouver dès 1996 un résultat largement positif »*. Mais en s'exonérant d'une véritable remise à plat de ses comptes, à l'image d'Alcatel, de la Générale des eaux, de Paribas ou de Suez, quatre entreprises dont M. Friedmann est administrateur, il compromet pour longtemps la rentabilité de la compagnie.

L'UAP paye aujourd'hui le coût exorbitant de son expansion internationale, de performances commerciales médiocres et de lourdes erreurs de gestion, notamment celles de la banque Worms, qui a perdu 10 milliards de francs en cinq ans dans l'immobilier. Dans une étude publiée en février, la banque américaine Salomon Brothers conseille de vendre les actions UAP et souligne que *« la valeur estimée des actifs de la compagnie doit être réduite »*.

LE COÛT DE L'EXPANSION

En effet, si, dans l'immobilier, une partie du chemin a été fait en 1995, l'assureur n'a pas décidé de réduire le poids considérable des 23 milliards de francs de « survaleurs » (dont 17 milliards à amortir) résultant de l'acquisition, pour 44 milliards de francs, entre 1987 et 1995, de groupes d'assurances en Europe. Il existe un écart entre la valeur comptable des compagnies achetées à l'étranger (Colonia en Allemagne, Sun Life et Provincial au Royaume-Uni et Royale Belge) et leur prix d'achat. La compagnie peut l'amortir sur une longue durée (vingt ans), au risque de peser longtemps sur sa rentabilité, ou une fois pour toutes. Elle a apparemment choisi la première solution.

Mais l'UAP n'est pas libre de son destin. Les participations croisées l'en empêchent. La BNP, principal actionnaire de l'UAP (l'UAP est également le principal actionnaire de la BNP), serait directement touchée par un nettoyage radical du bilan de la compagnie et aurait dû également afficher des pertes.

E. L.

Les AGF sont prêtes pour la privatisation

LE PRÉSIDENT des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, avait pris la précaution de procéder à un grand nettoyage de ses comptes, au premier semestre 1995, en provisionnant plus de 11 milliards de francs, dont la majeure partie a été imputée sur les fonds propres de la compagnie. Les AGF figurent en tête de la liste des privatisables pour cette année. Les efforts supplémentaires pour déprécier certaines de ses participations, dont Pechiney, n'ont donc eu qu'un impact limité sur ses résultats annuels. La compagnie a ainsi pu annoncer, jeudi 14 mars, un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,082 milliard de francs, en hausse de 23 %.

Les activités d'assurance sont plutôt bien orientées. L'année 1995 a vu le redressement des activités d'assurance-dommages, grâce à une baisse de la sinistralité, dont la contribution au résultat net courant de l'assureur passe de moins 122 millions de francs à plus 402 millions. L'assurance-crédit est en expansion, l'assurance-vie se développe et la réassurance n'a pas connu de gros sinistres en 1995. Ce tableau idyllique est assombri par la situation de certaines filiales à l'étranger et par celle des activités bancaires.

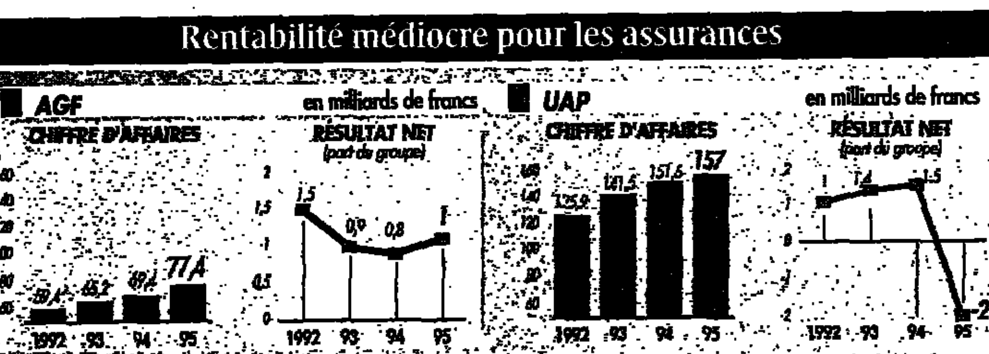
Même si les pertes se réduisent au fil des ans, le tribut international est encore lourd. L'Espagne coûte aux AGF 140 millions de francs (contre 235 millions en 1994) et le Canada est en perte de 9 millions (contre 59 millions en 1994). Quant à la Banque du Phénix et au Comptoir des entrepreneurs, ils sont toujours les boulets de l'assureur. Les activités de la banque du Phénix ont été réduites de 10 milliards d'encours à 2,8 milliards, au terme d'une restructuration drastique. Il n'empêche que les AGF devront encore traîner quelque temps le poids de leurs crédits à moyen terme. Leurs pertes s'élèvent encore à 68 millions (contre 154 millions en 1994).

Le dossier du Comptoir, lui, n'en finit pas d'être en souffrance. La deuxième opération de défaisance qui porte sur plus de 7 milliards de francs de créances immobilières n'est toujours pas totalement bouclée. La structure créée pour gérer ce portefeuille attend toujours un président, après la démission de Pierre-Yves Cossé qui n'est resté que quelques semaines. Ce n'est qu'après sa nomination, attendue pour la fin de la semaine, que les AGF pourront recevoir les 4,5 milliards de francs promis par l'Etat, en échange de sa montée en puissance dans le capital du Comptoir. Celui-ci a réduit ses pertes en 1995. Elles s'élèvent tout de même à 472 millions.

Antoine Jeancourt-Galignani considère pourtant avoir réglé la majeure partie de ses problèmes. Il reste cependant prudent compte tenu de l'incertitude du marché boursier français. *« Si le CAC ne remonte pas, la vie sera plus difficile. Je gère donc mes plus-values avec prudence »*, dit-il. De fait, les AGF ont limité la réalisation de leurs plus-values à 2,8 milliards de francs. *« Le résultat de 1,1 milliard me convenait parfaitement »*, ajoute-t-il.

Ba. S.

Rentabilité médiocre pour les assurances



Le fabricant américain des cigarettes Chesterfield accepte d'indemniser les ligues anti-tabac

Une prise de contrôle de RJR Nabisco se profile derrière ce compromis

Liggett, fabricant américain des cigarettes Chesterfield et Eve, accepte de verser 5 % de ses profits pendant vingt-cinq ans aux ligues anti-tabac. Les victimes se plaignent des méfaits de la nicotine et l'assimilent à une drogue. Les concurrents de Liggett dénoncent derrière cette manœuvre une tentative de s'entendre avec les ligues anti-tabac pour prendre le contrôle de RJR Nabisco.

À WALL STREET, mercredi 13 mars, le Standard and Poor Index Tobbacco, indice qui mesure les performances boursières des valeurs du tabac, a plongé de 3,9 %. Pour la première fois dans l'histoire de l'industrie américaine du tabac, qui dépense plus de 600 millions de dollars par an (3 milliards de francs) en frais de justice et n'a jamais perdu un procès, une brèche vient de s'ouvrir. A l'ouverture de la séance, le petit fabricant américain de cigarettes Liggett, connu pour ses marques Chesterfield et Eve, avait annoncé être parvenu, à la Nouvelle-Orléans, à un règlement négocié dans le procès Castano intenté par des victimes du tabac. Le cigarettier s'engage à verser jusqu'à 5 % de son bénéfice imposable annuel pendant 25 ans (avec un maximum de 50 millions de dollars par an) aux plaignants qui acceptent l'accord. Les sommes collectées seront utilisées pour financer des campagnes anti-tabac.

Cette décision inédite, prise en Louisiane, pourrait s'étendre à cinq autres États : la Floride, le Massachusetts, le Minnesota, le Mississippi et la Virginie occidentale. Les fabricants y sont poursuivis par les ligues anti-tabac qui leur demandent de prendre en charge une partie des frais médicaux occasionnés par la nicotine. Si le compromis était étendu à tous les autres fabricants de tabac américains, les sommes prélevées en vingt-cinq ans dépasseraient 25 milliards de dollars (125 milliards de francs).

Face à la dépréciation immédiate de leur titre en Bourse – 4 % pour Philip Morris, père du célèbre cowboy Marlboro, et près de 1 % pour le conglomérat britannique BAT (Lucky Strike, Kool Raleigh) –, les deux géants mondiaux du secteur ont contre-attaqué violemment, dénonçant une manœuvre du financier Bennet LeBow, patron de Ligget pour prendre le contrôle du numéro trois, RJR Reynolds.

Chacun de son côté a annoncé qu'il continuerait à se *« défendre farouchement dans le cadre des actions judiciaires »* intentés contre eux, malgré ce compromis. Philip Morris se dit *« confiant dans la force de ses arguments juridiques »* et continue à rejeter tout droit de regard de l'Agence américaine de l'alimentation et des médicaments (FDA) sur l'industrie du tabac.

« UNE RUSE »

De plus, pour les dirigeants de Brown and Williamson, filiale de BAT, *« il est peu probable que l'accord soit jamais appliqué »*, car il n'entre en vigueur que si les fabricants de cigarettes perdent les actions judiciaires en cours, ce qui, selon eux, n'arrivera pas. Le compromis *« est une décision (...) prise dans le cadre de la bataille pour la prise de contrôle de RJR Nabisco »*. Même tonalité pour Philip Morris, prêt à *« suspecter que tout règlement de ce genre soit une ruse de Bennet LeBow »*.

Associé au raider Carl Icahn, Bennett Le Bow a pris 5,8 % du groupe RJR Nabisco qui est présent dans l'agro-alimentaire et dans le tabac (Winston, Salem et Camel) et il tente de le scinder en deux (*Le Monde* du 28 février), séparant la branche alimentaire peu rentable de la division tabac. Voilà un mois, il ralliait à sa thèse plus de la moitié des actionnaires du groupe. La direction, après avoir accepté ce principe, a affirmé qu'il n'est pas possible dans l'immédiat de réaliser une telle opération. Cependant, lors de l'assemblée du 17 avril, M. Le Bow pourrait renverser la direction et réaliser ces projets. Liggett fusionnerait alors avec RJR.

Ce point de vue semblait partagé par les boursiers : l'action Brook Group a progressé à Wall Street mercredi. Cependant, la manœuvre est risquée, car il est difficile pour un financier reconnaissant les dangers de la dépendance du tabac d'étendre son empire dans le secteur. De plus, le règlement amiable du procès Castano, qui a mobilisé pendant des années pas moins de 60 cabinets d'avocats, devrait redonner courage aux lobbies anti-tabac. Et la rentabilité de ce secteur si chère à M. LeBow pourrait s'effriter.

Dominique Gallois

Les transports du futur privilégient l'automobile

LE NOUVEAU PROGRAMME de recherche dans les transports terrestres 1996-2000 devait être présenté, jeudi 14 mars, en conseil des ministres, par François d'Aubert, ministre de la recherche et par les trois autres ministres qui participent à son financement (transport, industrie et environnement). Il représente un investissement total de 7,32 milliards de francs, dont 2,125 milliards de francs financés par l'Etat et le reste par les industriels du secteur.

Ces sommes avoisinent celles du précédent programme (respectivement 7,8 et 2,4 milliards de francs), dépensées entre 1990 et 1994.

SORTIR DES PROJETS PHARAONIQUES

« D'ici cinq ans, des matériels moins polluants, plus sobres, plus silencieux et mieux adaptés à la demande doivent arriver sur le marché », déclare Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Il se félicite de *« sortir enfin des grands projets pharaoniques du type TGV pour s'orienter vers l'amélioration des transports régionaux »*.

Néanmoins, l'automobile conserve le poste le mieux doté avec 19 % des crédits. Didier Lombard, directeur général de la stratégie industrielle au ministère de l'industrie, indique que le programme *« doit élaborer la voiture de l'an 2005 pour qu'elle se différencie de la concurrence extra-européenne »*. En revanche, les transports guidés, auxquels appartient le TGV, ne représentent que 11 % du budget total.

Les transports urbains et suburbains n'obtiennent, quant à eux, que 4 % des fonds, soit moins que la « route intelligente » (6,8 %). De même, le transport des marchandises ne recueille que 5,5 % des crédits. Le fameux transport intermodal combinant ferroviaire, routier, fluvial et maritime, maltraité par le précédent programme, se trouve renvoyé au stade de l'élaboration d'un cahier des charges.

Le gouvernement a tenté d'éviter les ornières dans lesquelles le plan précédent était tombé : manque d'actions incitatives, éparpillement, gestion défectueuse. Mais le nouveau programme reste dispersé et n'affiche pas de priorités très marquées malgré son penchant prononcé pour l'automobile. Le TGV, qui avait drainé une part très importante des précédentes aides publiques, se trouve mis à l'écart.

Michel Alberganti

AVIS FINANCIERS

Groupe Saint Louis

Résultat 1995

Bonne résistance du résultat malgré une conjoncture papetière devenue difficile
Le résultat net courant s'établit à 947 MF contre 940 MF en 1994

Le Conseil d'Administration de Saint Louis, réuni le 12 mars 1996, sous la Présidence de Monsieur Daniel Melin, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1995 :

Chiffres clés

(millions de francs)	1995	1994	1993
Chiffre d'affaires	35.263	33.571	34.165
Résultat net courant			
Total	1.630	1.702	1.061
Part du Groupe	947	940	687
Résultat net part du Groupe après éléments exceptionnels	573 (2)	1.465 (1)	717

(1) dont 700 MF de plus-value nette exceptionnelle (Panzalim)
(2) dont 316 MF de provision pour restructuration (Arjo Wiggins Appleton)

Résultat net courant part du Groupe, par activité :

(millions de francs)	1995	1994	1993
Papier	468	516	284
Agro-alimentaire			
Sucre	542	525	500
Plats cuisinés	99	95	95
Champignons	19	10	(38)
Frais financiers nets sur obligations et autres	(181)	(206)	(154)
Total	947	940	687

Chiffre d'affaires

Il augmente de 10.6 % en 1995, en excluant l'activité "plats cuisinés" qui n'est plus consolidée depuis le 1er juillet 1994.

Résultat net courant part du Groupe

Il est en légère progression, malgré un environnement particulièrement difficile dans le secteur papetier depuis le deuxième semestre 1995, compensé par les bons résultats des activités agro-alimentaires.

Résultat net

Il prend en compte un résultat net exceptionnel part du Groupe négatif de 286 MF constitué principalement par la provision pour restructuration des activités papetières (316 MF pour la part de Saint Louis). En 1994, la création de Panzalim avait dégagé une plus-value nette exceptionnelle de 700 MF.

Prochains rendez-vous :

Assemblée Générale Annuelle
12 juin 1996

Résultats semestriels
12 septembre 1996

Dans le **secteur papier**, après un premier semestre satisfaisant, le résultat d'*Arjo Wiggins Appleton* a été fortement marqué par une dégradation de l'activité "production" en Europe. En revanche, la Distribution a amélioré ses performances grâce à une bonne maîtrise des coûts. *Appleton* a continué à profiter de la croissance économique aux Etats-Unis et *Soporcel* a enregistré de bons résultats.

Le résultat du **secteur agro-alimentaire** continue à progresser. *Générale Sucrière*, numéro deux de l'industrie sucrière française, commercialise plus d'un million de tonnes de sucre. Ses résultats la placent parmi les sociétés sucrières les plus performantes d'Europe. La bonne campagne sucrière, ainsi que la poursuite des efforts d'amélioration de la productivité, lui ont permis d'améliorer à nouveau son résultat en 1995.

Le redressement de *Royal Champignon* est confirmé, malgré un contexte concurrentiel beaucoup plus difficile à partir du second semestre 1995.

Enfin, la contribution de *Panzalim* aux résultats du Groupe continue de progresser, confirmant le bien-fondé de la constitution de cette société en 1994 avec *Danone*.

Perspectives 1996 :

– Papier :

Dans ce secteur, les conditions de marché difficiles qui ont caractérisé le dernier trimestre 1995 se poursuivent au début de 1996. Mais, étant très peu intégré en pâte à papier, *Arjo Wiggins Appleton* devrait bénéficier de la chute actuelle du prix de cette matière première à la condition que la demande de papier se redresse suffisamment. Par ailleurs, les acquisitions faites en 1995 et notamment dans la Distribution, ainsi que le programme de restructuration européen, permettront à *Arjo Wiggins Appleton* de renouer avec la croissance à moyen terme.

– Agro-alimentaire :

– La campagne sucrière 1995/1996 s'est déroulée dans de bonnes conditions et *Générale Sucrière* devrait donc connaître à nouveau une année très satisfaisante.

– Dans le secteur du champignon, le niveau élevé des stocks en début d'année et la concurrence étrangère très vive risquent de peser sur les résultats.

Dividende : il sera proposé à la prochaine assemblée générale du *12 juin 1996 le maintien du dividende* à 38 francs par action au titre de 1995, soit un revenu global de 57 francs, compte tenu de l'avoir fiscal. Le dividende sera mis en paiement le 19 juin 1996.

GROUPE SAINT LOUIS
Notre métier, c'est l'industrie

Les syndicats du textile plaident pour la réduction du temps de travail

DIX JOURS après l'annonce par Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, de mesures gouvernementales en faveur du textile (*Le Monde* du 5 mars), quatre fédérations syndicales sur cinq (CGT, CFDT, CFTC et CGC) ont tenu le mercredi 13 mars une conférence de presse commune pour faire entendre leurs voix dans le *« donnant-donnant »* entre l'Etat et les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure.

Si ces fédérations ne s'opposent pas à une baisse des charges sur les bas salaires, elles estiment qu'elles ne doivent pas être accordées sans contrepartie en faveur des salariés.

Déplorant une progression très rapide du temps partiel imposé, les quatre syndicats s'opposent à une telle pratique et revendiquent une *« réduction du temps de travail sans perte de salaire »*. Selon ces fédérations, *« une première étape allant à 35 heures sans perte de salaire est possible (...). L'objectif étant d'aller vers les 32 heures en 4 jours ou 5 selon les cas »*.

Cette position assez dure pourrait gêner les fédérations patronales, car les aides de l'Etat (2,1 milliards de francs) sont conditionnées à un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail avec les syndicats. En outre, les entreprises qui prévoyaient 60 000 *suppressions* d'emplois dans les deux ans – les syndicats estiment les pertes à seulement 15 000 emplois par an – s'engagent à n'en perdre que 35 000.

Enfin, chaque entreprise de plus de 50 salariés devra s'engager sur des objectifs chiffrés.

Frédéric Lemaître

La chimie française accroît ses exportations

LA CHIMIE FRANÇAISE, quatrième dans le monde après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, a vu son chiffre d'affaires progresser de 6 %, à 425 milliards de francs en 1995. Cependant, en volume, la progression se limite à 2 %, contre 6,2 % en 1994, selon le bilan de l'UIC (Union des industries chimiques) présenté le 13 mars. Le gain est de 0,8 % pour la chimie et de 5,5 % pour la pharmacie.

Pour Jean Gauvin, président de l'UIC, *« nous avons bien passé l'année 1995, en raison d'un bon premier semestre et des exportations fortes »*. Le montant de ces dernières est de 203,7 milliards de francs, supérieur de 13,1 % à celui de l'année précédente. Le solde bénéficiaire du commerce extérieur de produits chimiques progresse de 8,5 % à 40,7 milliards de francs, maintenant cette industrie au troisième rang francais derrière l'automobile et l'agroalimentaire. Des signes encore fragiles de reprise indiquent que cette industrie pourrait réaliser en 1996 une croissance de 2 à 2,5 %.

GEC-Alsthom et Mitsubishi vont coopérer dans le ferroviaire

LES GROUPES franco-britannique GEC-Alsthom et japonais Mitsubishi Electric sont parvenus à un accord de principe pour engager une coopération technologique dans le domaine ferroviaire, a annoncé jeudi 14 mars le groupe japonais. Cet accord prévoit des échanges de technologie, le développement conjoint de nouveaux produits ainsi que des achats communs de pièces détachées.

Pour Alcatel-Alsthom, qui détient 50 % de GEC-Alsthom, il s'agit de la première manifestation de l'accord de principe avec Mitsubishi annoncé en novembre dernier. L'industriel français, qui s'estime insuffisamment présent en Asie, multiplie depuis six mois les collaborations avec les japonais : Hitachi et Mitsui Engineering and Shipbuilding dans les turbines électriques, Sharp dans les téléphones portables.

DÉPÊCHES

■ **HOECHST : dans le sillage de ses concurrents BASF et Bayer,** le numéro un mondial de la chimie, l'allemand Hoechst, a annoncé le 13 mars une forte progression de ses résultats en 1995. Le bénéfice net a atteint 2,24 milliards de marks (7,6 milliards de francs), en hausse de 65 %. Dans une *« conjoncture globalement favorable »*, le groupe a augmenté son chiffre d'affaires de 5 %, à 52,2 milliards de marks.

■ **BTR : le conglomérat industriel britannique** BTR a annoncé jeudi 14 mars un bénéfice avant impôts de 1,5 milliard de livres (11 milliards de francs) pour 1995, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires a progressé de plus de 3 % à 9,8 milliards de livres, contre 9,4 milliards.

■ **LONRHO : 5,9 % du capital du conglomérat britannique** ont été acquis par le groupe sud-africain Anglo American. Réalisée par le PDG de Lonhro, cette cession d'un montant de 91 millions de livres (698 millions de francs) attise les spéculations quant à une possible OPA. Anglo American a indiqué ne pas être intéressé par l'acquisition de la totalité du capital. Le groupe cherche plutôt, selon les analystes, à verrouiller le rachat de l'activité minière de Lonhro.

■ ***AUTOMOBILE : les ventes de voitures neuves en Europe occidentale*** ont progressé de 10,2 %, à 1,04 millions d'unités en février 1996 par rapport à la même période l'an passé. Ce chiffre marque une poursuite de la croissance ; la hausse a été de 6,7 % le mois précédent. Il est cependant en retrait par rapport aux 1,16 million de véhicules neufs vendus en janvier.

■ **GENERAL MOTORS : la production automobile du constructeur américain** est gravement touchée par un mouvement de grève qui le contraint à fermer ses usines faute de pièces. Mercredi 13 mars, 21 de ses 29 usines de montage en Amérique du Nord étaient arrêtées. Le syndicat UAW (United Auto Workers), qui a lancé la grève il y a huit jours dans deux centres de pièces détachées pour freins à Dayton (Ohio), proteste contre le projet de GM d'équiper de freins Bosch certains de ses futurs modèles.

■ **PHILIPS : le groupe électronique néerlandais** a présenté mercredi 13 mars, au salon informatique CeBIT de Hanovre, sa propre gamme de téléphones mobiles numériques à la norme GSM, qui sortira en mai. Philips va investir un milliard de francs dans son usine du Mans (Sarthe) pour mettre en place une capacité de production de 4 millions d'unités à l'horizon 1997.

■ ***TÉLÉPHONE : la Commission européenne*** va placer des services types de télécommunications sous surveillance pour définir la notion de *« prix abordable »* en matière de services universels, selon un texte adopté mercredi 13 mars. Des tarifs maximaux et abonnements spéciaux pourraient être instaurés pour les usagers défavorisés, suggère la Commission, qui évoque la création d'un comité représentant les consommateurs.

■ **DAEWOO ELECTRONICS : la firme sud-coréenne** va développer sa production européenne en installant une usine de fabrication de réfrigérateurs à Vasque (Espagne) pour un investissement de 430 millions de francs sur cinq ans. Daewoo exploite six usines de fabrication d'équipements ménagers dans le Royaume-Uni et trois en France.

■ **SWISS BANK CORPORATION : la banque suisse** SBC a annoncé, le 13 mars, une hausse de 30 % de son résultat net, à 1,05 milliard de francs suisses (4,4 milliards de francs français). Elle attribue cette bonne performance à l'intégration rapide et réussie de Warburg et table sur une nouvelle croissance des bénéfices cette année.

■ **CONCURRENCE : les représentants d'organisations nationales de consommateurs** ont fait part, mercredi 13 mars, de leurs inquiétudes sur le projet de loi du gouvernement sur la concurrence, notamment par rapport à la *« libéralisation »* du refus de vente, la possibilité donnée aux fournisseurs et producteurs de fixer un prix de revente et la constitution d'entente. Les associations réclament un droit d'agir collectivement et de se porter partie civile pour obtenir une juste réparation des préjudices subis par les consommateurs.

■ **AUSTRIAN AIRLINES : la compagnie aérienne autrichienne** a annoncé mercredi 13 mars un bénéfice courant non consolidé de 55,1 millions de schillings (26,4 millions de francs) en 1995, après une perte de 204,2 millions de schillings en 1994. Le chiffre d'affaires atteint 11,7 milliards de schillings, en hausse de 805 millions.

AVIS FINANCIERS

SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

Le Conseil d'Administration de la Société de la Tour Eiffel s'est réuni le 8 mars 1996 pour arrêter les comptes sociaux de l'exercice 1995 se terminant par un bénéfice net de F. 1.019.845 contre F. 2.498.929 y compris une plus-value de F. 1.409.731 pour l'exercice 1994. Cette diminution du bénéfice est due au fait que la société n'a réalisé cette année aucune plus-value de cession de participation.

Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine assemblée générale de maintenir le dividende au niveau de celui de l'exercice précédent, soit F. 12 par action, assorti d'un avoir fiscal de F. 6, soit un dividende global de F. 18 par action.

■ **A TOKYO**, l'indice Nikkei a terminé jeudi en hausse de 0,96 % à 19 923,66 points. L'indice avait connu son plus bas niveau de l'année mercredi (19 734,70 points).

■ **LE DOLLAR**, orienté à la hausse à Tokyo, s'échangeait jeudi en fin de séance à 105,31 yens, contre 105,12 mercredi soir à New York et 105,27 mercredi après-midi à Tokyo.

■ **L'OR** a ouvert en baisse jeudi sur le marché international de Hongkong, à 396,70-397,00 dollars l'once contre 396,80-397,10 dollars la veille en clôture.

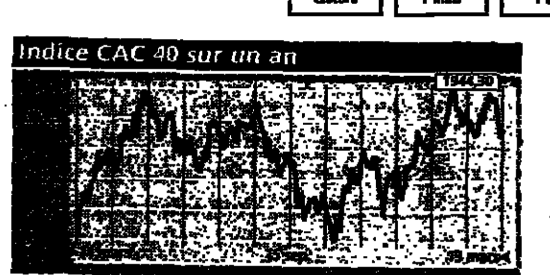
■ **LE COURS DU PÉTROLE** brent de la mer du Nord, à son plus haut niveau depuis janvier, a dépassé le seuil des 19 dollars le baril à 19,10 dollars mercredi sur le marché de Londres.

■ **LA PRODUCTION** mondiale de cacao devrait atteindre le niveau record de 2,71 millions de tonnes pour la campagne 1995/96, selon le département américain de l'agriculture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Attentisme à la Bourse de Paris



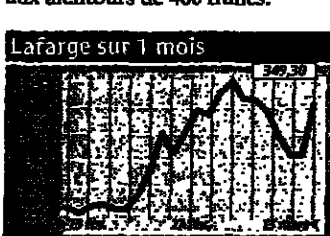
LA BOURSE de Paris était hésitante, jeudi 14 mars, évoluant étroitement autour de son niveau de clôture de la veille. Selon les opérateurs, l'attentisme prévalait avant la publication à 14 h 30 des prix de gros américains pour le mois de février. L'indice CAC 40, qui a ouvert en hausse de 0,09 %, a ainsi gagné jusqu'à 0,17 % avant de passer dans le rouge et perdre 0,16 % au plus bas. Aux alentours de 12 h 15, l'indice CAC affichait un léger repli de 0,06 % à 1 943,06 points. Le volume des transactions totalisait environ 1,11 milliard de francs dont 714 millions sur les quarante valeurs du CAC.

Les financières étaient les valeurs les plus travaillées avec la publication, depuis la clôture de mercredi, des résultats ou prévisions de résultats de l'UAP, des AGF, de la Société Générale et de la BNP.

L'UAP était en légère hausse (1 %) malgré l'annonce d'une perte de l'ordre de deux milliards de francs sur 1995 suite à des provisionnements de 4,5 milliards sur les engagements immobiliers du groupe et pour la dépréciation d'autres actifs. La Société Générale (+1,8 %), la BNP (+1,4 %) et les AGF (+3,9 %) réagissaient aussi positivement à leurs résultats 1995. Docks de France corrige par contre fortement (-3,9 %) après l'annonce de résultats légèrement décevants en 1995.

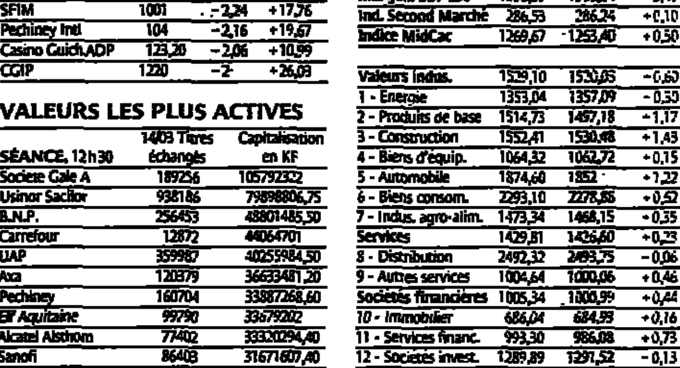
Lafarge, valeur du jour

BONNE SÉANCE pour Lafarge, mercredi 13 mars, à la Bourse de Paris. Le titre du groupe cimentier, à 349,30 francs, a gagné 3,59 % dans un volume de transactions étoffé de 349 099 pièces. Selon les intervenants, l'action a bénéficié d'un changement de recommandation du courtier américain Morgan Stanley. Ce dernier est passé de *« market outperformer »* à *« strong buy »* sur le titre. Morgan Stanley considère que les perspectives du groupe sont bonnes pour le second semestre 1996 et pour 1997, et que l'objectif de cours dans les six mois à venir se situe aux alentours de 400 francs.



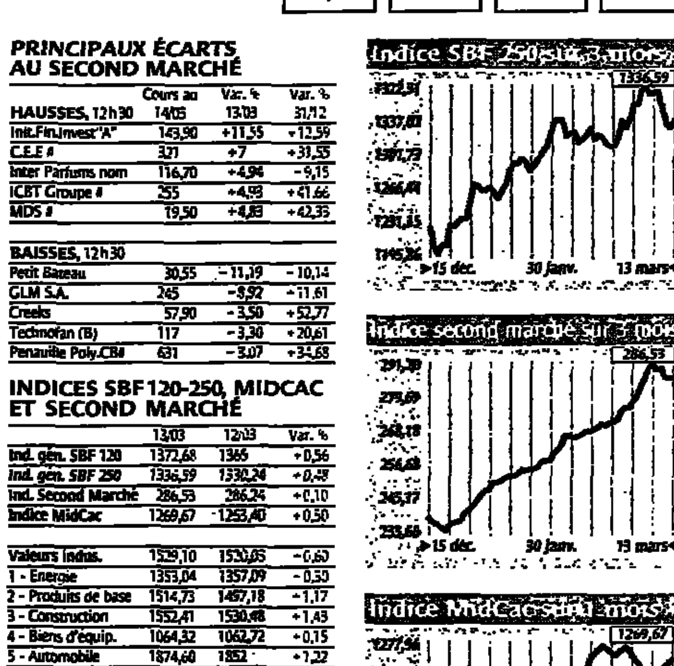
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 14/03	Var. % 13/03	Var. % 31/12
Dynaction	126,70	+7,19	+39,23
UIC	83,80	+3,45	+42,27
AGF-Ass.Gen.France	146,70	+3,38	−10,54
Valeo	263,90	+3,08	+16,35
Dev.R.N-P.Cal #Li	52	+2,76	−7,47
Groupe Andre S.A.	487	+2,56	+37,37
GTM-Entrepose	336,90	+2,40	−1,92
SEITA	197	+2,23	+10,98
Via Banque	191,10	+2,19	+28,25
Salvepar (Ny)	429	+2,14	+36,62
BAISSES, 12h30			
Intertechnique 1	554	−4,97	+29,43
Docks France	876	−4,05	+17,74
Carnaudmetalbox	208,50	−3,82	−6,91
UGC DA (M)	272,10	−3,57	+23,51
Klepierre	631	−2,77	+9,73
Lebon	234,40	−2,29	+26,02
SFIM	1001	−2,24	+17,76
Pechiney Intl	104	−2,16	+19,67
Casino Guich.ADP	123,20	−2,06	+10,99
CGIP	1220	−2	+26,03



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	14/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A	189256	105792322
Usinor Sacilor	938186	79898806,75
B.N.P.	256453	48801485,50
Carrefour	12872	44064701
UAP	359987	40255984,50
Axa	120379	36633481,20
Pechiney	160704	33887268,60
Elf Aquitaine	99790	33679202
Alcatel Alsthom	77402	33320294,40
Sanofi	86403	31671607,40

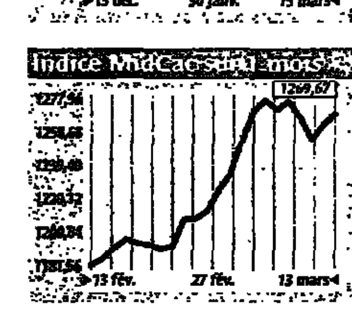


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 14/03	Var. % 13/03	Var. % 31/12
Init.Fin.Invest'A'	143,90	+11,55	+12,59
C.E.E #	321	+7	+33,55
Inter Parfums nom	116,70	+4,94	−9,15
ICBT Groupe #	255	+4,93	+41,66
MDS #	19,50	+4,83	+42,35
BAISSES, 12h30			
Petit Bateau	30,55	−11,19	−10,14
GLM S.A.	265	−3,92	−11,61
Creeks	57,90	−3,50	+52,77
Technofan (B)	117	−3,30	+20,61
Penauille Poly.CB#	631	−3,07	+34,68

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	13/03	12/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1372,68	1365	+0,56
Ind. gén. SBF 250	1336,59	1330,24	+0,48
Ind. Second Marché	286,53	286,24	+0,10
Indice MidCac	1269,67	1263,40	+0,50
Valeurs indus.	1529,10	1530,05	−0,60
1 - Energie	1353,04	1357,09	−0,30
2 - Produits de base	1514,73	1497,18	−1,17
3 - Construction	1552,41	1530,48	+1,43
4 - Biens d'équip.	1064,32	1062,72	+0,15
5 - Automobile	1874,60	1852	+1,22
6 - Biens consom.	2293,10	2278,86	+0,52
7 - Indus. agro-alim.	1473,34	1468,15	+0,35
Services	1429,81	1426,60	+0,23
8 - Distribution	2492,32	2493,75	−0,06
9 - Autres services	1004,64	1000,06	+0,46
Sociétés financières	1005,34	1000,99	+0,44
10 - Immobilier	686,04	684,93	+0,16
11 - Services financ.	993,30	986,08	+0,73
12 - Sociétés invest.	1289,89	1291,52	−0,13



Tokyo se ressaisit

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse jeudi 14 mars, bien que les incertitudes budgétaires laissent les boursiers pessimistes sur les perspectives à court terme. L'indice Nikkei a gagné 188,96 points, soit 0,96 %, à 19 923,66, son plus haut niveau de la séance.

La veille, Wall Street a fini la séance en baisse à l'issue d'une journée plus calme, l'indice Dow Jones cédant du terrain en raison des pertes du titre Philip Morris, alors que le marché a connu une séance globalement positive. Le principal indicateur s'est inscrit en repli de 15,17 points (− 0,27 %) à 5 568,72 points.

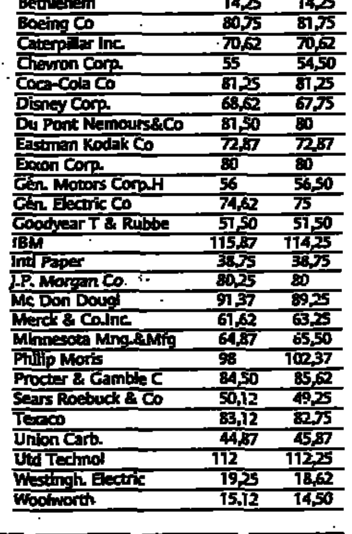
L'indice de référence, dont Philip Morris est une des composantes, a été sous pression après qu'un fabricant américain de cigarettes a accepté pour la première fois de verser de l'argent à des victimes du tabac *(lire page 18)*.

La Bourse de Londres a peu varié, dans l'attente de la publication de nouvelles statistiques aux Etats-Unis. L'indice Footsie a terminé en hausse marginale de 0,8 point à 3 640,3 points.

La Bourse de Francfort a fini en baisse de 0,39 %, l'indice Dax s'inscrivant à 2 426,38 points.

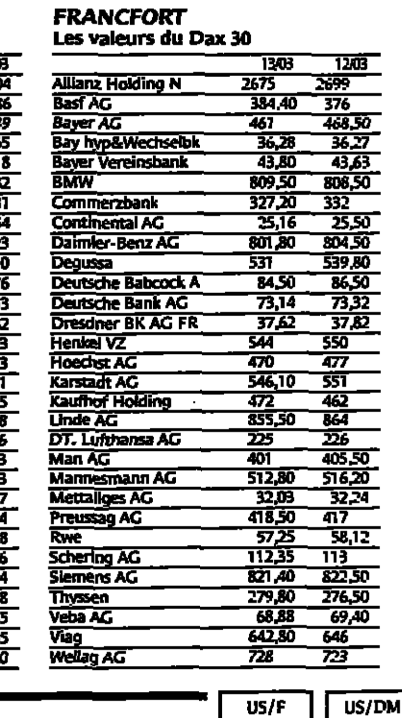
INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/03	Cours au 12/03	Var. en %
Paris CAC 40	1944,30	[illegible]	+0,63
New-York/DJ indus.	5557,15	[illegible]	−0,48
Tokyo/Nikkei	19734,70	[illegible]	−1,09
Londres/FT100	3640,40	[illegible]	+0,02
Francfort/Dax 30	2426,38	[illegible]	−0,40
Frankfort/Commer.	860,11	[illegible]	−0,67
Bruxelles/Bel 20	1974,09	[illegible]	+0,10
Bruxelles/Général	1700,85	[illegible]	+0,10
Milan/MIB 30	991	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	342,40	[illegible]	+0,73
Madrid/Ibex 35	328,20	[illegible]	+0,16
Stockholm/Affarsal	1472,40	[illegible]	—
Londres FT30	2737,70	[illegible]	+0,28
Hong Kong/Hang S.	10249,48	[illegible]	−3,44
Singapour/Strait t	2300,73	[illegible]	−2,31



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	13/03	12/03
Alcoa	61,62	61,37
American Express	44,62	45,12
Allied Signal	56,25	57,75
AT & T	62,37	62
Bethlehem	14,25	14,25
Boeing Co	80,75	81,75
Caterpillar Inc.	70,62	70,62
Chevron Corp.	55	54,50
Coca-Cola Co	81,25	81,25
Disney Corp.	68,62	67,75
Du Pont Nemours&Co	81,50	80
Eastman Kodak Co	72,87	72,87
Exxon Corp.	80	80
Gén. Motors Corp.H	56	56,50
Gén. Electric Co	74,62	75
Goodyear T & Rubbe	51,50	51,50
IBM	115,87	114,25
Intl Paper	38,75	38,75
J.P. Morgan Co.	80,25	80
Mc Don Dougl	91,37	89,25
Merck & Co.Inc.	61,62	63,25
Minnesota Mng.&Mfg	64,87	65,50
Philip Moris	98	102,37
Procter & Gamble C	84,50	85,62
Sears Roebuck & Co	50,12	49,25
Texaco	83,12	82,75
Union Carb.	44,87	45,87
Utd Technol	112	112,25
Westingh. Electric	19,25	18,62
Woolworth	15,12	14,50

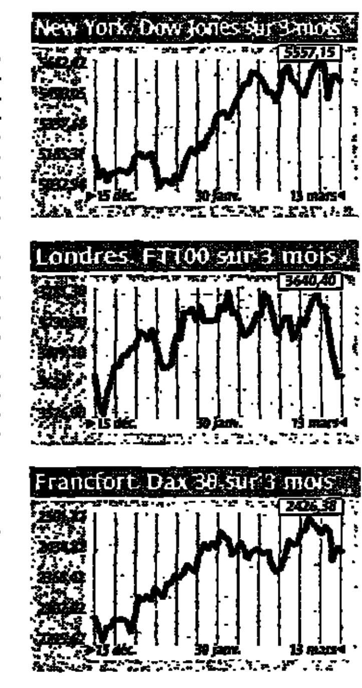


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

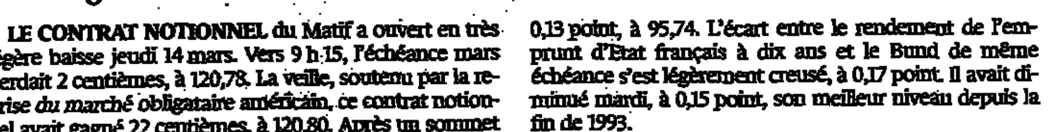
	13/03	12/03
Allied Lyons	5,02	5,04
Barclays Bank	6,95	6,86
B.A.T. industries	5,05	5,39
British Aerospace	8,76	8,65
British Airways	5,27	5,18
British Gas	2,33	2,32
British Petroleum	5,46	5,31
British Telecom	3,54	3,54
B.T.R.	3,22	3,23
Cadbury Schweppes	5,14	5,10
Eurotunnel	0,78	0,76
Forte	3,49	3,53
Glaxo	8,04	8,32
Grand Metropolitan	4,21	4,23
Guinness	4,64	4,53
Hanson Plc	1,90	1,91
Great Ic	6,80	6,65
H.S.B.C.	9,41	9,58
Imperial Chemical	9,32	9,26
Legal	6,80	6,83
Marks and Spencer	4,31	4,33
National Westminst	6,19	6,17
Peninsular Orienta	5,14	5,14
Reuters	6,97	6,98
Saatchi and Saatch	1,16	1,06
Shell Transport	8,41	8,34
Smithkline Beecham	6,71	6,78
Tate and Lyle	4,84	4,85
Univeler Ltd	12,28	12,05
Zeneca	13,44	13,40

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	13/03	12/03
Allianz Holding N	2675	2699
Basf AG	384,40	376
Bayer AG	461	468,50
Bay hyp&Wechselbk	36,28	36,27
Bayer Vereinsbank	43,80	43,63
BMW	809,50	808,50
Commerzbank	327,20	332
Continental AG	25,16	25,50
Daimler-Benz AG	801,80	804,50
Degussa	531	539,80
Deutsche Babcock A	84,50	86,50
Deutsche Bank AG	73,14	73,32
Dresdner BK AG FR	37,62	37,82
Henkel VZ	544	550
Hoechst AG	470	477
Karstadt AG	546,10	551
Kaufhof Holding	472	462
Linde AG	855,50	864
DT. Lufthansa AG	225	226
Man AG	401	405,50
Mannesmann AG	512,80	516,20
Mettallges AG	32,03	32,24
Preussag AG	418,50	417
Rwe	57,25	58,12
Schering AG	112,35	113
Siemens AG	821,40	822,50
Thyssen	279,80	276,50
Veba AG	68,88	69,40
Viag	642,80	646
Wellag AG	728	723



LES TAUX

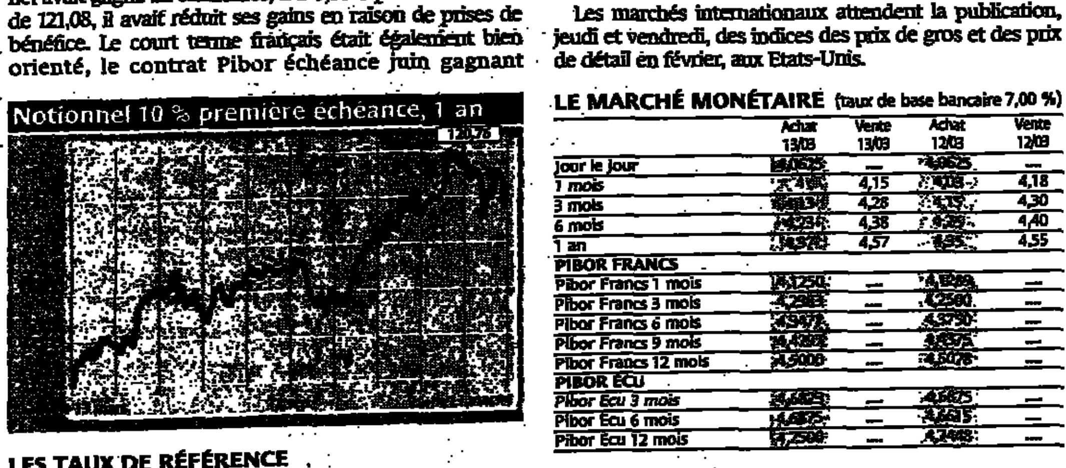


PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Très légère baisse du Matif

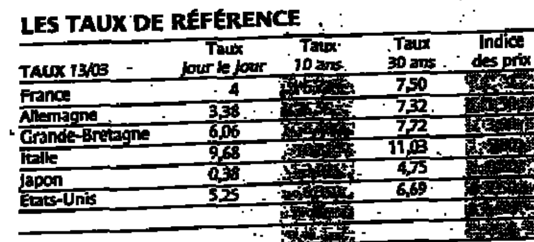
LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert en très légère baisse jeudi 14 mars. Vers 9 h 15, l'échéance mars perdait 2 centièmes, à 120,78. La veille, soutenu par la reprise *du marché* obligataire américain, ce contrat notionnel avait gagné 22 centièmes, à 120,80. Après un sommet de 121,08, il avait réduit ses gains en raison de prises de bénéfice. Le court terme français était également bien orienté, le contrat Pibor échéance juin gagnant 0,13 point, à 95,74. L'écart entre le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans et le Bund de même échéance s'est légèrement creusé, à 0,17 point. Il avait diminué mardi, à 0,15 point, son meilleur niveau depuis la fin de 1993.

Les marchés internationaux attendent la publication, jeudi et vendredi, des indices des prix de gros et des prix de détail en février, aux Etats-Unis.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 13/03	Vente 13/03	Achat 12/03	Vente 12/03
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,15	[illegible]	4,18
3 mois	[illegible]	4,28	[illegible]	4,30
6 mois	[illegible]	4,38	[illegible]	4,40
1 an	[illegible]	4,57	[illegible]	4,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	4,2500	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	4,3750	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	4,5000	—	4,5078	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,6875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6875	—	4,6615	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2448	—



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4	[illegible]	7,50	[illegible]
Allemagne	3,38	[illegible]	7,32	[illegible]
Grande-Bretagne	6,06	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	9,68	[illegible]	11,03	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	6,69	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/03	Taux au 12/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,63	[illegible]	100
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,21	[illegible]	99,82
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,56	[illegible]	99,76
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,79	[illegible]	99,39
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,41	[illegible]	98,94
Obligations françaises	6,98	[illegible]	99,46
Fonds d'Etat à TME	−1,77	[illegible]	101,10
Fonds d'Etat à TRE	−1,22	[illegible]	100,38
Obligat. franç. à TME	−0,99	[illegible]	99,83
Obligat. franç. à TRE	+0,28	[illegible]	100,03

MATIF

Échéances 13/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	135765	[illegible]	121,08	[illegible]	120,80
Juin 96	79663	[illegible]	120,80	[illegible]	120,54
Sept. 96	330	[illegible]	119,54	[illegible]	119,34
Déc. 96	2	[illegible]	118,48	[illegible]	118,56
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	10484	[illegible]	95,75	[illegible]	95,74
Juin 96	16572	[illegible]	95,65	[illegible]	95,64
Sept. 96	6029	[illegible]	95,59	[illegible]	95,57
Déc. 96	2288	[illegible]	95,41	[illegible]	95,38
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2386	[illegible]	89	[illegible]	88,80
Juin 96	2557	[illegible]	88,52	[illegible]	88,30

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	21938	[illegible]	1964	[illegible]	1945
Avril 96	558	[illegible]	1965	[illegible]	1948
Mai 96	151	[illegible]	1950	[illegible]	1940
Juin 96	3651	[illegible]	1940,50	[illegible]	1922,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0405 | US/DM ↗ 1,4740 | US/¥ ↗ 105,2200 | DM/F ↗ 3,4254 | £/F ↘ 7,6800

Fléchissement du dollar

LE DOLLAR fléchissait jeudi matin à Paris à 5,0423 francs et 1,4712 deutschemark contre respectivement 5,0445 francs et 1,4728 DM au cours des échanges interbancaires de la veille. En revanche, le deutschemark progressait légèrement jeudi au cours des premiers échanges entre banques s'échangeant à 3,4258 franc contre 3,4245 francs mercredi soir.

La veille, le marché des changes était resté largement stable, le deutschemark effectuant toutefois une légère remontée tant face au franc qu'au dollar avant la publication des chiffres américains de l'inflation pour février.

Selon Christian Dargnat, économiste à la Segespar, *« les marchés sont en position d'attente avant la publication de l'indice américain des prix à la production jeudi et celle des prix à la consommation vendredi »*.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/03	% 12/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,5400	+0,06	330	354
Ecu	6,3320	−0,10	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0405	−0,80	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,6615	+0,07	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	305,9700	+0,07	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2265	−0,84	2,9800	3,4800
Danemark (100 krd)	88,6300	[illegible]	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9225	−0,31	7,5400	8,2900
Gde-Bretagne (1 L)	7,6800	−0,58	7,2500	8,1000
Grèce (100 drach.)	2,0900	−0,14	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,2800	−0,31	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	424,7200	+0,45	410	434
Norvège (100 k)	78,7400	−0,04	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,7050	+0,07	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0735	+0,02	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3150	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6846	−1,08	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,7868	−0,33	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,0100	−0,30	103,5000	114,5000

PARITES DU DOLLAR	14/03	13/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4740	1,4728	+0,08
TOKYO : USD/Yens	105,2200	105,2100	+0,01

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0460	5,0445	5,0775	5,0765
Yen (100)	4,7947	4,7919	4,8094	4,8062
Deutschemark	3,4237	3,4232	3,4230	3,4227
Franc Suisse	4,2399	4,2351	4,2202	4,2170
Lire ital. (1000)	3,2429	3,2399	3,3100	3,3067
Livre sterling	7,6969	7,6896	7,7365	7,7299
Peseta (100)	4,0660	4,0638	4,0737	4,0712
Franc Belge	16,663	16,636	16,654	16,629

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,09	4,22	4,31
Eurodollar	5,31	5,51	5,37
Eurolivre	6,12	5,94	5,94
Eurodeutschemark	3,38	3,31	3,31

L'OR

	cours 13/03	cours 12/03
Or fin (k. barre)	64500	64300
Or fin (en lingot)	65100	64950
Once d'Or Londres	396,25	396,50
Pièce française(20f)	370	371
Pièce suisse (20f)	370	370
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2510	2570
Pièce 10 dollars us	1427,50	1425,50
Pièce 50 pesos mex.	2400	2410

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/03	cours 12/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/03	12/03
Dow-Jones comptant	212,05	213,73
Dow-Jones à terme	340,82	341,39
CRB	247,32	246,89

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2601	2591
Cuivre à 3 mois	2576	2571
Aluminium comptant	1617,50	1593,50
Aluminium à 3 mois	1647	1622
Plomb comptant	809,50	796
Plomb à 3 mois	787	779
Etain comptant	6065	5980
Etain à 3 mois	6095	6020
Zinc comptant	1096	1077,50
Zinc à 3 mois	1115	1094
Nickel comptant	8030	7950
Nickel à 3 mois	8130	8040

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,53	5,43
Platine à terme	—	—
Palladium	142	143,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,11	5,10
Maïs (Chicago)	3,91	3,93
Grain. soja (Chicago)	7,18	7,17
Tourt. soja (Chicago)	228,20	228,40
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	108,50	108,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1209	1225
Café (Londres)	2029	2005
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,82	0,82
Jus d'orange (New-York)	1,36	1,36

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 14 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,01 %
CAC 40 : 1944,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7750	7750	—	7650
B.N.P. (T.P)	944	944	—	936
Cr.Lyonnais(T.P.)	857	843	- 1,63	847
Renault (T.P.)	1835	1835	—	1881
Rhone Poulenc(T.P)	2030	2050	+ 0,98	2058
Saint Gobain(T.P.)	*1222*	1280	*+ 4,74*	1206
Thomson S.A (T.P)	1056	1066	+ 1,13	1070
Accor	712	708	- 0,56	670
Air Liquide	870	867	- 0,34	900
Alcatel Alsthom	428,10	430,50	+ 0,56	440
Alcatel Cable	406,50	407	+ 0,12	378
Alspi	454	456	+ 0,44	360
AGF-Ass.Gen.France	141,90	146,70	+ 3,38	146
Axa	306,80	303	- 1,23	385
Axime	535	538	+ 0,56	460
Bail Investis	860	860	—	855
Bancaire (Cie)	505	504	- 0,19	520
Bazar Hot. Ville	450	445	- 1,11	445
Bertrand Faure	*166,40*	165,30	*- 0,66*	149
BIC	553	547	- 1,08	570
BIS	467,50	469	+ 0,32	450
B.N.P.	187,10	190	+ 1,54	185
Bollore Techno.	546	554	+ 1,46	495
Bongrain	2630	2610	- 0,76	2840
Bouygues	481	480	- 0,20	525
Canal +	1069	1072	+ 0,28	945
Cap Gemini Sogeti	170,80	169,80	- 0,58	144
Carnaudmetalbox	216,80	208,50	- 3,82	210
Carrefour	3437	3426	- 0,32	3180
Casino Guichard	176	173,30	- 1,53	170
Casino Guich.ADP	125,80	123,20	- 2,06	127
Castorama Dl (Li)	*892*	888	*- 0,44*	890
C.C.F.	234,30	234,20	- 0,04	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,90	59,90	—	56
Cegid (Ly)	469,90	466	- 0,82	420
CEP Communication	472	470	- 0,42	460
Cerus Europ.Reun	87	87,50	+ 0,57	79
Cetelem	996	989	- 0,70	1000
CGIP	1245	1220	- 2	1090
Chargeurs	1320	1310	- 0,75	1150
Christian Dior	603	602	- 0,16	570
Ciments Fr.Priv.B	250	252	+ 0,80	230
Clarins	611	612	+ 0,16	590
Club Mediterranee	489,50	486	- 0,71	460
Coflexip	*173*	175	—	168
Colas	949	949	—	900
Comptoir Entrep.1	14,90	15	+ 0,67	13,50
Comptoir Moder.	1851	1857	+ 0,32	1730
CPR	433	434,30	+ 0,30	415
Cred.Fon.France	74,70	75,30	+ 0,80	69
Credit Local Fce	397,50	400	+ 0,62	400
Credit Lyonnais CI	230,30	229	- 0,56	225
Credit National	381,20	383,50	+ 0,60	375
CS Signaux(CSEE)	232	233	+ 0,43	290
Damart	4450	4450	—	3850
Danone	765	763	- 0,26	770
Dassault-Aviation	485	486	+ 0,20	475
Dassault Electro	*283,50*	280	*- 1,23*	275
De Dietrich	251,50	252	+ 0,19	265
Degremont	463	465	+ 0,43	460
Dev.R.N-P.Cal #Li	50,60	52	+ 2,76	52
DMC (Dollfus Mi)	245	244,70	- 0,12	250
Docks France	913	876	- 4,05	670
Dynaction	118,20	126,70	+ 7,19	95
Eaux (Cie des)	494,50	495,90	+ 0,28	520
Ecco	1075	1067	- 0,74	920
Eiffage	743	747	+ 0,53	745
Elf Aquitaine	338,40	336,80	- 0,47	355
Eramet	357	360	+ 0,84	350
Eridania Beghin	835	829	- 0,71	855
Essilor Intl	*1215*	1222	*+ 0,57*	1200
Essilor Intl ADP	855	845	- 1,16	810
Esso	602	607	+ 0,83	595
Eurafrance	1860	1868	+ 0,43	1830
Euro Disney	14,20	14,20	—	14
Euro RSCG W.W.	503	509	+ 1,19	478
Europe 1	1260	1251	- 0,71	1190
Eurotunnel	6,05	6	- 0,82	6,50
Filipacchi Medias	870	885	+ 1,72	908
Finextel	74	73,50	- 0,67	76
Fives-Lille	485	485	—	465
Fromageries Bel	5260	5250	- 0,19	4900
Galeries Lafayette	1594	1595	+ 0,06	1290
GAN	*148*	146,10	*- 1,28*	147
Gascogne (B)	499,90	499,50	- 0,08	490
Gaz et Eaux	2036	2041	+ 0,24	1960
Geophysique	302	301	- 0,33	295
G.F.C.	392	394	+ 0,51	395
Groupe Andre S.A.	474,80	487	+ 2,56	435
Gr.Zannier #(Ly)	98	97,80	- 0,20	77
GTM-Entrepose	329	336,90	+ 2,40	320
Guilbert	700	690	- 1,42	690
Guyenne Gascogne	1625	1658	+ 2,03	1550
Havas	396,30	396,10	- 0,05	380
I.D.I.A	200	200	—	220
Imetal	728	727	- 0,13	700
Immeubl.France	327	319	*- 0,62*	340
Ingenico	57,10	57,50	+ 0,70	36
Interbail	260	259	- 0,38	285
Intertechnique 1	583	554	- 4,97	550
Jean Lefebvre	316	312,20	- 1,20	295
Klepierre	649	631	- 2,77	605
Labinal	725	730	+ 0,68	640
Lafarge	349,30	349,50	+ 0,05	330
Lagardere (MMB)	128,90	127	- 1,47	126
Lapeyre	290	292	+ 0,68	285
Lebon	239,90	234,40	- 2,29	215
Legrand	870	862	- 0,34	890
Legrand ADP	630	639	+ 1,42	580
Legris indust.	*238*	235	*- 1,26*	182
Locindus	855	853	- 0,23	840
L'Oreal	1383	1384	+ 0,07	1370
LVMH Moet Vuitton	1115	1123	+ 0,71	1100
Lyonnaise Eaux	455	454,90	- 0,02	455
Marine Wendel	429	421,60	- 1,72	388
Matra-Hachette	124,50	124	- 0,40	125
Metaleurop	47,40	47	- 0,84	49
Metrologie Inter.	22,40	22,50	+ 0,44	[illegible]
Michelin	238,90	237,60	- 0,54	225
Moulinex	89,80	89,50	- 0,33	88
Navigation Mixte	802	801	- 0,12	720
Nord-Est	145	143,50	- 1,03	128
Nordon (Ny)	*457*	450	*- 1,53*	450
NRJ #	551	540	- 1,99	[illegible]
OLIPAR	127,50	128,80	+ 1,01	107
Paribas	281,10	282,80	+ 0,60	255
Pechiney	210	211,70	+ 0,80	199
Pechiney CIP	229,50	234	+ 1,96	215
Pechiney Intl	106,30	104	- 2,16	100
Pernod-Ricard	310,30	307,50	- 0,90	328
Peugeot	758	755	- 0,39	715
Pinault-Prin.Red.	1137	1132	- 0,43	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	432	426	- 1,38	405
Poliet	510	515	+ 0,98	460
Primagaz	489	489	—	480
Promodes	1214	1215	+ 0,08	[illegible]
Publicis	365	367	+ 0,54	370
Radiotechnique	492	493,10	+ 0,22	490
Remy Cointreau	144	142,70	- 0,90	141
Renault	144,50	142,10	- 1,66	140
Rexel	1077	1070	- 0,64	1040
Rhone Poulenc A	123,50	123	- 0,40	122
Rochette (La)	33,95	33,50	- 1,32	33
Roussel Uclaf	1051	1050	- 0,09	970
Rue Imperiale(Ly)	4210	4201	- 0,21	4000
Sade (Ny)	180	180,50	+ 0,27	187
Sagem SA	3200	3175	- 0,78	3100
Saint-Gobain	634	632	- 0,31	620
Saint-Louis	*1465*	1455	*- 0,68*	1450
Salomon (Ly)	3220	3170	- 1,55	[illegible]
Salvepar (Ny)	420	429	+ 2,14	425
Sanofi	364,80	368,40	+ 0,98	365
Sat	2250	2220	- 1,33	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1376	1376	—	[illegible]
Schneider SA	224,10	222,80	- 0,58	205
SCOR SA	189	186,20	- 1,48	[illegible]
S.E.B.	750	752	+ 0,26	680
Sefimeg	369,40	365	- 1,19	350
SEITA	192,70	197	+ 2,23	196
Selectibanque	106	106	—	107
SFIM	1024	1001	- 2,24	[illegible]
SGE	*124,50*	125,20	*+ 0,56*	[illegible]
Sidel	1342	1364	+ 1,63	[illegible]
Simco	463	462	- 0,21	[illegible]
S.I.T.A	1034	1025	- 0,87	[illegible]
Skis Rossignol	1772	1778	+ 0,33	1680
Sligos	462,80	461,50	- 0,28	435
Societe Gale A	548	558	+ 1,82	525
Sodexho	1795	1790	- 0,27	[illegible]
Sommer-Allibert	1615	1610	- 0,30	1450
Sophia	219,10	223	+ 1,78	215
Spir Communication	547	543	- 0,73	[illegible]
Strafor Facom	345	345	—	345
Suez	186,10	186,80	+ 0,37	183
Synthelabo	*386,10*	385,20	*- 0,23*	380
Technip	428,50	429	+ 0,11	[illegible]
Thomson-CSF	114,60	114,80	+ 0,17	121
Total	316,80	317,80	+ 0,31	335
UAP	111,40	112,50	+ 0,98	113
UFB Locabail	498	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
UGC DA (M)	282,20	[illegible]	- 3,57	[illegible]
UIC	81	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
UIF	427,50	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
UIS	149,60	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Unibail	520	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Union Assur.Fdal	577	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Usinor Sacilor	84,50	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Valeo	256	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
Vallourec	234,40	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Via Banque	187	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Worms & Cie	275	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1019	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Elf Gabon	858	[illegible]	+ 0,23	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	238,50	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Adidas AG #	328	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
American Express	222	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Anglo American #	324,40	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Amgold #	539	[illegible]	- 2,59	[illegible]
Arjo Wiggins App.	15,80	[illegible]	- 0,94	[illegible]
A.T.T. #	320	[illegible]	- 2,18	[illegible]
Banco Santander #	230	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	144,90	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
B.A.S.F. #	1315	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Bayer #	1583	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Blenheim Group	21,70	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Buffelsfontein #	23,60	[illegible]	- 2,96	[illegible]
Chase Manhattan #	349,10	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Cordiant PLC	8,75	[illegible]	+ 6,28	[illegible]
Crown Cork ord.	241	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Crown Cork PF CV	236	[illegible]	+ 5,08	[illegible]
Daimler Benz #	2680	[illegible]	+ 1,19	2780
De Beers #	158,20	[illegible]	+ 0,37	151
Deutsche Bank #	250	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Dresdner Bank #	128,40	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Driefontein #	76,90	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Du Pont Nemours #	401	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Eastman Kodak #	370	[illegible]	- 1,18	[illegible]
East Rand #	3,95	[illegible]	+ 1,01	4,20
Echo Bay Mines #	66,30	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Electrolux #	244,50	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Ericsson #	107,10	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Exxon Corp. #	401,20	[illegible]	—	400
Ford Motor #	165	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	49,10	48,50	- 1,22	46
Gencor Limited #	18,60	18,40	- 1,07	18
General Elect. #	375	[illegible]	+ 0,26	380
General Motors #	258,90	260	+ 0,42	280
Gle Belgique #	*405,10*	[illegible]	—	390
Grd Metropolitan	32,30	[illegible]	+ 0,92	34
Guinness Plc #	35,05	[illegible]	+ 1,56	34
Hanson Plc	14,70	14,80	+ 0,68	14
Harmony Gold #	65	66	+ 1,53	[illegible]
Hitachi #	46,40	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Hoechst #	1603	[illegible]	- 0,16	1520
I.B.M #	577	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
I.C.I #	72,10	72	- 0,13	64
Ito Yokado #	281,80	[illegible]	- 1,70	285
Matsushita #	80	[illegible]	—	88
Mc Donald's #	253	256,40	+ 1,34	255
Merck and Co #	318	309,10	- 2,79	335
Mitsubishi Corp.#	60	[illegible]	—	62
Mobil Corporat.#	562	[illegible]	+ 2,13	570
Morgan J.P. #	402	402,70	+ 0,17	400
Nestle SA Nom. #	5630	5690	+ 1,06	5420
Nipp. MeatPacker #	72,80	72	- 1,09	75
Norsk Hydro #	217,50	216,10	- 0,64	215
Petrofina #	1410	1430	+ 1,41	1380
Philip Morris #	494	488,20	- 1,17	490
Philips N.V #	200	200,30	+ 0,10	205
Placer Dome Inc #	140	140,60	+ 0,42	148
Procter Gamble #	430,20	[illegible]	—	428
Quilmes	215,50	218	+ 1,16	225
Randfontein #	44,70	44,90	+ 0,44	42
Rhone Poul.Rorer #	314	305,60	- 2,67	325
Royal Dutch #	691	693	+ 0,28	700
R T Z #	71,50	71,80	+ 0,41	71
Sega Enterprises	225	215	- 4,44	220
Saint-Helena #	38,25	39	+ 1,96	39
Schlumberger #	376,70	389,60	+ 3,42	375
SGS Thomson Micro.	173,80	174,50	+ 0,40	208
Shell Transport #	64	64,05	+ 0,07	64
Siemens #	2851	2842	- 0,31	2820
Sony Corp. #	295,90	296	+ 0,05	300
Sumitomo Bank #	95	96	+ 1,05	93
T.D.K #	244,20	244,80	+ 0,24	240
Telefonica #	81,70	80,70	- 1,22	78
Toshiba #	36,65	36,65	—	38
Unilever #	683	687	+ 0,58	695
United Technol. #	581	562	- 3,27	525
Vaal Reefs #	491	486,50	- 0,91	510
Volkswagen A.G #	1820	[illegible]	—	1840
Volvo (act.B) #	114	115	+ 0,87	99
Western Deep #	242	243	+ 0,41	235
Yamanouchi #	110,80	110,30	*- 0,45*	111
Zambia Copper	3,16	[illegible]	+ 5,69	3,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113,80	3,344
CEPME 8,5% 88-97CA	104,16	6,085 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	110,31	5,238
CEPME 9% 92-06 TSR	111,57	6,639
CFD 9,7% 90-03 CB	—	1,140
CFD 8,6% 92-05 CB	111,70	0,893 o
CFF 10% 88-98 CA#	107,95	4,071
CFF 9% 88-97 CA#	104,51	4,151
CFF 10,25%90-01CB#	111,06	0,112 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,60	7,198
CLF 9%88-93/98 CA#	106,91	1,156 ↑
CNA 9% 4/92-07	115,50	7,869
CRH 8,6% 92/94-03	110,60	6,203 o
CRH 8,5% 10/87-88#	*108,44*	0,326 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,87	0,775 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	111,80	8,107
Emp.Etat 6%93-97 #	101,68	4,049
Finansder 9%91-06#	114,76	2,803 o
Finansd.8,6%92-02#	111,10	1,222 d
Floral9,75% 90-99#	112,22	6,367
OAT 8,5% 87-97CA#	104,64	6,224
OAT 9,90%85-97 CA#	108,18	2,624
OAT 88-98 TME CA	102,37	0,860
OAT 9/85-98 TRA	—	3,081
OAT 9,50%88-98 CA#	*109,36*	6,956 ↑
OAT TMB 87/99 CA	99,63	0,664
OAT 8,125% 89-99 #	108,03	6,638
OAT 8,50%90/00 CA#	110,06	6,291
OAT 85/00 TRA CA	105,20	3,849
OAT 10%5/85-00 CA#	115,46	8,115 ↓
OAT 89-01 TME CA	103,20	0,860
OAT 8,5% 87-02 CA#	111,85	2,671
OAT 8,50% 89-19 #	112,48	3,391
OAT.8,50%92-23 CA#	112,18	7,641
SNCF 8,8% 87-94CA	107,96	1,106 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	891	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	294	280
Bains C.Monaco	589	580
B.N.P.Intercont.	326	331
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge	950	925
Carbone Lorraine	628	680
CBC ◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy	355	355
Ceragen Holding	20,60	20,60
Champex (Ny) ◆	14,50	14,35 o
CIC Un.Euro.CIP	351	357
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	2160
Cpt Lyon Alem	390	390
Concorde-Ass Risq ◆	712	712
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind. ●	30	30,50
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin	658	658
Eaux Bassin Vichy	4220	4401
Ecia	*750*	756
Ent.Mag. Paris	1650	1710
Eridania Beghin CI ◆	821	823
Fidei	48	46
Finalens	375	374,90
F.I.P.P. ◆	97	97
Fonciere (Cie)	489	489
Fonciere Euris	191,10	191,10
Foncina # ◆	410	410
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1109	1106
From. Paul-Renard ◆	*2050*	2050
Gaumont #	361	361
Genefim	137	131
Gevelot ◆	1400	1400
G.T.I (Transport)	319	319
Immobail	101,50	102
Immobanque	699	699
Im.Marseillaise ◆	6250	6250
Invest.(Ste Cie.)	1250	1280
Lille Bonnieres	2395	2395
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	178	176
Lucia ◆	53,50	[illegible]
Monoprix ◆	159	[illegible]
Metal Deploye ◆	442	442
Mors #	13,55	13,55
Navigation (Nle) ◆	70	70
Paluel-Marmont ◆	302,10	302,10
Pap.Clairefont(Ny)	1424	1495
Parfinance ◆	208	208
Paris Orleans	277	278
Piper Heidsieck	1360	1300
Porcher ◆	210	210
Promodes (CI)	870	840
PSB Industries Ly	364,90	[illegible]
Rochefortaise Com ◆	203	203
Rosario ◆	191,20	191,20
Rougier #	497,50	492
S.A.F.I.C Alcan	280	290
Saga	167	166,80
Salins du Midi	495	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	138	130
Silic	740	745
S.I.P.H.	167,40	167,40
Sofal ◆	105	[illegible]
Soffo ◆	261,30	261,30
Softaro act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi ◆	3790	3790
Soudure Autogene	978	960
Sovabail ◆	345	345
Taittinger	1679	1685
Tour Eiffel ◆	280	280
Elyo	472	[illegible]
Vicat	498	[illegible]
Virax	139	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1135	1138
Fiat Ord	16,55	16,55
Gevaert	296	296
Gold Fields South	156	156
Kubota Corp	30	30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,10	45,10
Ottomane(cie Fin.)	184	176
Robeco	365,20	368,50
Rodamco N.V.	139	139
Rolinco	389,40	391,80
Solvay SA	2911	2976

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	60	60
AFE #	355	357,50
Aigle #	195	195
Albert S.A (Ns) ◆	*144*	143
Altran Techno. #	1050	1088
Montaignes P.Gest. ◆	595	595
Bque Picardie (Li) ◆	561	561
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	245	246
Bque Vernes	*600*	610
Beneteau #	570	568
B I M P	71	71
Boiron (Ly) #	523	520
Boisset (Ly)#	223,10	223,10
But S.A.	302	304
Cardif SA	749	749
CDA-Cie des Alpes	148	148
C.E.E #	300	321
CEGEP #	152	152
Cermex # (Ly) ◆	309,50	309,50
CFPI #	*278*	280
Change Bourse (M)	309	309,90
Christ.Dalloz #	1498	1498
Cipe France Ly #	425	425
CNIM CA#	198	196
Codetour	328,90	329,90
Comp.Euro.Tele-CET	329	337
Conflandey S.A	294,90	292,90
C.A. de la Brie	347,30	342
C.A.Gironde (B)	446	447,50
C.A.Haute Normand.	349,90	350
C.A.Ile & Vilaine	343,80	343,80
C.A. Paris IDF	690	690
C.A.de l'Isere Ly#	379	379
C.A.Loire Atl.Ns #	311	312
C.A.Loire/H.Loire#	200	205
C.A.Morbihan (Ns)	333,60	333,60
C.A.du Nord (Li)	472	472
C.A. Oise CCI	248	248
C.A.Pas de Calais	*424*	424
C.A. Somme CCI	241,70	240
C.A.Toulouse (B)	378	382
Chaine et Trame #	168	168
C.A. Midi CCI#(Ly)	288	290
Creeks	60	57,90
Devanlay	535	545
Deveaux(Ly)#	581	581
Devernois (Ly)	535	535
Ducros Serv.Rapide	61,80	62,85
Ecco Trav.Tempo Ly	420	415
Emin-Leydier# (Ly)	*457,50*	457
Europ.Extinc.(Ly)	269	268
Europ Propulsion ◆	460	460
Expand s.a.	280,50	280
Factorem	688	691
Faiveley #	316	312
Finacor	129	126
Fininfo	440,10	445
Fructivie	618	608
Gautier France #	313	312
Gel 2000	85	84
GFI Industries #	620	622
Girodet # (Ly)	50	50
GLM S.A	269	249
Grandoptic.Photo #	484,40	485
Gpe Guillin # Ly	189	192
Kindy #	187	190
Guerbet	353	350
Hermes internat.1#	1178	1190
Hurel Dubois	*536*	539
ICBT Groupe #	243	255
I.C.C.	171	178
Idianova	71,50	71,50
Immob.Hotel. #	55	55
Installux (Ly)	505	505
Int. Computer #	85	87
Invest.Paris ◆	147	147
IPBM	68	66,50
M6-Metropole TV	453	[illegible]
Manitou #	661	[illegible]
Manutan ◆	*864*	[illegible]
Marie Brizard	1258	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	280	[illegible]
Mecadyne ◆	159,20	[illegible]
Mecelec (Ly)	95,90	[illegible]
MGI Coutier	284	[illegible]
Michel Thierry#	725	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	68,50	[illegible]
Naf-Naf #	59,95	[illegible]
Norbert Dentres.#	869	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	738	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	[illegible]
Onet #	915	[illegible]
Paul Predault #	176,60	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	119,40	[illegible]
Pochet	1035	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	220	[illegible]
Radiall #	640	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	195	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1098	[illegible]
Robertet #	1300	[illegible]
Rouleau-Guichard	465	[illegible]
Securidev #	70	[illegible]
Sediver #	235	[illegible]
Seribo	284	[illegible]
Siparex (Ly) #	91,10	[illegible]
Smoby (Ly)# ◆	670	[illegible]
Sofco (Ly)	123,70	[illegible]
Sofibus ◆	412	[illegible]
Sogepag #	*135*	[illegible]
Sogeparc (Fin)	700	[illegible]
Sopra	337,60	[illegible]
Steph.Kelian #	109,90	[illegible]
Sylea	475	[illegible]
Teisseire-France	215	[illegible]
TF1-1	517	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	443	[illegible]
Trouvay Cauvin #	99,95	[illegible]
Unilog	470	[illegible]
Union Fin.France	527	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	142	[illegible]
Vilmorin et Cie #	426	[illegible]
Virbac	675	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MARS

VALEURS	Cours *précéd.*	Derniers *cours*
B.A.C. ◆	0,02	0,03
CFJPE ◆	131	131
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75
Mumm ◆	975	975
Nobel ◆	180	188
Sté lecteurs du Monde ◆	201	162,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

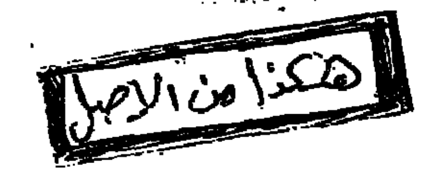
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	36635,62	36635,62
Actimonetaire D	31181,27	31181,27
Agipi Ambition (Axa)	114,79	109,32
Amplia ◇	114918,50	114918,50
Amplitude Monde D	751,87	[illegible]
Antigone Tresorerie	847268	847268
Arbitr. Court Terme	9358,72	9358,72
Arbitr. Première	8807,79	8720,58
Arbitr. Sécurité	17133,45	17048,21
Asie 2000	679,34	[illegible]
Associa Première	38136,47	38166,47
Associc	1113,85	1113,85
Atout Amérique	131,88	128,66
Atout Asie	96,93	94,57
Atout Futur C	561,32	547,63
Atout Futur D	535,45	522,39
Avenir Alizes	1971,66	1933
Axa Valeurs PER	153,39	148,92
Cadence 1	1071,20	1060,59
Cadence 2	1055,57	1045,12
Cadence 3	1047,30	1036,93
Capimonetaire	1986,43	1986,43
Capiobliq	8311,93	8229,63
Capitacic	1728,57	1703,02
Cicamonde	1262,84	1226,06
Coexis	1775,15	1743,00
Comptavalor	2263,94	2260,55
Converti CIC	343,78	338,70
Crédit Mutuel Capital	1675,77	1642,91
Crédit Mutuel MID AF	117,84	114,69
Créd.Mut.Ep.Cour.T	852,57	852,57
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	94,90	92,36
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	91,91	89,45
Créd.Mut.Ep.J	22192,78	22192,78
Créd.Mut.Ep.long.T	221,95	216,01
Créd.Mut.Ep.Monde	1159,68	1128,64
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,96	1086,24
Dieze	1784,37	1751,10
Ecocic	1322,13	1283,62
Ecupar	*127,51*	123,80
Ecur. Actions futur	202,50	196,60
Ecur. Distrimonétaire	10744,79	10744,79
Ecur. Expansion (*)	79234,38	78918,71
Ecur. Géovaleurs	2827,12	2744,78
Ecur. Investissement	167,87	162,98
Elanciel D	122,65	119,66
Elicash ◇	911353,51	911353,51
Emergence Poste D	103,33	100,81
Eparcic	4688,26	4688,26
Eparcourt-Sicav	201,41	200,91
Epargne-Unie	160,91	156,98
Eurco Solidarité	1272,84	1260,24
Eurodyn	*1648,29*	1608,09
Fonsicav	18862,46	18824,81
France Obligations	487,09	482,27
Francic	528,21	512,83
Francic Pierre	115,59	112,22
Francic-Regions	1611,10	1564,17
Géobilys C	606,56	597,60
Géobilys D	591,45	582,71
Gestilion	19897,88	19897,88
HLM Monétaire	18085,23	18085,23
Indicia ◆	1169,61	1140,87
Intensys D	112,12	111,95
Interoblig	6207,73	6146,27
Intersélection Fce	551,52	538,71
Japacic	177,54	172,37
Jeunepargne	377,32	373,58
Latitude C/D	143,42	143,28
Lion 20000	16590,02	16590,02
Lion Association	10979,62	10979,62
Lion Institution	42128,77	42023,71
Lionplus	1363,09	1336,36
Lion Trésor	2391,16	2367,49
Livret Bourse Inv. ◆	632,71	614,28
Livret Portefeuil.	*850,28*	825,51
Méditerranée	258,20	250,68
Mensuel CIC	10351,97	10249,48
Moneden	88591,16	88591,16
Moné-Dis ◇	10195,50	10195,50
Moné.JC ◇	11491,81	11491,81
Moné.JD ◇	11491,81	11491,81
Monévalor	53316,27	53316,27
Mutualité dépôts	17990,28	17954,37
Natio Court Terme	13615	13615
Natio Court Terme2	369814	369814
Natio Epargne	22535,96	22312,83
Natio Ep. Capital C/D	15133,93	14984,09
Natio Ep. Croissance	*2205,07*	2161,85
Natio Ep. Obligations	221,27	216,93
Natio Epargne Retraite	134,65	132,01
Natio Epargne Trésor	10407,44	10386,67
Natio Epargne Valeur	539,26	528,69
Natio France Index	1032,51	1012,26
Natio Immobilier	1198,16	1168,86
Natio Inter	1821,05	1785,34
Natio Monetaire C/D	5301,98	5301,98
Natio Opportunités	157,83	154,74
Natio Patrimoine	1465,28	[illegible]
Natio Perspectives	1185,72	[illegible]
Natio Placements C/D	75880,35	[illegible]
Natio Revenus	1071,03	[illegible]
Natio Sécurité	11492,83	[illegible]
Natio Valeurs	991,33	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2100,10	[illegible]
Oblicic-Mondial	3300,98	[illegible]
Oblicic-Régions	1161,67	[illegible]
Oblifutur	3839,44	[illegible]
Oblig. tres caté.	229,20	[illegible]
Oblilion	1769,17	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5590,58	[illegible]
Oblitys D	575,06	[illegible]
Oraction	1690,11	[illegible]
Patrimoine Retraite	294,25	[illegible]
Pervalor	614,53	[illegible]
Plénitude D	150,53	[illegible]
Poste Gestion C	42795,69	[illegible]
Première Oblig. C	12829,39	[illegible]
Première Oblig. D	11160,88	[illegible]
Proficlus	995,02	[illegible]
Rentacic	164,71	[illegible]
Revenus Trimestr.	5276,83	[illegible]
Revenu-Vert	1187,29	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17348,05	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	582,92	[illegible]
St-Honoré Pacifique	718,83	[illegible]
Sécuricic	2204,82	[illegible]
Sécuritaux	1775,12	[illegible]
Sensivalor	34834,54	[illegible]
Sévéa ◆	103,06	100,55
S.G. France opport. C	1594,75	[illegible]
S.G. France opport. D	1537,87	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1145,58	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1145,58	[illegible]
Sicav Associations	2345,61	[illegible]
Sicav 5.000	537,02	[illegible]
S.I. Est	1207,71	[illegible]
Slivafrance	868,02	[illegible]
Slivam	463,55	[illegible]
Slivarente	231,20	[illegible]
Slivinter	565,35	[illegible]
Sogenfrance C	1373,41	[illegible]
Sogenfrance D	1267,49	[illegible]
Sogépargne	308,21	[illegible]
Sogevar	1225,70	[illegible]
Soginter	1710,25	[illegible]
Solstice D	2347,46	[illegible]
Stratégie Actions	900,44	[illegible]
Stratégie Rendement	1749,38	[illegible]
Synthésis	15439,16	[illegible]
Thésora C	895,73	[illegible]
Thésora D	851,38	[illegible]
Trésor Plus	1741,24	[illegible]
Trésor Trimestriel	*1027,21*	[illegible]
Trésoricic	170070,09	[illegible]
Trésorys	255474,40	[illegible]
Trilion	5261,96	[illegible]
Uni-Associations ◇	120,36	[illegible]
Uni-Foncier	1270,85	[illegible]
Unifrance	628,78	[illegible]
Uni-Garantie C	1656,37	[illegible]
Uni-Garantie D	1346,74	[illegible]
Uni-Régions	1555,20	[illegible]
Univar C ◇	297,93	[illegible]
Univar D ◇	297,93	[illegible]
Univers Actions	177,95	[illegible]
Univers-Obligations	2142,13	[illegible]
Valorg ◆	2379,38	[illegible]
Valrea!	34228,78	[illegible]
Winterthur St-Honoré	256,23	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOLOGIE **Nos rythmes internes, naturellement adaptés à l'alternance du *jour et de la nuit*, peuvent être profondément désynchronisés par l'éclairage artificiel. ● L'INFLUENCE de la lumière sur notre horloge biologique serait en effet bien supérieure à ce que l'on soupçonnait jusqu'alors. Cette découverte pourrait contribuer à atténuer les troubles du sommeil, ainsi que les décalages horaires subis par les voyageurs et les travailleurs de nuit. ● LA CLÉ de cette horloge interne se situe dans une *petite structure* cérébrale, la glande pinéale, et dans l'hormone qu'elle *synthétise* : la mélatonine. Mais d'autres substances entrent également en jeu. ● LA MÉLATONINE, qui fit récemment l'objet d'une impressionnante campagne *médiatique, nécessitera encore de* longues recherches avant que soient établies ses éventuelles vertus thérapeutiques.**

La lumière artificielle éclaire une mécanique biologique

La glande pinéale – qui synthétise une hormone appelée mélatonine – est le siège de l'horloge interne, dont les dérèglements peuvent être combattus par une exposition judicieuse à l'éclairage électrique

DE TOUS les changements que la civilisation urbaine moderne a fait subir à notre environnement, aucun peut-être n'est plus considérable que celui que nous imposons au cycle de 24 heures au cours duquel alternent la lumière et l'obscurité. Depuis l'*apparition* de la vie sur la terre, voici 3,5 milliards d'années, la rotation de *celle-ci sur elle-même* a entraîné ce cycle quotidien, prévisible et régulier. Mais, en 1879, Thomas Edison inventa l'ampoule à incandescence. Depuis, notre univers n'est plus le même. Au lieu de régler



notre vie sur le lever et le coucher du soleil, il est désormais possible d'échapper au rythme de la nature en appuyant sur un commutateur. Et ce n'est qu'à présent, alors que ce rythme est si souvent perturbé, que l'on commence à découvrir à quel point notre organisme s'est *adapté au cycle de 24 heures du* jour et de la nuit.

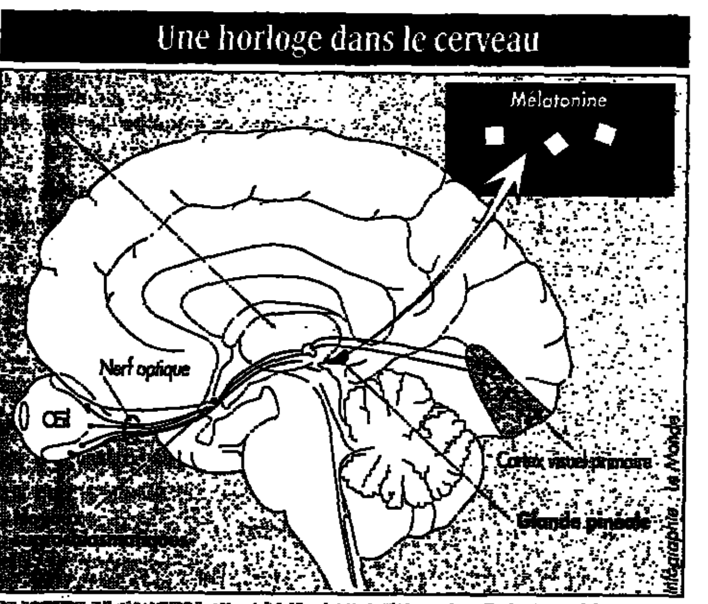
Cette adaptation passe par une horloge interne, *dite horloge « circadienne », située dans* notre cerveau et extrêmement sensible à la lumière. Son travail quotidien se mesure aux changements de température de notre corps (inférieure, la nuit, de 0,5 degré), à la quantité d'hormones présente dans notre sang, à l'éveil de notre esprit, *et surtout à notre besoin de* sommeil.

Cette horloge, autrefois, était *synchronisée* avec l'alternance du jour et de la nuit. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : la façon dont nous nous exposons à la lumière a entraîné une désynchronisation des rythmes biologiques individuels avec ceux de la société dans son ensemble.

UN BALANCIER

Comment la lumière exerce-t-elle cette action biologique ? Notre horloge interne peut être comparée au balancier d'une pendule, et l'élan quotidien qui lui redonne son mouvement à l'apparition de la lumière. Si celle-ci survient à une heure imprévue, le balancier se mettra en marche à contretemps, et l'*horloge*, selon l'heure et l'importance de l'élan donné, prendra de l'avance ou du retard. *En* l'absence des repères que fournit la lumière du jour, le balancier conservera son mouvement, mais au lieu de rester à l'heure exacte, il en déviera peu à peu. Ainsi, une personne soumise à un éclairage permanent et libre de dormir et de veiller comme elle l'entend adoptera un *cycle d'activité* plus proche des 25 heures que des 24 habituelles.

Ainsi qu'on le découvre aujourd'hui, cette influence de la lumière sur l'horloge humaine est bien supérieure à ce que l'on soupçonnait. On pensait jusqu'alors que la remise en marche du balancier exigeait une lumière très vive, comme la lumière naturelle du



[illegible] interne se situe dans deux éléments cérébraux, [illegible] et les noyaux suprachiasmatiques (NSC). Pour [illegible] de notre comportement, ces deux structures [illegible] leur rythme, l'ajuster à la lumière et transmettre [illegible] du cerveau et du corps. Cette coordination se fait [illegible] grâce à la mélatonine, fabriquée durant la nuit par [illegible]

jour, ou celle d'installations électriques spécifiques. Or, ainsi que l'a récemment montré l'équipe américaine de Charles Czeisler (Harvard Medical School, Massachusetts), il suffit d'un éclairage relativement faible pour faire redémarrer le mécanisme.

MANQUE DE SOMMEIL

Cinq heures d'exposition quotidienne à la lumière électrique habituelle (d'intensité vingt fois moindre que celle de la lumière du jour) peuvent ainsi faire avancer, au bout d'à peine trois jours, notre horloge interne de plus d'une heure.

Qu'en déduire dans la pratique ? *Pour le citadin moderne, qui se* lève tôt, se rend quotidiennement à son travail, passe la journée tout entière dans son bureau et rentre chez lui une fois la nuit tombée, la lumière électrique plus que celle du jour règle son rythme biologique interne. Et comme la plupart des gens vivent à la lumière électrique longtemps après le coucher du soleil, leur horloge s'en trouve retardée. D'après Czeisler, la plupart d'entre nous avons ainsi entre trois et cinq heures de retard par rapport à ce qui correspond au cycle naturel quotidien. Autrement dit : l'éveil maximum de nos facultés se situe en milieu de soirée, tandis que notre phase de sommeil profond, au lieu de se situer aux alentours de minuit, est repoussée à 4 ou 5 heures du matin.

Ainsi devient-il plus difficile de *s'endormir le soir, plus difficile de* s'éveiller le matin... Ainsi sommes-nous tous, plus ou moins, en manque perpétuel de sommeil. Alors que la durée idéale du sommeil est en moyenne, pour l'adulte, de 8 heures un quart à 8 heures et demie, une enquête récente révèle que plus de 40 % des Américains dorment moins de 6 heures par nuit. Avec en conséquence une *fatigue chronique*, une inefficacité croissante dans le travail et, plus grave, une augmentation du nombre des accidents : on a dernièrement estimé que plus de 30 % des accidents mortels de la circulation avaient pour cause le manque de sommeil.

ACCIDENTS CARDIO-VASCULAIRES

Cela veut-il dire que l'ampoule électrique constitue une nuisance dans notre existence ? Nettement plus positif, Czeisler estime au *contraire que remédier au manque* de sommeil devient simple et naturel une fois qu'on a compris comment fonctionne l'horloge circadienne. Ses recettes sont simples : s'accorder assez de sommeil, se coucher le soir à heure régulière, éviter un séjour prolongé dans une salle de bains trop vivement éclairée avant de se mettre au lit, dormir dans l'obscurité totale. Le matin, en revanche, la mise en route sera d'autant plus facile que la lumière sera vive : stores et doubles rideaux sont préférables aux lourds drapés, et doivent être ouverts dès le réveil.

Ces perspectives devraient également réjouir les voyageurs internationaux et les travailleurs aux horaires décalés, contraints à de fréquentes ruptures de leur rythme normal : en s'exposant judi*cieusement à la lumière, les effets* du décalage peuvent être notablement atténués.

Prendre ces données en considération est d'autant plus important que le dérèglement de notre horloge interne n'est pas une simple question de confort.

D'après une enquête récente réalisée auprès d'un grand nombre d'infirmières des hôpitaux, le travail *de nuit, s'il se prolonge durant* plusieurs années, augmente considérablement les risques de maladie cardio-vasculaire. De même, une étude publiée l'an dernier dans *Nature* analysait les conséquences du décalage horaire sur les performances des équipes de base-ball professionnelles américaines. Du fait de leurs fréquents déplacements entre plusieurs fuseaux horaires, et compte tenu des scores des matchs riches en données statistiques, celles-ci consti*tuent en effet de bonnes indica*trices des conséquences de ces décalages horaires. Une analyse approfondie a ainsi révélé que les équipes voyageant de la côte ouest vers la côte est pâtissent d'un léger, mais incontestable désavantage par rapport à celles qui se déplacent dans l'autre sens.

Charles Jennings

Publicité mensongère sur la mélatonine

ELLE PASSE pour un médicament miracle. *Largement* disponible dans le commerce en Europe comme aux Etats-Unis, la popularité de la mélatonine a été alimentée par une extraordinaire campagne médiatique, associée à la publication de deux ouvrages vantant sans nuances les mérites thérapeutiques de cette substance. Au point que la direction générale de la santé française s'est inquiétée, à l'*automne* dernier, d'une telle publicité, et a mis en garde le public contre les dangers liés à la consommation incontrôlée de ce prétendu élixir de jouvence (*Le Monde* du 17 novembre 1995).

Selon ses plus ardents défenseurs, la mélatonine permettrait de prévenir et de traiter de façon naturelle et sans danger une myriade de maladies, allant du sida à la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson à certains cancers. *« La mélatonine est présentée comme le dernier remède à tout. Mais dans leur ardeur à exposer au public les possibles bienfaits de cette hormone naturelle, les médias, de même que certains scientifiques, ont détourné les données scientifiques »*, commentait récemment dans la revue *Nature* le professeur Fred Turek (Northwestern University, Illinois), qui a consacré une bonne partie de sa carrière à étudier les effets de cette substance.

Cela ne veut pas dire que la mélatonine n'a ni vertu, ni intérêt. Au contraire, *les preuves existent* qu'elle intervient dans divers processus physiologiques, et peut de ce fait avoir une réelle valeur thérapeutique. Parmi les résultats les *plus* prometteurs : la mélatonine influe sur la courbe du sommeil chez l'animal, et semble entraîner la somnolence chez l'homme. Elle peut donc se révéler utile dans le traitement des troubles du sommeil, notamment dans ceux que provoquent les longs courriers internationaux. *Une équipe* a également annoncé que la mélatonine pouvait prolonger la vie des souris de laboratoire, mais l'expérience n'a pas été répétée.

De manière générale, les chercheurs sont unanimes : de nombreuses recherches seront encore nécessaires avant que l'efficacité et l'innocuité de la mélatonine soient réellement établies. Ainsi Paolo Sassone-Corsi (université de Strasbourg) estime-t-il *« irresponsable »* d'utiliser ce produit chez l'homme tant que les effets d'un traitement prolongé n'ont pas été suffisamment étudiés chez l'animal. *« Absorber de la mélatonine pour remédier aux problèmes liés à un mauvais usage de la lumière, c'est être coupable à double titre »*, renchérit Charles Czeisler (Harvard Medical School, Massachusetts). *Le* professeur Turek, quant à lui, s'en prend aux scientifiques qui ont signé les ouvrages de vulgarisation récemment parus sur le sujet. Ces chercheurs, selon lui, ont franchi le pas de la *« publicité mensongère »* ; ils présentent comme un fait avéré certains bienfaits de la mélatonine, qui, *« à y regarder de plus près, se révèlent être de simples hypothèses que peu de données viennent appuyer »*, alors que *« les preuves allant à l'encontre de ces hypothèses sont invariablement passées sous silence »*.

PRODUIT DIÉTÉTIQUE

L'une des raisons pour lesquelles ces éloges excessifs échappent aux contrôles tient au statut légal de la mélatonine. En dépit d'une action pharmacologique peut-être puissante, la mélatonine est classée, aux Etats-Unis, produit diététique et non pas médicament. En tant *que tel, elle* n'est donc pas soumise aux réglementations rigoureuses qui régissent normalement la fabrication et la prescription de ces derniers. L'acheteur, qui peut s'en procurer à bas prix sous forme de comprimés, ne dispose souvent que de l'avis du fabricant pour l'informer des doses recommandées et des effets secondaires possibles. Sans que rien garantisse la justesse de ses affirmations.

C. J. et Ca. V.

A la recherche des gènes du rythme

LA CLÉ de notre horloge interne *se situe dans* le cerveau, plus précisément dans la glande pinéale et dans deux structures qui portent le nom de noyaux suprachiasmatiques (NSC). Située au centre du cerveau, la glande pinéale se trouve en position idéale pour communiquer avec ce qui l'entoure. Nous savons aujourd'hui que cette communication s'opère par la libération d'une hormone, la mélatonine, qui joue un rôle primordial dans le réglage de notre horloge interne. Chaque jour, dès *la fin de la soirée, la glande pinéale* commence à produire de la mélatonine, qui est libérée dans le sang pendant *le sommeil*. Juste avant l'aube, elle cesse son activité, et le corps s'éveille pour une nouvelle journée.

Comment ce phénomène est-il contrôlé ? De manière assurément complexe. L'horloge interne, en effet, ne se contente pas de répondre passivement à la présence ou à l'absence de lumière ; la glande pinéale a son propre rythme intrinsèque, et celle d'un rat, isolée en laboratoire, continue de produire de la mélatonine pen*dant* plusieurs nuits. Mais ce rythme intrinsèque ne suffit pas, à lui seul, à régler notre horloge corporelle : *il lui faut aussi être synchro*nisée par la lumière. Les NSC et la glande pinéale doivent coordonner leur rythme, *l'ajuster à la* lumière, et transmettre le signal au reste du cerveau et du corps, afin de régler le cycle quotidien du comportement.

Comprendre les mécanismes de cette coordination, recenser les substances biochimiques qui y participent représente sans doute le plus grand défi auquel sont confrontés les spécialistes des rythmes biologiques. Jusqu'à un passé récent, il était impossible *d'identifier ces substances. Mais*, grâce aux outils de la biologie moléculaire, les chercheurs ne sont sans doute plus très loin d'aboutir.

Ainsi, l'un des gènes responsables de la *fabrication* de la mélatonine a été identifié très récemment par les équipes américaines de *David Klein (National Institute* of Health) et Solomon Snyder (université Johns Hopkins). Ce gène code pour une enzyme appelée N-acétyltransférase qui, à son tour, active la synthèse de la mélatonine. Il ne se manifeste pas dans la journée, mais devient actif pendant la nuit. En langage biologique, cela signifie que le comportement rythmique pourrait être régulé par des « facteurs de transcriptions », c'est-à-dire par des protéines chargées de contrôler le *comportement* des gènes.

Dans l'obscurité du crâne

Pour que l'horloge interne de l'organisme se synchronise avec *l'alternance du jour et de la nuit*, deux facteurs doivent agir parallèlement : les signaux lumineux et le rythme biologique intrinsèque. Comment cela se fait-il ? Les oiseaux, dont la tête est minuscule et la paroi du crâne très mince, détectent la lumière directement par le cerveau. Leur glande pinéale contient des molécules sensibles à la lumière, semblables à celles de notre rétine.

Chez les humains et autres mammifères, le phénomène est plus complexe : la glande pinéale est enfouie dans l'obscurité du crâne, et les signaux lumineux doivent, à partir des yeux, se transmettre par le truchement d'autres structures cérébrales. Les plus importantes sont les noyaux suprachiasmatiques (NSC), dont le rythme propre est plus puissant encore que celui de la glande pinéale. Si l'on transplante les NSC d'un rat dans le cerveau d'un autre, ils régleront le cycle sommeil/veille de leur hôte *sur le leur*.

De fait, plusieurs facteurs de transcription ont récemment été découverts, dont l'activité varie selon qu'il fait nuit ou qu'il fait jour. L'un d'eux, présent chez l'homme, est codé par un gène nommé CREM. Etudié notamment par l'équipe française de Paolo Sassone-Corsi (université de Strasbourg), ce gène, comme la mélatonine, se manifeste la nuit dans la glande pinéale. Son mécanisme d'action semble extraordi*nairement complexe, mais la* preuve grandit que le CREM est un élément capital de l'horloge biologique chez les mammifères.

Pour juger du rôle d'un gène, le meilleur *moyen consiste* à observer ce qui se passe lorsqu'il est supprimé. Dans le dernier numéro de *Nature* (daté du 14 mars), Sassone-Corsi et son équipe annoncent la fabrication, par la technique dite du *« knock-out »*, d'une lignée de souris transgéniques à laquelle manque le gène CREM. Si l'on excepte une incapacité chez les mâles à produire des spermatozoïdes, ces souris semblent saines ; il est cependant trop tôt pour dire si leur horloge corporelle a été déréglée. Afin de le savoir, les chercheurs envisagent de maintenir ces animaux sous un éclairage constant trois semaines *durant, en les laissant libres de se* comporter selon leur propre rythme. Les enregistrements électroniques devraient indiquer si ces mutants se comportent différemment de leurs compagnons de litière normaux, et si le CREM, donc, est vraiment l'agent clé que *l'on soupçonne*.

MOUTARDE DES CHAMPS

Mais les mammifères ne sont pas les seuls êtres vivants dont la vie est *réglée par* la lumière. L'un des mieux étudiés est la drosophile, ou mouche du vinaigre, favorite des généticiens depuis près de cent ans. En exposant cet in*secte aux radiations ou à des* agents mutagènes, on peut créer des mutations dans des milliers de gènes, *et étudier les anomalies* qu'elles peuvent entraîner sur les rythmes quotidiens. C'est ainsi qu'ont été découverts, ces dernières années, deux gènes essentiels au comportement rythmique, qui gouvernent la synthèse des protéines dites Per (pour « period ») et Tim (« timeless »).

Toujours dans le dernier numéro de *Nature*, Michael Rosbash et ses collègues américains des universités Brandeis (Massachusetts) et Rockefeller (New York) braquent un nouveau projecteur sur le fonctionnement de ces gènes. On avait déjà remarqué que *les protéines Per et Tim sem*blaient régler mutuellement leur transcription, mais la façon dont *elles opéraient sur un cycle de* 24 heures restait un mystère. Rosbash a montré que ces protéines s'assemblent la *nuit, et qu'à l'ap*proche de l'aube, Tim commence à se décomposer, laissant Per dériver, seule et inutile, jusqu'à ce que s'amorce sa propre décomposition. Si l'aube vient tôt, la lumière entraîne une dislocation prématurée de la protéine Tim. Ainsi s'expliquerait peut-être la remise en marche de l'horloge.

La protéine CREM joue-t-elle un rôle semblable chez les humains et chez les mammifères ? D'autres gènes en cours d'identification, *qui semblent régler les rythmes* circadiens d'organismes aussi divers que la moisissure du pain et la moutarde des champs, entreront-ils dans cette même famille ? Si tel est le cas, les analogies génétiques observées entre toutes ces espèces permettront de mieux com*prendre comment fonctionne* l'horloge interne de chacune d'elles. Une horloge qui existe sans doute, d'après les chercheurs, depuis les origines de la vie.

C. J.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

Le sous-continent indien s'enflamme pour le cricket

A la grande satisfaction des Pakistanais, les Sri-Lankais se sont qualifiés pour la finale de la Coupe du monde en éliminant l'Inde au cours d'un match mouvementé

La finale de la Coupe du monde de cricket aura lieu, dimanche 17 mars, à Lahore (Pakistan). Au bout d'un mois de compétition, elle opposera le vainqueur du match Australie-West Indies, qui devait avoir lieu jeudi 14 mars, au Sri Lanka, qui a éliminé l'Inde en demi-finale, mercredi 13 mars, à Calcutta. Ce match a dû être interrompu par l'arbitre à cause des débordements des supporteurs indiens mécontents du jeu des batteurs de leur équipe. Au Pakistan, la défaite indienne a été accueillie par des manifestations de joie, comme une revanche de l'humiliation des quarts de finale qui avaient vu les Pakistanais éliminés par leurs voisins honnis. La ferveur qui entoure le cricket, sport national dans le sous-continent indien, exacerbe ainsi les tensions politiques et les divisions religieuses locales.

NEW DELHI
de notre correspondant

L'Inde a perdu, l'Inde a gagné. Perdu contre le Sri Lanka en demi-finale, gagné contre le Pakistan en quart de finale. Et entre la glorieuse victoire de samedi 9 mars sur l'« ennemi » pakistanais et l'« humiliante » défaite de mercredi 13 mars face au petit voisin sri-lankais, les Indiens hésitent à désigner l'essentiel. L'écrasement de l'équipe pakistanaise suffit-il à compenser l'échec de mercredi soir, qui sanctionne à domicile l'élimination de l'Inde de la sixième Coupe du monde de cricket ? Au vu de la presse, jeudi 14 mars, la réponse est non. Les commentateurs indiens, impitoyables contre les joueurs indiens qui ont failli, brûlent aujourd'hui ce qu'ils avaient adoré le week-end précédent, *quand les joueurs de la* « plus grande démocratie du monde » avaient été portés au pinacle par leurs supporteurs.

La victoire contre le Pakistan avait été vécue ici comme un véritable fait d'armes, provoquant un sursaut d'orgueil national. Pour paraphraser Clausewitz, le cricket semble devenu, dans le sous-continent indien, une façon *« de prolonger la guerre par d'autres moyens »*... L'hostilité entre l'Inde et le Pakistan – qui se sont déjà affrontés militairement par trois fois dans leur histoire – prend un relief tout particulier sur le terrain de ce sport, à la fois folie nationale et exutoire de toutes les passions d'un monde déchiré.

Ici, les jours de matches, le cricket vide les rues et fait bouillonner les âmes. Bazars désertés, avenues fantômes, quartiers sinistrés, le peuple de l'Inde, du Pakistan ou du Sri Lanka se barricade dans les salons, devant les téléviseurs. Les bureaux sont fermés, les commerçants tirent leurs rideaux, le pays retient son souffle. Les optimistes préparent les pétards et les feux d'artifice qui illumineront la nuit en cas de victoire.

PRÉCAUTIONS

« Le cricket dans le sous-continent, c'est plus qu'un sport. Tout spécialement dans la société moderne indienne, ce jeu est l'un des piliers fondamentaux de l'Etat-nation », remarque le quotidien de New Delhi, *The Pioneer*. Cet Etat-nation demeure résolument laïque en Inde – contrairement au Pakistan, république islamique –, *mais le cricket y* relance néanmoins les hostilités intercommunautaires et souligne les contradictions du caractère séculaire des institutions. Une victoire pakistanaise peut, en Inde, provoquer une émeute entre majorité hindoue et minorité musulmane. Quand les zélateurs du Prophète, citoyens indiens mais musulmans de coeur, font exploser leurs pétards pour saluer le score pakistanais, le risque de confrontation avec les Hindous intégristes s'accroît fortement.

Avant le match de samedi contre le Pakistan, à Bangalore, les autorités avaient d'ailleurs multiplié les précautions pour éviter tout dérapage. Fouilles sévères à l'entrée du stade, déploiement policier impressionnant et garde à vue préventive de certains extrémistes hindous qui auraient pu mettre à profit une éventuelle défaite indienne pour régler de vieux comptes avec les musulmans de la ville. Le chef du puissant parti extrémiste Shiv Sena ne s'était-il pas indigné, quelques jours plus tôt, que l'équipe indienne accepte de jouer contre le Pakistan, pays responsable de la guerre larvée qui se poursuit contre l'Inde sur les hauteurs du lointain Cachemire ?

Mais les musulmans de l'Inde ont fait preuve de retenue, et les troubles redoutés n'ont pas eu lieu. Côté pakistanais, la défaite a évidemment été vécue comme un désastre national, les adversaires de la désormais très impopulaire Bénazir Bhutto utilisant le levier du cricket pour dénoncer une fois de plus l'« *inefficacité* » gouvernementale ! Un conseiller du premier ministre aurait même proposé d'*« ouvrir une enquête »* pour déterminer les causes de la défaite face au *« frère ennemi »* indien. Le chef du parti intégriste Jamaat Islami, Quazi Hussain Ahmad, a dénoncé pour sa part l'*« occidentalisation »* des valeurs culturelles entourant désormais les matches de cricket pour expliquer l'échec de l'équipe de son pays. *« C'est la réponse à la colère de Dieu »*, a-t-il ajouté.

L'orgueil blessé des Pakistanais a provoqué des scènes de folie collective. *Dans l'austère province du* nord-ouest, un farouche Pathan a tiré à la kalachnikov contre son poste de télévision avant de se suicider. Des jeunes filles en larmes ont téléphoné aux journaux et agences de presse pour crier leur désespoir. Quant aux malheureux joueurs de l'équipe pakistanaise, ils ont effectué un retour pitoyable dans leur pays, où les supporteurs les attendaient à l'aéroport avec des oeufs pourris et des tomates. La tension était si grande que l'avion des joueurs n'a pu se poser à Lahore, comme il était prévu, et a dû être détourné sur Karachi. Après de multiples menaces de mort à son encontre, le capitaine de l'équipe nationale, Wasim Akram, a été contraint de se réfugier avec ses hommes dans un grand hôtel.

La défaite indienne contre le Sri Lanka en demi-finale, mercredi soir, aura été marquée, à un moindre degré, par le même assaut de mauvaise foi et de passions frustrées. Alors que les joueurs indiens étaient littéralement en train de se faire crucifier sur le Jardin d'Eden, nom du stade de Calcutta, les spectateurs se sont déchaînés, envoyant des bouteilles vides sur le terrain et hurlant des injures aux joueurs. Tant et si bien que l'arbitre a été obligé d'interrompre le match et d'offrir une victoire anticipée aux Sri-Lankais.

Au même moment, à Lahore, les Pakistanais ont goûté une amère revanche. Au milieu de l'explosion de pétards fêtant la défaite indienne, la foule s'est ruée dans les pâtisseries pour distribuer chocolats et gâteaux, en signe de victoire. Plus tard, à Bombay et dans la province du Gujarat, la police indienne a dû intervenir pour enrayer un début d'affrontement entre Hindous et Musulmans. L'Inde avait gagné, elle a perdu, la folie du cricket pouvait continuer.

Bruno Philip

Le Sri Lanka en invité surprise

Longtemps considérée comme le parent pauvre du sous-continent indien, l'équipe du Sri Lanka sera l'invitée surprise de la finale. Son parcours en Coupe du monde a certes bénéficié d'un concours de circonstances. Car avec le refus de deux poids lourds, l'Australie et *les West Indies*, de jouer dans leur pays à cause des récents attentats, les Sri-Lankais ont pu engranger deux victoires « par défaut » en phase éliminatoire. Reconnu il y a à peine quatorze ans comme une équipe internationale à part entière, le Sri Lanka a toutefois réalisé des progrès étonnants sur la scène mondiale. Après avoir étudié les particularités du « one day cricket » sous toutes les coutures, il a bâti une équipe pour profiter pleinement à la fois des règlements et des pistes plutôt lentes des stades indiens. Ainsi, grâce notamment à des batteurs très agressifs, a-t-il battu l'Angleterre en quart de finale, avant d'humilier l'Inde en demi.

Un jour, onze joueurs, trois cents lancers

AVEC ses règles complexes et son jargon particulier, le cricket reste un mystère pour les Français. Même dans sa version moderne simplifiée, les arcanes de ce sport si désespérément anglais restent impénétrables et ses plaisirs incompréhensibles. Pourtant, dans des parties du globe aussi disparates que l'Inde ou l'Afrique du Sud, l'Australie ou les Caraïbes, le cricket fait figure de sport national. Si l'on tient compte du nombre de spectateurs et téléspectateurs qu'elle attire, la Coupe du monde se place au troisième rang des compétitions mondiales derrière les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football.

Cela dit, dans sa forme traditionnelle, une rencontre internationale de cricket est l'antithèse du spectacle télévisuel. Le match dure cinq jours, à raison de 6 heures de jeu par journée, sans garantie d'un résultat définitif. Pour les puristes, il n'y a que dans ces conditions-là que le cricket révèle toute la subtilité de son jeu et la finesse de ses stratégies. Mais, pour des raisons évidentes, ce cricket traditionnel exclut toute possibilité d'organiser des compétitions à plusieurs équipes, par élimination.

C'est ainsi qu'est né, dans les années 1970, le « one-day cricket », imaginé par le magnat australien des médias, Kerry Packer, grand rival de Rupert Murdoch. Soucieux du rendement de ses chaînes de télévision, celui-ci a imposé des limites – le match ne dure plus qu'une seule journée – et changé quelques règles afin d'améliorer le spectacle et d'assurer un résultat dans la journée. Le cricket a ainsi pris un nouvel essor, il a renouvelé son public et son style, plus télégénique. Dans les matches d'un jour, les équipes ont ainsi le droit d'abandonner leur tenue blanche de rigueur dans les rencontres à l'ancienne, contre des maillots de couleur qui portent le nom de leur formation. En 1975, la Coupe du monde devint enfin réalité. Si l'objet du jeu est simple – il s'agit de marquer plus de points *(runs)* que l'autre équipe – les modalités peuvent en paraître très compliquées. Deux équipes s'affrontent, chacune comptant onze joueurs, plus un remplaçant. Celle qui gagne le tirage au sort choisit en général de « batter » en premier, et envoie ses deux premiers batteurs sur le terrain. Celui-ci, de forme ovale, est entre deux et trois fois plus grand qu'un terrain de football. Au centre, une piste de 20 mètres de long est délimitée à chaque extrémité par trois piquets verticaux surmontés de deux petites barres horizontales, que l'on nomme *wickets* (guichets). Pour le batteur, c'est le château à défendre ; pour le lanceur, la cible à atteindre.

Les onze membres de l'équipe adverse prennent place sur le terrain, Le capitaine désigne son premier lanceur *(bowler)*, et place ses chasseurs *(fielders)* à divers endroits stratégiques qui peuvent varier en fonction des caractéristiques du lanceur (rapide ou lent, gaucher ou droitier), des faiblesses du batteur ou de la vitesse relative de la piste. L'objectif du lanceur est d'éliminer le batteur le plus vite possible, en atteignant ses *wickets*, et de limiter le nombre de *runs* marqués par celui-ci. Pour marquer un *run*, le batteur doit taper la balle et courir jusqu'à l'autre guichet avant que la balle ne soit renvoyée par un chasseur. S'il envoie la balle hors des limites du terrain, il marque quatre *runs* d'office, six s'il n'y a aucun rebond.

Il existe plusieurs façons d'éliminer un batteur, les plus courantes étant *bowled* (le lanceur atteint le guichet) *caught* (un chasseur attrape la balle de volée) ou *run out* (quand, en tentant un *run*, le batteur n'arrive pas au guichet avant le retour de la balle). Chacun des onze membres de l'équipe tient la batte à son tour. Lorsqu'ils sont tous éliminés, les rôles sont inversés et c'est le tour de l'autre équipe de marquer le maximum de *runs* possible. Dans le « one-day cricket », on a toutefois imposé une limite de 50 *overs*. Un *over* est une série de 6 balles envoyées par un lanceur. En tout chaque équipe dispose donc de 300 balles à envoyer au cours d'un match. Ainsi le calcul devient enfantin : si la deuxième équipe dépasse le total préalablement établi par l'adversaire, elle gagne. Si en revanche les onze batteurs sont éliminés, ou les 50 *overs* achevés avant que ce total ne soit atteint, c'est la première équipe qui l'emporte.

Ian Borthwick

Le face-à-face crucial du lanceur et du batteur

Les deux gestes essentiels du cricket sont ceux, très techniques, du lanceur et du batteur. [illegible] pas plier le bras qui propulse la balle. Selon sa spécialité, il recherche [illegible] les 200 km/h), soit des effets au sol ou dans l'air qui désorientent le batteur. [illegible] imposé par le règlement, mais indispensable pour réussir [illegible]

Le dépistage du dopage à l'EPO est désormais possible

DANS UNE « correspondance scientifique » publiée par l'hebdomadaire britannique *Nature* (daté du 14 mars), une équipe franco-canadienne annonce avoir mis au point une méthode permettant de dépister les cas de dopage à l'érythropoïétine. Cette substance – également dénommée EPO – est une protéine de la famille des cytokines, naturellement synthétisée par l'organisme humain, dans lequel elle a, entre autres fonctions, celle de contrôler la production des globules rouges. On sait notamment que la production d'EPO (et celles des globules rouges) augmente lorsque la concentration atmosphérique en oxygène diminue (en altitude par exemple). A l'inverse, elle diminue en cas d'hyperoxygénation des tissus.

L'EPO fut, au milieu des années 80, l'un des grands succès de la biologie moléculaire. En 1985, une société californienne réussissait à cloner le gène dirigeant la synthèse de cette molécule. Trois ans plus tard, la firme Ortho-Cilag (groupe Johnson and Johnson) annonçait sa commercialisation internationale, offrant ainsi un nouvel et réel espoir thérapeutique pour de nombreux malades insuffisants rénaux et souffrant d'anémie (*Le Monde* du 29 janvier 1988). Dès cette époque, le fabricant avait, en liaison avec de nombreuses autorités sanitaires, pris une série de mesures visant à contrôler étroitement la diffusion de cette substance.

Il était clair, en effet, que la commercialisation de l'EPO allait susciter de nouveaux appétits dans le monde sportif, l'administration de cette hormone naturelle (et donc *a priori* indétectable) permettant d'augmenter les quantités d'oxygène apporté aux tissus et donc d'améliorer les performances musculaires et sportives. En dépit des précautions prises, l'utilisation de l'EPO à des fins de dopage fut rapidement possible, les fabicants ne maîtrisant guère, tout compte fait, la diffusion d'un produit très coûteux, dont l'administration incontrôlée peut être dangereuse, voire mortelle.

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

« Le test que nous avons mis au point avec nos collègues canadiens est basé sur l'identification de deux substances témoignant de l'impact biologique de l'EPO dans l'organisme humain, a expliqué au *Monde* le docteur Alain Duvallet, spécialiste de médecine du sport (faculté de médecine Cochin-Port Royal, Paris). *Nous pouvons donc désormais dire si tel ou tel athlète a eu ou non recours à des injections d'EPO, les administrations à des fins de dopage n'ayant rien à voir avec l'augmentation physiologique observée lors des séjours en altitude. Il reste à savoir quel usage sera fait par les institutions sportives de notre procédé. La quasi-totalité des recherches sur les produits dopants se fait sur des prélèvements urinaires. Or nous avons ici besoin de quelques gouttes de sang. Celles-ci peuvent être obtenues au bout du doigt ou au lobe de l'oreille. Mais acceptera-t-on de pratiquer de tels prélèvements, dont on pourra toujours dire qu'ils touchent à l'intégrité physique de l'athlète ? »*

J.-Y. N.

Les basketteuses de Tarbes enlèvent une coupe d'Europe

LES JOUEUSES de Tarbes succèdent à celles de Bourges au palmarès de la coupe Ronchetti. En s'imposant, mercredi 13 mars, dans leur salle face à Alcamo (82-63), après l'avoir *déjà emporté* au match aller en Sicile, le Tarbes-Gespe-Bigorre s'est attribué un trophée qui figure à la deuxième place dans la hiérarchie des coupes d'Europe. Le club confirme le net regain du basket féminin français en Europe : la coupe Ronchetti était depuis dix ans l'apanage des Soviétiques, puis des Italiennes. *« C'est une immense joie pour l'équipe*, a affirmé Damien Leyrolles, l'entraîneur. *Nous avons prouvé que nous faisons partie des grands. Nous avons gagné nos deux matches en quart de finale, demi-finales et finale. »* L'aisance avec laquelle les joueuses tarbaises ont dominé la compétition européenne peut laisser espérer une présence durable au meilleur niveau.

■ **FOOTBALL** : l'équipe de France a obtenu le match nul (0-0) face à l'Allemagne, mercredi 13 mars, à Osnabrück, en quart de finale aller du Championnat d'Europe espoirs. Elle semble en position favorable, avant le match retour, le 26 mars à Metz, pour se qualifier pour les Jeux olympiques d'Atlanta. – *(AFP.)*

■ **Le président de la Fédération italienne de football,** Antonio Matarrèse, a fait, mercredi 13 mars, un geste envers les joueurs professionnels qui ont lancé un préavis de grève pour le 17 mars. Il a accepté la participation des joueurs et des entraîneurs aux décisions fédérales. M. Matarrèse a aussi annoncé la création d'un groupe de travail en vue de modifier le statut des joueurs. Par ailleurs, à la suite de ce préavis de grève, la grille n° 18 du Loto sportif français, qui devait en partie (7 matches) être consacrée à la 26e journée du *« calcio »*, a été annulée.– *(AFP.)*

■ **HANDBALL** : l'OM-Vitrolles est assuré du titre à deux journées de la fin du championnat de France, mercredi 13 mars. Les Marseillais possèdent cinq points d'avance sur le PSG-Asnières et ne peuvent plus être rejoints. Un sacre attendu pour l'OM, invaincu depuis le début de la saison (22 victoires et 2 nuls). Donnés largement favoris, avec un effectif fort de dix internationaux, les Marseillais récupèrent ainsi un titre qu'ils avaient laissé échapper l'an dernier au bénéfice de Montpellier lors de la dernière journée.

RÉSULTATS

BASKET-BALL
COUPE KORAC
Finale (retour)

Milan (Ita) - EP Istanbul (Tur)	77-70 (76-68)

EP Istanbul remporte le trophée

CYCLISME
PARIS-NICE
4e étape
Maurs-la-Jolie-Millau Causse-Noir (164 km)
1. L. Jalabert (Fra.) ; 2. L. Armstrong (E.-U.) à 15 s. ; 3. L. Brochard (Fra.) à 22 s. ; 4. I. Cuesta (Esp.) à 26 s. ; 5. F. Vandenbroucke (Bel.) à 36 s.
Classement général : 1. L. Jalabert (Fra.) ; 2. L. Armstrong (E.-U.) à 35 s. ; 3. L. Leblanc (Fra.) à 58 s. ; 4. C. Boardman (G.-B.) à 1 mn. 9 sec. ; 5. F. Vandenbroucke (Bel.) à 1 mn. 9 s.

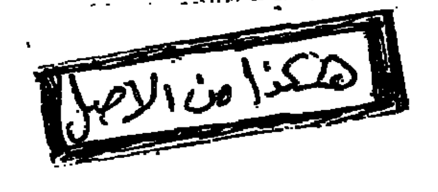
FOOTBALL
CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIRS
Quarts de finale aller

Hongrie-Ecosse	2-1
Portugal-Italie	1-0
Allemagne-France	0-0
Espagne-République tchèque	2-1

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
32e journée

Valence-Toulouse	0-1
Niort-Mulhouse	1-0
Marseille-Alès	4-0
Poitiers-Lorient	1-1
Châteauroux-Nancy	0-0
Angers-Louhans-Cuiseaux	1-1
Epinal-Amiens	0-0
Le Mans-Perpignan	1-1
Sochaux-Dunkerque	2-0
Charleville-Caen	0-0

Classement : 1. Marseille, 62 ; 2. Caen, 56 ; 3. Châteauroux, 53 ; 4. Sochaux, 52 ; 5. Nancy, 51 ; 6. Le Mans, 51 ; 7. Red Star, 50 ; 8. Toulouse, 47 ; 9. Laval, 47 ; 10. Perpignan, 47 ; 11. Lorient, 42 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 41 ; 13. Epinal, 38 ; 14. Amiens, 37 ; 15. Niort, 36 ; 16. Poitiers, 36 ; 17. Charleville, 35 ; 18. Mulhouse, 34 ; 19. Valence, 34 ; 20. Dunkerque, 30 ; 21. Angers, 29 ; 22. Alès, 16.



هكذا من الاصل

Enfants en blouse blanche

Au Palais de la découverte, ateliers et animations permettent aux plus jeunes de s'initier à des activités scientifiques

« *PRÉSENTER* aux visiteurs la science de base dans une approche pédagogique, *sans que le* contenu soit sacrifié à la forme. » Tel est l'objectif de Michel Demazure, directeur du Palais de la découverte de Paris. Il perpétue ainsi le vœu de Jean Perrin, le fondateur du musée, en 1937. Ce dernier voulait « *rendre manifeste la part déterminante de la science dans la création de notre civilisation* » et depuis cette date expositions permanentes et thématiques, ateliers et animations se sont succédé pour le plaisir des adultes et souvent la joie des plus jeunes.

Installé dans le cadre prestigieux du *Grand Palais*, le Palais de la découverte, avec un budget de 70 millions de francs par an, reçoit en moyenne six cent mille visiteurs par an. Parmi ces curieux, 70 % ont moins de vingt-cinq ans. Et, au fil des années, les enfants sont de plus en plus nombreux. *Aussi l'établissement* a-t-il le souci de présenter la science à un public diversifié, dont l'âge et la curiosité sont variés. Il y répond en offrant plusieurs niveaux de connaissance. D'abord, son « fonds de commerce », constitué par des salles dédiées à la physique, la biologie, l'astronomie, la chimie, les mathématiques et les sciences de la Terre.

Puis, pour attirer un public qui ne fréquente pas systématiquement les musées scientifiques, le Palais de la découverte organise des expositions temporaires, qui permettent d'aborder des *sujets* parfois à la limite de la science. Ainsi se sont succédé des présentations consacrées aux dinosaures – celle-là a connu un afflux massif de curieux –, aux insectes, « ces monstres qui nous entourent », mais aussi au chocolat. Prochainement, les responsables ont prévu de faire mieux découvrir le pain.



DESSINS : NATALI FORTIER

● L'exposition temporaire qui se tient actuellement au Palais (jusqu'au 22 décembre) concerne l'aspirine, ce « **comprimé de chimie** », qui va bientôt fêter le centenaire de sa découverte. La simplicité de sa structure chimique « *réconcilie la chimie et l'homme moderne* » et offre un bon prétexte pour découvrir quelques aspects de la chimie, et plus précisément de la chimie organique. Le **Micro-Labo**, installé dans un coin de l'exposition, est ouvert à de petits groupes d'une quinzaine de visiteurs pour de courtes expériences.

● Le jeune public de six à huit ans n'est pas oublié, puisqu'il dispose maintenant tous les jours, et ce durant toute l'année, d'exposés et d'expériences adaptés à son âge. En salle de chimie, les petits, très sérieux dans leur blouse blanche, s'initient à une expérience sur l'air liquide et apprennent que des substances aussi courantes que l'eau ou l'air peuvent changer d'état en fonction de leur température.

● Ceux qui se passionnent pour l'astronomie peuvent suivre des exposés dans le planétarium, sur des sujets aussi divers que les saisons, *le mouvement des planètes*, le système solaire, les éclipses, les galaxies. *La* **salle d'électrostatique** leur explique ce qu'est l'électricité statique et la cage de Faraday. **La salle de biologie animale**, quant à elle, offre aux bambins une initiation à la vie d'une fourmilière, ainsi qu'aux mœurs des grenouilles. De son côté, « *l'école des rats* » *montre le travail de mémorisation réalisé par un rat qui doit trouver sa nourriture dans un labyrinthe.*

● En salle **Eurêka**, sont proposés aux enfants des jeux interactifs. « *La physique au manège* » leur offre une explication sur la force centrifuge, et les « *expériences interactives* » les initient aux réflexes, aux sons et aux images.

● Ils peuvent aussi effectuer des expériences scientifiques, comme les adultes qui fréquentent les lieux. Grâce à un atelier baptisé **Bio-Junior**, ouvert jusqu'au 17 mars de 14 h 30 à 16 h 30, ils viennent *écouter le* « *cri* » d'une fourmi, regarder une grenouille tirer la langue et reconstituer une chaîne alimentaire à partir de l'observation de plancton au microscope.

● **Chimie-Junior** (ouvert tous les jours jusqu'au 17 mars, et les mercredis *jusqu'au 31 mars, de 15 à* 16 heures) fait découvrir aux petits la chimie à travers les variations de couleurs du jus d'un chou rouge. Ce jus, habituellement violet, devient rose-rouge en milieu acide et vert-jaune en milieu basique.

● *Les enfants ont aussi la possibilité* de s'inscrire à **deux clubs**. L'un est consacré au tesson et à la poterie (cycle de trois séances, de 14 h 30 à 16 h 30, pour les dix à douze ans, les samedis et dimanches), et l'autre au moteur électrique (cycle de six séances, de *9 h 30 à 11 h 30, pour les dix* à treize ans).

Christiane Galus

★ Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris 75008. Les salles sont ouvertes du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 heures et les dimanches de 10 à 19 heures. Renseignements au 40-74-81-73.

Au milieu du manège

L'AIR DE PARIS

Les *aficionados* du Génie de la Bastille ne sont pas légion (« *Le Monde* » du 8 mars), *mais* tout de même plus nombreux que les deux membres et demi de la Société des entichés du square de la place d'Italie. Pour abréger, on dit Sespi. C'est phonétiquement très proche de « *seize pies* », et, sur la carte de membre, court une frise composée de seize pies. Les pies, au demeurant, fréquentent souvent ce *square, mais seize* d'un coup, c'est plutôt rare. Il arrive aussi qu'un corbeau se pose sur le képi du maréchal Juin, le bronze qui regarde, à l'une *des deux entrées du* square, vers la porte d'Italie. Avec ou sans corbeau, c'est un regard lointain, qui vous emmène au-delà des Alpes. Sur le socle de la statue, on peut lire l'ordre du jour que le maréchal Juin a prononcé au moment de livrer bataille en Italie. C'était le 11 mai 1944.

Mais revenons à ce square au milieu de la place. C'est un espace tout rond, continuellement gommé par le manège des voitures. Il abrite pourtant une soixantaine de paulownias, disposés sur trois couronnes concentriques. D'autres paulownias peuplent le pourtour *de la place, et c'est entre ces frémissants* feuillages que passe l'autobus à la fin de *Cléo de 5 à 7*, le film d'Agnès Varda. Le militaire qui accompagne Cléo parle d'eux avec amour, ce qu'avait déjà fait Ernst Jünger le 5 mai 1943, dans son *Second journal parisien.*

Mais revenons à ce square, à ce cœur peu couru. Certes, la circulation est plutôt dissuasive. Une fois dans le square, cependant, on a vite fait d'oublier les voitures, surtout si l'on gagne, au beau milieu, le bassin circulaire. Autour de ce bassin légèrement encaissé pousse une herbette en pente des plus incitatives, et vous n'oublierez jamais la jeune escouade d'Américains *qui s'y étaient benoîtement* endormis au lendemain du bicentenaire du 14 juillet 1789.

En attendant le mois de mai et les fleurs mauves des paulownias, on peut ouvrir un œil, diamétralement opposé à celui du maréchal Juin. Car là-bas, vers le nord, dans l'enfilade de l'avenue des Gobelins, le Panthéon se montre sous son meilleur profil. Il est auguste et vous prend un air dégagé au-dessus d'un vaste étagement de toits. Oui, *du square de la place d'Italie*, Sainte-Geneviève est vraiment une montagne.

Daniel Percheron

VENTES

Un dimanche à Drouot

QUELQUES dimanches par an, les particuliers peuvent *venir* tranquilles à Drouot : ces jours-là, il n'y a pas de marchands, et c'est entre eux que se jouent les enchères. Le dimanche 24 mars fait partie *de ces ventes* que les professionnels décident de ne pas suivre. Les commissaires-priseurs parisiens doivent présenter un programme éclectique avec des *objets à tous les prix*, dont certains méritent une mention particulière. Mᵉ Charbonneaux propose un ensemble d'art contemporain, dans lequel figurent des tableaux de Ben, Adami, di Rosa, Combas et Chemiakin (estimation de 8 000 à 60 000 francs), du mobilier de créateurs et du verre contemporain.

Le verre soufflé a surtout été employé pour la fabrication d'objets utilitaires, principalement de la vaisselle, sauf récemment, depuis les années *70, quand des* artistes ont commencé à travailler sur des blocs qu'ils sculptent. Mais ce domaine demeure encore très mal connu du public et sous-coté. Selon l'expert Marc-Angel Degrés, cette ignorance relève d'un fait sociologique : les hommes qui forment encore la majorité des collectionneurs, toutes disciplines confondues, gardent présent à l'esprit le rapport un peu machiste du verre avec la vaisselle qui les concerne de trop loin pour susciter leur intérêt.

BOÎTES

Comme l'argent reste un de leurs soucis majeurs, ils se pencheront peut-être sur les courbes de valeur des œuvres d'art en verre et pourront enchérir entre autres sur la coupe *Pasiphaé* d'Etienne Leperlier en pâte de verre, dont on attend 25 à 28 000 francs ou sur un bloc de cristal *en forme de tête humaine* de Zuber estimé 15 à 18 000 francs.

Dans un domaine différent, Mᵉˢ Mercier et Kalk proposent environ 300 lots de boîtes lithographiées. Les plus appréciées ont été *fabriquées entre* le dernier quart du XIXᵉ siècle et la fin des années 30. Leur valeur dépend surtout de la rareté du modèle et de son état de conservation. Amateurs et collectionneurs trouveront par exemple la boîte en trompe l'œil, dite « littérature », éditée par la marque de biscuits anglais Huntley & Palmers en 1901, figurant huit volumes reliés tenus par *une sangle (estimée* 2 000 francs), un coffret Lu de 1902 à décor de pêcheurs quittant le port à bord de leurs bateaux (800 à 1 000 francs).

Autre pôle d'intérêt, une collection complète des titres de Jules Verne, cinquante-cinq en tout, dans les fameux cartonnages des éditions Hetzel, qui seront mis en vente par Mᵉ de Cagny. *Le Secret de Wilhelm Storitz*, en premier tirage, est estimé 4 000 à 4 500 francs, *Les Indes noires/Le Chancellor* à 3 500-4000 ; même prix pour *Les Naufragés du « Jonathan »*, également en premier tirage.

On trouvera dans la même vente de nombreux autres livres d'enfants du XIXᵉ siècle et des dessins de caricaturistes. Il faut compter 1 200 à 1 500 francs pour un lavis de Forain, *Deux soldats fourbus dans la plaine* (31 × 39 cm), même prix pour un dessin de Guillaume rehaussé aux crayons de couleur, paru dans *Le Journal* du 22 janvier 1920 et légendé : « *Il n'y a pas que les impôts, tu as vu le calendrier ? Voilà les jours qui augmentent aussi !* »

Autre pièce rare, un dessin de Bécassine aux crayons de couleur la représentant jouant avec son ombre, signé J. P. Pinchon et daté 1933, est estimé 1 000 à 1 200 francs (16 × 12 cm). Mais on pourra également enchérir sur des tabatières chinoises, des bijoux, des meubles et objets d'art, des jouets, de la bande dessinée, de l'archéologie, des tapis, de la peinture moderne et contemporaine et des « Judaïca ».

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, dimanche 24 mars, expositions la veille de 11 heures à 18 heures. Renseignements au 48-00-20-00.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **MONTAGNE EN ÉTÉ.** Le département de la Haute-Savoie souhaite aussi accueillir les touristes en dehors des périodes propices au ski pour leur permettre de découvrir les beautés des alpages. Le service réservation loisir accueil propose aux amateurs de montagne verte des formules originales pour les week-ends ou des séjours d'été. Parmi les diverses propositions figurent des randonnées d'alpage (*trois jours de marche avec un* accompagnateur, hébergement en gîte et pique-nique, 960 francs), des séjours à la ferme (cuisine traditionnelle et découverte de la fabrication des fromages, deux nuits et repas : 1 400 francs pour les parents avec deux enfants), des promenades sur les sentiers de grande randonnée avec un âne porteur, des locations de chalet ou de gîte rural.

★ Renseignements au 50-51-74-76.

■ **TOURISME VERT.** Réunis à l'occasion du douzième Salon de la randonnée *et des sports nature, qui se tiendra, du 11 au 14 avril, à la* porte de Versailles, à Paris, 450 exposants, venus de toutes les régions françaises et de quinze pays étrangers, proposeront séjours, week-ends et stages destinés, notamment, aux adeptes de la randonnée pédestre, du cyclotourisme, du VTT, du rafting, de l'escalade, du vol libre, de l'alpinisme, de l'équitation et du golf. Fabricants et distributeurs y présenteront également une gamme d'équipement et de matériel adaptés à ces activités. Au programme, initiations (murs d'escalade et de glace, piste de VTT, sentier équestre, tir à l'arc, *échasses*), animations *(parcours botaniques, chiens de traîneaux) et conférences* sur l'environnement, la santé, la prévention et les métiers liés au tourisme vert.

★ *Parc des expositions de Paris*, porte de Versailles, *Hall* 4-1. De 10 h 30 à 19 h 30, le vendredi 12 avril jusqu'à 22 heures. Entrée : 40 francs (tarif réduit 30 francs), gratuit jusqu'à huit ans.

CULTURELLES

■ **LES PAYSAGES DE COROT.** A l'occasion de l'exposition Camille Corot, actuellement organisée au Grand Palais, l'office de tourisme de Fontainebleau propose des visites pour permettre à des groupes de découvrir des paysages où le peintre posait son chevalet. De Barbizon, où il retrouvait la bande de « l'Académie des beaux-arbres », à Bourron-Marlotte où il habitait, en passant par les bords de la rivière à Grez-sur-Loing, le circuit s'effectue avec un guide-conférencier, le repas étant pris dans un restaurant de Fontainebleau. Visites tous les jours, sauf le mardi, pour des groupes de 30 personnes minimum, 250 francs par personne.

★ Office de tourisme de Fontainebleau, services groupes, tél. : 64-22-25-68.

■ **LA VENDÉE, ROYAUME DES MARIONNETTES.** Après avoir célébré les *contes de Perrault* et les *fables de La Fontaine*, le Palais des congrès de Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, ouvre ses portes aux marionnettes, du 16 au 30 avril, à l'occasion du sixième Festival jeune public. Avec, du 14 avril au 12 mai, une exposition consacrée à « La marionnette dans tous ses états » (œuvres d'artistes et réalisations de compagnies de marionnettes) et de nombreux spectacles. Un festival qui accueille aussi un Salon du livre jeunesse destiné aux plus petits et un concours national du conte pour enfants.

★ Palais des congrès, 85162 Saint-Jean-de-Monts, tél. : 51-58-10-10.

ANTIQUITÉS

● **Lyon** (Rhône), Palais des congrès, 60 exposants, entrée 45 francs, du jeudi 14 au lundi 18 mars, de 10 à 19 heures.

● **Croix** (Nord), salle de Decker, 30 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 15 au lundi 18 mars, de 10 à 19 heures.

● **Vertou** (près de Nantes, Loire-Atlantique), salle Sèvres-Maine, 45 exposants, entrée 30 francs, du vendredi 15 au lundi 18 mars, de 10 à 19 heures.

● ***Armentières*** *(Nord), Base des prés du Hem, 26 exposants, entrée* 30 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars, de 10 à 19 heures.

● **Boos** (banlieue de Rouen, Seine-Maritime), Centre, 20 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars, de 10 à 19 heures.

● **Limoges** (Haute-Vienne), cercle Turgot, bijouterie et orfèvrerie anciennes, entrée 35 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars, de 10 à 19 heures

● **Maastricht** (Hollande), Parc-Expo, 160 exposants, entrée 50 Florins, 70 avec le catalogue, jusqu'au dimanche 17 mars, de 10 à 18 heures.

BROCANTES

● **Paris**, boulevard Voltaire, 100 exposants, entrée libre, samedi 16 et dimanche 17 mars.

● **La Rochelle** (Charente-Maritime), Parc-Expo, 120 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.

● **Charleville-Mézières** (Ardennes), porte de Flandre, 1 rue Gailly, 40 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars, de 10 à 19 heures.

● **Nîmes** (Gard), Parc-Expo, 150 exposants, entrée 20 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars, de 10 à 19 heures.

● **Toulouse** (Haute-Garonne), Parc-Expo, 100 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 15 au dimanche 17 mars, de 10 à 19 heures.

● **Mortemart** (Haute-Vienne), château des ducs, 29 exposants, entrée *30 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.*

● **Lecousse** (Ille-et-Vilaine), centre, 35 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.

● **Echirolles** (Isère), Hall des sports, 35 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.

● **Ambert** (Puy-de-Dôme), salle polyvalente, 30 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.

● **Limoges** (Haute-Vienne), Parc-Expo, 150 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.

● **Villeneuve-sur-Yonne** (Yonne), salle polyvalente, 40 exposants, entrée 25 francs, samedi 16 et dimanche 17 mars.

Pluies en Méditerranée et dans le Sud-Ouest

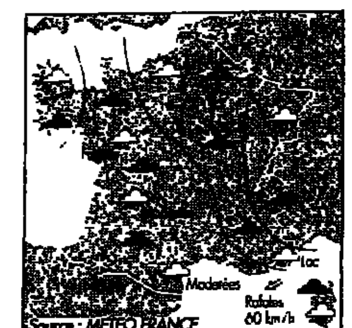
LES HAUTES PRESSIONS s'étendent encore des pays scandinaves à l'Europe centrale, et protègent le Nord-Est. Une perturbation atlantique s'est scindée en deux : la partie nord donne des pluies faibles de la Normandie au Sud-Ouest, tandis que la partie sud concerne le littoral méditerranéen.

Vendredi matin, le ciel sera couvert et pluvieux dans le Limousin, la région Poitou-Charentes, l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées, la Provence-Côte d'Azur et la Corse. Les pluies seront modérées en Languedoc-Roussillon, et il neigera dans les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres. Le vent d'est soufflera le long des côtes méditerranéennes jusqu'à 80 km/h en rafales. Les nuages prédomineront et seront parfois porteurs d'ondées en Normandie, dans les Pays-de-Loire, la Lorraine, la Bourgogne, le Massif central et la vallée du Rhône. Les nuages et les éclaircies se succéderont en Alsace, en Franche-Comté et dans les Alpes, avec quelques flocons sur le relief alpin. Le ciel sera variable avec de belles éclaircies du Nord-Picardie à l'Ile-de-France et au Centre, ainsi qu'en Bretagne.

L'après-midi, les pluies s'étendront de la Normandie au Sud-Ouest et au Languedoc-Roussillon, en passant par les Pays-de-Loire et le Limousin. Les pluies seront toutefois faibles au nord, plus actives au sud, sous forme de neige à partir de 1 200 mètres. De l'Auvergne au pourtour méditerranéen aux Alpes frontalières et à la Corse, le ciel sera chargé avec parfois quelques gouttes. Le vent d'est en Méditerranée faiblira progressivement, avec 50 km/h en pointes. En Alsace-Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne et dans le Lyonnais, le soleil sera de retour malgré quelques passages nuageux. Du Nord-Picardie à l'Ile-de-France, au Centre jusqu'au Dauphiné, les nuages autoriseront quelques éclaircies.

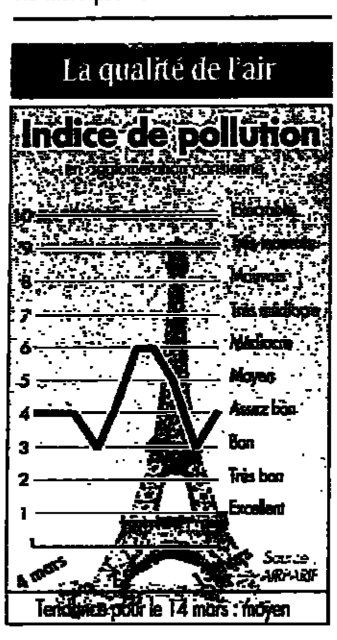
Les températures seront en hausse, notamment sur la moitié nord, avec des températures minimales voisines de 0 degré sur le Nord-Est, 2 degrés au nord de la Seine, 4 de la Bretagne au Centre, et entre 6 et 10 du Sud-Ouest à la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre affichera de 11 degrés sur la moitié nord à 13 au sud jusqu'à 15 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

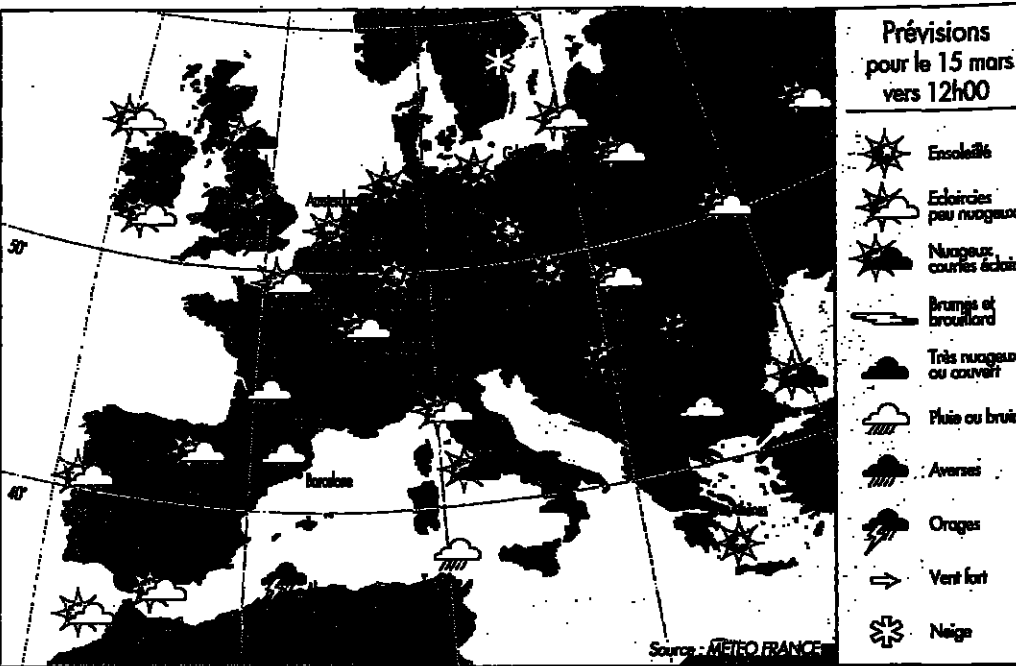


Prévisions pour le 15 mars vers 12h00

La qualité de l'air



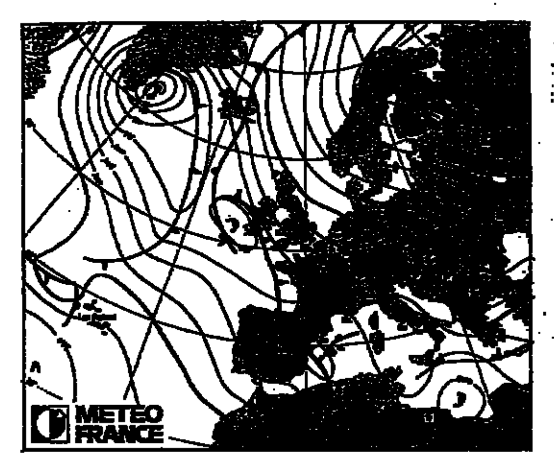
Tendance pour le 14 mars : moyen



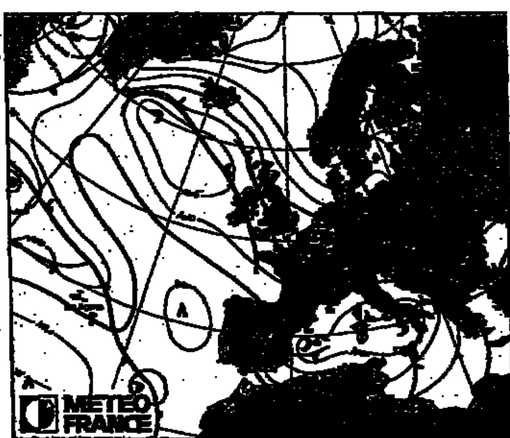


TEMPÉRATURES du 13 mars maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	15/9
BIARRITZ	19/9
BORDEAUX	18/6
BOURGES	10/0
BREST	10/4
CAEN	6/–1
CHERBOURG	4/1
CLERMONT-F.	14/2
DIJON	6/–2
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	13/4
LILLE	3/–3
LIMOGES	15/6
LYON	14/5
MARSEILLE	15/9
NANCY	3/–5
NANTES	10/2
NICE	12/8
PARIS	5/–2
PAU	19/8
PERPIGNAN	18/10
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	8/1
ST-DENIS-RÉUNION	30/24
ST-ÉTIENNE	13/6
STRASBOURG	4/–6
TOULOUSE	15/8
TOURS	8/–1
ÉTRANGER	
ALGER	15/9
AMSTERDAM	2/–4
ATHÈNES	15/10
BANGKOK	36/27
BARCELONE	15/7
BELGRADE	9/–1
BERLIN	–1/–2
BOMBAY	35/25
BRASILIA	26/19
BRUXELLES	3/–3
BUCAREST	1/–1
BUDAPEST	1/0
BUENOS AIRES	29/19
CARACAS	30/23
CHICAGO	12/3
COPENHAGUE	–1/–2
DAKAR	22/20
DJAKARTA	31/23
DUBAI	24/19
DUBLIN	2/1
FRANCFORT	2/–4
GENÈVE	4/0
HANOI	18/13
HELSINKI	–2/–6
HONGKONG	17/16
ISTANBUL	12/5
JÉRUSALEM	17/10
KIEV	–3/–5
KINSHASA	30/24
LE CAIRE	26/19
LIMA	26/21
LISBONNE	11/7
LONDRES	5/–1
LOS ANGELES	16/11
LUXEMBOURG	1/–6
MADRID	9/3
MARRAKECH	12/7
MEXICO	26/10
MILAN	7/4
MONTRÉAL	6/3
MOSCOU	3/–7
MUNICH	–1/–9
NAIROBI	25/20
NEW DELHI	30/25
NEW YORK	13/3
PALMA DE M.	16/9
PÉKIN	15/8
PRAGUE	–2/–4
PRETORIA	19/15
RABAT	18/7
RIO DE JAN.	27/22
ROME	16/3
SAN FRANC.	12/8
SANTIAGO	25/11
SÉVILLE	17/7
ST-PÉTERS.	3/–5
STOCKHOLM	2/–3
SYDNEY	27/18
TENERIFE	19/8
TOKYO	11/5
TUNIS	17/13
VARSOVIE	–1/–3
VENISE	4/1
VIENNE	0/–2



Situation le 14 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Liberté de la presse

AU COURS du débat sur la liberté de la presse, M. Gaston Defferre, secrétaire d'Etat à l'information, s'est attaché à montrer que les journaux sont parfaitement libres puisqu'ils peuvent dire ce qui leur plaît, et même – ô prodige ! – critiquer le gouvernement, attaquer les « Excellences » sans risquer de se voir retirer l'autorisation de vivre. Il y a là une condescendance, une bienveillance du pouvoir, dont nous ne pouvons que nous féliciter, en souhaitant qu'elle dure. Seulement, ce n'était pas tout à fait la question.

Il est très vrai que la presse est très libre, au risque parfois de se voir accuser de crime de lèse-majesté envers l'Assemblée, les « Trois Grands », ou simplement la commission de la Constitution, quand elle se risque à des reproches trop vifs. Mais le débat était beaucoup plus complexe, et peut-être n'a-t-il pas eu toute la clarté nécessaire.

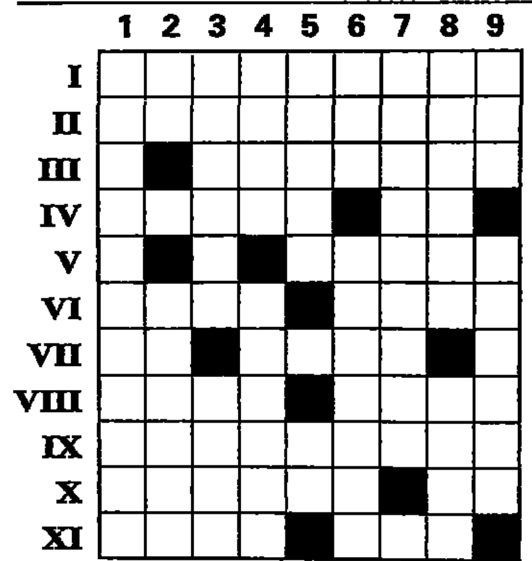
Le point important était celui de l'autorisation préalable. Cette autorisation préalable, M. Defferre veut, lui aussi, la supprimer quand les conditions économiques le permettront – c'est-à-dire quand nous disposerons d'assez de papier. En somme, le gouvernement entend rationner l'expression de la pensée comme il rationne le pain, le sucre, les pommes de terre, jusqu'au retour de l'abondance (l'abondance de papier, naturellement, et non celle de la pensée, qui ne fait pas défaut).

Il veut éviter le marché noir de la presse comme il voudrait empêcher le marché noir des produits. Il accorde aux divers secteurs de l'opinion les rations qui lui paraissent équitables : tant au communisme, tant au socialisme, tant au radicalisme, tant au conservatisme.

Rémy Roure
(15 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6778



HORIZONTALEMENT

I. Dans les grandes largeurs. – II. Fit de violents reproches. – III. Une gaine de canalisation. – IV. Pas brillant. Préfixe. – V. Etait utilisé pour drainer une plaie. – VI. Donna des motifs. Quand on la prend, ce n'est pas naturel. – VII. Conjonction. Nom pour saint Philippe. – VIII. N'est pas un moyen. Fleur. – IX. Dont on ne voit pas les bons côtés. – X. Déployée. Adverbe. – XI. Courroie de transmission. Station étrangère.

VERTICALEMENT

1. A été élargi pour devenir commode. – 2. Lac des Pyrénées. Pas sévère. – 3. Ville de Pologne. Terrible, en Russie. – 4. Capitale. Comme parfois un ver. – 5. Sources de lumière. Note. – 6. Après une citation. Bien attachées. – 7. Sur lequel on ne peut rien bâtir. – 8. Grandes plaines. En Allemagne. – 9. Peut se mettre en pièce. Sert de frontière entre l'Allemagne et la Pologne.

SOLUTION DU Nº 6777

HORIZONTALEMENT

I. Béchamel. – II. Irritatif. – III. Jointoyée. – IV. Os. Termes. – V. Hélios. – VI. Taure. – VII. Egalerons. – VIII. Ré. Egée. – IX. Inondait. – X. Etude. Eta. – XI. Rasés.

VERTICALEMENT

1. Bijouteries. – 2. Eros. Agent. – 3. Cri. Hua. Ouf ! – 4. Hinterland. – 5. Attelée. Der. – 6. Maori. Réa. – 7. Etymologies. – 8. Liées. Nette. – 9. Fès. Usé. As.

Guy Brouty

A NOS LECTEURS

Une erreur technique a entraîné la parution, dans une partie du tirage du *Monde* daté mardi 12 mars, du problème de mots croisés nº 6776 destiné à paraître le mercredi 13. Nous publions donc ici la solution de la grille nº 6774 (grille publiée dans nos éditions datées 10-11 mars), solution que certains de nos lecteurs n'ont donc pas eue. Nous prions nos lecteurs qui n'ont pu faire le problème no 6775 de bien vouloir accepter nos excuses.

SOLUTION DU Nº 6774

HORIZONTALEMENT

I. Lilliputienne. – II. Adoubement. Opta. – III. Tentera. Nombres. – IV. Ras. Rire. Nolisé. – V. Il. Mil. Contesté. – VI. Nîmes. Tara. Mess. – VII. Eson. Galantes. – VIII. Sésame. Antan. Pô. – IX. Ragots. Gentils. – X. Iéna. Lest. Mie. – XI. Ems. Our. Appas. – XII. Vitalité. Aléas. – XIII. Erigé. Biens. – XIV. Et. Eau. Pur. Oslo. – XV. Suissesses. Néon.

VERTICALEMENT

1. Latrines. Lèvres. – 2. Idéaliser. Mi. Tu. – 3. Lons. Mosaïste. – 4. Lut. Ménage. Arès. – 5. Ibéris. Monilias. – 6. Péril. Geta. Igue. – 7. Umar. Ta. Ôté. – 8. Té. Ecala. Lue. PS. – 9. Inn. Oranger. Bue. – 10. Etonnantes. Airs. – 11. Mot. Tantale. – 12. Noblement. Penon. – 13. Eprises. Impasse. – 14. Tests. Plias. Lô. – 15. Casées. Osés. Ton.

PARIS EN VISITE

Samedi 16 mars

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, à l'entrée côté avenue de Paris (Institut culturel de Paris).

■ **DE BLANCHE À TRINITÉ** (60 F), 11 heures, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; la Renaissance italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 13 heures, hall d'entrée (Odyssée).

■ **DU CHÂTELET AUX TUILERIES** : prisons et palais royaux (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, fontaine du Châtelet (Frédérique Jannel).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**, visite pour les jeunes (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Monuments historiques).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (40 F), 14 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MONTMARTRE**, 14 h 30 (50 F), en haut du funiculaire (Paris autrefois) ; 15 heures (60 F), sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Velasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (50 F), 14 h 30, 16, rue Cadet (Découvrir Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 15 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale côté Assemblée nationale (Paris et son histoire).

■ **LE BOULEVARD DU CRIME** (55 F), 15 heures, angle de la place de la République et du boulevard Saint-Martin (Paris et son histoire).

■ **LA COULÉE VERTE** et le 12e arrondissement en rénovation (37 F), 15 heures, sortie du métro Bel-Air côté impair du boulevard Picpus (Monuments historiques).

■ **DE LA GRANGE-BATELIÈRE** aux Folies-Bergère (50 F), 15 heures, sortie du métro Le Peletier (Emilie de Langlade).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORSE.** La société nationale *Corse-Méditerranée (SNCM)* mettra en service, en avril, deux nouveaux bateaux entre Nice et la Corse : l'*Asco*, navire à grande vitesse, capable de transporter 500 passagers et 148 voitures, qui mettra 3 h 30 pour rallier Bastia et 3 h 50 pour rejoindre Ajaccio, et le *Napoléon-Bonaparte*, un luxueux bâtiment qui devrait permettre à la SNCM d'organiser des mini-croisières en Corse et en Tunisie. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Air Inter Europe va renforcer ses vols intérieurs et desservir Londres au départ des grandes villes françaises dès le 1er avril. La compagnie ouvrira une ligne Orly-Londres-Heathrow, desservie trois fois par jour, et toujours à destination d'Heathrow, effectuera deux rotations quotidiennes depuis Lyon, Strasbourg, Toulouse et un vol par jour depuis Nice. Marseille sera reliée à Stantsted-Londres une fois par jour et la liaison quodidienne Bordeaux-Londres-Gatwick sera remplacée par une liaison Bordeaux-Londres-Heathrow. Air Inter Europe va également ouvrir quatre fréquences par jour entre Roissy et Lisbonne et va renforcer en semaine ses liaisons vers Roissy depuis Nantes, Strasbourg, Marseille, Toulouse et Pau. S'ajouteront, le week-end, Bordeaux, Brest, Montpellier et Clermont-Ferrand. – *(AFP.)*

JEUX



CINÉMA **Le cinéaste polonais Krzysztof Kieslowski est mort, mercredi 13 mars, dans un hôpital de Varsovie où il venait de subir une opération du cœur. Il était âgé de cinquante-quatre ans ● RÉVÉLÉ en 1988 grâce à la présentation au Festival de Cannes du film *Tu ne tueras point*, version longue de l'un des volets du *Décalogue*, ensemble de dix films réalisés pour la télévision, il avait débuté comme documentariste et tourné son premier court métrage en 1963. ● LA TRILOGIE des couleurs, *Bleu, Blanc* et *Rouge*, lui avait permis de connaître la consécration internationale et demeure le point d'orgue d'une œuvre originale et exigeante, marquée par la volonté de piéger le hasard et de mettre à nu les sentiments, au moyen de dispositifs sophistiqués d'inspiration autant mathématique que musicale.**

Krzysztof Kieslowski, cinéaste du hasard et du mystère

L'auteur du « Décalogue », de « La Double Vie de Véronique » et de la trilogie « Bleu », « Blanc » et « Rouge » est mort à Varsovie à l'âge de cinquante-quatre ans. Il laisse une œuvre profonde et contrastée, rançon de son insolence et de la démesure de son ambition

UN JOUR de mai 1988. Un jour comme tous les jours de Festival de Cannes, dont on n'attend ni moins ni plus que l'on espère du lendemain. Dans la grande salle du palais est projeté *Tu ne tueras point*, film d'un cinéaste polonais dont le nom paraît encore difficile à prononcer. Les images sont froides, brutales, sans apprêt. Trois personnages, dont la vie est d'abord montrée en parallèle : un avocat stagiaire, un jeune paysan qui erre dans Varsovie, un chauffeur de taxi. La scène de l'assassinat du troisième par le deuxième n'en finit pas, c'est long de faire mourir quelqu'un, surtout quand on ne sait pas s'y prendre. Au cinéma, cela semble facile, une simple détonation ou une pression sur la gorge. Pas dans ce film-là. Les claquements des fauteuils qui se relèvent commencent à se faire entendre. Un, deux, trois, quatre, puis beaucoup d'autres. Les spectateurs quittent la salle. Ce n'est pas forcément qu'ils n'aiment pas le film, c'est qu'ils ne le supportent pas. Lorsque la lumière revient, de longues minutes plus tard, après que le meurtrier a été condamné à mort et exécuté, en dépit des efforts de l'avocat qui hurle sa haine du monde, ceux qui ont tenu savent qu'un cinéaste est né.

Etrange acte de naissance, pour un homme qui aura quarante-sept ans un mois plus tard (il est né le 27 juin 1941) et pour un cinéaste qui réalise des films depuis plus de vingt ans. D'abord des documentaires, puis des fictions, à partir de 1975. Etrange, mais pas si étonnant que cela. Qui, en effet, s'intéresse alors à un cinéma polonais que l'on sait gravement malade et sur lequel plane l'ombre intimidante d'Andrzej Wajda ? Sans doute Kieslowski, qui a étudié le cinéma au sein de la prestigieuse école de Lodz, traque-t-il inlassablement la vérité d'un pays dont il enregistre les soubresauts pour en livrer la représentation la plus fidèle qui soit. Sans doute *L'Amateur*, son quatrième film de fiction (1979), histoire d'un ouvrier dont la perception du monde et de la vie est bouleversée par sa découverte de la vidéo, a-t-il été primé dans plusieurs festivals, mais il n'a encore été que très peu vu (il sortira en France le même jour que *Tu ne tueras point*, en novembre 1988). Et puis, pour ce qu'on en sait, Kieslowski travaille surtout pour la télévision. Et la télévision, nul ne veut alors en démordre, n'est pas le cinéma. On ne va pas tarder à comprendre qu'avec Kieslowski la distinction perd toute signification.

On découvre, en effet, que *Tu ne tueras point*, qui obtient le Prix du jury à Cannes, est une des deux excroissances cinématographiques d'un projet fou, mené à bien par Kieslowski et le scénariste Krzysztof Piesiewicz. Dix téléfilms de moins d'une heure, chacun inspiré d'un des commandements de l'Ancien Testament, tous situés à Varsovie. A l'origine, Kieslowski ne devait en réaliser lui-même qu'un ou deux, d'autres cinéastes avaient déjà été contactés. Et puis il s'est pris au jeu. Des trois films dont il souhaitait donner une version plus longue, destinée à sortir au cinéma, deux seulement ont vu le jour, *Tu ne tueras point* et *Brève histoire d'amour*.

CRITIQUES ENFLAMMÉES

Ce modèle de nouvelle cinématographique tire sa force de son économie extrême, orgueilleusement assumée par un cinéaste qui filme au scalpel, dissèque les sentiments les plus enfouis, les plus inavouables, comme peut-être personne d'autre avant lui. Plusieurs dizaines d'acteurs ont participé à l'entreprise, pour laquelle Kieslowski a choisi de faire appel à dix directeurs de la photographie différents et qui se nourrit de l'expérience accumulée au fil de ses années passées à filmer la Pologne et les Polonais, à approcher le réel, à le domestiquer pour ensuite le dépasser et, ainsi, en révéler la nature profonde. Chaque film du *Décalogue* témoigne de la sidérante maîtrise du réalisateur, de la parfaite connaissance qu'il a des mécanismes de la narration et du secret des êtres. Il avait déjà donné l'exemple de vertus de ces dispositifs complexes qu'il se plaît à organiser avec *Le Hasard*, composé de trois parties envisageant les conséquences différentes pouvant résulter du même incident banal, selon la manière dont il se déroulait.


© AGNIESZKA KAMINSKA

Découvrant *Le Décalogue*, les critiques s'enflamment, parlent de religion, de jugements, celui de Dieu et celui des hommes (les juges sont plus nombreux chez Kieslowski que chez n'importe quel autre cinéaste). On parle, surtout, de symbolisme. Peut-être, sans doute, mais c'est avant tout de la mise à nu de l'humain, et de son irréductible solitude, qu'il est ici question. Cette mise à nu, des producteurs français lui offrent d'en continuer l'exercice, avec des moyens beaucoup plus importants. Comme pour marquer la transition, le premier film qu'il réalise alors est double. L'histoire d'une jeune Polonaise, qui meurt brutalement, et d'une Française, son sosie, son double. La première chante, la deuxième est professeur de musique, toutes deux sont incarnées par Irène Jacob.

Lorsque *La Double Vie de Véronique* sort en France, le 15 mai 1991, Kieslowski sait déjà qu'il réalisera son prochain film pour Marin Karmitz. Ses prochains films, plutôt, car il s'est encore lancé dans une aventure insensée : trois films déterminés par les couleurs, le bleu, le blanc et le rouge, trois films qu'il réalisera en huit mois, de septembre 1992 à mai 1993. Conclusion de ce parcours épuisant, la présentation de *Trois couleurs : Rouge* au Festival de Cannes 1994. Résultat contrasté, avec des moments sublimes, l'éclat de trois actrices magnifiques, Juliette Binoche, Julie Delpy, Irène Jacob, la profondeur de quelques très grands acteurs, Jean-Louis Trintignant et Benoît Régent en tête, avec également le sentiment d'une artificialité certes revendiquée, mais en définitive contraignante, presque étouffante.

ÉCHAFAUDAGES SAVANTS

Aucun autre cinéaste, sans doute, n'aurait pu mettre en place ce dispositif savant, aux multiples ramifications, dont les motifs se répondent à l'infini, d'une image à la suivante, d'une scène à l'autre, du premier film au troisième et du troisième au deuxième. Architecture mathématique au service d'une rêverie sans fin, construction mécanique dont Kieslowski avait dans ses documentaires expérimenté le fonctionnement, en multipliant les points de vue, en détaillant jusqu'à l'épuisement la marche des heures qui passent dans un hôpital, ou accumulant les témoignages des vivants (*Les Têtes parlantes*, réalisé en 1980, se compose des déclarations de soixante-dix-neuf personnes représentant par leur date de naissance chacune des années du siècle). Le point de départ du film, le motif originel, importaient en définitive assez peu, ce que Kieslowski ne se privait jamais de souligner.

Ces échafaudages savants, ces constructions chorales à entrées multiples, Kieslowski les concevait en démiurge, certain que le monde n'existe qu'à travers le regard, et que la qualité de ce regard détermine la nature des êtres et des choses. Un cinéma fondé sur de tels principes est forcément un cinéma fragile, qui côtoie en permanence le gouffre. Les dérapages de Kieslowski vers le sentimentalisme, vers une certaine forme de pathos dans ses films « français », ont pu lui être reprochés. Ils étaient le prix que devait payer le cinéaste pour l'insolence et la démesure de son ambition.

La trilogie des couleurs est un succès, mais Kieslowski est déjà loin. Il annonce qu'il renonce à la réalisation, on soupçonne une coquetterie d'artiste adulé après avoir œuvré des années dans l'ombre et qui choisit de se retirer loin du cinéma, dans un petit village du Nord-Est de la Pologne où il a une maison et où il se sent bien. Mais c'est aussi qu'il est malade, une première alerte cardiaque lui a valu une hospitalisation à l'été 1995. Depuis, sa volonté, exprimée par les siens, était que rien ne filtre sur son état de santé. « *Dans mon village, je ne travaille pas : je coupe du bois* », précisait seulement Krzysztof Kieslowski, cinéaste obsédé par la représentation d'un monde dont il voulait livrer dans une même image et la réalité et le reflet. Tant et tant qu'à la fin le miroir s'est brisé.

Pascal Mérigeau

★ Une biographie de Krzysztof Kieslowski signée par Vincent Amiel est parue aux éditions Rivages en 1995 (152 pages, 75 F).

Courts et longs métrages

● **Documentaires** : 1966, *Le Bureau* (6 min). 1968, *Le Photographe* (32 min). 1969, *De la ville de Lodz* (17 min). 1970, *J'étais soldat* (16 min). *L'Usine* (17 min). 1971, *Avant le rallye* (15 min). 1972, *Le Refrain* (10 min) ; *Entre Wroclaw et Zielona Gora* (10 min) ; *Les Principes de sécurité et d'hygiène dans une mine de cuivre* (21 min) ; *Les Ouvriers de 71 : rien sur nous sans nous* (46 min). 1973, *Le Maçon* (17 min). 1974, *Les Rayons X* ou *La Radiographie* (13 min) ; *Premier Amour* (30 min). 1975, *Curriculum vitae* (45 min). 1976, *L'Hôpital* (21 min). 1977, *Le Point de vue du gardien de nuit* (17 min) ; *Je ne sais pas* (46 min). 1978, *Sept Femmes d'âge différent* (16 min). 1980, *La Gare* ou *La Station* (13 min) ; *Les Têtes parlantes* (15 min). 1988, *La Semaine de sept jours* (18 min).

● **Films de fiction** : 1975, *Le Personnel* (inédit en France). 1976, *La Cicatrice* (inédit en France) ; *Le Calme* (inédit en France). 1979, *L'Amateur*. 1981, *Le Hasard*. 1984, *Sans fin*. 1988, *Le Décalogue* (dix films réalisés pour la télévision) ; *Tu ne tueras point* (version cinéma du Décalogue/5) ; *Brève Histoire d'amour* (version cinéma du Décalogue/6). 1991, *La Double Vie de Véronique*. 1993, *Trois couleurs : Bleu*. 1994, *Trois couleurs : Blanc* ; *Trois couleurs : Rouge*.

Le succès d'une trilogie aux couleurs européennes

HABITUÉ des projets au long cours avec son *Décalogue*, Krysztof Kieslowski avait mis sur pied un projet d'une ampleur et d'une nature inhabituelles, en tandem avec le producteur français Marin Karmitz. Conçu comme un ensemble composé de trois films autonomes, *Trois couleurs* (*Bleu, Blanc* et *Rouge*) traduisait certes l'esthétique et la thématique du cinéaste, mais aussi un « concept » de production et de distribution où se retrouvait la stratégie du patron de MK2.

Situé chacun dans un pays différent (la France, la Pologne, la Suisse), chaque composant de la trilogie a été produit avec des partenaires du pays concerné, et en mobilisant les aides particulières accessibles dans chaque cas. Ce dispositif tirait ainsi partie des mécanismes existants du cinéma européen, tout en préfigurant ses possibles développements – exemple peu suivi jusqu'à présent. Faisant largement appel aux techniciens et aux acteurs de chaque pays, le film est en grande partie préfinancé par les ventes à l'étranger (les clients devant apporter leur investissement à l'avance, sans avoir vu les films, sur la foi du principe du triptyque et du talent du cinéaste).

A ce concept de production correspondait une stratégie de lancement fondée sur la présence d'un des titres à chacun des trois principaux festivals internationaux de cinéma. Avec comme objectif à peine masqué d'y remporter chaque fois la récompense suprême. Un programme en forme de pari presque impossible, et pourtant exécuté presqu'entièrement : *Bleu* est sélectionné à Venise, où il obtient le Lion d'or ; *Blanc* est invité à Berlin, où il reçoit l'Ours d'argent ; mais, en compétition officielle à Cannes, *Rouge* repart sans avoir obtenu de prix. Consolation : entre-temps, le premier volet avait obtenu de surcroît trois Césars, dont celui de la meilleure actrice pour Juliette Binoche.

Surtout, la trilogie devait connaître un succès commercial international considérable, et inattendu pour un cinéaste jusqu'alors considéré comme « difficile ». 1,3 million d'entrées en France pour *Bleu* est une réussite à l'échelle nationale que ne confirment que partiellement *Blanc* (500 000 entrées) et *Rouge* (875 000). Mais, distribuée dans soixante-dix pays, la trilogie totalise près de huit millions de spectateurs à travers le monde, le score le plus spectaculaire étant celui de *Rouge* aux Etats-Unis, où il suscite une recette de 3,8 millions de dollars.

Jean-Michel Frodon

Un talent pas toujours reconnu en Pologne

VARSOVIE
de notre correspondant

« *Il était ce que notre culture a fait de mieux depuis une dizaine d'années. Et pourtant, en Pologne même, il n'était pas apprécié autant qu'il le méritait.* » Ce sobre commentaire de Krzysztof Zanussi, collègue et ami de Kieslowski, résume bien la réaction du monde artistique varsovien à l'annonce d'une mort qui a causé autant de surprise que de consternation. Krzysztof Kieslowski n'était pas, à la différence d'Andrzej Wajda, une sorte de « cinéaste national » dont les films auraient accompagné l'histoire de la Pologne de ces dernières décennies. Au contraire, il filmait souvent à contre-courant – des films de moraliste en pleine fièvre politique. Après avoir dû s'y prendre à trois fois pour être admis à l'école du cinéma de Lodz, il avait commencé sa carrière par des films « documentaires », qui, comme par la suite ses premières œuvres de fiction, participaient à l'atmosphère « d'inquiétude morale » de la cinématographie polonaise des années 60 et 70. Mais lui seul, à un moment où la plupart des créateurs polonais vivaient très difficilement le changement d'époque, la disparition d'une censure qui avait souvent aiguillonné leur talent et suscité une connivence avec le public, lui seul était vraiment parvenu à faire le saut, à changer de dimension, et à s'imposer sur la scène mondiale. Il avait, selon l'écrivain Andrzej Szczypiorski, « *une vision de l'art qui dépassait le cadre du cinéma* », et il savait faire, avec une précision et une rigueur extrêmes, un cinéma à la fois « *profond et intellectuel, et compréhensible pour le plus grand nombre* ».

Ses succès internationaux, ses multiples distinctions n'effaçaient pourtant pas, explique l'actrice Krystyna Janda, cette blessure secrète qu'était pour lui l'absence – relative – de reconnaissance dans son propre pays. Le choc causé par sa disparition n'en est que plus fort, et les multiples hommages à l'artiste s'accompagnent d'hommages unanimes à l'homme, dont le caractère « rugueux » et sans compromis dissimulait une profonde bonté et une grande attention aux autres.

« Il ne tournera plus jamais rien », titre jeudi le quotidien *Gazeta*. Après le tournage de ses *Trois couleurs*, Kieslowski avait annoncé sa décision de ne plus faire de films. Une décision à laquelle on ne croyait pas vraiment – d'autant que le cinéaste travaillait, avec l'avocat Krzysztof Piesiewicz, coscénariste du *Décalogue* et des *Trois couleurs*, au scénario d'un nouveau triptyque, que devait produire Marin Karmitz : « le Paradis, le Purgatoire, l'Enfer ». Aurait-il résisté à la tentation de le tourner lui-même ?

Jan Krauze

« C'était un juste »

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy a salué la mémoire d'un cinéaste qui, « *avec humanité, savait peindre nos errements, nos égarements* ». Se référant à la « Trilogie des couleurs », le ministre a ajouté : « *il nous lègue une œuvre dont la teinte est l'espoir* ». Délégué du Festival de Cannes, qui avait permis, en 1988, la révélation du cinéaste, Gilles Jacob souligne que « *dans sa carrière, si étroitement liée au Festival de Cannes, Krzysztof Kieslowski, par l'élévation spirituelle, la rigueur formelle et la pureté de ses choix, a atteint une hauteur où l'air se raréfie* ».

En Pologne, le réalisateur Krzysztof Zanussi (*La Structure du cristal*), a rappelé que Kieslowski « *était resté toujours honnête, durant les temps de la démagogie et des turbulences* ». Krzysztof Piesiewicz, son scénariste, a insisté de son côté pour que le monde garde de Kieslowski « *le souvenir de son honnêteté foncière et de son indépendance intellectuelle exceptionnelle… C'était un juste.* »

Les créateurs japonais sèment l'émerveillement

Rei Kawakubo a présenté au Musée des arts africains une collection-événement entre l'Orient et l'Occident, l'inachevé et le précieux

LES MANNEQUINS passent, les photographes aboient lorsqu'elles se refusent à la pose. Dans ce marathon à la destination confuse, la beauté fait parfois silence. Les créateurs japonais continuent de semer le trouble et l'émerveillement. Sur le podium blanc d'un entrepôt désaffecté, Yohji Yamamoto promène les ombres sublimes de ces reines, là où le noir devient dessin, matière, volume, mouvement. Comme évidés au sabre, pincés d'un geste, ces manteaux de drap de laine, ces longues robes de soie révèlent la pureté d'un geste, d'une attitude, éclairée de l'intérieur par ces touches de lumière, parements de fausse fourrure façon glaçon coloré, souliers vernis roses, comme une touche de lipstick. Revisitant ses éternels pans libres sur crinolines mouvantes, coutures en spirale dont on ne sait jamais où elles commencent, où elles finissent, il en réinvente d'autres. Au-delà du travail de coupe, qui le relie à Balenciaga et Charles James, il offre une leçon d'humilité et d'obsessions.



MODE

Issey Miyaké voit l'hiver 1996-97 assorti à ces couleurs de fée électronique qu'il balaie comme des lumières sur ces incroyables robes-duvets de plumes en cages de plastique transparentes, ces doudounes d'Icare faites pour taquiner les nuages. Comme dans un voyage virtuel, le sol s'efface, là à cent mille lieux sous la mer, avec ces vestes insubmersibles aux couleurs de poissons rares, ici dans la luxuriance d'une plantation de velours, où les fruits semblent gorgés de la lumière des tropiques, comme après la pluie. C'est au Musée des arts africains et océaniens, où Thierry Mugler fit il y a quelques années rugir sa célèbre collection africaine, que Rei Kawakubo (Comme des garçons) a offert dans le plus grand silence une collection-événement. Front haut, cheveux s'élevant en oriflammes blonds, elles sont apparues, découpant le silence, silhouettes à la fois fines et dolentes, surprises dans l'intimité d'une alcôve. Voici le monde flottant des rêves, où brillent les rouges des laques japonaises et les pourpres de la Renaissance.

Ici l'Occident et l'Extrême-Orient s'attirent, se fondent, se provoquent, dans le chatoiement des velours dévorés, des bleus verts de paon et des roses d'antiques tentures princières. C'est une fable écrite entre Kyoto, Paris et Venise. Plus qu'une collection, c'est un monde de mémoire où se croisent geishas, courtisanes, souveraines exotiques à l'époque où elles fréquentaient les salons de couture de Paquin et de Poiret. Dans ces manteaux-kimonos aux motifs « déco », palmettes, fleurs stylisées empruntées aux trésors de la collection de costumes Tirelli, dans ces robes de palazzo en velours Fortuny, on retrouve toute l'opulence d'un passé de légende. Loin de le reproduire, Rei Kawakubo le fait basculer dans un autre monde, jusqu'au bout de ses déconstructions, ces jeux de trop-plein et de vide, l'emploi aristocratique de l'usé et du précieux, ces asymétries. Elle met tout en pièces, rebâtit, revendique l'inachevé, avec une candeur extrême *dont le seul obstacle est* l'infini des possibles. Une nouvelle fois, elle reprend les classiques de la garde-robe, vestons, pantalons, sweat-shirts, leur faisant subir les outrages que réserve ordinairement le temps : épaules haussées, écroulées, manches de pull qu'on a trop tirées, jupes défaites, entrejambes descendus jusqu'aux chevilles. Ce théâtre de la cruauté se radicalise dans l'accessoirisation : gants de vaisselle mis comme des gants du soir, épingles de sûreté en guise d'unique bijou. Et pourtant la beauté est là, comme une rencontre irréelle entre une sainte de *Ghirlandaio et une maiko de* Pontocho, là où le brocart soudain s'entrouve, se dégage, pour faire éclore cette nuque, chef-d'œuvre de l'érotisme nippon. Ainsi, à force de technique, de savoir-défaire, Rei Kawakubo retrouve la grâce séculaire de la parure. Les enroulements, les pliages semblent soumis en liberté à l'étiquette de l'époque Heian, qui fixa l'alliance des couleurs selon le mois, les arbres, l'endroit et l'envers du tissu : pin, vert tendre et mauve de Janvier, prunier à fleurs rouges, cramoisi et violet de février. La dernière silhouette disparaît, comme aspirée par l'ombre. *La foule en noir se retire, silen*cieuse, balancée entre la fin d'un monde et son recommencement.

Laurence Benaïm



DESSIN AURORE DE LA MORINERIE

Défilé Comme des garçons

La « Chaufferie avec cheminée » de Dubuffet installée à Vitry

Le dernier-né des monuments du sculpteur

PRENEZ la nationale à la porte de Choisy, et après c'est toujours tout droit. Impossible de manquer le dernier-né des édifices de Dubuffet : la *Chaufferie avec cheminée* qui, à l'entrée de Vitry-sur-Seine, culmine à 14 mètres, au beau milieu d'un vaste rond-point ponctué d'assez de feux rouges pour qu'on ait le temps de tourner autour de cette sculpture monumentale, contorsionnée, agrémentée d'alvéoles dessinées au trait noir sur fond blanc, certaines pièces du puzzle en ronde-bosse recevant des stries et des aplats de bleu, de rouge et de gris.

On y reconnaît le style habituel des œuvres, grandes et petites, du cycle de l'Hourloupe, qui a occupé Dubuffet dans les années 60 et au début des années 70. Pendant cette décennie, il n'a cessé de projeter son écriture spontanée, machinalement surgie comme des dessins de téléphone, sur les êtres et les choses : figures, objets, arbres, jardins, villas..., parfois réalisés à grande échelle, mais moins souvent qu'on le croit.

Faite d'un corps trapu et d'une flèche qui tourne en volutes, comme fumée sortant d'une cabane où le feu est bien entretenu, la *Chaufferie avec cheminée* était d'abord un petit édifice que Dubuffet avait projeté en 1970 en vue d'abriter le chauffage de sa *Villa Falbala*, cette grande merveille de la Fondation Dubuffet à Périgny-sur-Yerres, qui n'est pas bien loin de Vitry. Mais l'idée de cette chaufferie rapportée au corps de l'édifice posait trop de problèmes techniques. De plus, ce petit appendice était polychromé et ne s'intégrait plus au *site de la Villa, que finalement* Dubuffet a aimé traiter en noir et blanc. La cheminée fut mise de côté et oubliée parmi les autres maquettes que la fondation conserve aujourd'hui. Jusqu'à cette commande du département du Val-de-Marne. Où on a eu la bonne idée, pour s'offrir ce Dubuffet, d'appliquer le 1 % culturel à des travaux d'assainissement et de prendre sur l'enveloppe du fonds départemental d'art contemporain constitué en vue du futur musée départemental. Celui-ci, justement, devrait se construire en bordure du rond-point où la sculpture vient d'être mise en place.

EFFET IRONIQUE

La commande est d'importance. C'est la deuxième des plus hautes pièces de Dubuffet, juste après la *Tour aux figures*, de l'autre côté de Paris, à Issy-Les-Moulineaux, que Dubuffet aurait justement voulue en ville, à quelque carrefour, ce qui n'est pas le cas. Il ne renierait sans doute pas la réalisation à grande échelle de sa *Chaufferie*, qui a d'ailleurs été conduite sous la haute *surveillance d'Armande de* Trentinian, la directrice de la Fondation Dubuffet. Elle est pleine de vertu : signal à l'entrée d'une ville méritante en matière de commandes à des artistes contemporains, cette flambée incongrue s'avère singulièrement capable de réchauffer un environnement qui en a bien besoin.

Insolente expansion de l'écriture libre et libératrice tournée contre l'ordre architectural des clapiers, la *Chaufferie avec cheminée* fait grand effet. Un effet non pas intimidant, mais joyeusement ironique dans cet environnement, pour l'instant en tout cas, d'une grande médiocrité, et que souligne, avec humour, cette phrase inscrite sur la courbe *d'un muret au bord du rond-point*, qui est de Dubuffet : *« L'art surgit là où on ne l'attend pas, par surprise. »*

Geneviève Breerette

■ **THÉÂTRE : le Théâtre de l'Aquarium**, que dirigent à la Cartoucherie de Vincennes Jean-Louis Benoît et Didier Bezace, connaît des difficultés budgétaires, dues à l'insuffisance de ses recettes et qui l'obligent à modifier sa programmation. La série de représentations du spectacle *Les Citrouilles*, dans une mise en scène de Christian Schiaretti, prévues du 4 au 23 juin 1996, est annulée. La création parisienne du spectacle *C'est pas facile*, mis en scène par Didier Bezace, qui sera présenté lors du prochain Festival d'Avignon, est repoussée d'octobre 1996 à janvier 1997. L'insuccès des *Ratés*, d'Henri-René Lenormand, et les grèves du mois de décembre expliquent l'essentiel de ces difficultés.

■ **MUSIQUE : Take That annule sa participation à Dance Machine.** La huitième édition de cette manifestation qui doit se tenir samedi 16 mars au Palais omnisports de Paris-Bercy devait être la dernière occasion d'entendre le groupe en France. Sa séparation, annoncée il y a quelques semaines, avait ému la Grande-Bretagne au point d'y provoquer le suicide d'adolescents.

■ ***INDUSTRIES MUSICALES :*** **RCA-France, filiale de la société discographique allemande BMG, est réorganisée.** Depuis le 10 mars, le label RCA (Elvis Presley, Take That, Chico Buarque, Patrick Bruel, Cesaria Evora) est divisé en quatre entités, a annoncé le PDG de BMG-France, Hervé Lasseigne. Cette réorganisation fait suite au départ, au début de l'année, du directeur général de RCA, Antoine Chouchani. Deux départements « France » seront dirigées par Bertrand Lamblot, ex-directeur artistique de RCA, et Dominique Née, ex-directeur artistique chez East-West (filiale de l'américain Warner). Une cellule « International et licences » sera confiée à Pierre Mallon, ex-directeur du marketing de RCA-France.

Taslima Nasreen en visite-éclair à Paris

La romancière menacée de mort par les intégristes musulmans était à « La Marche du siècle »

TASLIMA NASREEN reste *Une jeune femme en colère*, comme l'indique le titre de son nouvel ouvrage (éd. Stock). Le manque de libertés fondamentales pour les femmes, le poids croissant des intégristes au Bangladesh continuent *de la révolter. De passage à Paris à* l'invitation de Jean-Marie Cavada pour son émission « La Marche du siècle », la romancière veut attirer l'attention sur les problèmes de son pays, l'un des plus pauvres au monde. Son séjour à Paris est bref : elle ne pourra présenter elle-même son ouvrage au Salon du livre, le ministère de l'intérieur affirmant ne pas pouvoir y assurer sa sécurité.

Exilée en Europe depuis août 1994, Taslima Nasreen, auteur de nombreux ouvrages à succès dans son pays, a dû fuir après la *fatwa* lancée contre elle par plusieurs groupes islamistes. La jeune femme, qui n'avait jamais quitté le Bangladesh, a dû apprendre à vivre *isolée en terre étrangère*, coupée de la langue bengalie dans laquelle elle écrit. D'abord en Suède puis, à présent, en Allemagne, elle apprivoise l'Occident, persuadée de *« pouvoir retourner un jour »* dans son pays. Pour l'heure, elle sait qu'elle va vivre encore quelques mois en Allemagne. Ses projets ne vont pas au-delà de l'année 1996. Ce qu'elle fera ensuite, elle l'ignore.

A Berlin, elle a eu le plaisir de rencontrer des Bangladais et des Indiens qui aiment ses livres. *« Je me sens libre de sortir, de marcher dans la rue, d'aller dans les musées, d'emprunter les transports en commun, ce que je ne pouvais pas faire au Bangladesh »*, dit-elle. *« Je passe beaucoup de temps au téléphone avec ma famille, car les lettres postées du Bangladesh y sont saisies. »* En Allemagne, elle a pu recevoir la visite de son père et de ses deux frères. Moins déroutée qu'à son arrivée en Europe, elle se concentre mieux sur son travail d'écriture. Mais elle demeure surprise de rencontrer des Occidentaux amoureux de l'Orient qui veulent fermer les yeux sur les atteintes à la dignité en Asie. *« Si la liberté et les droits de l'homme sont bons en Occident, pourquoi les Orientaux en resteraient-ils privés ? »*

Dans ses livres, Taslima Nasreen pointe simplement des injustices qui sembleront sans doute intolérables à la génération suivante. Au Bangladesh, l'école primaire pour tous n'est pas garantie, des maladies que l'on sait soigner tuent en masse des enfants. *Une jeune femme en colère* rassemble des articles parus dans des journaux bangladais. Elle y décrit des faits avec précision : les viols nombreux et, la plupart du temps, impunis ; les lapidations de villageoises, décidées par l'arbitraire de petits imams locaux ; l'enfermement à la maison d'épouses qui ont fait des études supérieures ; l'interdiction pour les femmes de se déplacer à vélo – le mouvement des cuisses serait trop évocateur –, alors que les autres moyens de transport leur sont inaccessibles...

Face à la religion, Taslima Nasreen défend une position radicale (voir sa tribune dans *Le Monde* du 8 mars). Elle ne croit pas à la distinction entre une religion modérée, acceptable, et un intégrisme intolérable. *« On me dit que j'exagère,* précise-t-elle, *que le fondamentalisme n'est pas au pouvoir au Bangladesh. Mais il faut tirer la sonnette d'alarme avant d'en arriver à une situation à l'algérienne. »* Dans *Un retour*, nouvelles parues en 1995 (éd. Stock), elle raconte la vie d'une famille hindoue bangladaise, exilée à Calcutta après la partition de 1947 entre l'Inde, à majorité hindoue, et le Pakistan et le Bangladesh, largement musulmans. La mère revient dans son pays natal, après vingt années d'exil, mais elle est accueillie avec hostilité car ses vêtements trahissent ses origines religieuses. Comme son héroïne, Taslima Nasreen garde la nostalgie d'un pays où les croyances voisinaient en paix.

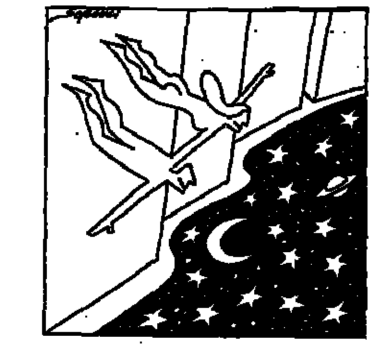
Quand ses articles de journaux ont paru en livre en 1994, le titre bangladais signifiait *« sale prose d'une sale fille »*. Elle revendique ces adjectifs outrageants dont elle a été affublée, dans son pays comme par certains Occidentaux. Jusqu'à la *fatwa*, Taslima Nasreen exerçait son métier de médecin. Mais, née d'une famille provinciale moyenne, elle n'a jamais appartenu à l'élite de Dacca qui s'exprime dans un anglais impeccable et émet avec réserve et stratégie ses éventuelles critiques de la société. Aujourd'hui, l'exilée persiste et signe : *« La première condition pour que la femme échappe à sa condition misérable, c'est qu'elle ne soit plus " comme-il-faut". Toute fille intelligente et sensée est une fille perdue aux yeux de cette société. Je suis donc une fille perdue, et fière de l'être. »*

Catherine Bédarida

هكذا من الاصل

Zoomtop Orchestra

L'orchestre du batteur Bertrand Renaudin se case sur la minuscule scène du Baiser salé



LE TRÈS ACTIF Bertrand Renaudin mène de front, depuis le début des années 80, une multitude d'activités : instrumentiste, compositeur, peintre, créateur d'une compagnie discographique (CC Production) et voyageur dans des mémoires musicales africaines, indiennes ou celtiques. Ainsi un quartette avec Xavier Cobo, qui a récemment enregistré le très beau *Mémoire* ; des concerts en batteur solo, où son exceptionnelle musicalité lui permet de conter des histoires (un disque *Paris concert* à Dunois) ; un trio tout neuf, entendu dans *Special*, pour improviser avec Yves Rousseau (contrebasse) et Hervé Fellin (piano) ; ou encore ce Zoomtop Orchestra (qui vient de sortir *Enregistrement public*). Cette joyeuse assemblée de quelques-uns des jeunes solistes du moment (Pascal Salmon, Richard Bona, Olivier Cahours, Didier Havet...) rappelle la formation de Gil Evans agrémentée de quelques touches funky et trouve sur scène toute sa force.

★ Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 14. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Paintings
La formation du pianiste Benoît Delbecq crée des imaginaires visuels par l'utilisation de traces rythmiques venues d'Afrique et des mélodies empruntées à Ornette Coleman ou Don Cherry. Un voyage en terre de magie avec Guillaume Orti (saxophones), Steve Arguelles (batterie) et Joe Carver (contrebasse).
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.

Miroslav Vitous, Dave Liebman, Airto Moreira
Un trio monté au hasard d'une tournée ou un projet musical profond ? A la contrebasse, Miroslav Vitous, aux saxophones, Dave Liebman, et aux percussions, Airto Moreira.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michèle Parade
Beaucoup de conviction et d'enthousiasme chez cette jeune chanteuse, dont la voix a travaillé au contact du classique et dont les mots passent par un mélange rock et jazz. Ses textes évoquent les blues d'aujourd'hui, le soleil du Sud, des vies de personnages urbains... Orchestre aux petits soins avec les claviers d'Olivier Cosson, Jean-Jacques Cinelu à la basse, François Collombon à la batterie, et Pierre Chérèze, guitariste de l'Higelin de la grande époque des années 70.
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 14. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Renegade Soundwave
Les mélanges ordonnés par le duo de DJ londoniens de Renegade Soundwave triturant dub, jazz, rock et techno, composaient des climats bizarroïdes bien avant qu'on appelle cela *trip hop*. Une récente performance aux Transmusicales de Rennes a prouvé la valeur scénique de ces rats de studio.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

ART

VERNISSAGES

Fortunato Depero, futuriste
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 15 mars 1996 au 2 juin 1996. 30 F.
Emil Nolde, 1867-1956
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 19 mars 1996 au 25 mai 1996. 25 F.

EXPOSITIONS PARIS

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 mars 1996.
L'Age d'or du petit portrait
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril 1996.
L'Animal miroir de l'homme
Musée Cognacq-Jay, 8, rue Elzévir, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Chemin-Vert. Tél. : 40-27-07-21. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 27 F.
Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mº Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.
Au Moyen-Orient : photographies d'Henry Sauvaire (1831-1896)
Musée d'Orsay, salle 49, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Dim. à part. de 9 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 36 F.
Miquel Barcelo
Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-71-95. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 avril 1996.
Centre Georges Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.
Miquel Barcelo, Philippe Favier
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. 35 F.
Victor Brauner dans les collections du Musée national d'Art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'Art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 35 F.
Les Carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F.
Les Cases conjuguées. Hommage à Teeny Duchamp
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.
Francesco Clemente
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Alma-Marceau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mars 1996.
Corot, 1796-1875
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 45 F.
Corot, le génie du trait
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 22 F.
Tony Cragg
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 27 F.
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Design japonais, 1950-1995
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 27 F.
Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des Arts décoratifs, niveau 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996. 20 F.
Edouard Baldus photographe
Musée des Monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 32 F.
Barry Flanagan
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 mai 1996. Entrée libre.
Günter Förg
Galerie Samia Saouma, 10, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Gary Hill
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.
Idoles du Népal et du Tibet
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 27 F.
Monique Frydman
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 avril 1996.
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 avril 1996.
Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.
Peintures de sable des Indiens Navajo : la voie de la beauté
Parc et Grande Halle de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-03. De 14 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996. 35 F.
Prague : Josef Sudek, Alain Fleischer
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.
Valentine Prax
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.
Albert Ràfols-Casamada
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai 1996.
Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996. 28 F.
Tomas Ruff
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-71-74-56. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Toti Scialoja
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.
Studio Simonis, 5, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Mº Mabillon. Tél. : 46-34-18-64. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.
Antoni Tapies
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars 1996. 27 F.
Franz West
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CAHIERS RETROUVÉS DE NINA VYROUBOVA
Film français de Dominique Delouche, avec Nina Vyroubova, Cyril Atanassof, Attilio Labis, Milorad Miskovitch, Delphine Moussin, Isabelle Ciaravola (1 h 35).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
Film américain de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

ELDORADO
Film canadien de Charles Binamé, avec Robert Brouillette, Pascale Bussières, James Hyndman, Macha Limonchik, Pascale Montpetit (1 h 44).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BROKEN ARROW
de John Woo,
avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHAMANE
de Bartabas,
avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Serguei Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov.
Français (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CRI DE TARZAN
de Thomas Bardinet,
avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati.
Français (1 h 52).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
de Hal Hartley,
avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LI
de Marion hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES MENTEURS
de Elie Chouraqui,
avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant.
Français (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
de Albert Hanan Kaminski,
dessin animé Franco-hongrois-allemand (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
HongKong (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Francais (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

THE LAST WALTZ
de Martin Scorsese,
avec Band, Joni Mitchell, Neil Young, Bob Dylan, Eric Clapton, Neil Diamond.
Américain, 1977 (2 h).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

M 6 prend à partie le CSA à propos du décrochage de Lille

LES CHAÎNES hertziennes d'audience nationale peuvent-telles prolonger leurs décrochages locaux jusqu'à trois heures par jour et les organiser comme elles l'entendent ? Oui, affirme le PDG de M 6, Jean Drucker, qui se réfère à la loi de 1994 sur l'audiovisuel et s'exaspère des règles (*« un carcan »*) que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) souhaite lui imposer à Lille.

La loi du 1er février 1994 autorise en effet les chaînes hertziennes à organiser des programmations particulières dans les régions, et ce dans une limite de trois heures par jour. A l'occasion d'une conférence de presse donnée le mercredi 13 mars, Jean Drucker a indiqué que M 6 avait demandé *« une autorisation »* au CSA le 12 octobre 1995, pour une expérimentation d'un an à Lille. *« Un principe »* accepté par le Conseil en février, alors que ce dernier avait refusé une expérimentation semblable à Lyon, en septembre dernier, en raison de la concurrence que M 6 faisait courir à la télévision locale TLM.

Malgré le feu vert obtenu sur Lille, Les modalités d'application de ce décrochage local sont en revanche loin de satifaire M 6. *« Le CSA propose notamment que cette extension des décrochages soit encadrée dans une tranche horaire de 7 à 9 heures »*, indique Jean Drucker. *« Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans un carcan, nous souhaitons plutôt un cadre évolutif permettant de tester l'audience »*, souligne le directeur général de la chaîne, Nicolas de Tavernost.

M 6, dont l'autorisation d'émettre vient d'être renouvelée pour cinq ans et qui négocie une nouvelle convention avec le CSA a insisté sur le caractère *« irréprochable »* de ce décrochage local en partenariat avec le quotidien *La Voix du Nord*. *« Cela créerait quinze emplois à Lille pour un budget de fonctionnement de 10 millions de francs contre 4 millions actuellement »*, a souligné Patrick de Carolis, directeur de l'information. Du côté du CSA, on se contente d'indiquer que *« les discussions sont en cours »* et que *« rien n'est bouclé »*.

PARTENARIAT

Lancée en 1989 à Bordeaux, la politique de développement des décrochages locaux de M 6 avec un format de 6 minutes à 20 h 35 s'est progressivement étendue à dix villes (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Rennes et Tours). Malgré le coût élevé de ces stations locales, M 6 tient à persévérer dans ces investissements en raison de l'influence que la chaîne acquiert auprès des élus locaux. En un an, l'audience de l'ensemble des décrochages locaux a progressé de 10 %. Ce réseau, qui ne bénéficie pas de la manne de la publicité locale, s'est souvent constitué en partenariat avec la presse quotidienne régionale.

Les éditeurs néerlandais sont bénéficiaires en 1995

Après s'être délesté de ses publications grand public, Reed Elsevier voudrait conforter son implantation en France

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'année 1995 a été faste pour les éditeurs néerlandais. VNU s'est renforcé dans l'audiovisuel, Reed Elsevier a consolidé son acquisition réalisée fin 1994 de Mead Data Control aux Etats-Unis, et Wolters Kluwer a bouclé le rachat, également outre-Atlantique, de l'un des principaux éditeurs juridiques du pays, CCH Inc. Les trois sociétés ont affiché des bénéfices en forte croissance et sont bien armées pour affronter l'année en cours.

C'est VNU qui a ouvert le bal des résultats en annonçant, la semaine dernière, une hausse de 108 % de son bénéfice net, à 430 millions de florins (1,3 milliard de francs). Bien sûr, ce poste est gonflé par les 470 millions de francs de revenus extraordinaires issus de la cession de l'américain Disclosure. Mais le bénéfice net au titre des seules activités industrielles a tout de même augmenté de 26 %, à 274 millions de florins (830 millions de francs), tandis que le chiffre d'affaires a crû de 10 %, à 3 milliards (9 milliards de francs). VNU est d'autant plus satisfait de ces résultats que 1995 a été l'année *« de l'augmentation importante du papier, de la concurrence croissante de la télévision commerciale, et du lancement de deux chaînes en Belgique et aux Pays-Bas »*. Kanaal 2, en Belgique flamande, et Veronica ont coûté à VNU, l'un des actionnaires principaux, 90 millions de francs.

De son côté, Wolters Kluwer a vu son bénéfice net passer de 382 à 452 millions de florins (1,14 milliard à 1,35 milliard de francs), pour un chiffre d'affaires en hausse de 8 %, à 2,94 milliards (9 milliards de francs). La rentabilité de l'éditeur spécialisé dans la branche juridique et fiscale s'est également améliorée : le bénéfice net, en pourcentage du chiffre d'affaires, est passé de 14% à 15,4 %. Une fois le rachat de l'éditeur américain CCH Inc. consolidé, le chiffre d'affaires de Wolters Kluwer bondira de 40 %, à 4,2 milliards (12,6 milliards de francs), faisant de la maison d'Amsterdam l'un des acteurs les plus puissants des marchés européens et américains. Preuve de la confiance en soi qui règne au siège, Wolters Kluwer s'engage à augmenter son bénéfice net en moyenne de 15 % par an de 1997 à 1999.

OPTIMISME

Même optimisme chez Reed Elsevier, malgré une prudence plus marquée quant à l'avenir. Le bénéfice net et le chiffre d'affaires ont respectivement bondi de 22% et 20 %, pour atteindre 552 millions et 3,65 milliards de livres (4,4 et 28 milliards de francs). Les deux banques de données rachetées aux Etats-Unis, Lexis et Nexis, ont amélioré le résultat d'exploitation de 50 %. Même si Herman Bruggink, coprésident de l'éditeur anglo-néerlandais, est conscient que ce chiffre est exceptionnel, il n'en est pas moins persuadé de pouvoir *« faire passer en quelques années la rentabilité de Lexis et Nexis de 19% à 25 % »*. Car, pour Reed Elsevier, l'affaire est entendue : l'avenir est aux banques de données, à l'information spécialisée on-line et sur informatique. L'an dernier, 16 % du chiffre d'affaires provenaient des publications électroniques. *« On devrait atteindre 25% à 40 % en l'an 2000 »*, estime Herman Bruggink. C'est dans cette optique que Reed Elsevier a cherché à parachever l'an dernier son retrait du secteur de l'édition grand public. C'est d'ailleurs dans ce domaine que le groupe a enregistré une de ses rares déconvenues en 1995 : l'impossibilité de vendre le plus grand éditeur de livres en Grande-Bretagne, Reed Consumer Books, dont le résultat d'exploitation a chuté de 60 %, pour se fixer à 7 millions de livres. *« Du coup, nous allons consacrer nos efforts à redresser la filiale. En attendant, la mise en vente est repoussée »*, indique Herman Bruggink.

Toutes les cessions ont rapporté 751 millions de livres (5,8 milliards de francs), que le PDG de Reed Elsevier compte bien investir dans de nouvelles acquisitions. Les marchés de prédilection ? L'édition électronique, ou sur papier, *« à condition qu'elle présente de bonnes possibilités de reconversion vers des moyens modernes de diffusion »*, précise-t-il. Quant à la France, *« nous y sommes déjà bien implantés. Nous voudrions y accroître notre présence par des acquisitions, mais il faut trouver des vendeurs »*.

Alain Franco

La CLT pourrait intéresser Canal Plus

LE LANCEMENT du bouquet de programmes numériques préparés par Canal Plus aura lieu le 27 avril, a confirmé Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, dans un entretien au quotidien *Les Echos* du 14 mars. Selon lui, *« vingt-quatre services seront commercialisés fin avril »* et *« une première offre commerciale sera proposée à moins de 100 francs par mois (95 francs pour une dizaine de chaînes thématiques à l'exclusion des programmes consacrés au cinéma) et le prix des options oscillera entre 30 et 50 francs par mois »* tandis que les décodeurs pourront être loués (moins de 50 francs par mois) ou achetés (entre 4 000 et 4 500 francs). Au total, l'investissement dans ce bouquet numérique serait de 500 millions de francs sur trois ans, y compris *« un budget de recherche et de développement du contrôle d'accès de 100 millions »*.

En ce qui concerne les conséquences du récent accord avec Bertelsmann et BSkyB (*Le Monde* du 7 mars), Pierre Lescure indique : *« Rupert Murdoch nous a vendu tous les droits de retransmissions sportives qu'il détenait sur la France pour les cinq années à venir. C'est la démonstration éclatante qu'il ne veut pas venir en France. »* Quant à une éventuelle recomposition du capital de la CLT, le PDG de Canal Plus note : *« Si albert Frère vend, il faudra voir. Canal Plus pourait toujours être intéressé. Avec la chaîne allemande RTL et des actifs en France, la valeur objective et subjective de la CLT reste importante, davantage d'ailleurs pour Bertelsmann et Havas que pour nous. »*

JEUDI 14 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Une honorable profession. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. La charmeuse de serpents. Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Réconciliation. Série.
19.00 Agence tous risques. Otages à l'orphelinat. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

NAVARRO
Série. La trahison de Ginou, de P. Jamain (95 min). 807337
Avec l'aide d'un complice, un célèbre gangster s'évade de prison. Blessé, il se réfugie chez son ex-maîtresse, Ginou, une amie de Navarro.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Frédéric François. (85 min). 4068714
23.50 Ex libris. Invités : Danielle Mitterrand (*En toutes libertés*) ; Madeleine Chapsal ; Jean-Denis Bredin ; Yves Simon (*Le Prochain Amour*) ; Jetsun Pema (*Tibet, mon histoire*) (70 min). 7891820
1.00 Journal, Météo.

1.10 et 3.10, 5.05 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.35 TF 1 nuit. 2.10 Histoire des inventions. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.45 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct d'Evry.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Ben fait son cinéma.
17.30 La Fête à la maison. Amères amours. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas a les oreillons.
19.20 et 2.25 Studio Gabriel. Invité : Patrick Dupont.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Des hommes de fer ; Le prix de la vie ; Rêve de bal ; La ville noire (125 min). 8142462

23.00 Expression directe. UDF.

23.10

MEURTRES EN CASCADE ■ ■
Film de Jonathan Demme (1979, 98 min). 2652240
L'interprétation est remarquable.
0.48 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Emission spéciale Jean-Paul Gaultier. Avec Maud Molyneux; Xuly Bet ; Marie Rucki ; Michel Pastoureau (75 min). 3417191

2.55 Bas les masques (rediff.). 4.05 24 heures d'info. 4.45 Urti. L'art dans les capitales : Budapest la jeune. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Le magicien. Série.
15.00 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Bal des murènes*, de Nina Bouraoui.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE MUR DE L'ATLANTIQUE
Film français de Marcel Camus avec Bourvil, Sophie Desmarets (1970, 110 min). 268424
Un restaurateur normand pantouflard se trouve mêlé malgré lui à la Résistance, en 1943.

22.40 Journal, Météo.

23.10

AH ! QUELS TITRES !
Au Musée Jacquemart-André. Grandes fortunes et collectionneurs. Avec Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (*Grandes Fortunes*) (60 min). 1201066
Le musée Jacquemart-André ouvre ses portes le 30 mars après quatre années de grands travaux. Cet hôtel particulier construit à la fin du XIXe siècle abrite une précieuse collection d'objets d'arts.

0.10 Espace francophone. Femmes d'Orient : Vénus Khoury-Ghata, écrivain. 0.36 Dynastie. 1.20 Musique Graffiti. Quatuor no 3, de Tchaïkovski, par le Quatuor Anton (25 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 A tous vents. 14.35 L'Ordinateur au service des handicapés. 15.00 Qui vive. 16.00 Planète blanche. *16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin.* Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [28/28]. Nulle part ailleurs, de Roy Kellino, avec Dick Powell (1955, 30 min). 1207
19.30 7 1/2. Travailler moins pour travailler tous. Invité : Michel Rocard (25 min). 65530
19.55 Palettes. Documentaire. Stefano Di Giovani, dit Sassetta : le retable en morceaux, polyptyque pour San Francesco à Borgo San Sepolcro, d'Alain Jaubert (35 min). 8138707
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! SIDA, LES DOUTES
Proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.46 La Vie à tout prix. Documentaire d'Annie-Claude Elkaim (9 min). 107362559
Femmes séropositives et désir d'enfant...
20.55 et 21.25, 21.45, 22.55 Débat en public. Avec le professeur Luc Montagnier.
21.10 Je suis positif. Documentaire (30 min). 760462
21.40 Vaincre la peur. Documentaire (30 min). 740733
22.05 SIDA, le doute. Documentaire (100 min). 4500288
Cette enquête menée aux Etats-Unis, en Angleterre, en Australie et dans plusieurs pays européens bouscule les idées reçues sur le sida.
23.45 Rêves de glace. Documentaire d'Ignacio Agüera (55 min). 529191
Le voyage d'un bloc de glace, transporté de l'Antarctique jusqu'à l'Exposition universelle de Séville en 1992.

0.40 Délivrance. Téléfilm de Satyajit Ray (rediff.). 1.30 Le Lâche. Téléfilm de Satyajit Ray (rediff., 66 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Kaléidoscope. Téléfilm de Jud Taylor (89 min). 9893004
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Les Aventures de Tintin. Vol 714 pour Sydney.
19.00 Code Quantum. Le match de la dernière chance. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.20 Mode 6. Christian Lacroix et Yohji Yamamoto.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1925 : le Ku Klux Klan.

20.45

CRASH
Téléfilm de Lamont Johnson, avec Charlton Heston, James Coburn (88 min). 110627
Un DC10 transportant plus de trois cents passagers s'écrase près de l'aéroport de Sioux City, dans l'Iowa.

22.35

MISERY ■ ■
Film américain de Rob Reiner (1990, 102 min). 5389646
D'après un roman de Stephen King, un suspense sans répit, effrayant, réalisé avec virtuosité. Découverte de Kathy Bates, qui reçut pour son rôle de psychopathe l'Oscar de la meilleure actrice.
0.30 Fréquenstar (rediff.). Victoria Abril (50 min). 5988462
1.20 Best of Trash.

3.00 Rock express. Magazine. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 4.15 La Falaise du diable. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Quatre Dinosaures et le cirque magique ■ Film d'animation (1993, 68 min). 9172004
14.55 Le Dernier Tinigua. De Y. Billon et M. Sanlois (54 min). 4242659
15.50 Le Nouveau Monde. Film d'A. Corneau (1995, 119 min). 2278808
18.00 ▶ Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 18.40
18.29 Help ! Série.
18.30 Cyberflash.
18.40 Basket-ball. En différé. Match d'appui de quarts de finale du championnat d'Europe des clubs : CSKA Moscou-Pau-Orthez.
20.30 Le Journal du cinéma.
▶ La Nuit Bernard Blier

20.35

▶ BERNARD BLIER
Documentaire de Doug Headline et Dominique Cazenave (52 min). 8228040
21.25 Flash d'information.
21.35 Le cave se rebiffe. Film français de Gilles Grangier avec Jean Gabin, Bernard Blier (1961, 94 min). 5881462
23.10 Buffet froid ■ ■ ■ Film français de Bertrand Blier avec Gérard Depardieu, Bernard Blier (1979, 89 min). 5807269
0.40 Quai des Orfèvres ■ ■ ■ Film français de Henri-Georges Clouzot avec Louis Jouvet, Bernard Blier (1947, N., 102 min). 2730578
2.20 Birmanie, pays des pagodes dorées. Documentaire de Yves Rodrigue (46 min). 5552269

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le Paysage français (1).
21.32 Fiction. Un Goût de pierre dans la bouche, de Françoise du Chaxel.
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (3).

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Michel Maulpoix (Un dimanche après-midi dans la tête) et (La Poésie malgré tout). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les nuits du désert ; 1.28, Les touaregs du Sud algérien ; 2.55, Hawad ou voyage chez les Touaregs ; 3.29, Le Bon Plaisir de Théodore Monod ; 6.22, Andrée Chedid.

France-Musique

20.00 ▶ Concert. Donné le 23 octobre 1995, salle du Métropole, à Lausanne, par l'Ensemble vocal et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos, Brigitte Fournier, soprano, Scot Weir, ténor, Andreas Schmidt, baryton : La Création, de Haydn.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ragel, Tippett.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski, Brahms, Chostakovitch.

0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Extraits des concerts donnés le 22 février : Roses and Chains (création mondiale), de Donato ; Novars, de Dhomont ; Mariposa clavada medita su vuelo pour flûte (création mondiale), de Vérin. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Ton Koopman. Symphonie no 34, de Mozart ; Concerto pour deux orgues no 5, de Soler ; Concerto pour hautbois M Wq 164, de CPE Bach ; Water Music : suite nos 2 et 3, de Haendel ; Ab Oriente et oraison dominicale, de Sweelinck ; Sonata prima op. 5, de Hellendaal ; Les Six Chorals Schübler pour orgue alternés des chorals vocaux BWV 645-640, de Bach.

22.40 Les Soirées... (suite). Concert enregistré le 18 septembre 1995, à la Galerie des Franciscains, à Saint-Nazaire, Stephen Coombs et Artur Pizzaro, pianos : Œuvres de Debussy : Prélude à l'Après-midi d'un faune ; Nocturnes ; L'Apprenti sorcier, de Dukas ; Shéhérazade, de Ravel ; Scaramouche, de Milhaud ; L'Embarquement pour Cythère, de Poulenc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Repos du guerrier. Film de Roger Vadim (1962, 100 min). 46873882
21.40 Jour de congé.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 Grand Jeu TV5.
22.35 Ça se discute.
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Bombes à retardement.
21.25 Nukak Maku, les derniers nomades verts.
22.15 Hamsa, la rage au ventre. ● Lire page 29.
23.10 Himalaya. Un royaume dans le ciel : le Bhoutan.
23.45 Histoire de l'aviation [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918.
0.35 Le Musée égyptien du Caire [2/2] (55 min).

Paris Première

21.00 Blonde Vénus ■ ■ ■ Film de Josef von Sternberg (1932, N., v.o., 95 min). 30588578
22.35 Totalement cinéma.
23.00 Concert : Perahia joue Beethoven. (55 min). 9826240
23.55 Musiques en scènes.
0.25 Concert : Jimmy McGriff & Hank Crawford Quartet. (30 min). 3929592

France Supervision

20.40 La Maison de campagne ■ Film de Jean Girault (1969, 85 min). 73721849
22.05 CinéActu.
22.15 Cyclisme.
22.30 La Grande Aventure des chiens de race au service de l'homme. De Jean-Charles Lassus.
23.20 Escrime.
1.00 Concert : Stéréolab. Enregistré à Genève (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Diabolique Mr Benton ■ Film d'Andrew L. Stone (1957, N., v.o., 95 min). 5758356
22.05 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [2/2] (1943-1944, N., 90 min). 1802172
23.35 Le Club. Léonard Keigel.

Ciné Cinémas

20.30 Les Comancheros ■ Film de Michael Curtiz (1961, 100 min). 5753801
22.10 Détective ■ Film de Jean-Luc Godard (1985, 95 min). 47119917
23.45 Et Dieu créa la femme ■ Film de Roger Vadim (1956, 90 min). 1170569

Série Club

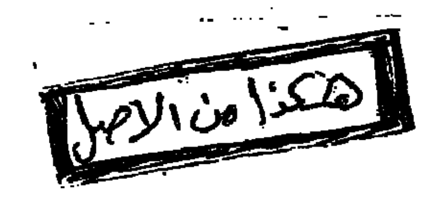
20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) Anthelme Collet.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chassé et pourchassé.
23.00 Mission impossible. Les fleurs du mal.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Antoine et Colette ■ ■ Film de François Truffaut (1961, 30 min). 18611998
20.30 Baisers volés ■ ■ Film de François Truffaut (1968, 95 min). 22597511
22.05 Road Test.
22.25 Chronique du front.
22.30 CB4. Film de Tamra Davis (1993, v.o., 85 min). 84893998
23.55 D'hier et d'aujourd'hui. Michel Delpech.
0.40 Cobra Girls.
1.10 Absolutely Fabulous. Le défilé de mode (25 min).

Eurosport

18.00 Saut à skis.
19.00 Boxe.
19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 32e journée. Red Star-Laval (125 min). 1630191
22.00 Basket-ball. En différé. Match d'appui de quarts de finale du championnat d'Europe des clubs : CSKA Moscou-Pau-Orthez.
23.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis). Huitièmes de finale. (120 min).



Dernier baston de banlieue

Dans « Hamsa, la rage au ventre », Manu Bonmariage brosse le portrait iconoclaste d'un jeune beur de Colombes atteint du sida. Tous les jours, sur Planète Câble

« ANCIEN MARLOU de banlieue, portant prénom maghrébin et parlant couramment le sida, cherche cinéaste confirmé, belge de préférence, pour portrait sur le vif. Casse-couilles misérabilistes s'abstenir. » Telle aurait pu être, s'il en avait eu besoin, la petite annonce du héros de *Hamsa, la rage au ventre,* déniché à Colombes, en région parisienne, par le réalisateur belge Manu Bonmariage, et que diffuse Planète tous les jours de la semaine. Le pari n'était pas aisé. Hâbleur, péremptoire, cabotin, Farid aurait pu nous lasser très vite. Grâce à la caméra, distante et attentive, et à un montage rigoureux, l'écueil est évité. Le film trouble, irrite et, finalement, séduit.

De l'Algérie, où ses parents sont probablement nés, Farid parle à peine. Il évoque en passant, comme par bravade, son désir d'être enterré à côté de sa mère, *« dans la terre ancestrale »*. Et raconte, avec une emphase ambiguë, les raclées qu'il a reçues, petit, de ce père brutal dont il moque l'accent et les fautes de français. Au détour d'une phrase, on devine aussi la silhouette d'un frère, venu à la clinique où Farid suit alors une cure de désintoxication, et qui l'aide à manger. C'est tout pour la famille et le passé social. Une cicatrice, à peine visible.

Ne reste alors que l'essentiel : l'autoportrait d'un drôle d'Européen, partagé entre son indéniable identité française et ses racines nord-africaines, un *« macho libertaire »* comme il en existe des milliers, mais que la maladie et la proximité de la mort ont rendu soudain plus ouvert, plus critique, plus curieux des autres et du monde. Il remue son passé comme on s'invente une vie, une vie à soi, une vie hors norme, pleine de sexe, de drogue et de fureur. Une illusion d'optique, en somme. *« Je ne pensais pas que le prix à payer serait si dur »*, lâche Farid. Il a appris qu'il avait le sida, *« trois ans après avoir décroché »*. Désormais, *« les barreaux, c'est à vie. Et au bout, la sentence de mort, sans grâce présidentielle »*.



La caméra suit Farid, pas à pas : de l'appartement, où il passe le plus clair de son temps (*« je ne sors pas, je m'économise »*), à la salle de boxe du quartier, où il regarde ses copains s'entraîner, jusqu'à la maison de campagne d'un de ses anciens compagnons de baston, qui a fini par se ranger. Avec lui, Farid joue de l'harmonica, contemple la plaine nivernaise du haut d'une éolienne (*« c'est beau, la France ! Je l'ai aimée plus qu'elle ne m'a jamais aimé »*) et discute sans fin.

De leur adolescence, tous deux ont gardé des tatouages plein les bras et l'obsession de la violence. *« C'était nous contre le monde entier ! On foutait un de ces bordels... Il pouvait rien nous arriver »*, se rappelle Farid. *« J'aurais pu me faire récupérer par les fachos »*, reconnaît-il volontiers, avant de conclure, avec une surprenante lucidité : *« Même si c'est pas politique au départ, à partir du moment où tu vas agresser des mecs parce qu'ils sont d'une autre bande que toi, qu'ils ont une autre dégaine, c'est déjà du fascisme en soi. »*

Est-ce l'épreuve de la maladie qui lui donne cette force ? Lui-même ne le dit pas. *« Ce que mes couilles perdent, ma conscience le gagne. Ce virus de merde, il me tient prisonnier, mais je le tiens aussi ! »*, assure-t-il, la voix assourdie de colère. Les *« couilles »*, comme la violence, font partie de ses sujets de conversation favoris. Obsession largement partagée par ses copains du quartier, qu'il invite autour d'une *harira* (soupe maghrébine) et d'un verre de champagne. Cette impudeur tranquille est un des mérites majeurs du film. Pas d'interview, ni de discours. Un voyage dans le quotidien. *Hamsa, la rage au ventre* montre tout, sans être dupe. Y compris le bonheur fragile, miraculeux, qu'apporte dans la vie de Farid cette jeune femme blonde qui l'emmène, à la fin du film, manger des nids d'hirondelle dans un restau du coin. Comme un dernier pied-de-nez au malheur. Le film a été sélectionné pour le prochain festival de Marseille, Vue sur les docs.

Catherine Simon

★ « Hamsa, la rage au ventre » : Planète Câble, jeudi 14 mars à 22 h 15, vendredi 15 à 8 h 15, samedi 16 à 10 h 30, dimanche 17 à 0 h 40.

Questions

par Agathe Logeart

QUE s'est-il vraiment passé à Charm el Cheikh ? Depuis l'annonce de la rencontre des *« bâtisseurs de paix »*, au pays du tourisme en palmes et tuba, les chaînes de télévision ont multiplié les éditions spéciales. Aucun détail ne nous a échappé : les hôtes de l'hôtel Mövenpick se sont poussés pour laisser la place aux chefs d'Etat et à leur nombreuse suite ; des menuisiers ont travaillé sans relâche pour construire une énorme table de conférence ; des fleurs et des hommes de sécurité ont été placés un peu partout. On a entendu des bribes d'intervention, des morceaux de conférence de presse. On a écouté Jacques Chirac répondre aux questions de TF 1 et France 2, sur fond de clair de lune, juste après la photo de famille avec ses collègues dirigeants. Mais, hormis le fait même que cette réunion ait eu lieu, cette grand-messe est-elle autre chose qu'une opération de communication d'envergure ? Sur place, les journalistes posaient la question à haute voix, relativisant, une fois n'est pas coutume, la portée réelle de l'événement qu'ils étaient en train de couvrir. *« Rien n'est plus fragile qu'un message gravé dans le sable du désert »*, disait une journaliste de TF 1.

Pour le téléspectateur, l'impression était étrange d'être ainsi conduit à douter de l'importance de ce qu'on lui montre. En attendant, les Israéliens vivent toujours sous la menace d'attentats. Dans les territoires occupés, toujours bouclés, les rafles continuent. L'économie, nous dit-on, s'effondre et la pénurie s'installe. A genoux, les yeux bandés, ceux qui viennent d'y être arrêtés attendent, face à un mur, qu'on les achemine vers des prisons déjà surpeuplées. Les images se chevauchent, contradictoires. Est-ce ainsi que se font les pas vers la paix ?

Tout autre chose : « Unis pour vaincre », c'est le nom de l'émission à grand spectacle qu'organise de temps en temps Jean-Pierre Pernaut sur TF 1. Malaise, là aussi. Et questions autour d'une opération qui se roule dans les bons sentiments. Des enfants sont en danger en France : maltraités, victimes de coups, de sévices, ils crient en silence. Les pouvoirs publics seraient sourds, impuissants, pusillanimes. Face à la lâcheté générale, JPP, transformé en chevalier blanc des causes généreuses, dresse la force de frappe de sa chaîne. C'est tous ensemble, explique le bateleur, avec l'aide des téléspectateurs appelés à devenir les partenaires actifs de l'opération, qu'il faut briser cette chape d'indifférence et tenter de changer la loi (?). Interviews, reportages : des enfants témoignent. Malgré soi, on est conduit à guetter la larme qui point, la voix qui se brise. L'insistance mise à faire dire aux victimes qu'elles ont *« tenu à venir témoigner »* finit par devenir pesante. Ces affaires sont dramatiques, à n'en pas douter. Méritent-elles pour autant qu'on s'acharne ainsi à les étaler ? Sous prétexte de servir une juste cause, n'est-on pas plutôt en train de convoquer le téléspectateur à une séance de voyeurisme collectif ? Le regard, parfois, est otage.

VENDREDI 15 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. De sacrés partenaires. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
19.05 Agence tous risques. Le candidat. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic info.

20.50

▶ UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [6/9]. Dure, dure la rentrée, de Joël Santoni (105 min). 771912
Catherine se trouve bien seule, toute sa famille est éparpillée et Jacques est souvent absent de la maison...

22.35

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Présenté par Béatrice Schönberg. Invités : Fanny Ardant et Patrick Timsit, Lio, Jean d'Ormesson, Anthony Delon, Suzanne Schoneborn... (80 min). 8186554
23.55 Luciano Pavarotti and Friends. Concert enregistré à Modène en 1995, par l'ensemble pour les enfants de Bosnie. Avec Brian Eno, Bono and the Edge... (65 min). 1718841
1.00 Journal, Météo.
1.35 et 3.20, 5.05 Histoires naturelles. 2.10 et 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 2.20 Histoire des inventions. 4.25 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et à 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Serrons-nous la main. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Hubert Giraud.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Profession : bohémienne.
17.30 La Fête à la maison. Musique. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas est presque guéri.
19.20 et 5.50 Studio Gabriel. Invité : Dominique Delaacoste.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Saisie noire, d'A. Wermus (100 min). 2040486
La petite fille d'un huissier de justice divorcé est enlevée. Le commissaire est confronté aux deux familles de l'enfant avec leurs intrigues et passions.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. L'incroyable histoire de Beaumarchais. Avec Jean-Pierre de Beaumarchais, (*Beaumarchais, le voltigeur des Lumières*) ; Sandrine Kiberlain, (*Madame de Beaumarchais*) ; Edouard Molinaro, *Beaumarchais l'insolent* ; Yves Robert, (*L'Homme de joie*) (70 min). 8173080
23.45 Géopolis. Pêche : la lutte navale (45 min). 3859950
0.30 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Envoyé spécial (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 4.30 Le Corbusier. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Série [1 et 2/2].
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Edouard Baldus photographe.*
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Haleem au pays des merveilles (60 min). 8324370
Haleem passe son temps à capturer à l'épuisette différentes espèces de poissons tropicaux afin de les répertorier et de les exporter vers ses clients occidentaux.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Pierre Arditi. Chili : le village des brumes, de Nina Bellaeva et George Trivino ; Espagne : le secret mauve de la Manche, de Geneviève Roger et Ionut Teianu ; France : les âges de la vie, de Jean-Pierre Bozon et Laurent Desvaux (60 min). 7688047
22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Magazine présenté par Elise Lucet. Naissances et morts sous influence (80 min). 1270573
0.40 Dynastie. 1.25 Musique Graffiti. Musique populaire par Laurent Marc, vibraphone, François Parisi, accordéon (20 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 Quelle école demain ? 15.30 Le Sens de l'Histoire. Hirohito. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00▶ Affaires publiques. La police 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Les Revenants. Documentaire. La diaspora du vaudou en Afrique, de Charles Najman (60 min). 5937
20.00 Brut (30 min). 9950
Sommaire : Près de Tataouine (Tunisie) ; Paris : une vente aux enchères au mois de décembre ; Séquence JRI : la passation des pouvoirs entre l'armée israélienne et la police palestinienne (11 juin 1995) ; Transport coûteux de bétail du Niger à la Côte-d'Ivoire ; Saint-Plantaire, petite commune du bocage berrichon.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MÉLI-MÉLO
Téléfilm de Didi Danquart, avec Georg von Manikowski, Tobias Langhoff (80 min). 773134
Afin que l'hôtellerie familiale se perpétue, un père doit choisir lequel de ses deux fils lui succédera. La construction d'une nouvelle route proche de ladite entreprise sera l'élément déclencheur d'une discorde entre les deux frères.

22.05

GRAND FORMAT : THE CELLULOID CLOSET
Film documentaire de Rob Epstein et Jeffrey Friedman (82 min). 5348399
L'homosexualité dans le cinéma hollywoodien. Cette tentative de démystification, inspiré du livre The Celluloid Closet *de Vito Russo, un historien du cinéma mort en 1990, passe en revue les personnages homosexuels hommes et femmes dans près de 120 extraits de films ouvrant et clôturant la séance par* The Gay Brothers, *un film de 1897.*
23.50 Le Cadre de fer, l'art russe du XXe siècle. Documentaire [2/3]. Staline et l'art, d'Olga Bruweleit (55 min). 974841
0.45 Les Voyages d'un représentant (rediff.). Téléfilm de Jan Schütte. 2.05 Music Planet. Magazine [1/2]. Duke Ellington : Reminiscing in Tempo de Robert S. Levi (rediff., 55 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Enquête à Chinatown. Téléfilm de Michael Pressman (91 min). 8880776
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. L'as du volant. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Tintin et les Picaros.
19.00 Code Quantum. Série. L'ouragan.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.45 Mode 6. John Galliano.
20.05 Notre belle famille.
20.35 et 0.05 Capital 6.

20.45

MAXI CULTURE PUB
Présenté par Christian Blachas et Charlotte de Turckheim. (145 min). 585318
Un numéro spécial de Culture Pub *pour fêter la 250e émission, en compagnie de Richard Gotainer, Jean-Yves Lafesse, Chantal et Victoria Abril.*

23.10

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Le piège éternel, avec John Heard, Annette O'Toole (55 min). 2234757
Pendant une mission de routine, un vaisseau spatial disparaît, aspiré par un trou noir. A bord, l'équipage est terrorisé à l'idée d'être perdu dans la galaxie...
0.15 Sexy Zap. Magazine.
0.55 Best of Groove. Musique.
2.30 Frank Sinatra. Documentaire. 3.25 Culture pub (rediff.). Magazine. 3.50 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

11.10 La Première Fois ■ Film de Claude Berri (1976, 79 min). 6401931
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 L'Affaire Pélican ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1993, 136 min). 2698863
16.10 Un joueur à la hauteur. Film américain de Paul Michael Glaser (1994, 104 min). 3923486
17.55 ▶ Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Edouard Molinaro.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

AGENT DOUBLE ET DOUBLE MEURTRE
Téléfilm de Carlo Rola, avec Iris Berben (88 min). 251202
22.00 Le Coyote de Yellowstone. Documentaire de Bob Landis (51 min). 86263
22.50 Flash d'information.

23.00

▶ LA LISTE DE SCHINDLER ■ ■
Film américain de Steven Spielberg avec Liam Neeson, Ben Kingsley (1993, 187 min). 46457561
2.10 Nous nous sommes tant aimés ■ ■ ■ Film italien d'Ettore Scola (1974, v. o., 115 min). 8338234
4.05 The Young Americans. Film britannique de Danny Cannon (1994, v. o., 99 min). 2334912
5.45 Le Caravage, peintre et meurtrier. Documentaire de Michel Quinejure (52 min). 4491370
6.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

20.30 Radio Archives. Mort en Peines.
21.32 Black and Blue. Black and Blue Sessions. Invités : Jean-Pierre Thamazian et Jean-Michel Proust.
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (4).
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Monnier. 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La barricade ; 1.58, Emmanuel Kant : dernières ; 3.55, Bonnes nouvelles et grands comédiens ; 4.24, Richard III, de William Shakespeare.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. En direct de la Philharmonie de Berlin et émis simultanément sur les radios de Francfort, Leipzig et Sarrebruck. Concert donné par le Chœur Ernst-Senff et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Nikolaus Harnoncourt, Birgit Remmert, soprano, Oliver Widmer, ténor, Gilles Cachemaille, basse : Symphonie n° 2, de Brahms ; Die erste Walpurgisnacht pour solistes, chœur et orchestre op. 60, de Mendelssohn.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Leroux, Krauze, Silvestrov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bortnianski, Pleyel, Berezovski.
0.00 Jazz club. En direct du Sunset, à Paris. Le Naturel Quintet, avec Gilles Naturel, contrebasse, Guillaume Naturel, saxophone, Laurent de Wilde, piano, Stéphane Belmondo, trompette, Philippe Soirat, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelle. Concerto pour violoncelle n° 1, de Haydn, par l'Ensemble Florilegium, Pieter Wispelwey, violoncelle ; Sonate n° 5 pour violoncelle et piano n° 5 op. 102 n° 2, de Beethoven, Mstislav Rostropovitch, violoncelle, Sviatoslav Richter, piano ; Quintette avec deux violoncelles D. 956, de Schubert, par le Quatuor Alban Berg, Heinrich Schiff, violoncelle ; Double Concerto pour violon et violoncelle op. 102, de Brahms.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invitée : Annabelle de la Panouse.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata.
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).

Planète

19.40 Papy pôle. Ou l'idée fixe du docteur Etienne.
20.35 L'Histoire secrète des épouses soviétiques.
21.25 Histoires d'opéras [1/4].
22.25 Guerre des gangs à Little Rock.
23.25 Les Nouveaux Explorateurs. [9/12]. L'orage intérieur.
23.55 Sur les pas du Grand Meaulnes (55 min).

Paris Première

20.00 Paris modes prêt-à-porter.
21.00 Les Premiers Pas. D'André Halimi [1/3].
22.15 Musiques en scènes. Invité : Pierre Médecin.
22.50 L'Etoile.
0.30 Aux arts et caetera.
1.00 A bout portant (50 min).

France Supervision

19.00 Pris au piège.
20.25 Entracte.
20.40 Taratata. Invitée : Jane Birkin.
21.55 Cyclisme.
22.10 CinéActu.
22.20 Taekwondo.
23.10 Superglisse.
23.40 Concert : Stéréolab. Enregistré à Genève (30 min). 35812757

Ciné Cinéfil

20.30 Le Père Lampion ■ Film de Christian-Jaque (1934, N., 95 min). 5725028
22.05 Escorte pour l'Oregon. Film de Francis D. Lyon (1959, N., v.o., 75 min). 37528554
23.20 Outrage ■ ■ Film d'Ida Lupino (1950, N., v.o., 75 min). 84243318

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 My Left Foot ■ Film de Jim Sheridan (1989, 100 min). 95083487
22.40 Copain, copine ■ Film de Glenn Jordan (1984, v.o., 110 min). 47175573
0.30 Le Dindon de la farce ■ ■ Film d'Anthony Perkins (1989, 80 min). 35680061

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) Le Masque. L'île aux muettes.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Une maison très convoitée.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Au nom de la science.
23.00 Mission impossible.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Harry Belafonte.
20.30 Les Envahisseurs. La vallée des ombres.
21.20 M.A.S.H. La rançon de la gloire.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.15 Chronique moscovite.
22.20 Dream On. L'amour, toujours.
22.50 Seinfeld. Le gribouillage.
23.15 Top bab. Iggy Pop.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Episode n° 39 (50 min).

Eurosport

14.00 Ski artistique. En direct. Coupe du monde, épreuve de bosses, à Altenmarkt-Zauchensee (Autriche) (60 min). 352573
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis), quarts de finale (240 min). 75221405
23.00 Sumo (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 15 MARS 1996

Lionel Jospin qualifie de « décision inique » la condamnation d'Henri Emmanuelli

L'ancien trésorier du PS est reconnu coupable de « recel de trafic d'influence »

« C'est une décision qui nous a stupéfait et blessé », a affirmé Lionel Jospin, visiblement indigné, mercredi 13 mars devant la presse. Réagissant avec une grande célérité à la condamnation d'Henri Emmanuelli par la cour d'appel de Rennes (lire ci-dessous), le premier secrétaire du PS a interrompu le bureau national de son parti, pour convoquer les journalistes. Délibérément muet et très abattu, Henri Emmanuelli avait pris place à ses côtés. Auparavant, il avait participé à la discussion du bureau national, pendant laquelle il avait reçu un coup de téléphone de sympathie de Philippe Séguin, jugeant adapté le communiqué du PS qui souligne que *« Henri Emmanuelli est aujourd'hui, et es qualité, victime d'une décision inique »*. D'autres socialistes auraient préféré le terme d'*« indigne »*.

« Henri Emmanuelli n'a en rien failli à sa mission dans ses fonctions. C'est attenter à son honneur que de vouloir le priver de ses droits civiques », a assuré M. Jospin qui, au-delà, de *« l'amitié »* et de la *« solidarité »* qu'il a tenu à manifester à *« un homme dont tout le monde admet l'intégrité personnelle »*, estime que c'est tout le PS qui est visé. *« Premier parti de France à avoir publié son budget – grâce à son ancien trésorier Henri Emmanuelli –, le Parti socialiste est aujourd'hui*, a poursuivi M. Jospin, *la seule formation à être traînée devant les tribunaux et condamnée, alors que sont enterrés, de façon systématique, tous les dossiers concernant le financement des partis de l'actuelle majorité, dossiers qui sont connus de tous et particulièrement du garde des sceaux »*. Il y voit donc la manifestation d'une *« justice à deux vitesses »*. Alors qu'il se plaît à souligner la bonne image dans l'opinion de son parti et sa bonne tenue dans les élections partielles, l'ancien candidat à l'élection présidentielle estime que cette décision *« n'est pas sans rapport avec le fait que le PS est la force centrale de l'opposition »*. M. Jospin avait déjà protesté auprès de Jacques Chirac après des déclarations de Jacques Toubon sur le « financement » par l'ARC de municipalités socialistes.

Le PS a réagi d'autant plus vigoureusement qu'il rappelle que c'est un gouvernement socialiste qui a mis fin, en 1990, au vide législatif qui existait sur le financement des partis politiques. *« On ne s'interdit rien pour l'avenir »*, a ajouté M. Jospin. Laurent Fabius n'a pas été en reste. *« Je veux dire mon amitié pour Henri Emmanuelli*, a déclaré le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, *dont chacun connaît l'intégrité et qui a agi dans le cadre de ses fonctions de trésorier »*.

M. N.

Lire aussi notre éditorial page 15.

M. Toubon met en garde contre les critiques à l'encontre de la justice

Jacques Toubon, ministre de la justice, a *« mis en garde »*, dans un communiqué jeudi 14 mars, *« tous ceux qui mettent en cause les décisions de justice »*. *« Leurs déclarations sont déplacées et contraires à la loi. Elles nuisent à la sérénité de la justice, qui doit pouvoir s'exercer également à l'égard de tous »*, a indiqué M. Toubon après les réactions suscitées au PS par la condamnation prononcée à l'encontre de M. Emmanuelli. Plusieurs députés de la majorité se sont également émus. *« S'il est prouvé qu'il n'y a eu aucun enrichissement personnel, il paie pour un système et ce n'est pas très équitable »*, a ainsi estimé André Santini (Hauts-de-Seine), secrétaire général de Force démocrate. *« Il est puni très sévèrement* (...). *Tous les hommes politiques, lorsqu'ils sont traduits en justice, sont jugés plus sévèrement que les citoyens normaux, mais ceci est aussi compréhensible compte tenu de leur rôle dans la société »*, a jugé pour sa part Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, s'est *« étonné »* de ces critiques.

Dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans de privation des droits civiques

DANS UN ARRÊT rendu mercredi 13 mars, la cour d'appel de Rennes a alourdi les peines de la plupart des douzes protagonistes du dossier Urba-Sagès-BLE, condamnés par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, qui avaient comparu devant elle du 11 au 15 décembre. Ainsi, Henri Emmanuelli, député et président du conseil général des Landes, ancien premier secrétaire et ancien trésorier du Parti socialiste, reconnu coupable, en cette dernière qualité, de *« recel de trafic d'influence »*, a-t-il été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques. L'ancien président de l'Assemblée nationale, contre lequel l'avocat général François Rérolle avait requis deux ans de prison avec sursis, n'avait été condamné qu'à un an de la même peine par les juges de première instance.

La décision de la cour de Rennes prévoit la même aggravation, de un an à dix-huit mois de prison avec sursis, pour Gérard Monate, ancien PDG d'Urba et personnage-clé du système de financement semi-occulte du PS (cette sanction étant confondue avec celle prononcée par la cour d'appel de Paris, le 8 juillet 1993), pour Michel Reyt, ancien PDG de la Sagès, cabinet d'études « indépendant » finançant certains élus des courants minoritaires du PS qui, en bénéficiant désormais d'un sursis total, voit cependant disparaître les six mois de prison ferme qui « couvraient » sa détention provisoire, et pour Gérard Vourc'h, ancien PDG de Bretagne-Loire-Equipement (BLE), « bureau d'études » participant au financement occulte du Parti communiste.

LA SPÉCIFICITÉ DU DOSSIER

Outre ces révisions à la hausse, les magistrats de la cour d'appel de Rennes, prenant en compte la spécificité du dossier, ont estimé nécessaire de prononcer *« à l'encontre de chacun des condamnés l'interdiction des droits civiques énumérés au 1° et 2° de l'article 131-26 du code pénal* (ces deux alinéas concernent le droit de vote et l'éligibilité) *pour une durée de deux ans »*. Dans son réquisitoire, l'avocat général, avait envisagé la possibilité de cette *« peine complémentaire »* sans la *« requérir expressément »*. Constatant que *« l'automaticité »* de la privation des droits civiques, redevenue la règle depuis le 1er janvier 1995 pour les auteurs de trafic d'influence, ne s'appliquait pas rétroactivement, le représentant du ministère public s'en était finalement remis à la sagesse de la cour.

Henri Emmanuelli ne devrait donc pas pouvoir retrouver un siège à l'Assemblée nationale à l'occasion des élections législatives de 1998. Celles-ci doivent, normalement, avoir lieu dans la seconde quinzaine de mars, c'est-à-dire que l'inéligibilité de l'ancien premier secrétaire du PS, même s'il ne se pourvoit pas en Cassation, n'aura pas pris fin au moment du dépôt des candidatures. De plus, pourrait s'appliquer à son cas l'article LO 130 du code électoral qui stipule qu'une privation temporaire du droit de vote implique une interdiction d'être élu au Parlement pendant deux fois plus lontemps. Les magistrats auraient, ainsi, privés M. Emmanuelli d'un mandat de députés ou de sénateurs pendant quatre ans.

On observera enfin que, au terme des soixante-deux pages de son arrêt, la cour a définitivement rejeté la demande d'audition, réclamée par le parquet général, du témoin Jean-Pierre Destrade, ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques. Ce dernier, dans le cadre d'une autre affaire politico-financière instruite à Pau et concernant cette fois la « taxation » de la grande distribution, avait affirmé qu'Henri Emmanuelli avait été, selon lui, *« le véritable patron d'Urba-Gracco »*.

Un Français arrêté à Londres dans le cadre de l'enquête sur les attentats parisiens

UN FRANÇAIS âgé de vingt et un ans, Mustapha Boutarfa, a été interpellé mercredi 13 mars à Londres en exécution d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge d'instruction Laurence Le Vert, qui est chargé à Paris d'une partie des enquêtes sur la vague d'attentats islamistes ayant frappé la France de juillet à octobre 1995. Le jeune homme est soupçonné d'avoir *« fourni une aide directe à l'organisateur des attentats, Boualem Ben Saïd »*, selon le communiqué du ministère de l'intérieur annonçant cette arrestation.

Les enquêteurs français reprochent notamment à Mustapha Boutarfa d'avoir loué l'appartement de la rue Félicien-David, dans le seizième arrondissement de Paris, où a résidé Boualem Ben Saïd, arrivé d'Algérie peu avant le début de la campagne terroriste. Non seulement M. Boutarfa a signé l'acte de location de cet appartement, mais plusieurs des quittances de loyer correspondantes ont été retrouvées à son domicile d'Evry. Considéré comme l'envoyé spécial du Groupe islamique armé (GIA) algérien afin d'organiser la série d'attentats, Boualem Ben Saïd, âgé de vingt-huit ans, avait été interpellé à proximité de l'immeuble de la rue Félicien-David, le 1er novembre. Ecroué en France depuis cette date, il a reconnu avoir hébergé, dans ce même appartement, les auteurs de l'explosion du 17 octobre visant une rame du RER proche de la station Musée-d'Orsay (vingt-quatre blessés).

Originaire de Moyeuvre-Grande (Moselle), et demeurant ces dernières années à Evry (Essonne), Mustapha Boutarfa n'avait pas jusqu'alors attiré l'attention des services de police. Peu après l'interpellation de Ben Saïd, il avait organisé son déménagement en Angleterre en ordonnant, le 9 novembre, le transfert de ses fonds bancaires vers un établissement londonien. Sur la base du mandat d'arrêt international lancé le 14 décembre par le juge Le Vert, il devrait être prochainement l'objet d'une procédure d'extradition demandée par la justice française.

Egalement incarcéré en Angleterre, l'Algérien Rachid Ramda, alias Abou Fares, attend lui aussi son extradition vers Paris. Arrêté le 4 novembre, ce responsable du GIA en Europe est pour sa part accusé par la justice française d'avoir financé Boualem Ben Saïd et la campagne d'attentats dans l'Hexagone. Enfin, c'est d'Angleterre qu'était arrivé un autre Français impliqué dans cette entreprise terroriste, Safi Bourada, interpellé le 9 novembre dès sa descente d'avion à Orly.

Si Londres semble bien avoir servi de base arrière au réseau islamiste ayant opéré en France, la place Beauvau souligne, au lendemain de l'arrestation de Mustapha Boutarfa, *« l'excellente coopération des services britanniques avec les services français »*. Vendredi 8 mars, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, avaient traversé la Manche pour une rencontre discrète, dans le comté de Kent, avec leurs homologues anglais.

Erich Inciyan

Quand la CIA se faisait piéger par l'amour à Paris

WASHINGTON
de notre correspondant

Il ne se passe guère de semaine sans que la Central Intelligence Agency (CIA) *ne fasse parler d'elle. Ainsi* en est-il de l'affaire d'espionnage franco-américaine de février 1995, qui s'était soldée par le discret départ de cinq espions américains, dénoncés de façon peu diplomatique par le ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua (*Le Monde* des 23 février et 3 mars 1995).

A en croire le *New York Times* du 13 mars, un rapport interne de la CIA *souligne les nombreuses* erreurs de la station parisienne, dont le chef, Richard Holm, a pris depuis une retraite un peu précipitée. Ce qui a perdu « Dick » Holm, c'est son côté sentimental. Lorsqu'il s'est rendu compte que l'un de ses agents (appelons-là Marie) était tombée amoureuse du haut fonctionnaire qu'elle était chargée d'espionner afin de connaître la stratégie française dans le cadre des né*gociations du GATT, un vif débat l'a alors opposé à* son chef pour l'Europe, Joseph DeTrani, lequel pensait que cette liaison était susceptible de faire dérailler la mission de Marie. « Dick » Holm a finalement obtenu de privilégier l'amour. Il a eu tort : l'élu du cœur de Marie était de mèche avec la direction de la surveillance du territoire (DST). Or, selon le rapport de la CIA, « Dick » Holm s'était bien gardé d'informer l'ambassadeur *en France, Pamela Harriman,* commettant ainsi un péché contre la *« transparence »*.

Au même chapitre – la *« transparence »* –, le *Washington Post* s'est penché sur un secret bien gardé : combien la CIA et les douze autres agences de renseignement coûtent-elles aux contribuables américains ? Avec l'aide – involontaire ? – de la commission *nommée par Bill Clinton pour analyser le rôle passé et* futur des services de renseignement.

Celle-ci a publié un rapport de 150 pages, au sein duquel était glissé un graphique, à première vue obscur, mais qu'un *« observateur attentif »* du *Post (sic)* a décrypté : sur une feuille quadrillée figuraient de petits points, identifiés par des sigles (CIA, NRO, NSA, DMA, etc.). A gauche, l'échelle des effectifs, en bas, celle des finances. *En effectuant des recoupements,* le Rouletabille du *Post* a pu reconstituer avec exactitude les ressources des principales agences : c'est le National Reconnaissance Office (NRO), organisme chargé de gérer les réseaux de satellites de renseignement, qui, avec 6,2 milliards de dollars (environ 31 milliards de francs) et 1 000 employés, se taille la part du lion. Viennent ensuite la très secrète National Security *Agency (NSA), avec 3,7 milliards de* dollars (18,5 milliards de francs) et 38 000 fonctionnaires, suivie par la CIA, forte d'un budget de 3,1 milliards de dollars (15,5 milliards de francs) et 17 000 agents, et enfin la Defense Intelligence Agency (DIA), un service d'espionnage militaire, avec 2 milliards de dollars et 19 000 employés. En permettant, indirectement, que soient révélés ces chiffres confidentiels, la commission semble se conformer à la nouvelle politique de *« transparence »* de la CIA.

Laurent Zecchini

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 14 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19734,70	– 1,08	+ 0,27
Honk Kong Index	10249,48	– 3,33	+ 2,51

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/03	Var. en % 12/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1944,30	+ 0,63	+ 3,86
Londres FT 100	3640,50	– 0,74	– 1,32
Zurich	1690,80	+ 1,15	+ 10,52
Milan MIB 30	991	– 0,60	+ 6,44
Francfort Dax 30	2426,38	– 0,52	+ 7,65
Bruxelles	1700,85	– 0,63	+ 9,05
Suisse SBS	1421,11	+ 1,42	– 2,50
Madrid Ibex 35	328,20	+ 0,07	+ 2,54
Amsterdam CBS	342,40	+ 1,21	+ 6,50

Tirage du *Monde* daté jeudi 14 mars : 451 396 exemplaires 1-

■ **GIGASTORAGE :** le président du conseil général du Territoire-de-Belfort, Christian Proust (MDC), placé en garde à vue dans le cadre de l'affaire GigaStorage, a passé la nuit de mercredi 13 à jeudi 14 mars au commissariat de police de Belfort. Le juge Christiane Schlumberger, qui instruit le dossier, cherche à déterminer les conditions dans lesquelles a été financée l'installation à Belfort de GigaStorage, une société d'informatique. Son PDG, Bisser Dimitrov, de nationalité bulgare, et Jean-Pierre Maillot, directeur de l'Agence pour le développement de Belfort et de son Territoire, ont été mis en examen et placés en détention provisoire (*Le Monde* du 13 février).

■ **ESPACE :** la fusée européenne Ariane a mis sur orbite, jeudi 14 mars, le satellite Intelsat 707, de l'organisation internationale de télécommunications par satellite Intelsat. Le lanceur, dont c'était le 84e tir, a décollé à 8 h 11 (heure de Paris) du Centre spatial guyanais, à Kourou. Un autre exemplaire du même satellite (Intelsat 708) avait été perdu le 14 février, lors de l'explosion du premier exemplaire de la fusée chinoise Longue-Marche 3B peu après son décollage.– *(AFP)*

